



28 • JUIN 2020

L'imposture

Revue de l'Association des anciens élèves, élèves et amis de l'École normale supérieure

SOMMAIRE

Éditorial, Marianne Laigneau	5
LE DOSSIER : L'IMPOSTURE	
Introduction. De l'imposture	9
Imposture et littérature	11
La nébuleuse de l'imposture, <i>Mireille Kervern-Gérard</i>	11
La littérature est-elle une réponse au besoin d'imposture ? <i>Nicolai Bourbakov</i>	13
L'imposture au siècle des Lumières, <i>Béatrice Didier</i>	16
Sur deux faux Baudelaire, <i>Pierre Brunel</i>	20
L'imposture selon Bernanos, <i>Monique Gosselin-Noat</i>	23
Du pseudonyme à l'imposture : l'expérience de Gary-Ajar, <i>Jean Hartweg</i>	30
Le vaillant imposteur ou « comment on devient ce qu'on est ». Réflexions sur <i>Le Vaillant Petit Tailleur</i> des frères Grimm, <i>Corona Schmiele</i>	35
La figure de l'imposteur dans la culture russe, <i>Gérard Abensour</i>	40
Science sans confiance	47
Fraude, fabrication de donnée, plagiat : une affaire d'imposture ? <i>Anouk Barberousse</i>	47
Science et confiance : intégrité de rigueur, <i>Michèle Leduc</i>	53
L'affaire Sokal et les « impostures intellectuelles », <i>Étienne Guyon</i>	58
Toujours la même histoire : l'« affaire Sokal » vingt-cinq ans après, <i>Jacques Bouveresse</i>	58
Impostures en sciences, <i>Édouard Brézin</i>	64
Le mouchoir de Bourbaki, <i>Marc Chaperon</i>	68
René Blondlot et les rayons N, ou l'imposteur malgré lui, <i>Pierre Verschueren</i>	73
De l'imposture en science économique, <i>Frédéric Poulon</i>	79
<hr/> <i>L'Archicube</i> n° 28, juin 2020	3



Impostures et sociétés	85
Limposture en droit, <i>Thierry Marembert</i>	85
La lutte du droit contre l'imposture, <i>Jean-Louis Halpérin</i>	90
L'info, l'intox, le faux, <i>Caroline Brun</i>	95
Internet, réseaux sociaux, vote, démocratie et imposture, <i>Wladimir Mercouroff</i>	100
Le business de l'imposteur, <i>Elsa Godart</i>	106
Le syndrome de l'imposteur : ma modeste contribution qui n'a rien à faire dans cette revue, <i>Sarah Durieux</i>	109
Le syndrome de l'imposteur en BD : parcours d'une interne en psychiatrie, <i>Claire Le Men</i>	114
Le sentiment d'imposture, un phénomène contemporain ? <i>Belinda Cannone</i>	116
Le national-communisme du régime Ceaucescu. De l'imposture à la diversion, <i>Florin Turcanu</i>	119
Impostures, imposteurs, belles histoires	124
Le singe de Dieu, <i>Jean-Robert Armogathe</i>	124
L'imposteur au Moyen Âge, <i>Michel Zink</i>	130
Rencontres et impostures princières (XVI-XVII ^e siècles), <i>Jean-Marie Le Gall</i>	134
Travestissement féminin et liberté, entre sexe et genre en Angleterre à la période moderne (1500-1800), <i>Guyonne Leduc</i>	140
Trop belle pour être vraie ! L'escroquerie de la tiare de Saïtapharnès, <i>Guy Lecuyot</i>	145
Les <i>Chants furieux</i> de Guillaume du Vintrais par Yakov Kharon et Youri Weinert, <i>Paul Lequesne</i>	147

LES NORMALIENS PUBLIENT

Wladimir Mercouroff
Jean Hartweg
Stéphane Gompertz
Étienne Guyon
François Bouvier
Dominique Julia
Lucie Marignac

ULMI & ORBI

Le projet Pepason de l'association Méandres	185
Le courrier, <i>Guy Lecuyot</i>	187

ÉDITORIAL



Marianne Laigneau (1984 L)
Présidente de l'a-Ulm

Voici un numéro particulièrement riche et qui s'inscrit de plus dans une actualité qui n'avait pas été envisagée par le comité de rédaction de *L'Archicube*, celle de la crise sanitaire.

L'utilisation de la science et de l'avis scientifique dans la prise de décision publique avec son inévitable lot de controverses, le retour de l'éthique au cœur des choix scientifiques et le regard de la philosophie et de la sociologie sur ces derniers, le rôle d'Internet au service du maintien mais aussi de la remise en cause de la démocratie, la vigilance des lanceurs d'alerte sur la meilleure manière de se protéger contre les « fausses nouvelles » : autant de marqueurs de l'imposture mais aussi de la pandémie telle que nous l'avons vécue et continuons à la vivre.

Nul doute que *L'Archicube* trouvera matière aussi à explorer de nouvelles thématiques lorsque les leçons de cette crise sanitaire mais aussi sociale et économique, nationale et mondiale, seront plus claires à nos yeux. Elles seront elles-mêmes l'objet de discussions et d'interprétations fécondes pour penser et appréhender la suite.

Votre association a maintenu les activités qui pouvaient s'exercer à distance pendant cette période, grâce à l'engagement de notre secrétariat que je remercie ici, dans une École elle-même fermée, sans élèves ni professeurs, situation totalement inédite pour nous tous.

Nos activités reprennent progressivement au second trimestre 2020. Plus que jamais notre association a besoin de votre aide pour continuer à développer les actions de soutien et de solidarité envers les élèves et anciens élèves.

LE DOSSIER

L'IMPOSTURE

Introduction. De l'imposture

IMPOSTURE ET LITTÉRATURE

La nébuleuse de l'imposture, *Mireille Kervern-Gérard*
La littérature est-elle une réponse au besoin d'imposture ?

Nicolai Bourbakov

L'imposture au siècle des Lumières, *Béatrice Didier*
Sur deux faux Baudelaire, *Pierre Brunel*

L'imposture selon Bernanos, *Monique Gosselin-Noat*
Du pseudonyme à l'imposture : l'expérience de Gary-Ajar,
Jean Hartweg

Le vaillant imposteur ou « comment on devient ce qu'on est ».
Réflexions sur *Le Vaillant Petit Tailleur* des frères Grimm,
Corona Schmiele

La figure de l'imposteur dans la culture russe, *Gérard Abensour*

SCIENCE SANS CONFIANCE

Fraude, fabrication de donnée, plagiat : une affaire d'imposture ?
Anouk Barberousse

Science et confiance : intégrité de rigueur, *Michèle Leduc*
L'affaire Sokal et les « impostures intellectuelles », *Étienne Guyon*
Toujours la même histoire : l'« affaire Sokal » vingt-cinq ans après,
Jacques Bouveresse

Impostures en sciences, *Édouard Brézin*



Le mouchoir de Bourbaki, *Marc Chaperon*
René Blondlot et les rayons N, ou l'imposteur malgré lui,
Pierre Verschueren
De l'imposture en science économique, *Frédéric Poulon*

IMPOSTURE ET SOCIÉTÉ

L'imposture en droit, *Thierry Marembert*
La lutte du droit contre l'imposture, *Jean-Louis Halpérin*
L'info, l'intox, le faux, *Caroline Brun*
Internet, réseaux sociaux, vote, démocratie et imposture,
Wladimir Mercoureff
Le business de l'imposteur, *Elsa Godart*
Le syndrome de l'imposteur, *Sarah Durieux*
Le syndrome de l'imposteur en BD :
parcours d'une interne en psychiatrie, *Claire Le Men*
Le sentiment d'imposture, un phénomène contemporain ?
Belinda Cannone
Le national-communisme du régime Ceașescu.
De l'imposture à la diversion,
Florin Turcanu

IMPOSTURES, IMPOSTEURS, BELLES HISTOIRES

Le singe de Dieu, *Jean-Robert Armogathe*
L'imposteur au Moyen Âge, *Michel Zink*
Rencontres et impostures princières (XVI^e et XVII^e siècles),
Jean-Marie Le Gall
Travestissement féminin et liberté, entre sexe et genre en Angleterre
à la période moderne (1500-1800),
Guyonne Leduc
Trop belle pour être vraie ! L'escroquerie de la tiare de Saïtapharnès,
Guy Lecuyot
Les *Chants furieux* de Guillaume du Vintrais
par Yakov Kharon et Youri Weinert,
Paul Lequesne

INTRODUCTION DE L'IMPOSTURE

L' imposture est un comportement social ancien. Les usurpations d'identité furent nombreuses au cours de l'histoire, par exemple les faux tsars Dimitri I et II, le faux fils d'Ivan le Terrible, montés sur le trône russe au début du XVI^e siècle, ou encore Anastasia, fausse fille du dernier tsar Nicolas II ; ou un faux Louis XVII échappé du Temple. Plus prosaïquement, on estime que plus de 200 000 personnes sont victimes de détournement de personnalité chaque année en France.

Le cheval de Troie est une imposture guerrière. En 1944, l'opération « Fortitude », qui a consisté à installer des tanks en baudruche sur les côtes de l'Angleterre et à envoyer un faux militaire noyé avec de faux plans de débarquement pour tromper les armées allemandes, en est l'illustration au XX^e siècle.

Dans notre patrimoine littéraire, Molière a dénoncé *Tartuffe ou l'Imposteur*. Mais le théâtre, avec son décor en trompe-l'œil, le roman, avec ses personnages fictifs, ne sont-ils pas des impostures ? Montesquieu rédige *Les Lettres persanes* soi-disant envoyées par des voyageurs persans, Boris Vian prend le pseudonyme de Vernon Sullivan pour *J'irai cracher sur vos tombes*, Romain Gary se déguise en Émile Ajar pour *La Vie devant soi*.

Goebels a utilisé la propagande pour manipuler les masses. Quant au président Donald Trump, il a popularisé, en les multipliant, les *fake news*, ou « infox » en français.

La science nous offre beaucoup d'exemples d'impostures : la supercherie de l'homme de Piltdown, un fossile formé d'un crâne humain et d'une mandibule de singe « découvert » en 1912 par Charles Dawson ; la mémoire de l'eau (qui conserverait une empreinte du contact avec certaines substances) selon l'hypothèse de Jacques Benveniste ; la fusion froide – réaction nucléaire à température et pression ordinaire...

Une imposture consiste en l'action délibérée de se faire passer pour ce que l'on n'est pas (quand on est un imposteur), ou de faire passer une chose pour ce qu'elle n'est pas (supercherie, mystification, escroquerie, voire canular). La nature d'une



chose ou l'identité d'une personne se révèle en définitive différente de ce qu'elle laissait paraître ou croire.

L'imposture fait intervenir trois acteurs :

- l'auteur ou l'émetteur, dont les motivations peuvent être diverses : il sera sincère et désintéressé ou motivé par le lucre ou la volonté de nuire ou encore par la recherche de notoriété ou de puissance ; il pourra agir en son nom, au nom d'une communauté ou « d'intérêts supérieurs »... Cependant, l'imposture est en général associée à la tromperie et à la « fausseté » ;
- le récepteur victime de l'imposture, individu ou groupe, plus ou moins passif, plus ou moins réceptif, en état de faiblesse, voire demandeur et complice ;
- l'observateur qui regarde, analyse, décrit, juge, voire réprime et punit, au nom de la vérité et de la justice.

La notion de *vérité*, unique et objective, de vrai ou de faux, domine le sens commun et la morale publique et privée. On apprend aux petits-enfants à ne pas mentir. Au tribunal, on jure de dire « la vérité, toute la vérité, rien que la vérité ». On a l'impression d'avoir affaire à une notion binaire ; vrai/faux, noir/blanc, 0/1 comme en informatique, oui/non comme dans un référendum. Il n'en est rien.

La « vérité » existe-t-elle ? N'y a-t-il pas des demi-vérités, des mensonges par omission, des erreurs involontaires, des vérités juridiques immuables en vertu de l'impossibilité de remettre en cause la chose jugée. Il n'existe pas de « sérum de vérité » voire de « détecteurs de mensonges » sur lesquels tablaient les États-Unis dans les années 1950, et qui n'étaient que des avatars modernes de la « Question » pratiquée par l'Inquisition. Même la vérité scientifique évolue et change.

Certains refusent de qualifier d'imposture une action dont l'auteur est sincère et de bonne foi. Ils conditionnent donc l'imposture à la volonté d'en commettre une, la soumettant à une sorte de « morale personnelle ». En l'absence de « vérité » difficile à cerner, l'imposture serait donc une information, une opinion, un comportement, une action, déviante par rapport à une certaine norme.

Il y aurait même des impostures vertueuses : l'opération « Fortitude » montée pour vaincre les nazis, des détournements de réalité (des *nudges* en anglais) qui améliorent les comportements, tels ces passages pour piétons peints en trompe-l'œil et en relief, et qui font ralentir les voitures. Enfin, la création du personnage de *Nicolas Bourbaki*, canular normalien, a permis après-guerre la rénovation des mathématiques.

Partons donc à la rencontre du mensonge, de l'abus, de la manipulation, de la supercherie, du plagiat, de l'escroquerie, de la propagande, du leurre et autres fausses nouvelles, infox, canular ou détournement de réalité. Nous allons tenter dans ce numéro d'illustrer quelques-unes des multiples facettes de cette notion polysémique.

Le comité de rédaction

IMPOSTURE ET LITTÉRATURE

LA NÉBULEUSE DE L'IMPOSTURE

Mireille Kervern-Gérard (1961 L)

Maître de conférences à Paris-Sorbonne (en retraite), elle est administrateur de l'a-Ulm depuis 2000 et vice-présidente honoraire.



Comme à une séance du comité de rédaction de *L'Archicube*, ou comme sur tous sujets en général, il faut commencer par se demander : de quoi parle-t-on ? Voici donc une esquisse du sujet.

Si l'on se réfère à l'étymologie latine, le verbe « imponere », qui a pour sens physique, puis moral et figuré, « mettre sur dos, appliquer », a donné en 1532 en français la graphie « imposer » au sens d'« ajouter des impôts » ou d'« en imposer », synonyme d'impressionner ou de tromper. Il est à la source des noms dérivés sous forme d'« emposture » dès 1190, d'« imposteur » en 1532, puis d'« imposture » en 1546. Ces termes s'insèrent maintenant dans une riche série de synonymes dans laquelle on peut puiser. En voici quelques exemples, encore incomplets, et dans le désordre, pour exercer la sagacité de nos lecteurs.

Si l'on parle d'« imposture », est-ce supercherie, mystification, escroquerie, canular, propagande, leurre, simulacre, illusion, discours invérifiable, photo truquée, discours alarmiste, hypocrisie, simagrée, mascarade, masque, déguisement, simulation et dissimulation, pseudonyme, mensonge, calomnie, imputation, semi-vérité, couleur, artifice, satire, pamphlet, allégation, raconter, bavardage, posture, commérage, ragot, cancan, rumeur, fraude, sorcellerie, charlatanisme et, dans les ajouts récents anglo-saxons, *hoax*, *nudge*, *fake news* (ou infox), *fear mongering*, etc. ? Mais restons en France.



Si l'on passe à « imposteur », voici d'autres synonymes : sycophante, comédien, pharisien, sainte-nitouche, jésuite, casuiste, tartuffe, faux jeton, trompeur, sournois, escroc, mystificateur, charlatan, faux devin, faux prophète et surtout hypocrite. Dès Aristote, ce terme grec désigne celui qui interprète les oracles ou celui qui joue un rôle au théâtre, l'acteur. La bonne illusion théâtrale, qui se donne pour ce qu'elle est, n'est pas qu'un jeu. Par exemple, selon Molière, la scène dans *Le Malade imaginaire*, où Antoinette en faux médecin « surjoue », ou caricature, le rôle, se veut bénéfique puisqu'elle cherche à guérir Argan. En ce sens, le théâtre servirait donc à dénoncer dans la vie réelle l'hypocrisie sociale, affective, sexuelle, religieuse ou politique. Mais il peut aussi tromper comme tout « jeu de rôle ». C'est son ambiguïté fondamentale. Ces échantillons demanderaient encore à être complétés. Il est néanmoins remarquable que dans l'édition de 1968 de *L'Encyclopedia Universalis*, ces deux mots, « imposture » et « imposteur », ne figurent pas dans l'index. Ils ne figurent pas non plus dans celui du *Vocabulaire européen des philosophies* de Barbara Cassin (2004) qui, au contraire, consacre dix pages au terme « vérité ». Mais laissons cette longue promenade parmi les antonymes.

En revanche, il se trouve encore un éclairage du côté de la *victime de l'imposture*. Quelle est la responsabilité du gogo, naïf, ignare, paresseux, crédule, pigeon, dindon, imprudent, bref de la dupe, même si le tort peut être réel physique, matériel, financier, psychologique, moral, sexuel, mondain, politique, social, religieux... ? Ici, l'ambiguïté s'accroît.

La Fontaine écrivait : « Les longs ouvrages me font peur. » Ce n'est pas le cas du comité de rédaction de *L'Archicube* qui n'hésite pas à s'emparer des sujets les plus riches et les plus divers. Je souligne ici son mérite et son audace à chaque nouveau numéro. Revenons sur le titre donné à ces quelques lignes. L'image de la « nébuleuse » (« tout corps céleste dont les contours ne sont pas nets ») veut signaler la multiplicité des directions dans lesquelles il allait falloir arbitrer afin de trouver les auteurs compétents pour en traiter. Mais j'aurais pu aussi choisir celle de l'« archipel ». Que ce soit du « goulag », du « risque », de « la politique », le terme est très à la mode (mais n'est-ce pas une forme d'imposture de trop suivre la mode ?). Par rapport à « galaxie », « nébuleuse » ajoute l'hyperbole à la métaphore. Cependant, ces figures de style, comme un « tartuffe » qui est une antonomase, sont toujours une espèce de tromperie. « Comparaison n'est pas raison ». Voilà qui allait me réduire définitivement au silence. Mais je retiens plutôt, au vu de toutes les contributions réunies dans ce volume, sans vouloir « en imposer », que la plus grande vigilance vis-à-vis de soi-même et des autres est de mise. Peut-être que l'humour est la solution...



LA LITTÉRATURE EST-ELLE UNE RÉPONSE AU BESOIN D'IMPOSTURE ?

Nicolai Bourbakov

Fils d'émigrés poldaviens, descendant du général Jean-Charles Bourbaki, il est ancien élève de l'Institut normal supérieur de Chercella, capitale de la Poldavie. Docteur en pataphysique numérique, il est l'auteur de plusieurs ouvrages sans grand intérêt (dont *Le Journal d'un hérisson*), peu lus et d'ailleurs largement oubliés.



Force est de constater que le public est avide d'imposture, de tromperie qui consiste à se faire passer pour ce que l'on n'est pas. Il suffit de noter le succès des infox (*fake news*), des théories du complot, la facilité de propagation des rumeurs (plus contagieuses que le coronavirus), la réussite des impostures politiques, des promesses de lendemains qui chantent ou de suprématie aryenne. Mentir à un ami, lorgner sur le jeu de son adversaire, bluffer, donner le change, en conter, maquiller son existence, se faire passer pour un autre : la tentation est grande et explique la popularité des carnivals de Dunkerque ou de Nice. Les enfants jouent aux gendarmes et aux voleurs, alors qu'ils ne sont ni les uns ni les autres ; ils s'égarant dans des jeux en ligne dont ils sont les « super-héros ».

« Dieu a fait l'homme à son image et à sa ressemblance » : l'emploi simultané dans la Bible de ces deux mots apparemment synonymes montre les dangers d'opposition entre la copie et son modèle. Au Moyen Âge, changer d'apparence était donc sacrilège, répréhensible voire diabolique : l'imposteur était une incarnation du Mal. Calvin voyait dans le libertin un imposteur dont la sophistique mimait la prédication réformée, comme le Diable singe Dieu¹.

Comment la société répond-elle à cette aspiration d'imposture ? En racontant des histoires, en produisant des mythes, en inventant des religions, en composant des contes à la veillée, en publiant des feuilletons dans les journaux, en écrivant des livres ou des pièces de théâtre, des romans philosophiques, historiques ou à l'eau de rose², ainsi que de nos jours des romans graphiques. Il existe un véritable plaisir à mentir et notre désir de fiction a pour moteur un goût d'imposture. De manière générale, on accorde à un auteur le droit d'inventer des histoires et des personnages imaginaires auxquels on peut s'identifier et qui font rêver. Personne ne reproche à Victor Hugo de nous faire revivre au Moyen Âge avec Quasimodo et Esméralda dans *Notre-Dame de Paris*, ni à Jules Verne de nous faire voyager *Vingt Mille Lieues sous les mers* avec le capitaine Nemo. Personne ne critique Montesquieu qui se fait passer pour un voyageur persan dans le roman épistolaire *Les Lettres persanes*.

Les grands auteurs font ainsi avancer la société, en traitant de grands thèmes dans leurs romans : historiques (*Notre-Dame de Paris* de Victor Hugo qui a lancé



la restauration de la cathédrale ; *Guerre et Paix* de Léon Tolstoï), philosophiques (*Zadig ou la Destinée* de Voltaire), sociologiques (*Le Joueur* de Fiodor Dostoïevski ou *Les Misérables* de Victor Hugo), psychologiques (*Crime et Châtiment* de Fiodor Dostoïevski), ou évoquant le mystère médiéval (*Le Nom de la rose* d'Umberto Eco)...

Mais le rêve peut friser l'escroquerie quand l'auteur prétend décrire une réalité – en fait imaginaire. Par exemple, en 1956 paraît *Le Troisième Œil* du soi-disant moine tibétain Lobsang Rampa. Son vrai nom était Cyril Henry Hoskins, fils d'un plombier, né près de Plymouth en Angleterre, installateur d'équipements chirurgicaux au chômage et qui n'était jamais allé au Tibet ni ne parlait le tibétain ; le livre fut en tête des ventes pendant les dix-huit premiers mois de sa parution dans douze pays, se vendant à 300 000 exemplaires et rapportant à son auteur 20 000 livres.

De nombreux livres traitent de l'imposture et la citent souvent dans leur titre ; c'est le cas de *L'Imposture* de Georges Bernanos³, où un prêtre reconnu, écrivain célèbre et pilier de la droite catholique, s'aperçoit qu'il a perdu la foi mais décide de continuer à vivre comme si rien ne s'était passé. Si l'on tape « imposture + roman » sur Internet, on tombe sur plusieurs sites qui proposent quelques dizaines de titres autour de ce thème.

Misha Defonseca, de son vrai nom Monique De Wael, née en 1937 de parents catholiques, s'est présentée comme la protagoniste de l'« incroyable histoire vraie d'une rescapée de la Shoah » : *Survivre avec les loups*, récit d'une petite fille qui aurait traversé l'Europe à pied et parcouru 3 000 kilomètres, à la recherche de ses parents, protégée par des loups. La fiction a été transposée au cinéma.

Plus récemment, Constance Rivière a décrypté, dans *Une fille sans histoire*, les raisons qui conduisent une jeune femme à se faire passer pour une victime du Bataclan.

À l'imposture littéraire s'attache la pratique du pseudonyme (voir Romain Gary se faisant passer pour Émile Ajar⁴), ou celle du « nègre » c'est-à-dire, dans les milieux de l'édition, une personne mettant sa plume au service d'un écrivain. Le plagiat littéraire est une autre forme d'imposture littéraire⁵.

Si les imposteurs sont nombreux dans la littérature (Jean Valjean/M. Madeleine dans *Les Misérables*), ils le sont aussi dans le théâtre, qu'ils s'appellent *Tartuffe* (1664) de Molière, *Le Revizor*⁶ (1841) de Gogol ou *Knock* (1923) de Jules Romains. Plus généralement, le théâtre, et plus précisément la scène, est le lieu d'une imposture parfaitement codée pour le public : comédiens camouflés en personnages maquillés, déguisés, parlant souvent en vers dans des décors en carton-pâte, simulant des scènes d'amour, de colère ou de mort. Pirandello va encore plus loin avec *Six personnages en quête d'auteur*, effaçant la frontière entre la scène et la réalité.

Le cinéma, jeu d'ombres sur un drap blanc et de sons synthétiques (parfois même d'images de synthèse), prolonge l'imposture du théâtre : lui aussi met en scène des



imposteurs, tel *Un héros très discret* (1996) de Jacques Audiard où un homme se fait passer pour un héros de la Résistance française.

N'avons-nous pas d'une certaine façon besoin d'une certaine dose d'imposture, de mensonge, de re-création pour faire face à la trop prosaïque réalité ? La douce imposture (qui a aussi ses limites) face au tragique du monde ne possède-t-elle pas une énorme puissance ludique, mais aussi didactique et morale ?

Notes

1. Voir l'article de Jean-Robert Armogathe dans ce numéro (NDLR).
2. D'où le succès d'une collection comme « Harlequin » où d'anciennes élèves de l'ENS de Sèvres auraient trouvé la possibilité d'exercer leur talent littéraire naissant et de gagner ainsi un peu d'argent.
3. Voir l'article de Monique Gosselin-Noat dans ce numéro (NDLR).
4. Voir, dans ce numéro, l'article de Jean Hartweg (NDLR).
5. Voir ici même la recension du livre d'Hélène Maurel-Indart intitulé *Du plagiat* (NDLR).
6. Voir plus loin l'article de Gérard Abensour (NDLR).

LE
TARTUFFE,
OU
L'IMPOSTEUR.
COMÉDIE.
PAR I. B. P. DE MOLIERE.



Imprimé aux dépens de l'Auteur, & se vend
A PARIS,
Chez JEAN RIBOV, au Palais, vis-à-vis
la Porte de l'Eglise de la Sainte Chapelle,
à l'Image S. Lollis.
M. D C. L X I X.
AVEC PRIVILEGE DU ROY.

« Les hypocrites n'ont point entendu raillerie ; ils se sont effarouchés d'abord, et ont trouvé étrange que j'eusse la hardiesse de jouer leurs grimaces, et de vouloir décrier un métier dont tant d'honnêtes gens se mêlent. C'est un crime qu'ils ne sauraient me pardonner ; et ils se sont tous armés contre ma comédie avec une fureur épouvantable. Ils n'ont eu garde de l'attaquer par le côté qui les a blessés : ils sont trop politiques pour cela, et savent trop bien vivre pour découvrir le fond de leur âme. Suivant leur louable coutume, ils ont couvert leurs intérêts de la cause de Dieu ; et *Le Tartuffe*, dans leur bouche, est une pièce qui offense la piété. Elle est, d'un bout à l'autre, pleine d'abominations, et

l'on n'y trouve rien qui ne mérite le feu. Toutes les syllabes en sont impies ; les gestes même y sont criminels ; et le moindre coup d'œil, le moindre branlement de tête, le moindre pas à droite ou à gauche, y cachent des mystères qu'ils trouvent moyen d'expliquer à mon désavantage. »

Molière, préface du *Tartuffe ou l'Imposteur*



L'IMPOSTURE AU SIÈCLE DES LUMIÈRES

Béatrice Didier

Professeur à l'université Paris 8, puis à l'ENS où elle a été responsable du département Lila de 1993 à 2005, elle est l'auteur de nombreux essais et articles. Spécialiste de la littérature française des XVIII^e et XIX^e siècles, elle dirige l'édition des œuvres complètes de George Sand, et celle des œuvres de Chateaubriand chez Champion.



Définitions

L'article « Imposture » de l'*Encyclopédie* a été écrit par Diderot lui-même¹ : il est signé de l'astérisque ; dans les premiers volumes de l'*Encyclopédie*, c'est ainsi que le directeur de l'entreprise signalait ses propres collaborations. Comme pour la plupart des mots, l'article s'ouvre, avant même la définition, par l'étymologie : le nom vient du verbe « imposer » ; suivent des affirmations binaires d'une clarté lumineuse : « On en impose aux hommes par des actions et par des discours. » « Les deux crimes les plus communs dans le monde sont le vol et l'imposture. » « On en impose aux autres, on en impose à soi-même. » « Toutes les manières possibles dont on abuse de la confiance ou de l'imbécillité des hommes sont autant d'impostures. »

Le dictionnaire de Rousseau ne porte que sur la musique, mais son désir de clarté l'amène à préciser les définitions au cours de ses autres œuvres, et l'on peut lire dans la quatrième des *Rêveries du promeneur solitaire* une distinction qui permettrait de délimiter, s'il était possible, les différentes significations des mots, mensonge, imposture, fraude, fiction, que l'on retrouve sans cesse :

Mentir pour son avantage à soi-même est imposture, mentir pour l'avantage d'autrui est fraude ; mentir pour nuire est calomnie ; c'est la pire espèce de mensonge. Mentir sans profit ni préjudice de soi ni d'autrui n'est pas mentir : ce n'est pas mensonge, c'est fiction².

Mais comment être sûr qu'un mensonge n'a causé aucun préjudice et donc qu'il n'y ait pas imposture ? Rousseau pose très franchement cette question. Formés par la réflexion des moralistes et de La Rochefoucauld, les écrivains du XVIII^e siècle n'ignorent pas, sans toujours y échapper, les ruses de l'amour-propre.

On s'attend, connaissant l'athéisme de Diderot, à ce qu'il dénonce essentiellement l'imposture dans le domaine religieux ; il y vient dans l'article « Imposture » de l'*Encyclopédie*, après des généralités, ce qui est habile, et permet aussi d'élargir la réflexion à toutes sortes d'impostures. Arrive enfin : « Mais le vrai champ et sujet de l'imposture sont les choses inconnues. » Et d'invoquer des dénonciateurs de l'imposture qui servent de bouclier : Platon, Montaigne, pour en venir à cette énumération :



« alchimistes, prognostiqueurs, indicateurs, chiromanciers, médecins, *id genus omne*³ auxquels je joindrais volontiers, si j'osais », dit Montaigne, « un tas d'interprètes et contrôleurs des desseins de Dieu⁴ ». La religion n'est pas le seul lieu de l'imposture : l'imposture médicale est dénoncée énergiquement : après cet article « Imposture (Grammaire. Morale) » prend place un article : « Imposture. Médecine » qui n'est pas de Diderot. On retiendra des fragments que je viens de citer, d'une part, l'universalité du phénomène de l'imposture, d'autre part, l'intériorisation de l'imposture : on en impose à soi-même, autant qu'aux autres. Enfin Diderot évoque ces deux moyens essentiels de l'imposture : l'action et la parole.

Si maintenant on ouvre le *Dictionnaire philosophique* de Voltaire, autre monument de taille plus modeste que l'*Encyclopédie* de Diderot et d'un style plus directement agressif, la moisson sera riche. La dénonciation de l'imposture se retrouve étroitement liée à celle de la « Superstition » et à celle du « Fanatisme », avec un souci d'établir des rapports quasi mathématiques : « Le superstitieux est au fripon ce que l'esclave est au tyran. Il y a plus encore, le superstitieux est gouverné par le fanatique et le devient. » (article « Superstition ») Dans l'article « Fanatisme » : « Le fanatisme est à la superstition, ce que le transport est à la fièvre, ce que la rage est à la colère. » Or « le fanatique défend une imposture » ; même s'il n'est pas lui-même un imposteur, il propage l'imposture, parfois de bonne foi, « de sang-froid » ; c'est le cas des juges, ou de façon malade, des « Convulsionnaires » de Saint-Médard et d'ailleurs. L'imposture gangrène toute la société et Voltaire la dénonce chez ces trois piliers de l'ordre sous l'Ancien Régime : le prêtre, le juge, le médecin. On sait quel rôle eut Voltaire dans la dénonciation de l'imposture des juges, lors de diverses affaires : Servien, Calas, le chevalier de la Barre, où il défendit énergiquement les victimes injustement condamnées. Victimes encore d'une imposture, et à une grande échelle, les soldats et les civils massacrés lors d'une guerre due au caprice d'un prince. L'article « Guerre » s'insurge contre « cette rage universelle qui désole le monde » et que dénonçait déjà *Candide*. L'ardeur militaire (il serait anachronique de parler de patriotisme) est stimulée par un discours trompeur : Bourdaloue, Bossuet, en faisant l'éloge des monarques guerriers, sont coupables d'imposture (voir articles « Guerre » et *Le Règne de Louis XIV*).

Remèdes ?

Le remède universel que propose Voltaire dans l'article « Fanatisme », c'est « l'esprit philosophique ». Néanmoins l'article « Fraude »⁵ pose un problème dès son sous-titre : « S'il faut user de fraudes pieuses avec le peuple ? » Voltaire fait dialoguer Bambabef qui défend l'utilité de l'imposture et Ouang, disciple de Confucius, qui prétend « qu'il ne faut jamais tromper personne ». Le point de vue de Bambabef, par le biais de la médecine, ramène la question de l'universalité de l'imposture, comme défense



d'une cause que l'on sait fausse : les médecins qui veulent faire avaler à des enfants un médicament en lui adjoignant du sucre « trompent les enfants pour leur bien. Je peux donc moi, fakir, tromper le peuple qui est aussi ignorant que les enfants ». Ouang, qui se fait le porte-parole de Voltaire, défend l'idée que si la religion était ramenée à l'essentiel, c'est-à-dire, pense-t-il, à une morale, l'imposture serait inutile :

OUANG : Vous affaiblissez par vos impostures, dont vous pourriez vous passer, cette morale que vous êtes forcés d'enseigner.

BAMBABEF : Vous croyez qu'on peut enseigner la vérité au peuple sans la soutenir par des fables ?

La dimension à la fois pédagogique et politique de l'imposture est donc fortement soulignée par Voltaire (à qui on a cependant reproché de se féliciter que son valet de chambre ait de la religion !).

OUANG : Je n'ai jamais souffert que leurs gouvernantes et leurs précepteurs leur (aux enfants) fissent peur des esprits, des revenants, des lutins, des sorciers.

OUANG : Pourquoi ne pas daigner instruire nos ouvriers comme nous instruisons nos lettrés ?

BAMBABEF : Il faut du pain blanc pour les maîtres, et du pain bis pour les domestiques.

Cette question de l'imposture peut avoir aussi, outre ces conséquences pédagogiques et politiques, des prolongements esthétiques. Refuser l'imposture, n'est-ce pas se priver des ressources de l'image que l'islam cependant a raison d'interdire (voir article « Idole ») ? Mais c'est exclure, peut-être, les ressources de l'art. Les philosophes, œuvrant après la luxuriance baroque de l'art religieux issue du Concile de Trente, opéreraient pour un art plus sobre qui leur semble plus vrai.

Revenons à l'enseignement religieux ; que faire dans la pratique ? Pour Bambabef, enseigner une religion sans superstition est « impraticable », tandis qu'Ouang affirme : « On n'a pas besoin de prodiges pour croire un Dieu juste. » Finalement, Ouang propose à Bambabef de devenir « philosophe » et Bambabef lui répond : « Volontiers ; mais ne le dites pas aux fakirs. » Simple pirouette ? Bambabef ne serait-il pas encore davantage un imposteur, s'il était philosophe ? Voltaire s'est intéressé au curé Meslier : tout en dénonçant avec une extrême violence, dans un manuscrit resté inédit de son vivant, l'imposture de la religion, le curé Meslier assurait régulièrement son service dans sa paroisse. Double imposture ou nécessité dans un pays qui n'autorise pas la liberté de penser ?

L'autre versant du XVIII^e siècle

On ne saurait ramener le XVIII^e siècle aux philosophes des Lumières, il faut aussi entendre la voix de leurs adversaires. Avec Rousseau qui, après avoir été leur ami, est



devenu leur bouc émissaire, on assiste alors à un renversement saisissant. Rousseau se présente comme une victime de l'imposture, mais d'une imposture qui est soutenue, ou même inspirée par les philosophes. *Rousseau juge de Jean-Jacques*, ces trois Dialogues qu'il a écrits dans les derniers temps de sa vie, sont d'une violence délirante ; ce texte n'en est pas moins impressionnant, qui dénonce le fanatisme des « philosophes ». Après avoir été persécutés, ils sont vainqueurs ; effectivement, on a pu montrer comment, à la veille de la Révolution, le combat de l'*Encyclopédie* était gagné et comment les philosophes avaient réussi à pénétrer dans les sphères du pouvoir et dans les académies. Devenus puissants, ils pratiquent une nouvelle forme de fanatisme : le fanatisme des Lumières, et par conséquent deviennent des imposteurs.

Ce texte étrange, *Rousseau juge de Jean-Jacques*, qu'aimait Michel Foucault⁶, dénonce comme le font les philosophes, à la suite de Beccaria, le système judiciaire, mais c'est pour mettre en scène un procès fictif et montrer combien les accusations d'un Voltaire reposent sur des impostures. Si le procès est fictif, les persécutions ont été bien réelles. Les philosophes, que Rousseau désigne par « ces Messieurs », se sont ingénies par leurs calomnies à faire de Rousseau un monstre, un rebut de la société, un exclu :

Ils ont beau renfermer la vérité dans de triples murs de mensonges et d'impostures qu'ils renforcent continuellement, ils tremblent toujours qu'elle ne s'échappe par quelque fissure. L'immense édifice de ténèbres qu'ils ont élevé autour de lui (Rousseau) ne suffit pas pour les rassurer⁷.

Les mots de « préjugé », de « ténèbres » d'« imposture » se multiplient, mais alors pour accuser les philosophes : Rousseau leur renvoie la balle.

L'engagement de l'écrivain

Ce texte si sombre est pourtant traversé par un espoir. Les philosophes ont multiplié les impostures, ont accusé Rousseau de n'être pas l'auteur de ses œuvres, d'être un falsificateur qui ne pratique pas la vertu qu'il prêche ; « ils ont employé toutes les ressources de leur art pour faire de lui (Rousseau) le plus malheureux des êtres ». Mais « loin de parvenir à leurs fins, ils ont produit l'effet contraire. Ils ont fait connaître à Jean-Jacques des ressources qu'il ne connaîtrait pas sans eux⁸ ». On doit de nouveau renverser l'argumentation. La lutte contre l'imposture fomentée par les philosophes a amené Rousseau à riposter, à formuler sa défense et à mieux cerner son identité. De même la lutte contre l'imposture des religions, des institutions, cible favorite des philosophes, les a amenés à formuler plus efficacement leur combat. Pour Rousseau, comme pour les philosophes, la lutte contre l'imposture, ne fût-elle pas la même (mais si le but n'est pas le même les procédés et le



vocabulaire sont curieusement semblables) est un stimulant qui, en les définissant, aboutit aussi à une victoire.

De part et d'autre, donc, la lutte contre l'imposture a obligé l'écrivain à un engagement où il se définit. Il y a plus : les écrivains, même les plus pessimistes, croient à la puissance du livre. À plus ou moins longue échéance, la vérité triomphera de l'imposture grâce à l'écrit.

Notes

1. Denis Diderot, *Œuvres complètes*, t. VII, Paris, Hermann, 1976, p. 510.
2. Jean-Jacques Rousseau, *Rêveries du promeneur solitaire*, in *Confessions et autres textes autobiographiques*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1959, p. 1029.
3. « Tous gens de cette espèce », Horace, *Satires*, I, II, 2.
4. Voyez la suite du chap. xxxii du I^{er} livre des *Essais*.
5. Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, in *Œuvres complètes*, Oxford, Voltaire Foundation, 1994.
6. Il en a donné une édition avec une importante préface, reprise dans *Dits et écrits*, t. I, Paris, Gallimard, 2001.
7. Jean-Jacques Rousseau, *Confessions et autres textes autobiographiques*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1959, p. 950.
8. *Ibid.*, p. 951.

SUR DEUX FAUX BAUDELAIRE

Pierre Brunel (1958 l)

Professeur émérite de littérature comparée à Sorbonne Université, il est membre de l'Académie des sciences morales et politiques, spécialiste de Rimbaud et auteur de trois livres sur Baudelaire.



Le bicentenaire de la naissance de Charles Baudelaire approche. En l'année 1921, qui fut celle du centenaire, fut publiée à la Renaissance du livre, 73 boulevard Saint-Michel, une édition peu connue aujourd'hui, *Les Fleurs du Mal et autres poèmes*, « texte intégral précédé d'une étude inédite d'Henri de Régnier, de l'Académie française ». C'était une reprise de l'édition de 1861, mais avec insertion, à leur place originelle, de cinq poèmes publiés dans *Les Épaves* à Bruxelles, du vivant de l'auteur. Deux « Autres poèmes » étaient ajoutés. Le premier « Le Chien mort », était même doté d'un numéro, CLXIII, – le dernier. Le second poème, sans titre, évoquait « Les Paradis artificiels » et s'achève sur ces vers « Vous êtes les débris d'un rêve inachevé ».



Claude Pichois n'a fait place ni à l'un ni à l'autre dans la notice placée à l'entrée « Apocryphes et faux » (p. 19-20) du *Dictionnaire Baudelaire* qu'il a élaboré avec Jean-Paul Avice et qui a été publié aux éditions du Lérot en 2002. Dans le tome I des *Œuvres complètes* de Baudelaire pour la « Bibliothèque de la Pléiade », en 1975, il use prudemment de l'appellation « Poésies attribuées à Baudelaire » (p. 211) et pour deux sonnets datant de 1847 de l'appellation « Poésie d'attribution douteuse » (p. 1268-1269). Sans le reproduire, il signale « Le Chien mort » parmi « des poésies nettement apocryphes », et présente le second des « Autres poèmes » de l'édition de 1921 comme un pseudo « épilogue des *Paradis artificiels* ».

L'édition du centenaire, tout en affectant à un « Chien mort » un ultime numéro, présentait cette pièce comme « attribuée à Baudelaire » et publiée dans le numéro de la revue *La Plume* en février 1895 sous sa signature. Claude Pichois a pris soin de se renseigner davantage et il a retrouvé ce même poème dans *La Liberté* du 15 février 1872, en ajoutant qu'« il faillit seulement entrer dans le *CHARLES BAUDELAIRE, Souvenirs – Correspondance* publié la même année chez Pincebourde ». La bourde avait été évitée ! Pichois avance le nom d'un « auteur présumé : Amédée Cloux ». Si c'est bien lui, il mériterait d'être cloué au pilori de l'imposture. Réduit à neuf strophes au lieu de dix, c'est une habile imitation, et sans doute une parodie d'« Une charogne », inséré dans toutes les éditions des *Fleurs du Mal*, au risque pour Baudelaire de choquer les bourgeois et de « passer pour le Prince des Charognes », comme il l'avait confié à Nadar le 14 mars 1859.

« Le Chien mort » était présenté de la manière suivante dans ce que j'ai appelé l'édition du centenaire :

LE CHIEN MORT

Nous étions tous les deux dans le jardin où pousse
 La violette au bord de l'eau,
 Et, la main dans la main, sur l'étroit banc de mousse,
 Nous regardions le clair ruisseau.
 Car les eaux en chantant coulaient resplendissantes
 Aux rayons du grand soleil d'or...
 Sur un lit de gazon, parmi les fleurs brillantes,
 Devant nous gisait un chien mort.
 Les bousiers d'azur, avec les mouches vertes,
 Fourmillaient sur l'amas gluant ;
 Le crâne était broyé, les entrailles ouvertes,
 Le ventre suintait, béant.
 Le sang s'était caillé dans les poils de la bête
 Coagulés en noirs grumeaux,



Et l'odeur de la mort nous montait à la tête
Pénétrant, âcre, en nos cerveaux
J'entourai de mon bras sa taille bien-aimée
Aussi flexible que les joncs,
Et vers moi se pencha sa tête parfumée
Qui m'inonda de cheveux blonds.
Regarde, dis-je alors, comme en cette carcasse,
En ce chien mort liquéfié,
Un monde tout entier va, vient, passe et repasse
Multicolore et varié !
Dans ces orbites creux, entre ces crocs fétides,
Vois, par ce printemps radieux,
Les rendez-vous d'amour des cloportes avides
Et des charançons noirs et bleus.
Les mouches à charbon lustrant leurs fines ailes
Pompent à deux les boyaux mous ;
Regarde, les vois-tu, mâles avec femelles ?
C'est partout l'amour ; aimons-nous !...
Ma beauté regarda les insectes sans nombre,
Rougît et baissa ses yeux bleus,
Et, cherchant le mystère, au fond du grand bois sombre
Nous disparûmes tous les deux.

Le second poème également signalé par Claude Pichois, (« Bibliothèque de la Pléiade », p. 1248) était en 1921 une découverte plus récente, et l'éditeur était fier de présenter une autre relique, qui n'était, pas plus que la précédente, présente dans l'édition posthume de 1868. Un nommé René Emery l'avait publié dans le numéro du 1^{er} août 1917 du *Mercur de France*, et il l'avait présenté ainsi :

Dans aucun des ouvrages qui ont publié [les œuvres de Baudelaire], je n'ai vu figurer les vers suivants sur les *Paradis artificiels* ; ils proviennent d'un prote de l'imprimerie Poulet-Malassis, qui les avait conservés, ainsi que quelques lettres relatives à la composition et à la correction de la seconde édition des *Fleurs du Mal* et des *Épaves*.

On pourrait penser aux trois conférences que Baudelaire a faites sur « Les Excitants » au Cercle littéraire et artistique de Bruxelles les 18, 21 et 23 mai 1864 et qui tournèrent au fiasco : huit auditeurs à la dernière.

Baudelaire avait invité l'éditeur Lacroix, le rival de Poulet-Malassis pour la publication de ses œuvres. Il ne vint pas. Comment ce poème est-il tombé entre les mains d'un prote de l'imprimerie Poulet-Malassis ? Et pourquoi l'attribuer à



Baudelaire, alors qu'on ne reconnaît pas son écriture sur ce manuscrit ? Chacun peut aller constater l'imposture en allant le consulter à la bibliothèque de la Fondation Jacques-Doucet, où il est conservé.

Les Paradis artificiels ! Blondes fumées,
Âcres saveurs, rêves divins, vivante mort,
Délicieux oubli des femmes trop aimées
Et des chagrins passés, qui nous minent encor.

Maîtresses de jadis que je croyais parfaites,
Monstres câlins, amour, caprice, cruauté,
Les drogues sont pour nous tout ce que vous nous êtes,
Moins les noirs lendemains de l'infidélité.

Elles versent la vie enivrante et factice,
Le sommeil excité, le mensonge troublant,
L'Âme ivre, anéantie, obéit au caprice
Du rêve qui l'emporte, et lorsque s'éveillant,

Impuissante, elle assiste à la mort d'un beau songe,
Lorsqu'elle nous revient, notre âme croit rêver :
C'est la réalité qui lui semble mensonge,
Vous êtes les débris d'un rêve inachevé.

La correction signalée était pour le vers 15 le mot « me » barré et remplacé par « lui ». Mais on remarquera la faiblesse de certains autres vers, en particulier les vers 6 et 7.

L'IMPOSTURE SELON BERNANOS

Monique Gosselin-Noat

Agrégée de lettres classiques, docteur ès lettres, professeur des Universités (à Lille, puis Paris Ouest-Nanterre). Elle est aujourd'hui émérite. Ses travaux et publications portent sur la poésie et l'histoire des idées sur le roman dans l'entre-deux guerres et l'autobiographie au XX^e siècle.



Disons d'abord que l'imposture n'a de sens que par rapport à une vérité : celle de l'être par opposition au paraître, celle d'une découverte scientifique ; elle repose toujours sur une feinte : l'imposteur fait semblant de dire la vérité dont il prend les dehors ; c'est dire qu'il n'y a pas non plus d'imposture sans quelqu'un pour la démasquer. Il y a quelques années deux physiciens, Jean Bricmont et Alain Sokal, ont ainsi voulu dénoncer quelques impostures intellectuelles¹ dans un pamphlet qui fustigeait l'usage dévoyé de concepts scientifiques pour établir un



savoir post-moderne frelaté, donné comme une vérité. Mais l'imposture peut aussi n'être qu'un canular destiné à ébranler une autorité établie ; celui auquel s'est justement livré le même Alain Sokal, en proposant dans une revue scientifique un article clairement absurde qui fut néanmoins publié ; cela en vue de dénoncer les insuffisances ou précisément l'imposture de certaines publications. Il a lui-même démonté comme telle cette machination ironique.

En littérature, qui dit imposture pense d'abord à Tartuffe dont Molière a immortalisé la figure au point que le nom de son personnage est devenu celui même de tout hypocrite qui se donne pour ce qu'il n'est pas, et substitue le paraître à l'être. Thomas l'imposteur de Cocteau emprunte une fausse identité, abuse ainsi Henriette et meurt sans avoir été démasqué, sauf par l'auteur bien sûr. Dans un tout autre registre, Charles Nodier, qui aimait les mystifications, publia pour s'amuser et abuser les lecteurs d'une revue littéraire le compte rendu critique d'un roman imaginaire : *Les Aventures du roi caoutchouc*. L'enjeu était de tourner en dérision la critique dont il était lui-même partie prenante ; c'était une forme d'humour.

Telle n'est pas l'imposture sur laquelle s'interroge Bernanos à travers l'épaisseur de la fiction : on pourrait la qualifier d'ontologique et son roman éponyme, *L'Imposture*², est à cet égard si marquant, si décisif, qu'il a nourri la réflexion rigoureuse de la philosophe Dina Dreyfus³ dans un article fondateur. Dès lors, comment ne pas se tourner vers ce roman très sombre de Bernanos pour s'interroger avec lui sur le sens et la nature de l'imposture. Pourquoi Bernanos imagine-t-il un personnage qui incarne l'imposture quelques mois après avoir remporté un succès éclatant avec *Sous le soleil de Satan* (1926) dans l'après-guerre de 1914 et les années folles ? Peut-être la question de l'imposture s'est-elle présentée à lui à cause de la crise de l'Action française qui bat son plein en 1926 et lui permet de voir à l'œuvre la mauvaise foi, les mensonges plus ou moins politiques de certains prêtres et peut-être de Rome. Souvenons-nous de son cri dans une lettre à son ami Robert Vallery-Radot :

Mais c'est la vérité que nous demandons ; que le Pape nous la donne ! [...] Au point où il en est, c'est la parole du Saint-Esprit qu'il nous doit. [...] Ces tripatouillages et équivoques sont un scandale intolérable. La Vérité ou la mort !⁴

Il n'est pas exclu enfin que lui vienne à l'esprit Maurras qu'il a admiré⁵ mais dont il écrira bien plus tard qu'il le sait capable « de certaines bassesses rancunières qui tiennent du mauvais prêtre, du professeur et du chicanous⁶ ». On ne peut certes caractériser ainsi Cénabre, le héros du roman, mais l'expression de « mauvais prêtre » s'applique à lui.

Dès les premiers mois de 1926 où il écrit ce roman, Bernanos semble avoir vu se dresser une figure de prêtre intellectuel illustre, auteur de nombreux livres sur les mystiques, qui a perdu la foi, sans l'avouer ni peut-être se l'avouer. Dans une nouvelle



lettre qu'il adresse à Henri Massis, il annonce : « Je suis sur une piste. Le sujet est si vaste qu'il faudra sûrement deux volumes successifs. Mon mauvais prêtre, si je le mets une fois debout, s'y tiendra comme une tour⁷. »

Il voit donc d'emblée se dessiner un tel personnage, avant de pouvoir donner un titre au roman ; de manière significative, le titre définitif, particulièrement idoine, ne lui viendra que tardivement puisqu'il écrit au même correspondant plusieurs mois plus tard : « j'ai pensé au titre de mon prochain bouquin ; rien ne vient d'excellent ; je vous donne provisoirement celui-ci : *Les Ténèbres*⁸ », titre qu'il abandonnera vite. Mais pourquoi ce titre lui vient-il si tard ? À mon sens, parce qu'il découvre en écrivant le mystère de l'imposture. La construction de son personnage montre qu'il cherche obstinément à en percer le secret, ce qui se sent à l'irritation parfois trop perceptible du narrateur. Près de dix ans plus tard il reviendra sur cette énigme non élucidée :

Je ne crois plus aux imposteurs depuis que j'ai écrit *L'Imposture*, ou du moins je m'en fais une idée bien différente. C'est un livre qui m'a coûté beaucoup de peine, dont je suis sorti ébranlé comme d'une épreuve au-dessus de mes forces, et la dernière ligne écrite, j'ignorais encore si l'abbé Cénabre était oui ou non un imposteur. Je l'ignore toujours⁹.

Jamais ne fut mieux vérifiée l'affirmation de Maurice Blanchot selon laquelle le romancier n'écrit pas « pour figurer ce qu'il sait mais pour éprouver ce qu'il ignore ».

Le roman de Bernanos ne peint pas un personnage connu, identifiable ; il interroge une figure de mauvais prêtre dont il a rencontré sans doute bien des modèles amalgamés¹⁰ pour tenter de comprendre ce qu'est l'imposture. Mais a-t-il trouvé, au terme des deux romans où le personnage apparaît, le dernier mot sur le mystère de l'imposture ? Pour cerner son personnage de prêtre, intellectuel illustre, mais désormais renégat, à l'insu de tous, l'écrivain use de toutes les modalités narratives disponibles, il le met à distance par une ironie cinglante, le rapproche de nous au contraire par de longs monologues intérieurs où, en tête à tête avec lui-même, le héros est saisi dans son désarroi, dans son dédoublement même. Il le met en scène dans des dialogues où le personnage se révèle à lui-même autant qu'à son interlocuteur. Il ne lui faudra pas moins qu'un second roman – *La Joie* (1928) – avec retour des personnages selon la manière balzacienne, pour parvenir au bout de la destinée de ce prêtre qui du reste gardera son mystère.

C'est tout l'enjeu des deux récits que de saisir en Cénabre, dans l'intimité comme dans ses dialogues, les dissonances, les contradictions, les lapsus corporels par lesquels se trahit non seulement son hypocrisie – c'est peu dire et trop moral – mais l'étrange dédoublement qui s'est amorcé en lui dès l'enfance et l'a conduit à n'être plus qu'un sujet désaffecté, tel un arbre frappé de mort.



On nous rend d'abord témoin d'un dialogue entre Cénabre et son pénitent, dialogue où l'abus de pouvoir spirituel est évident. Loin d'obéir aux exigences du sacrement de pénitence qui requiert du confesseur respect et charité, Cénabre le perce à jour avec une clairvoyance, véritablement satanique, totalement dénuée d'empathie. Le narrateur relève ce regard chosifiant, comme dirait Sartre, qui plombe l'autre, le pétrifie. Mais non moins implacable que son personnage, il découvre au lecteur une sorte de jeu de miroir entre le confesseur indigne et son pénitent : « car on ne considère ainsi que la part déshonorée de soi-même ». Ne dit-il pas aussi de Pernichon ce qu'il écrira plus loin de Cénabre, qu'il a joué enfant « la comédie à demi consciente de la vocation ». Il nous suggère ainsi une interprétation de la naissance de l'imposture, sur laquelle le roman s'appesantira, mais aussi de la haine de soi qui accompagne peu à peu la conscience de l'imposture dans laquelle le héros s'est enfoncé. La seconde note troublante naît du contrepoint poétique et fantastique entre le dialogue féroce, trop clair et la lumière noire qui tout à coup découvre dramatiquement un autre Cénabre, peut-être fou, peut-être démoniaque :

La mèche de la simple lampe posée sur la table à portée de sa main [...] grésilla, cracha dans le verre une mince ligne de fumée noire. [...] Presque aussitôt la flamme ranimée fit sortir de l'ombre la tête osseuse, léonine, le front et les joues d'une pâleur extrême, presque livide. Et la soudaine apparition de ce visage contracté, découvert tout à coup à l'improviste, serrait le cœur d'un remords obscur, comme d'une indiscretion intolérable. (p. 368)

Quand il se retrouve seul, une violence subite lui fait briser sa lampe sur les dalles¹². Par des variations de la focalisation narrative, le discours intérieur est ponctué de gestes violents ; quelques mots prononcés émergent soudain du monologue intérieur comme s'ils traversaient le corps. Celui-ci est tour à tour secoué de frissons ou couvert de sueur, un corps morcelé à l'image de l'être profond émietté, devenu à la longue incapable de se comprendre lui-même et moins encore de s'accepter. Il s'efforce encore de remplir ses devoirs de prêtre, s'agenouille. Mais le mensonge s'impose peu à peu à lui jusqu'à ce cri qui sourd en lui : « Dieu », mais cette exclamation ambiguë, suivie d'un silence et d'un blanc dans le texte, lui est « arrachée par une vertigineuse plongée » alors que le vide s'est ouvert en lui. L'aveu monte alors à ses lèvres : « je ne crois plus », la prise de conscience du néant est traduite par des négations... « la place n'est pas vide, il n'y a pas de place du tout, il n'y a rien » (p. 385). Au seuil de la folie, il appelle au secours un saint prêtre, Chevance, qui n'a vraiment rien d'un intellectuel et vient à lui avec humilité lui apporter des consolations spirituelles, mais vainement.

La force du récit est de surprendre la dynamique de la parole, liée au « choix profond, à demi-conscient » de l'imposture caractérisée ici comme une « comédie



sacrilège », là comme une « hypocrisie profonde » elle aussi, mais l'analyse du narrateur creuse davantage, on y voit une sorte d'« instinct », soit une pulsion naturelle ; il tourne sciemment autour d'une réalité insaisissable que les mots seuls ne lui permettent pas de cerner : il parle de « plan tracé », de « feinte » mais aussi de choses que les mots trahissent alors qu'« il n'eût osé se les avouer à lui-même ». Face à Chevance, Cénabre joue la comédie dans ses paroles et sent qu'il se démasque lui-même : « Il en démêlait [...] le vrai sens, et ce sens était vil. [...] Il allait tout droit à la vérité et la dénonçait malgré lui. » (p. 342) En effet l'abbé Chevance est trop véritablement simple pour ne pas déceler la duplicité de Cénabre et après lui avoir suggéré de reconnaître son mensonge, il refuse de se prêter à une « confession » qu'il juge « sacrilège » ; Cénabre, démasqué, jette Chevance à terre, trahissant par la violence de son geste une totale dépossession de soi. Il se retrouve face à lui-même et cette fois la dramaturgie intime se manifeste par un rire copieux, opaque, comme une manifestation intempestive du corps : « c'était moins un rire qu'un ricanement convulsif, involontaire, déclenché bizarrement, méconnaissable » (p. 411) ; dans l'univers bernanosien le rire et le bizarre associés suggèrent une émergence satanique ; ce rire inquiétant qui sort de lui est analysé comme la manifestation concrète d'une aliénation. La narration se livre en fait à une espèce de psychanalyse de l'être intérieur en acte. Mais pour Bernanos le terme d'inconscient appartient à une sorte de sabir moderne ; il double de manière quasi diabolique le terme d'âme, lorsque celle-ci est opacifiée par le péché. Bernanos n'adhère pas à l'anthropologie freudienne qu'il juge positiviste et matérialiste¹³, mais il admet au moins en partie sa description de l'être. Il en reste à l'idée d'un « demi-conscient », enkysté à la longue et devenu quasi inconscient.

Le narrateur oscille de sorte que le sens vacille : il montre, chez Cénabre, la volonté du suicide liée au dédoublement et à la haine de soi mais le revolver s'enraye ; il sort comme pour se fuir, mais le récit suggère aussi qu'il est peut-être victime de déterminations sociales :

L'origine de ce mal affreux doit être recherchée très loin, sans doute dès la première enfance, alors que le petit paysan rongé d'orgueil, jouait presque inconsciemment, d'instinct au foyer familial, la lugubre comédie de la vocation (p. 414)

Après avoir usé de l'expression « hypocrisie presque absolue » qui semble indiquer le choix conscient et ancien d'un paraître mensonger, il y revient pour s'enfoncer encore dans les méandres du sujet :

Faut-il chercher dans son enfance la plus secrète une de ces fautes-mères dont la germination est si lente, mais tenace, capable de pourrir une race ? Qui le saura jamais ?



La narration bute sur cette question métaphysique. La biographie fictive du héros précise ce qui a pu hypothéquer sa liberté :

Le petit orphelin abandonné de tous, [...] (son père alcoolique, mère tôt veuve, lavant et ravaudant le linge des commères, dans sa pauvre chaumine de Sarselat, puis décédée à l'hospice de Bar-le-Duc), n'était point de ceux qui peuvent choisir¹⁴.

Une fatalité l'a donc presque contraint à se murer dans un mensonge total, assorti de l'observance stricte, irréprochable de tous les devoirs d'un séminariste. Mais la voie qu'il avait peu à peu choisie est une « route aride et fatale » (p. 417).

En fait, les vérités cueillies à claire-voix par l'analyse subtile du narrateur nous font moins pénétrer dans l'opacité de l'imposture que la figuration poétique et fantastique de ce ténébreux labyrinthe du moi, d'où semblent s'échapper des monstres, comme sortis d'un tableau de Breughel. Il orchestre ce surgissement de l'intime par des images presque filmiques :

Ainsi qu'un soir d'émeutes on voit surgir de toutes parts des hommes oubliés que les caves et les prisons dégorge tout à coup, sur la ville, éblouis par la lumière, prudents furtifs, se hâtant vers la clameur et l'incendie d'un pas silencieux, ainsi Cénabre eût-il pu reconnaître et nombrer, un par un, les mille visages de son enfance. (p. 518)

Une dernière scène saisit le héros errant à lui-même dans les rues de Paris comme dans un labyrinthe où il rencontre son double ténébreux en la personne d'un pauvre diable, mendiant qui a lui aussi perdu depuis longtemps le secret des routes qui mènent à soi et s'embrouille dans ses mensonges. Or Cénabre déclenche par ses investigations impitoyables une crise d'épilepsie ; sorte de meurtre symbolique puisqu'il veut ainsi détruire une image de lui-même, comme il a précédemment acculé Pernichon au suicide. Il ne faudra pas moins que l'ultime rencontre dans *La Joie*, avec Chantal de Clergerie pour que Cénabre, désarmé par sa simplicité, révèle malgré lui son secret :

Ni vous ni Chevance, ne me rendez Dieu, et cependant à ne considérer du moins que les apparences, et tant d'inutiles tourments, il vous manque plus qu'à moi¹⁵. (p. 774)

Chantal le reçoit comme un don tout en confessant humblement : « Plus qu'à personne, c'est à moi que Dieu manque. » Dans l'imaginaire religieux de Bernanos, le meurtre ignominieux fera de Chantal une victime sacrificielle. Parallèlement, sans que la corrélation soit jamais établie par le dénouement, Cénabre sombre dans la folie, en prononçant les premiers mots du *Pater*. A-t-il été sauvé par la mort rédemptrice de Chantal ? L'ambiguïté sera maintenue jusqu'au bout par le



roman, Cénabre emportant avec lui le secret de cette imposture fondamentale selon laquelle, comme l'écrit encore Bernanos, « L'imposteur s'est glissé hors de lui-même, à pas de loup ainsi que d'un mauvais lieu. [...] L'imposteur n'est peut-être sorti qu'une fois mais il n'a pu rentrer¹⁶. » La fiction n'a pu lever qu'un coin du voile mais nous a fait éprouver par toute une poétique le mystère et le drame intime d'une imposture ontologique.

Notes

1. Jean Bricmont et Alain Sokal, *Impostures intellectuelles*, Paris, Odile Jacob, 1997.
2. Georges Bernanos, *L'Imposture*, Paris, Plon, 1927 ; éd. Michaël Kohlhauer, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 2015. Les citations tirées de cet ouvrage sont indiquées dans le texte par un simple numéro de page.
3. Dina Dreyfus, « Imposture et authenticité dans l'œuvre de Bernanos », *Le Mercure de France*, n° 69, septembre 1952.
4. Lettre à Robert Vallery-Radot (oct. 1926), in Georges Bernanos, *Correspondance inédite recueillie par Albert Béguin*, t. I : *Combat pour la vérité (1903-1934)*, Paris, Plon, 1971, p. 274.
5. Lettre à Henri Massis (septembre 1925 ?) formé lui aussi par l'Action française, « Mes dix-sept ans s'étaient donné à Maurras [] Mais j'ai compris très tôt qu'on ne peut confondre l'adhésion de l'intelligence avec la foi et je ne suis qu'un homme de foi. », in *Correspondance inédite*, t. I, p. 195.
6. *Les Enfants humiliés (Journal 1940)*, envoyé à Gallimard dès 1940, mais édité et publié de manière posthume par Albert Béguin (Paris, Gallimard, 1949 et 1953 ; *Essais et écrits de combat*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1971, p. 829).
7. Lettre à Henri Massis (sept. 1926 ?), *Correspondance inédite*, t. I, p. 255.
8. Lettre à Henri Massis (nov. 1926), *Correspondance inédite*, t. I, p. 283.
9. *Les Enfants humiliés*, p. 830.
10. De nombreux contemporains ont cru reconnaître en Cénabre l'abbé Henri Brémond. Michaël Kohlhauer, éditeur de ce roman pour le volume de la Pléiade en 2015, repère beaucoup de traits de Maurras. Nous-mêmes avons cru déceler la personne de Renan derrière la biographie fictive du personnage (voir « Renan et Bernanos », *Études renaniennes*, n° 113, janv. 2012, p. 23-48). Karine Serveau lui a vu quelques traits de Nietzsche.
11. *L'Imposture*, Paris, Plon, 1927 ; Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 2015, p. 368.
12. Voir notre article : « Le problème de l'inconscient dans *L'Imposture* et *La Joie* de Bernanos », *Roman Vingt-Cinquante*, n° 6, 1988, p. 56-69.
13. Ces traits rappellent strictement la biographie de Renan.
14. *La Joie*, Paris, Plon, 1928 ; Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 2015, p. 774.
15. *Les Enfants humiliés*, p. 831.



DU PSEUDONYME À L'IMPOSTURE : L'EXPÉRIENCE DE GARY-AJAR

Jean Hartweg (1966 l)

Il a enseigné les lettres de la sixième à l'agrégation, en banlieue, en province et à Paris. Il a profité de sa retraite pour terminer sa thèse.



Nous sommes ce que nous sommes, mais aussi ce que nous voudrions être. Tout jeune homme ne commence pas, comme le Cid, par un coup d'essai qui soit un coup de maître. *La Promesse de l'aube*, autobiographie romancée, raconte une histoire fondatrice : à Nice, le jeune Romain se voit refuser l'entrée du tennis du Parc Impérial, dont la cotisation est trop élevée. Sa mère l'invite à se munir de raquettes dont il ne s'est servi que trois ou quatre fois, et revendique une adhésion gratuite pour ce futur champion. Membre du club, le roi Gustave V de Suède propose un échange de balles avec son entraîneur, qui porte le nom symbolique de Garibaldi. Romain se démène, croit un instant en un miracle, mais doit reconnaître qu'il n'est pas au niveau. Le mot imposteur n'est ni écrit ni prononcé, mais plus jamais le jeune homme de 14 ans ne remettra les pieds au tennis du Parc Impérial. On est pourtant déjà sur le chemin de l'exploit : « je paierai la cotisation de ce jeune homme : il a du courage et du mordant » déclare le roi de Suède.

Garibaldi : le héros de l'indépendance italienne est bien une figure tutélaire. Lorsque, devenu diplomate, Romain Gary publie un roman satirique sur l'ONU, qu'il a fréquentée comme haut fonctionnaire, il prend un pseudonyme par précaution. Ce sera *Fosco Sinibaldi* : fosco comme *sombre*, Sinibaldi évoquant « Gary/baldi ». Beau ténébreux, Gary émule de Sinbad le marin : tous les éléments d'une légende sont là, et Gary ne cessera de nouer des titres autour de son nom, comme dans le roman *Adieu Gary Cooper*. Le pseudonyme fait partie du jeu littéraire : dans *Stendhal pseudonyme*, chapitre de *Figures II*, Gérard Genette en dénombre deux cents pour Henri Beyle, dont le plus connu est évidemment Stendhal. Écrire, c'est se faire un nom. Gary adolescent choisit d'abord d'envoyer ses manuscrits aux éditeurs sous un pseudonyme qui l'enracine : François Mermont – François comme le Français qu'il veut être (il n'est pas encore naturalisé) et Mermont comme le petit hôtel niçois tenu par sa mère, entre mer et monts.

Innocentes distractions : le romancier en herbe élit un lieu pour authentifier ses écrits. Le jeu se complique et tend vers l'imposture avec le choix d'un nouveau pseudonyme. Le volume suivant est envoyé à la NRF sous le pseudonyme de Lucien Brûlard, Lucien comme Lucien Leuwen, Brûlard comme *Henri Brulard*, mais avec un accent circonflexe qui l'apparente à Brûle ! – impératif qui se traduit en russe par



Gary. Cette volonté de brouiller les pistes nous met sur le chemin de l'imposture finale, induite par le pseudonyme d'Émile Ajar, ajar signifiant « braise » en russe. L'artiste est celui qui brûle les planches. Comme chez Stendhal, les pseudonymes se mettent à proliférer. Gary l'écrit dans *La Promesse de l'aube* : le « je » n'existe pas. Il faut donc multiplier les masques pour dissimuler cette absence. L'écrivain est un Protée insaisissable : il doit s'appuyer sur un pseudonyme sonore s'il veut composer une œuvre impérissable. Dès l'âge de 13 ans, Romain noircit du papier de « noms mirobolants » : « Alexandre Natal, Armand de la Torre, Terral. Vasco de la Fernaye [...] Roland de Chantecler, Romain de Mysore [...] Roland Campeador, Alain Brisard, Hubert de Longpré, Romain Cortès ».

Il est aisé de reconnaître dans cette liste quelques usurpations : la chanson de Roland s'y marie au Cid Campéador, et Chantecler célèbre le « panache » à la manière de Rostand. La tentation de l'usurpation va plus loin : les noms qui conviennent au futur écrivain sont « déjà tous pris », par exemple Victor Hugo, Goethe et Shakespeare. L'imposture est mineure lorsque la mère de Romain le revêt de la robe de chambre de Balzac. Mais dans *L'Homme à la colombe*, l'ami du héros, un gangster de Chicago nommé Harry le Rat, adopte la voix de Shakespeare pour défendre son point de vue : « Amis ! Romains ! Citoyens ! Prêtez-moi l'oreille ! » – et de conclure : « Amis, Romains, Citoyens, vous pouvez me croire, car nous sommes tous des hommes honorables ! » Et le héros lui-même, Johnnie, se dénonce comme imposteur avec une exclamation digne de *Hamlet* : « Ma grève de la faim, je ne la fais qu'en paroles ! Tout ça, c'est des mots, des mots, des mots ! » *Words, words, words*. Mais ces mots font illusion. Johnnie a beau mordre à belles dents dans un sandwich, il est applaudi par une foule qui pense que ce sandwich est un moyen de reprendre des forces afin de poursuivre sa grève de la faim. Car tel est le paradoxe de l'imposture. Lorsque le tricheur a capté la bienveillance du public, rien ne peut lui aliéner sa confiance. L'imposture règne en maître. Johnnie sonde ainsi « l'abîme de la crédulité populaire » : « Amis ! Frères américains ! Je ne suis qu'un imposteur, un de plus sur votre chemin. Je vous trompe ! » Gary répète ainsi le tour de force de Tartuffe avouant son ignominie devant Orgon afin de ne pas être cru : « Oui, mon frère, je suis un méchant, un coupable. » Le triomphe de l'imposteur, c'est d'avouer cyniquement son mensonge devant un public incrédule parce que trop crédule.

L'Homme à la colombe de Fosco Sinibaldi, alias Romain Gary, n'a jamais été avoué par Gary. La raison en est diplomatique : Gary fait partie de la délégation française à l'ONU quand il publie sous pseudonyme, en 1958, *L'Homme à la colombe*. Mais l'imposture, comme les masques vénitiens, a pour but ultime de démasquer. La fonction de l'ONU est en effet, selon l'auteur de ce récit, de désincarner la réalité de la souffrance humaine. Selon le sage du récit, l'Indien cirreur de chaussures *Thinking horse*, le langage de l'organisation internationale est une machine à faire le vide :



« Les choses les plus concrètes deviennent ici des abstractions – le pain, la paix, la fraternité, les droits de la personne humaine –, les choses les plus solides se volatilisent et deviennent des mots, de l'air, une tournure de style – on en parle, on en parle, et à la fin, tout cela devient une abstraction, on peut passer la main à travers ; il n'y a plus rien. » L'imposture de l'homme à la colombe dénonce ainsi le vide d'un espace où l'on parle de paix en constatant les progrès de l'armement, où l'on envoie des faucons pour chasser la colombe égarée dans les bureaux. La satire morale est proche de celle de Solal dans *Belle du seigneur*, exclu de la SDN non tant pour une liaison adultère que pour avoir pris la défense des Juifs d'Europe centrale.

Avec *Pseudo*, publié sous le nom d'Émile Ajar en 1974, on arrive au cœur du sujet. *Pseudo* est une interrogation sur la légitimité : légitimité de l'auteur opposé au contrefacteur, mais aussi légitimité du monde dans lequel nous vivons. D'emblée, la réalité est assimilée à une hallucination, tant elle est insupportable avec ses répressions et ses massacres, du Chili de Pinochet au Bangladesh. Tout est faux, et il est vain de chercher l'âge d'or de l'origine : « La vérité est qu'il n'y a pas eu d'âge d'or originel et que le toc est resté du toc. » Face au monde imposteur, le sujet écrivant est tout aussi illégitime : « Tout fait semblant, rien n'est authentique et ne le sera jamais tant que nous ne sommes pas, et ne serons pas, nos propres auteurs, notre propre œuvre. » L'œuvre permet de construire un cercle vicieux (ou vertueux ?) par lequel le père de l'œuvre est également fils de ses œuvres. Paul Pavlovitch engendra *Pseudo* qui engendra Émile Ajar. Mais cette relation circulaire est parasitée par l'oncle « Tonton Macoute », auteur plausible de l'œuvre de Pavlovitch-Ajar. Pourquoi Tonton Macoute ? À cause de « Tonton », bien entendu mais aussi parce qu'il est aussi protéiforme qu'un sorcier haïtien : « Ils ont des sorciers tout-puissants en Haïti au pays des Tonton Macoute qui peuvent faire de vous n'importe quoi à distance. »

L'oncle Tonton Macoute se défend d'être « l'auteur » (le père) de Paul Pavlovitch, comme des romans d'Émile Ajar. Son neveu Paul se soigne en écrivant, lui suit une cure auprès du même psychiatre danois, Christianssen (comprendre Christian Andersen) pour cesser d'écrire. Cette relation circulaire dénonce deux impostures : celle qui consiste à s'approprier l'œuvre d'Ajar, censée être authentique ; celle qui consiste à fabriquer Émile Ajar, devenu imposteur, mais aussi Golem, créature qui échappe à son maître. La première imposture est ridiculisée : Tonton Macoute a employé le mot « python » dans ses livres, comme Ajar dans *Gros Câlin*. Il a aussi employé les mots « *ouf* » et « *littérature* ». Cela ne prouve rien, évidemment. Reste la seconde imposture : fabriquer un auteur de toutes pièces et le cacher sous un pseudonyme. Mais la créature veut acquérir son autonomie. Nouvel Hamlet, Paul Pavlovitch accorde une interview à Yvonne Baby, du *Monde*, se laisse prendre en photo, reçoit une délégation d'adjoints au maire de Cahors, sa ville natale, à qui il



promet des équipements culturels. Le vrai Paul Pavlovitch a pris de telles initiatives, qui diminuaient la marge de manœuvre de Romain Gary. Il s'en est expliqué dans *L'Homme que l'on croyait*. Le mot de la fin est encore un renversement paradoxal. Au moment où il est reconnu comme Ajar, et redevient un authentique habitant de Cahors, avec « une mère authentique, un frère authentique », Paul se précipite chez son avocat et y dépose une déclaration certifiant qu'il est un « taré génétique ». Il signe « Émile Ajar, débile mental, menteur invétéré, mythomane, affabulateur, truqueur, faux jeton, imposteur, pseudo, mégalo, avec preuves historiques à l'appui. » Bref, un authentique imposteur.

Mais ce parcours ne serait pas complet si l'on n'allait faire un tour du côté de chez Pavlovitch, le personnage d'auteur créé par Romain Gary. Car si *Pseudo* parle de Pavlovitch, être fantasmatique que le commissaire confond avec le Schah Reza Pahlevi et que les Renseignements généraux accusent d'avoir causé la mort du « petit chat » à l'âge de 4 ans – ce qui jette un soupçon sur l'innocence de l'Agnès de Molière, *L'Homme que l'on croyait* parle de Romain Gary tel que l'a vu son neveu Paul Pavlovitch. Paul expose en détail comment l'auteur de *Gros Câlin*, d'abord intitulé *La Solitude du python à Paris*, a multiplié les masques. Tout d'abord, un ami industriel se partageant entre Rio et Paris lui permet de délocaliser l'auteur fictif : Michaut a hébergé un Algérien natif d'Oran, Raja Hamil (Émile Ajar par anagramme et paronymie) compromis par des avortements clandestins qui l'ont obligé à s'exiler, puis tiré d'affaire par son amitié avec la fille d'un diplomate suisse.

Lorsque Gary commence à rédiger *Gros Câlin*, il n'a pas encore pris le parti de masquer son nom. Une amie, Lynda Noël, venue voir Gary à Majorque en 1974, y a vu sur une table un cahier noir intitulé *Gros-Câlin*. Elle le dit autour d'elle. Questionné à ce sujet, Gary dément avec une grossièreté calculée : la seule chose que cette dame ait vue, ce sont ses parties génitales... On voit ce qu'a de compromettant la nécessité de démentir. D'autre part, Gary est obligé de mettre dans la confidence des proches ou des complices : son ex-femme Jean Seberg, Robert Gallimard, le fils de Gaston, tandis que Claude Gallimard et Simone Gallimard, directrice du *Mercur de France*, filiale de Gallimard qui publie Ajar, ne sont pas au courant, et prennent le petit-cousin de Gary, Paul Pavlovitch, pour Émile Ajar, et surtout Paul Pavlovitch lui-même, auquel son oncle fait endosser le rôle d'Ajar : imposture par procuration dont il s'amuse puis dont il souffre.

En effet, l'auteur présumé de *La Vie devant soi* se sent mal à l'aise dans sa gloire empruntée : « Les gens me regardaient avec cet intérêt morbide que l'on a pour une vedette, même défraîchie ; et je savais qu'ils voyaient mon imposture. J'étais englué dans les restes du factice¹. » Mais il ne s'agit pas d'un simple malaise psychologique.



L'imposture se cristallise autour de l'imposteur promu homme de paille, et qui signe « à tour de bras » des contrats juteux, puisque les livres se vendent bien et que le prix Goncourt est attribué à *La Vie devant soi*. Paul Pavlovitch devient alors malgré lui, mais avec son consentement préalable à cette usurpation, un escroc littéraire : « Il était évident qu'il fallait s'occuper de l'aspect marchand de l'imposture. Romain ne pouvait ni ne voulait y toucher. J'étais le seul à pouvoir y mettre les mains. Ajar avait été une invention littéraire et maintenant cela devenait ce que les échetiers venimeux avaient appelé une affaire juteuse. » Paul Pavlovitch craint d'être le bouc émissaire quand son usurpation sera reconnue. Compagnon de la Libération, commandeur de la Légion d'honneur, Gary craint de passer lui aussi pour un escroc devant un tribunal correctionnel, ne serait-ce que parce que les importants revenus générés par l'œuvre d'Ajar sont déclarés sous un autre nom.

Pavlovitch-Ajar devient ainsi une sorte de *dibbouk* susceptible de revendiquer pour lui l'œuvre de Gary. Celui-ci prend alors ses précautions contre celui qui est pourtant son confident et son fils spirituel. Pour se défendre, Pavlovitch multiplie les imprudences calculées : il se laisse photographier, il inclut dans sa biographie une naissance à Wilno qui est la ville natale de Gary. Les deux membres de ce couple infernal se tiennent par la barbichette. Les critiques reconnaissent tous dans *Tonton Macoute* le personnage de Gary. Mais « il n'est venu à l'idée d'aucun qu'au lieu de Paul Pavlovitch inventant Romain Gary, c'était Romain Gary qui inventait Paul Pavlovitch ». Tel est le sens ultime de l'imposture : confondre, en un tourbillon carnavalesque, le créateur et sa créature, révoltée comme le Golem des contes. Ce renversement carnavalesque apparaît dans la revendication contradictoire de Gary. D'un côté, il est ravi, en vrai misanthrope, de voir à quel point sa voix originale est méconnue. Un critique célèbre déclare « impensable » que *Gros Câlin* soit l'œuvre d'un « écrivain en fin de parcours ». Et d'envoyer le prix Goncourt 1956 au cimetière des éléphants. Mais d'un autre côté, quelques esprits perspicaces, exempts de ce « parisianisme » qui dispense de lire les œuvres, reconnaissent l'analogie des relations entre personnages, des formules chères à l'auteur.

Comme le sultan de Bagdad, il faut circuler incognito. Gary-Ajar (brûler et braise) est le phénix qui renaît de ses cendres. « La vérité est que j'ai été très profondément atteint par la plus vieille tentation protéenne de l'homme : celle de la multiplicité. » On est ici tout près de Rimbaud : « À chaque être plusieurs autres vies me semblaient dues. » Le mouvement que Gary lui-même, dans son texte testamentaire *Vie et mort d'Émile Ajar*, qualifie de dépossession, lui permet, au-delà de ses vies multiples (résistant, aviateur, diplomate, écrivain), de refuser la « gueule » qu'on lui fait et de s'échapper en violant la syntaxe : « Je me suis toujours été un autre. » La formule va plus loin que le célèbre « Je est un autre », qui dissocie le sujet biographique et l'écrivain. Elle va à l'encontre de l'adage trop sage : « On ne peut être et avoir été. »



L'imposteur récuse ce qu'il a été pour être autre chose, dans une courte éternité ponctuée d'œuvres qui prétendent être des commencements absolus. Mais l'on sait que la mort est au bout du chemin.

Note

1. Paul Pavlovitch, *L'Homme que l'on croyait*, Paris, Fayard, 1981, p. 186.

LE VAILLANT IMPOSTEUR OU « COMMENT ON DEVIENT CE QU'ON EST ». RÉFLEXIONS SUR *LE VAILLANT PETIT TAILLEUR* DES FRÈRES GRIMM¹

Corona Schmiele

Elle a été assistante associée à l'ENS (1983-1989) où elle a enseigné la littérature de langue allemande et la traduction, puis maître de conférences d'allemand à l'université de Caen-Normandie. Ses axes de recherche : le lyrisme expressionniste, les contes et nouvelles fantastiques du XIX^e siècle, les avant-gardes littéraires du XX^e siècle. Elle publie en allemand et en français, entre autres sur Gottfried Benn, Kafka, Musil, Trakl, Elfriede Jelinek, Bonaventura, Kleist, Jacob Wassermann et les contes des frères Grimm.



Nous n'avons pas peur de l'anachronisme : *Le Vaillant Petit Tailleur* des frères Grimm fournit une parfaite exégèse de ce que Cocteau fait dire à Jean Marais dans le monologue intitulé « Le menteur », écrit sur mesure pour le comédien : « Je suis un mensonge qui dit toujours la vérité. »

Le mot allemand pour « vaillance », « *Tapferkeit* », a une sonorité martiale, on y entend le cliquetis des sabres et on y voit le guerrier aller droit à l'ennemi. Dans un contexte pacifique, on peut y associer dignité, poids, gravité. Mais, pacifique ou martial, le mot ne cadre ni avec le profil d'un imposteur ni avec celui du petit tailleur qui ne pèse pas plus lourd qu'une plume, ni moralement ni physiquement ni socialement. Néanmoins, si c'est avec une certaine ironie que les Grimm l'appellent « vaillant », l'épithète lui convient, nous allons le voir. Le petit tailleur est l'exemple type de ces héros un peu ambigus qui, sous mille variantes, peuplent les contes de Grimm. Tous se distinguent par une confiance en soi poussée jusqu'à l'absurde, ils regardent la vie en aventuriers et ont en général à son égard des prétentions sans commune mesure avec le potentiel dont ils disposent. Et, curieusement, ils sortent vainqueurs de toutes les épreuves.

Le schéma du *Vaillant Petit Tailleur* est celui de la fiction picaresque : un jeune tailleur de rien du tout finit, après maintes péripéties, par épouser la fille du roi et devient roi à son tour pour le reste de sa vie. Pour y parvenir, il va devoir affronter, dans l'ordre, un géant, deux géants, une licorne et un sanglier, ainsi que les intrigues



perfides de la famille royale. L'histoire ne séduit pas seulement par le fait que les cloisonnements sociaux y deviennent perméables², elle plaît surtout parce qu'elle dit, ou veut nous faire croire, qu'il y a moyen de vaincre la force brute : message réconfortant, surtout pour ceux à qui cette force brute fait défaut. On pourrait dire qu'elle raconte comment l'esprit se fait maître du corps précaire qu'il habite, ainsi que des corps moins précaires de ses adversaires. Si la « vaillance » guerrière fait défaut au personnage, il en développe une autre forme, celle qu'illustre Ulysse aux mille tours.

Le récit, très artistement conçu, considérablement et savamment remanié au fil des éditions, commence par un portrait de son personnage-titre. Attardons-nous un instant sur cet incipit : frêle et enjoué, le petit tailleur ne ménage pas sa peine, ni celle des autres. La première phrase nous le présente exerçant son métier avec vivacité et bonne humeur. Le texte précise, avec une pointe d'ironie, qu'il « cousait de toutes ses forces » (« *und nähte aus Leibeskräften* ») : comme s'il fallait beaucoup de force physique pour coudre. On le voit ensuite passer « sa petite tête » par la fenêtre pour héler une vieille qui passe dans la rue pour vendre ses marmelades. En allemand, sa petite tête, c'est « *sein zartes Haupt* », formule empreinte d'ironie, elle aussi, car le mot « *Haupt* » désigne la tête dans la langue soutenue. On le trouve, par exemple, dans la Bible pour désigner la tête du Christ portant la couronne d'épines, il paraît en décalage par rapport à celle de ce petit tailleur. « *Zart* » s'accorde parfaitement avec ce registre pathétique, le mot étant lui aussi utilisé pour désigner le Christ : « *dies ist min zarter sone* », « celui-ci est mon fils bien-aimé ». Le dictionnaire des frères Grimm associe le mot à des adjectifs signifiant « cher, noble, fin, gracieux, charmant », et aussi à « délicat, faible, fragile, susceptible, vulnérable ». Le choix de « *zartes Haupt* », cet infime trait de plume, donne au modeste personnage, dès les premières lignes, une certaine noblesse, quelque chose de pathétique et d'attendrissant. Le charme est installé et le lecteur, ainsi préparé, se dispose à passer au héros bon nombre des actes blâmables qu'il va accomplir.

Sa légèreté contraste bien, dans la scène qui suit, avec la lourdeur de la grosse marchande de marmelade qu'il incite, par une annonce généreuse, à monter les trois étages jusque dans son atelier : « Ici, vous trouverez à écouler votre marchandise³. » Sa première phrase est déjà sa première imposture. Il oblige la marchande à déballer tous ses pots, pour les examiner un à un soigneusement et en expert. Puis, avec une attitude de grand seigneur, le freluquet lui demande de lui en peser quatre demi-onces (environ soixante grammes) en ajoutant que « même si ça fait un quart de livre », soit environ le double, peu lui importe, un peu comme s'il disait : « Donnez-moi un kilo de caviar, et si ça en fait deux, peu m'importe. » Or il s'agit de confiture, non pas de caviar, et de grammes, non de kilos. Indéniablement, il calcule avec minutie et finesse, avec un sens aigu des nuances et de la valeur des choses.



Ce premier exploit le met dans un état d'euphorie disproportionné, il reprend son travail, faisant, emporté par son enthousiasme, des points de plus en plus grands. L'image de l'artisan consciencieux que l'on pouvait encore avoir commence à se fissurer. Les Grimm nous disent, pour décrire cette euphorie, que « son cœur remua [...] comme la queue d'un jeune agneau » (« *sein Herz wackelte [...] wie ein Lämmerschwänzchen* »), signe de l'émotivité extrême du personnage. À l'effet que lui procure l'achat d'une cuillerée de marmelade, nous pouvons mesurer ce qu'il lui faudra surmonter pour affronter des géants. Mais l'humeur triomphante s'assombrit vite, car des mouches s'installent sur la tartine qu'il vient de se préparer. « Eh, qui donc vous a invitées ? », leur dit-il, et c'est seulement lorsque cette tentative de les raisonner se révèle inefficace qu'il s'empare d'une bande d'étoffe pour les chasser. Le texte met bien l'accent sur la question du langage, en précisant que « les mouches ne comprenaient pas l'allemand », justifiant ainsi l'acte de violence comme résultat de l'échec de la communication verbale. Voilà un point essentiel : tout dans ce conte va passer par le langage. C'est le langage qui fait avancer le récit, et l'art de la parole joue un rôle clé dans le succès du petit tailleur. Nous voyons ici poindre l'imposture, car qui dit parole dit mensonge, du moins potentiellement.

Dans le texte, après les paroles trompeuses adressées à la marchande, arrive une deuxième imposture : la proclamation ambiguë que le tailleur coud sur sa ceinture, pour faire savoir qu'il a tué sept mouches d'un seul coup de torchon : « Sept d'un coup ». Ce n'est pas vraiment un mensonge et le héros reste irréprochable ; ce n'est pas lui qui prétend que ce sont des hommes, ce sont les autres qui vont le comprendre ainsi. C'est leur affaire. Notons néanmoins qu'il y croit, lui aussi, à son imposture. C'est là une chose essentielle. Tout part de là. Tous ses tracassés découlent de ce demi-mensonge, « une fois un pied dans le mensonge, il faut que le reste passe », comme dit Cocteau ; tous ses tracassés, mais aussi tout son succès. Il y croit ferme, à tel point que, dans l'euphorie de sa grandeur, l'artisan zélé que nous avons vu au début va abandonner sans hésiter son modeste métier ; son parcours – mensonge oblige – sera jalonné d'imposture, *usque ad finem*, lorsque le tailleur devenu roi met en fuite ceux qui veulent le tuer en faisant semblant de parler dans son sommeil. En somme, toute sa carrière est fondée sur son talent d'imposture et sur ce à quoi cette imposture l'oblige par la suite. Et c'est cela qui est appelé sa « vaillance ».

Une remarque sur son style d'imposture : il a écrasé sept mouches – il coud sur sa ceinture : « Sept d'un coup ». Il aurait pu y aller et coudre « vingt-neuf d'un coup », comme nous le lisons encore dans la première version du conte. Mais non, il reste véridique dans son mensonge. Ou sinon véridique, du moins plus vraisemblable. C'est un peu comme pour les deux onces de confiture : il agit avec finesse, il est « *zart* », peu lui suffit, en tout, peu lui suffit pour comprendre, peu lui suffit pour réagir, des causes infimes produisent de grands effets dans son âme. En un mot, il est



nuancé et ses impostures sont à l'image de sa nature profonde : il n'est pas un grossier fanfaron. D'où probablement son succès.

Le personnage est complexe, nous le devons au travail rédactionnel tout en finesse de Wilhelm Grimm : c'est lui qui a fait du petit tailleur ce mélange attachant de sérieux et de flouterie, de noblesse et de rouerie, de courage et d'anxiété qui fait son charme. Son arme miracle de guerrier dépourvu d'armes, c'est l'imposture, arme rendue invincible par la faculté de croire ferme en ses propres mensonges et d'assumer tous les ennuis qu'ils lui causent. Il pourrait dire, encore avec Cocteau : « C'est si facile de dire la vérité. C'est un luxe de paresseux. » Lui n'est pas paresseux. Ainsi, son imposture ne lui sert pas qu'à sauver sa peau, chaque mensonge le fait grandir. En se donnant des airs, le petit tailleur ne fait en gros qu'anticiper une étape de son évolution.

Les termes de mensonge ou d'imposture sont bien sûr absents du texte. On y trouve à la place deux autres mots clés dont toute la palette de nuances est exploitée : « *Flucht* », « *flüchtig* », « fuite », « fugitif », « distrait », « fugace », « éphémère » ; et à ne pas oublier : « errant » ; puis le mot « *Kinderspiel* », « jeu d'enfant ». Ces deux mots donnent la clé de la forme de « vaillance » décrite ici : elle est faite d'esquive (« *Flucht* ») et de la capacité à prendre les choses, aussi sérieuses et dangereuses soient-elles, au moment du danger même, comme un jeu. Tout le contraire du guerrier qui va droit au but, tout le contraire aussi d'une personne de poids. Si le tailleur dit de lui-même : « *Doch unsereiner ist flüchtig* », (littéralement : « nous autres, nous sommes errants », dans le contexte : « nous autres, nous savons nous sauver »⁴), formule qui entre en résonance avec le verdict biblique prononcé par Dieu contre la race de Caïn « *unstet und flüchtig sollst du sein auf Erden* » – « Tu seras errant et vagabond sur la terre » –, il fait, par cette formule, de sa propension à l'esquive et à l'imposture quelque chose comme un destin, presque tragique, un trait de la condition humaine. Nous n'allons pas pénétrer dans les profondeurs abyssales de la dimension métaphysique de l'imposture qui s'ouvre ici. Contentons-nous de déchiffrer un message du conte plus à la surface. Le vaillant petit tailleur devient réellement à la fin, et progressivement au fil des épisodes, ce qu'il a prétendu être au début. Si au début, il y a le *geste* de grand seigneur, associé à un semblant de noblesse (« *zartes Haupt* »), à la fin, le petit tailleur est établi en grand seigneur pour de bon, il est roi. Ce qu'il a feint d'être, il l'est devenu. « *Also war und blieb das Schneiderlein sein Lebtag ein König* » – « Ainsi le petit tailleur fut et resta roi toute sa vie »⁵ : ainsi se termine ce conte. L'apparence qu'il se donnait devient son être. Son imposture devient sa vérité. Décidément, il a menti vrai. Cela explique pourquoi ses mensonges ne sont condamnés par aucune instance narrative, se trouvent, au contraire, justifiés brillamment par le cours des événements.



Tout conte qui se respecte a une moralité. Qu'en est-il de celle du *Vaillant Petit Tailleur* ? Il faut dire qu'elle ne s'accorde guère avec l'image convenue des deux braves collecteurs de contes populaires et semble audacieuse pour son époque. Au-delà de l'Aufklärung et de son appel à faire usage de sa propre intelligence, au-delà du Biedermeier et du romantisme, au-delà même de l'anticipation supposée de la révolution bourgeoise⁶, elle anticipe l'idée fondatrice de l'existentialisme. En un jeu d'enfant, le lecteur se familiarise avec l'idée que la conception que l'on se fait de soi-même détermine ce que l'on devient, détermine, sinon entièrement, du moins pour une part non négligeable, ce que nous appelons notre destinée. L'homme s'invente et se définit lui-même. Et c'est de la conception qu'il a de lui-même que dépend l'amplitude de sa trajectoire, si ce n'est le succès dans la vie. Il est essentiellement un projet, au sens propre du terme : il se jette en avant. Les agissements douteux du petit tailleur se présentent, dans cette optique-là, tout simplement comme le « dépassement d'une situation présente par un projet à venir⁷ ». Il ne fait que transcender son état présent. Voilà un solide enseignement de base, voilà une nourriture consistante pour un jeune lecteur : l'imposture est un vecteur de libération, un moyen efficace pour trouver son identité. Sans avoir l'air de vouloir enseigner quoi que ce soit, ce conte nous apprend ce qu'il faut pour grandir, c'est-à-dire pour faire monter le plus haut possible la courbe de son existence, exactement comme fait le petit tailleur, en lançant en l'air son oiseau à la place de la pierre, et comme lorsqu'il est lui-même catapulté en l'air par la branche du cerisier à laquelle il se tenait et que le géant lâche. Ce n'est pas une question de force, mais d'imposture. En un mot : comment devient-on ce que l'on est ? En faisant semblant.

Sous la forme qu'il prend ici, cet enseignement aurait pu paraître peu recommandable aux nourrices et gouvernantes chargées de la bonne éducation des enfants, et il valait mieux éviter de le formuler explicitement. Les adultes ont lu ce conte vraisemblablement comme une farce anodine. Mais *Le Vaillant Petit Tailleur* est d'un genre qui plaît aux enfants, car il est passionnément de leur côté, en maître et complice⁸, et l'on peut être sûr qu'ils entendaient, eux, bien le message. Les contes sont-ils l'« opium du peuple » ?⁹ Peut-être, mais bien plus du peuple des adultes, qui ont désappris à lire, que de celui des enfants.

Notes

1. Le présent article est issu d'un chapitre de mon étude *Masques et métamorphoses de l'auteur dans les contes de Grimm* (Caen, PUC, 2015), considérablement remanié pour l'occasion, et fait ainsi le lien entre la version française du livre et une version allemande, en préparation.
2. C'est à ce type de conte que pense Ernst Bloch, lorsqu'il dit que, au temps du servage, le jeune paysan des contes de fées faisait déjà la conquête de la fille du roi. Voir Ernst Bloch, *Das Prinzip Hoffnung*, Francfort-sur-le-Main, Suhrkamp, 1959, vol. I, p. 411.



3. La traduction que nous utilisons ici et par la suite est celle d'Hélène Feydy : *Le Vaillant Petit Tailleur. Un conte des frères Grimm*, trad. H. Feydy, [illustrations Ignatius Taschner], Saint-Quentin, Direction de la Culture-Bibliothèque municipale, 1998.
4. Traduction ici de C. S.
5. Traduction d'Hélène Feydy, in *Le Vaillant Petit Tailleur. Un conte des frères Grimm*, p. 24.
6. Voir Iring Fetscher, « *Von einem tapferen Schneider. Versuch einer soziologisch-sozialhistorischen Deutung* », in H. Brackert (éd.), *Und wenn sie nicht gestorben sind... Perspektiven auf das Märchen*, Francfort-sur-le Main, Suhrkamp, 1982, p. 120-136, ici p. 126. Voir aussi Ernst Bloch, *supra*, note 1.
7. Pour cette formule, voir, entre autres, Philippe Fontaine, *Sartre, penseur de la liberté*, Conférence-débat avec P. Fontaine, maître de conférences à l'université de Rouen, organisée par C. Michalewski, 14 octobre 2008, Maison pour Tous de Ville-d'Avray, p. 3, consultée le 18 mars 2020 à l'adresse suivante : http://lyc-sevres.ac-versailles.fr/info_soirees08-09.php/
8. Voir le titre du livre de Gabriel Matzneff, *Maîtres et Complices*, Paris, La Table Ronde, 1999.
9. Volker Klotz, « *Weltordnung im Märchen* », *Neue Rundschau*, 1, 1970, p. 73-91, ici p. 82.

LA FIGURE DE L'IMPOSTEUR DANS LA CULTURE RUSSE

Gérard Abensour (1954 l)

Professeur agrégé de russe, ancien professeur de langue et littérature russe à l'Inalco, ancien attaché culturel à l'Ambassade de France à Moscou, il est professeur émérite à l'ENS de Lyon.



Il est significatif qu'en russe il n'y a pas de mot pour dire l'imposture. On parle de tromperie (*obman*) ou de mensonge (*loj'*), tandis que l'imposteur est un menteur (*ljets*), au mieux, un *samozvanets*, c'est-à-dire un « autoproclamé »... Historiquement l'apparition d'imposteurs, se faisant passer pour le souverain caché, se nourrit de la faiblesse du pouvoir en place.

Un des premiers romans russes, *Frol Skobéev*, est consacré à l'ascension sociale d'un personnage dont la réussite est due à sa duplicité, c'est-à-dire à une forme d'imposture. Ce personnage s'élève socialement dans une société rigide qui interdit toute mobilité sociale. Frol ne peut réussir dans son dessein qu'en usant de divers subterfuges : on le voit par exemple se déguiser en fille pour se faire engager comme servante dans la maison du boyard dont il convoite la fille, la fortune et la position sociale. Ce type de déguisement étant une pratique courante dans les fêtes populaires, il n'a rien de scandaleux. Nobliau désargenté, Frol accède, grâce à son imposture, à la dignité de boyard. Cette œuvre de tradition orale, connaîtra un franc succès. Elle sera finalement publiée au début du XVIII^e siècle¹.



Au début du XIX^e siècle deux œuvres théâtrales majeures seront consacrées au destin d'un imposteur : *Boris Godounov* d'Alexandre Pouchkine et *Le Révizor* de Nicolas Gogol. La première est dans le registre de la tragédie, la seconde de la comédie.

Boris Godounov date de 1825, année de l'accession au trône du tsar Nicolas I^{er} tandis que *Le Révizor* est créé quelques années plus tard (en 1836) sous le règne de ce même tsar. Ce dernier en interdit la publication. De son vivant Pouchkine ne verra pas de représentation de sa pièce. Ce n'est qu'en 1870, sous le règne d'Alexandre II, qu'elle verra le jour sur la scène. Il faudra attendre 1874 pour assister à la création de l'opéra de Modeste Moussorgsky qui la fera connaître à un large public.

Quel contraste avec la comédie de Gogol qui sera créée à Saint-Petersbourg en 1836 peu après sa publication ! Le tsar Nicolas I^{er} vint assister à la générale. On rapporte qu'il a beaucoup ri et qu'il déclara non sans humour : « Eh bien en voilà une pièce ! Tout le monde en a eu pour son grade et moi plus que les autres ! »

Chez Pouchkine le nœud de la tragédie est l'assassinat du tsarévitch Dimitri, à l'âge de 7 ans (l'âge varie selon les sources, mais c'est celui qu'adopte le dramaturge). On est en 1592, sous le règne du tsar Fédor I^{er}. Dernier fils du tsar Ivan IV (le Terrible), Dimitri est le successeur naturel de Fédor. En 1598, à la mort de Fédor, s'ouvre une crise dynastique car le tsar est mort sans laisser d'héritier. Seul reste en lice Boris Godounov, maire du palais et beau-frère du tsar. Mais Boris est de petite noblesse et surtout c'est un Tatar russe. Conscient des réticences des boyards, qui voient s'éteindre avec Dimitri la lignée des rurikoïdes², Boris hésite longtemps avant d'accepter la couronne, ce qu'il ne fait qu'à la demande expresse du peuple.

La mort de Fédor I^{er} prélude à une période d'instabilité politique qui ne s'achèvera qu'en 1613, avec l'intronisation de Michel Romanov. Ce sera le début d'une nouvelle dynastie, celle des Romanov, qui se maintiendra au pouvoir jusqu'en février 1917. Cette période d'instabilité est connue sous le nom de Temps des troubles. Profitant de la déliquescence du pouvoir, Polonais et Suédois cherchent à dépecer la petite Moscovie.

Survient un homme jeune, il n'a pas 20 ans, qui affirme qu'il est ce Dimitri dont tout le monde déplore la mort brutale. Consciente du danger qu'il court, sa mère lui aurait substitué son compagnon de jeu, le fils de sa dame de compagnie. Dimitri aurait été ensuite caché dans divers monastères où il aurait été élevé. Il vient maintenant réclamer son dû.

L'imposture a une origine fortuite. Le moine Grigori Otrepiev partage une cellule avec Pimène, un moine âgé, qui rédige les chroniques du royaume. À l'évocation du destin malheureux du jeune prince, le novice constate qu'il a précisément l'âge qu'aurait eu le tsarévitch. C'est alors que cédant à une impulsion soudaine, il prend



la décision de se faire passer pour Dimitri. Il sort du monastère et prend le chemin de la Pologne. Grâce à l'aide de magnats polonais, il constitue une armée à laquelle se joignent des proches de Boris qui comptent bien profiter de la jeunesse du prétendant pour l'avoir à leur merci. Boris, affaibli par un mal mystérieux, ne semble plus capable de diriger le pays.

Pourtant, dès l'annonce de la mort de Dimitri, Boris avait dépêché à Ouglitch, où il vivait sous la garde de sa mère, une commission d'enquête, dirigée par le prince Chouiski qui innocentait le futur tsar. En proie à une crise d'épilepsie, l'enfant se serait mortellement blessé en jouant avec des couteaux.

Mais rien n'y fait : l'opinion qui prédomine est que Dimitri est bien mort, assassiné sur l'ordre de Boris qui était le seul à souhaiter sa disparition. On se rallie au Faux Dimitri par intérêt. Pouchkine adopte cette version qui, devenue officielle, a été consignée par Karamzine dans son *Histoire générale de la Russie*³.

À côté de l'imposture d'un voyou ambitieux, il y a une imposture plus grave, plus profonde et plus condamnable. C'est l'imposture du tsar Boris. Ce souverain à l'aspect majestueux, qui a su assurer la paix et la prospérité à sa nation, qui se montre un si bon père à l'égard de son fils Fédor et de sa fille Xénia, ce souverain est un criminel. Ne laisse-t-il pas échapper un aveu de sa culpabilité dans une scène saisissante où il est confronté à un Fol en Christ, mi-mendiant, mi-ermite, qui vient solliciter son aide ? Ce dernier se plaint d'une bande de gamins qui ne cessent de l'importuner et même de le molester. Et d'ajouter : « Fais les mourir comme tu as fait mourir le petit tsarévitch. » Ébranlé, le souverain ordonne à ses gardes de laisser le saint homme aller en paix : « Laissez-le. Et toi, prie pour moi, mon pauvre Nicolas. » À quoi le Fol en Christ rétorque, « Non, non, on ne peut pas prier pour le roi Hérode, la sainte Vierge l'interdit. »

À la mort de Boris, en 1605, le Faux Dimitri s'empare de Moscou, fait périr Fédor, le fils de Boris, qui pourrait lui faire ombre, et épouse la belle polonaise Marina Mniczek. Mais ses liens avec l'ennemi polonais et sa conversion supposée au catholicisme lui aliènent les habitants de Moscou et les boyards. Après avoir secondé les desseins du Faux Dimitri, le rusé boyard Chouisky s'empresse de dénoncer l'imposteur, s'empare à son tour de Moscou et fait exécuter Dimitri I^{er} qui n'aura pas régné plus d'un an.

À partir de là les imposteurs se succèdent. Le nouveau tsar, Vassily IV Chouisky en fera l'expérience. Au bout de quatre ans de règne, il succombe à son tour sous les coups de butoir de Dimitri II, un aventurier qui installe ses quartiers à proximité de Moscou dans le village de Touchino qui joue le rôle de seconde capitale. « L'imposteur de Touchino » (*Touchinski vor*) disparaîtra bientôt sans laisser de traces.

On évoquera la figure du dernier grand imposteur de l'histoire de la Russie. En 1773 apparaît sur les confins de l'Oural un homme qui prétend être Pierre III, le



tsar caché. C'est Pougatchev, un cosaque révolté qui rassemble autour de lui une armée de mécontents. Il marchera contre les forces de la tsarine Catherine II tout en libérant les paysans serfs et en massacrant les représentants du pouvoir. Catherine étant montée sur le trône après avoir organisé l'assassinat de son mari Pierre III, on retrouve ici le même schéma que pour Dimitri. La rumeur court que le tsar a échappé à ses assassins. Il reparait maintenant dans l'Oural.

Pouchkine est fasciné par la figure de ce remarquable imposteur. Il lui consacre une étude historique, *La Vie de Pougatchev*, et en fait un personnage captivant dans sa nouvelle, *La Fille du capitaine*, où il séduit par sa prestance, sa générosité et son sens politique. Le Faux Pierre III prône l'émancipation des paysans au moment même où Catherine II renforce le pouvoir des propriétaires terriens. Trahi par l'un de ses partisans, Pougatchev sera arrêté et mis à mort à Moscou.

À mesure que l'État se renforce et se centralise, il n'est plus question de prendre la place du souverain légitime. La vision utopique d'un gouvernement par le peuple et pour le peuple exige l'élimination physique du souverain. Pourtant l'assassinat du tsar Alexandre II, puis de Nicolas II, ne préservera pas la Russie de l'apparition d'un nouvel imposteur.

Khlestakov, le personnage central de la comédie de Gogol est l'imposteur par excellence. On en jugera par cette étrange confession du poète Boris Pasternak : « Je n'ai à me plaindre de rien, je suis une sorte de Khlestakov, j'usurpe la vie d'un autre, le sort m'a fait cadeau, allez savoir pourquoi, d'une destinée d'emprunt, que je ne mérite pas et que rien en moi ne justifie⁴. »

Quelle est cette imposture existentielle dont s'accuse Pasternak ? Contrairement à ses amis, Mandelstam, persécuté et mort en faisant route vers un camp de « travail », ou bien Essenine, Maïakovski ou Tsvetaeva, conduits au suicide, il est resté miraculeusement en vie. Pasternak a réussi à s'exprimer pleinement dans ses recueils lyriques et surtout dans son roman qui, il est vrai, a peut-être écourté sa vie.

Qui est donc Khlestakov ? Il faut remonter à la création du *Révizor* le 19 avril 1836 à Saint-Petersbourg, pour faire connaissance avec ce jeune fonctionnaire subalterne désargenté qui fait halte dans une ville de province, chef-lieu de région. Alors qu'il craint la prison pour dettes, car il n'a pas de quoi régler sa chambre d'hôtel, il est accueilli avec tous les honneurs par le premier notable de la ville, le *gorodnitchi*⁵.

Par suite d'un quiproquo, on le prend pour un haut fonctionnaire venu spécialement de Saint-Petersbourg pour effectuer une *révisia*, c'est-à-dire l'examen des comptes et le contrôle des activités des administrateurs de la ville. Averti par un ami, le *gorodnitchi* réunit son équipe : il ouvre la séance avec ces mots devenus proverbiaux : « Messieurs, je vous ai réunis pour vous faire part d'une nouvelle des plus désagréables. Nous allons avoir la visite d'un révizor. »



L'habileté de Gogol est de nous montrer comment Khlestakov endosse sans hésitation et sans la moindre arrière-pensée les habits du haut personnage pour qui on le prend. « N'ayant aucun désir de tromper qui que ce soit, il ne se rend même pas compte qu'il profère des mensonges⁶ » explique l'auteur.

L'imposture se nourrit de la rumeur. Deux colporteurs de ragots, répondant aux noms comiques de Bobychinski et Dobtchinski, rapportent la nouvelle extraordinaire de l'arrivée à l'auberge d'un personnage mystérieux venant de la capitale. Ce ne peut être que le *révizor*.

Entre Khlestakov qui craint d'être mis en prison et le *gorodnitchi* qui voit en lui le redouté *révizor* s'amorce un dialogue rendu comique par la peur qui étirent les deux protagonistes. L'étourdi Khlestakov l'emporte dans ce duel. Il s'enhardit jusqu'à demander à son interlocuteur de lui prêter de quoi payer l'hôtel. Ce dernier s'exécute avec joie et l'invite à venir résider chez lui.

Un banquet est organisé en son honneur. À la suite de quoi Khlestakov a une entrevue privée avec chacun des notables de la ville : le juge (on notera que celui-ci est un fonctionnaire), le directeur des postes, le directeur des institutions de bienfaisance. Ce dernier s'empresse de dénoncer ses collègues et amis : le juge néglige ses fonctions et passe son temps à la chasse, le directeur des postes décachète les lettres pour les lire...

Khlestakov profite de sa situation privilégiée : il fait appel à la générosité de ses interlocuteurs saisis par la peur. Sa tactique est bien rodée : « Je refuse les pots de vin. Bien, mais si par exemple vous m'offriez de me prêter dans les trois cents roubles, ce n'est pas la même chose, emprunter, ça, c'est permis. »

Notre dandy n'est pas insensible au charme de son hôtesse et de sa fille. Sa demande en mariage est aussitôt accordée par le *gorodnitchi* qui se voit déjà muté dans la capitale grâce à la haute protection de son futur gendre. Tout semble réussir à un Khlestakov qui se prend à son propre jeu. Mais alerté par son valet qui le prévient que la situation peut se retourner, il disparaît comme il était venu. À l'arrivée de l'authentique *révizor*, c'est la stupeur générale. Tous les protagonistes sont réunis sur la scène pour former la fameuse « scène muette » avec laquelle se termine la pièce.

Cette fable mi-comique mi-tragique permet à Gogol de dénoncer la médiocrité, la suffisance et l'incompétence de l'administration. La bureaucratie d'une petite ville étant le reflet de l'administration à son plus haut niveau, il n'est pas interdit de penser que l'écrivain a en vue toute l'administration tsariste.

Si Khlestakov n'est qu'un imposteur de hasard on peut, là aussi, se demander s'il n'y a pas plusieurs degrés dans l'imposture. Les vrais imposteurs ne sont-ils pas ces fonctionnaires qui ne songent qu'à s'enrichir aux dépens de la population dont ils



ont la charge ? Médiocres, cupides et vaniteux, ils font en même temps preuve d'une étonnante crédulité.

Seule l'intervention proprement miraculeuse du vrai *révizor* est capable de révéler l'imposture généralisée.

On peut se demander comment réagit l'imposteur à qui on tend un miroir qui lui renvoie sa propre image. *Frol Skobéev* et *Boris Godounov* en feront les frais. Ce qu'a fait Moussorgski pour la pièce de Pouchkine, un compositeur du ^{xx}e siècle a voulu le faire pour *Frol Skobéev*. Tikhon Khrennikov, inamovible secrétaire général de l'Union des compositeurs depuis sa création (1947) jusqu'à sa mort en 1991, est un compositeur talentueux mais sans grande originalité.

Il entreprend de composer une œuvre lyrique divertissante. Au bout de trois ans de travail l'opéra est achevé. La musique en est mélodieuse, chœurs et danses folkloriques mettent en valeur le caractère profondément national de cette œuvre lyrique.

Février 1950. À l'issue de la générale, le verdict tombe, inattendu. C'est l'interdiction. Fort de la confiance dont lui a témoigné celui qui l'a fait nommer au poste prestigieux qui est le sien, Khrennikov, outré, fait appel à Staline qui lui conseille benoîtement de faire quelques modifications. Comme la commission de censure n'aurait pu agir sans son aval, on est en droit de se demander ce qui a tellement déplu à Staline.

Le seul indice est le changement de titre : l'opéra s'intitulait *Frol Skobéev*. Après remaniement il devient *Le Gendre apatride*. Le filou, l'imposteur ne pouvait être un Russe. C'était évidemment l'un de ces cosmopolites que l'on venait de dénoncer dans la campagne contre le cosmopolitisme enclenchée l'année précédente.

Boris Godounov connaîtra un destin aussi inattendu. Cette pièce déplaît aux puissants. Nous avons vu que Nicolas I^{er} en avait interdit la publication. Staline en interdira la représentation. En 1937 le centenaire de la mort de Pouchkine est célébré en grande pompe. Pour s'associer à ces festivités, deux théâtres de Moscou entreprennent de monter *Boris Godounov*, le théâtre Meyerhold et le Théâtre artistique.

Au bout de deux mois de répétitions, le théâtre Meyerhold est sommé d'abandonner ce projet alors que le Théâtre artistique est autorisé à poursuivre son travail. C'est grâce à l'intervention du directeur administratif, un cadre du parti communiste, qui s'est fait l'avocat d'une institution qu'il était chargé de contrôler et de mettre au pas. Mikhaïl Arkadiev, qui communique directement avec Staline, soutient le projet.

Il obtient pour le Théâtre artistique l'honneur de représenter l'Union soviétique lors de l'Exposition universelle des arts et des techniques qui doit se tenir à Paris au cours de l'été 1937. Bien que la décision définitive n'ait pas encore été prise en haut lieu, Arkadiev dévoile le programme de la tournée, qui comprend quatre pièces dont *Boris Godounov*.



Il n'en faut pas plus pour qu'on l'accuse d'avoir voulu forcer la main des autorités supérieures. Il reçoit un blâme, est démis de ses fonctions de directeur du Théâtre artistique. Le rêve d'accompagner triomphalement la tournée à Paris s'effondre brutalement. Remis au bras séculier, Arkadiév sera accusé d'espionnage au profit de la Pologne (à cause des scènes polonaises ?). Victime collatérale de *Boris Godounov*, Arkadiév sera condamné à mort et exécuté dans le sillage du procès de Boukharine.

Sans s'en douter Arkadiév a touché une corde sensible du maître du Kremlin. Pour Staline *Boris Godounov* comporte de gros défauts : « Pouchkine donne une image trop flatteuse des Polonais. Son portrait du Faux Dimitri est également trop partial. En revanche, il n'est pas tendre pour les Russes, tous se rallient au Faux Dimitri. » Cette réticence vaut interdiction.

On se souvient que l'imposture du roi Claude a été démasquée par Hamlet par le biais d'une représentation théâtrale. Je laisse à la sagacité du lecteur le soin de sonder les reins du maître du Kremlin dont le discours lénifiant était contredit par la réalité d'une politique répressive.

En démontant avec subtilité les ambiguïtés d'un pouvoir absolu déguisé en pouvoir populaire, Pouchkine a fait de *Boris Godounov* une pièce éminemment subversive.

Notes

1. Circulant dans sa version orale dès la fin du xvii^e siècle, le roman sera publié pour la première fois en 1720.
2. Rurik est considéré comme le premier souverain de la Russie.
3. Nikolai Karamzine, *Histoire générale de la Russie, depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1611*, 12 vol., Saint-Petersbourg, 1818-1828.
4. Irina Emelianova, *Légendes de la rue Potapov*, trad. fr. G. Abensour, Paris, Fayard, 2002, p. 124.
5. Le *gorodnitchi* (de *gorod*, la ville), était un fonctionnaire nommé par le Sénat. Il avait tous les pouvoirs de police dans les chefs-lieux de district. Ce poste était attribué à des militaires ou des civils à la retraite. Ils avaient en général le rang d'assesseur de collègue ou de capitaine (8^e rang). Entre maire et sous-préfet ?
6. Nikolai Gogol, *Socinenija* (*Œuvres : Avertissement à ceux qui voudraient jouer correctement Le Révizor*), éd Brockhaus-Efron, (s. d.) t. VI, p. 234.

SCIENCE SANS CONFIANCE

FRAUDE, FABRICATION DE DONNÉE, PLAGIAT : UNE AFFAIRE D'IMPOSTURE ?

Anouk Barberousse (1990 l)

Elle est professeure de philosophie des sciences à Sorbonne Université. Auparavant, elle a été chargée de recherches au CNRS puis professeure d'histoire de la physique à l'université Lille 1. Elle est actuellement déléguée à l'intégrité scientifique à Sorbonne Université.



L'essor récent des actions institutionnelles en faveur de l'intégrité scientifique, avec, en France, la création de l'Office français pour l'intégrité scientifique (<https://www.hceres.fr/fr/ofis>) et la nomination d'une centaine de référents intégrité scientifique, s'accompagne d'un effort d'analyse et de conceptualisation des bonnes pratiques de recherche d'un côté, des manquements à l'intégrité scientifique de l'autre. L'intégrité scientifique, c'est en effet ce qui caractérise la production scientifique obtenue grâce au respect des meilleures méthodes disponibles, à une collaboration fluide entre les membres des équipes de recherche, à la prise en compte vigilante de l'ensemble des travaux existants. C'est la science telle qu'elle doit se faire ! Mais il arrive que les résultats soient trop beaux pour être vrais, que les articles contiennent des passages copiés sans mention de leur source, que l'état de l'art ait été établi de façon sélective, en omettant les publications contribuant à jeter le doute sur les hypothèses défendues, que le résumé promette davantage que ce qui est réellement montré, etc. On appelle « manquements à l'intégrité scientifique » les actes qui contribuent ainsi à distordre la fiabilité des publications scientifiques, tant pour ce qui concerne le contenu que la responsabilité des auteurs. Au sein de ces manquements, on distingue d'un côté la fraude, la fabrication de données et le plagiat, ou groupe des « FFP », et de l'autre les pratiques douteuses de recherche, qui rendent les résultats publiés indignes d'être pris comme points de départ pour des enquêtes ultérieures.



Frauder, fabriquer des données, c'est se faire passer pour un expérimentateur qui a réussi à confirmer une hypothèse audacieuse. Plagier un texte, c'est se faire passer pour le premier inventeur de son contenu. Les FFP semblent pouvoir être compris à la lumière de la notion d'imposture. De la même façon, les pratiques douteuses de recherche ont pour effet que le lecteur est trompé : il prend pour établis des résultats fragiles, voire des affirmations tendancieuses. L'angle de l'imposture et de la tromperie est-il cependant le meilleur pour mieux comprendre les manquements à l'intégrité scientifique, et, par là, mieux les prévenir ?

La présente contribution s'inscrit dans le cadre d'une réflexion plus générale sur les moyens de promouvoir l'intégrité scientifique dans le cadre d'une grande université généraliste, à savoir Sorbonne Université. Une telle entreprise présuppose que les ressorts des manquements à l'intégrité scientifique soient bien compris. Les analyser sous l'angle de l'imposture et de la tromperie, c'est considérer que leur motivation est purement individuelle et vise à améliorer la réputation des chercheurs concernés – la réputation scientifique étant en effet une propriété sociale très importante pour les chercheurs, voire une condition de survie professionnelle. C'est mettre en avant la volonté de faire croire aux autres chercheurs qu'on a réussi à atteindre certains buts enviables (montrer la validité de telle hypothèse, établir telle interprétation d'un phénomène social, etc.) alors que ce n'est pas le cas.

La volonté individuelle de tromper les autres membres de la communauté scientifique joue sans doute un rôle important dans l'explication des manquements à l'intégrité scientifique. Est-ce cependant de bonne stratégie que d'insister sur cette cause lorsque l'on cherche à promouvoir les bonnes pratiques de recherche ? Pour le savoir, il est important d'insister sur deux faits jouant un rôle important dans l'activité scientifique. Premièrement, sur le fait que la notion de « bonne pratique de recherche » est difficile à définir, ce qui a pour conséquence qu'il existe une « zone grise » difficile à caractériser entre les bonnes pratiques et les manquements caractérisés. Deuxièmement, sur le fait que les manquements à l'intégrité scientifique sont redoutés pour leurs effets, consistant principalement en une rupture de confiance. Dans la suite, j'analyse successivement ces deux faits.

La « zone grise »

La raison pour laquelle il est important de se pencher autant sur les pratiques de recherche que sur les motivations individuelles des chercheurs est la suivante. Lorsque l'on insiste sur les déterminations individuelles des comportements des chercheurs, celles qui visent à augmenter leur production scientifique et donc leur réputation, on laisse de côté d'autres facteurs, non moins importants, qui rendent compte eux aussi de la qualité des résultats de recherche. Il semble par exemple avéré que le biais



de confirmation, à savoir la tendance à ne prendre en considération que les informations qui ne contredisent pas ses propres croyances, joue un rôle important dans le relâchement de la vigilance que les chercheurs devraient exercer sur le lien entre leurs données et les hypothèses qu'ils cherchent à confirmer. Cette tendance naturelle de l'esprit humain, quelle que soit son origine, n'a rien de moralement condamnable. Elle ne relève pas, à vrai dire, du domaine de la morale. Elle doit faire l'objet d'une prise de conscience à la fois individuelle et collective de sorte à ce que son influence soit minimisée. Une telle prise de conscience ne saurait être efficace si elle reste générale ; elle n'a de pertinence pour la qualité de la production scientifique que si elle est informée par les caractéristiques particulières du champ de recherche concerné.

Afin de comprendre l'importance des caractéristiques particulières de l'enquête pour lutter efficacement contre le biais de confirmation, prenons deux exemples opposés. Dans certains domaines de la physique, les connaissances disponibles sont telles qu'elles permettent de délimiter très étroitement les valeurs possibles d'une quantité que l'on cherche à mesurer. Tournons-nous par exemple vers la susceptibilité magnétique d'un matériau, c'est-à-dire sa capacité à s'aimanter si l'on approche de lui un aimant ou un champ électrique. Cette propriété est mentionnée dans un ensemble de théories physiques bien confirmées (à l'échelle macroscopique comme à l'échelle microscopique), dont les rapports sont également connus. Ainsi les régularités dans lesquelles cette quantité intervient sont-elles déjà connues, les instruments pertinents déjà calibrés et contrôlés, de sorte que les aspects sous lesquels des incertitudes sur le résultat de la mesure peuvent apparaître sont eux-mêmes déjà connus. Il en va différemment lorsque l'on cherche à mesurer une quantité dans un domaine mal connu, soumis à de nombreuses influences causales dont on ignore à la fois la nature et les poids respectifs. L'exemple du « racisme implicite » illustre bien ce second cas. Ici, on cherche à déterminer les effets d'une composante hypothétique de l'esprit humain, à savoir une tendance involontaire et difficilement contrôlable à juger négativement les groupes ethniques différents du sien. Chercher à mesurer les effets du racisme implicite, c'est faire plusieurs paris audacieux qui n'ont pas lieu d'être dans le cas de la mesure de la susceptibilité magnétique. C'est tout d'abord faire l'hypothèse selon laquelle cette composante de l'esprit humain existe, c'est ensuite faire l'hypothèse qu'elle est causalement responsable des comportements observés en laboratoire (par exemple grâce au test proposé par l'Université Harvard : <https://implicit.harvard.edu/implicit/france/background/index.jsp>), qui sont provoqués par les expérimentateurs dans le but de valider ces hypothèses. Or il est difficile d'étudier les rapports causaux entre le racisme implicite et les autres propriétés supposées de la vie mentale, comme les croyances explicites, les croyances inconscientes, les souhaits et les désirs, parce que les propriétés causales de ces différentes composantes sont elles-mêmes mal connues. C'est également le cas des régularités qui les



ordonnent. Ainsi l'incertitude et plus généralement les zones d'ombre (par exemple sur la validité des concepts employés) sont-elles dominantes. Le contraste entre les deux contextes épistémiques qui viennent d'être présentés affecte principalement la façon dont les chercheurs doivent se comporter vis-à-vis de la sous-détermination des hypothèses par les données. Cette caractéristique importante du lien entre hypothèses et données a été mise en évidence pour la première fois par Pierre Duhem en 1906 (*La Théorie physique, son objet, sa structure* : <https://books.openedition.org/enseditions/6077?format=toc>) ; elle a pour conséquence qu'aucun ensemble de données ne suffit jamais à prouver définitivement quelque hypothèse que ce soit, car il est toujours compatible avec d'autres hypothèses qui contredisent la première. Ainsi, dans le cas de la susceptibilité magnétique, face à un résultat de mesure surprenant, l'hypothèse selon laquelle il est causé par une influence extérieure, la mauvaise préparation du matériau ou un dysfonctionnement temporaire de l'appareil de mesure est plausible et raisonnable, du moins en première analyse (car il est tout aussi important de garder l'esprit ouvert à la reconnaissance d'un phénomène entièrement nouveau). En revanche, l'hypothèse selon laquelle les théories (déjà anciennes) dans lesquelles la susceptibilité magnétique est mentionnée sont fausses sera jugée pour le moins exotique, dans les limites qui viennent d'être indiquées. Le contexte de la physique du magnétisme rend ainsi le plus souvent contrôlable l'indétermination des hypothèses par les données et ses effets bénins. Les causes possibles du caractère anormal du résultat sont faciles à concevoir et à contrôler. En revanche, dans le cas du racisme implicite, un résultat aberrant est beaucoup plus difficile à interpréter. Provient-il d'un défaut du dispositif expérimental, ou de la fausseté de l'hypothèse selon laquelle il existe des attitudes implicites ? On a ici un bon exemple de « zone grise », c'est-à-dire d'une situation où il faut donner des réponses incertaines et où le risque est aussi grand de commettre une erreur involontaire que de prendre ses désirs pour des réalités. C'est lorsque l'on est confronté à des situations de ce type que l'on a tendance à se fier d'abord à ses croyances et à négliger involontairement, voire inconsciemment, les observations qui n'y sont pas conformes. Ainsi, si l'on est convaincu qu'il existe des attitudes implicites, on pensera que c'est le dispositif expérimental qui est en défaut en cas de résultat inattendu.

Les deux exemples ci-dessus sont destinés à illustrer le risque que fait courir le biais de confirmation à la qualité des résultats scientifiques et l'importance du contexte particulier dans lequel le biais de confirmation peut jouer un rôle. Ils montrent l'existence d'une « zone grise » entre volonté de tromper et erreur de bonne foi, zone qui est particulièrement difficile à cartographier dans les domaines au sein desquels règne l'incertitude. Une conceptualisation de l'intégrité scientifique qui insisterait sur les déterminants individuels, intentionnels, des manquements ne permet pas d'attirer suffisamment l'attention des chercheurs



sur cette zone grise ni sur les formes spécifiques qu'elle prend dans les différents domaines de recherche. La zone grise est pourtant un lieu d'action important en faveur de l'intégrité scientifique. Les actions en jeu doivent ici chercher à développer la vigilance méthodologique, domaine par domaine, de sorte à limiter l'étendue de la zone grise. Comme de nombreux spécialistes l'ont souligné, les actions de ce type doivent être accompagnées d'un discours déculpabilisant sur l'erreur : l'erreur de bonne foi est une étape normale du travail scientifique. Qu'elle conduise à une rétractation d'article ne devrait pas être considéré comme nuisant à la réputation des chercheurs concernés.

La confiance épistémique

Passons à présent à l'analyse des effets collectifs des manquements à l'intégrité scientifique. Ils consistent avant tout en une rupture de confiance qui a lieu à plusieurs échelles. Premièrement, à l'échelle de l'équipe de recherche concernée : celui ou celle qui truque ses données, interprète les tests statistiques dans le sens qui l'arrange, s'attribue un texte qu'il ou qu'elle n'a pas écrit, sans révéler cet « emprunt » à ses collègues, détruit le fondement de la collaboration qui définit l'équipe. Lorsque le manquement est mis au jour, le collectif est à terre et ne peut plus fonctionner normalement comme une unité de production de connaissances scientifiques. Deuxièmement, à l'échelle des destinataires des articles : les chercheurs de la communauté scientifique concernée ne peuvent plus s'appuyer sur les conclusions publiées ; il y a comme un trou dans le tissu des connaissances scientifiques. Et enfin, à l'échelle du grand public, dont la confiance envers la communauté scientifique dans son ensemble est menacée. On insiste souvent sur la dernière échelle et sur l'importance de la confiance du grand public envers la science ; cependant, c'est la première échelle qui est la condition nécessaire de l'établissement des autres modes de confiance. À l'échelle de l'équipe de recherche en effet, la confiance envers les pairs est tout simplement la condition de la validité des résultats produits. La confiance dont il est question ici est épistémique : elle porte sur le rapport des individus à la connaissance et aux moyens de son établissement. Ce qui est central ici, et à quoi est subordonnée l'attribution de la confiance épistémique, c'est l'attitude des chercheurs (et des autres participants au travail scientifiques, comme les techniciens) envers les connaissances établies, les hypothèses, les données produites, et enfin les relations que l'on cherche à établir entre les données et les hypothèses. La confiance épistémique est justifiée lorsque l'acteur est vigilant sur ces trois aspects : il cherche activement à s'informer de l'état de l'art et prend en compte les approches différentes des siennes, il se donne les moyens de contrôler la qualité des données produites aussi bien du côté matériel (contrôle des



instruments) que du côté statistique, il évalue sans complaisance la capacité de ses données à confirmer l'hypothèse examinée.

Mettre l'accent sur la confiance épistémique entre les membres d'une équipe de recherche et la caractériser comme une composante indispensable aux bonnes pratiques de recherche, c'est indiquer que les bonnes pratiques de recherche ne dépendent pas seulement des déterminations strictement individuelles du comportement des chercheurs. Par contraste, insister sur la volonté de tromper, de se faire passer pour un chercheur plus performant que l'on est réellement, revient à minorer l'importance de la dimension collective de la production de connaissances scientifiques. Si l'on fait au contraire le choix de prendre au sérieux cette dimension collective, il devient possible de développer une approche des bonnes pratiques de recherche qui prenne mieux en compte la vie quotidienne au laboratoire. Mettre l'accent sur les déterminations individuelles des comportements des chercheurs, c'est introduire des considérations morales, voire moralisatrices, qui risquent de tomber en porte-à-faux vis-à-vis de l'expérience quotidienne des chercheurs. Or la condition d'une action institutionnelle réussie est précisément d'être perçue comme étant en harmonie avec les pratiques quotidiennes de la recherche (dont certaines comprennent, indépendamment de toute action institutionnelle, un fort contrôle collectif de la « zone grise » et une prise en charge interne de la confiance épistémique, comme par exemple en physique des hautes énergies). En effet, un discours trop abstrait ou simplificateur, ou encore moralisateur, a toutes les chances d'être rejeté, alors que l'adhésion des chercheurs est requise pour que les actions institutionnelles soient efficaces.

Pour conclure, si la volonté de tromper est le moteur de certains manquements à l'intégrité scientifiques, une analyse qui en ferait une motivation centrale ne permettrait pas aux institutions scientifiques de respecter les engagements qu'elles sont de plus en plus nombreuses à prendre en faveur de l'intégrité scientifique.

Remerciements : Je tiens à remercier chaleureusement Ghislaine Filliatreau (déléguée à l'intégrité scientifique de l'Inserm), Rémy Mosseri (réfèrent intégrité scientifique du CNRS), ainsi que mes collègues philosophes des sciences Mikaël Cozic, Cyrille Imbert et Cédric Paternotte pour leurs suggestions sur une version antérieure de ce texte.



SCIENCE ET CONFIANCE : INTÉGRITÉ DE RIGUEUR

Michèle Leduc (1961 S)

Elle est directrice de recherche émérite au CNRS. Physicienne au Laboratoire Kastler Brossel à l'ENS qu'elle a dirigé de 1994 à 2000, elle a été nommée en 2012 présidente du COMETS (Comité d'éthique du CNRS) dont elle est toujours membre. Depuis 2018, elle fait partie du Conseil français de l'intégrité scientifique (CoFIS) du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES).



Quand j'ai commencé ma carrière dans la recherche, on n'envisageait même pas que l'intégrité scientifique puisse ne pas être respectée. Il allait de soi qu'un chercheur était par définition intrinsèquement honnête, investi dans un métier de passion choisi par vocation. De plus, comme on enseignait assez peu l'histoire des sciences avec les fondements des disciplines, on avait peu l'occasion d'entendre parler des fraudes qui, dès l'Antiquité, ont pourtant émaillé les découvertes. Aujourd'hui bien documentées, ces fraudes furent nombreuses, associées à des noms aussi prestigieux que ceux de Ptolémée, Galilée, Mendel, Newton, Faraday, Raman... Ces grands savants ont « arrangé » leurs résultats ou se sont plagiés les uns les autres : la grande histoire des sciences leur aura pardonné, au vu de l'importance de leurs apports à la connaissance, ou simplement parce qu'ils ont vu juste malgré l'utilisation de méthodes discutables...

On entend aujourd'hui de plus en plus parler de fraudes dans les laboratoires, ce qui ne veut pas dire qu'elles aient augmenté en proportion plus que le nombre des chercheurs, ni qu'elles soient plus fréquentes en France qu'ailleurs. Toutefois, à l'heure d'Internet, les moyens pour les détecter sont nombreux, tandis que les médias et les réseaux sociaux sont à l'affût pour les dénoncer. Je rappellerai ici quelques cas récents de malversations en science qui sont de véritables impostures, avant d'évoquer la « zone grise » des mauvaises conduites qui se développe dans le contexte ultra-compétitif d'une recherche orientée vers l'excellence à tout prix.

Les fraudes d'Olivier Voinnet : pourquoi vouloir aller trop vite ?

Les scientifiques d'aujourd'hui ne bénéficient plus de la confiance automatique de leurs concitoyens. Des conflits d'intérêts flagrants et des scandales comme celui du *Mediator* font planer le doute sur l'honnêteté des contractants avec l'industrie pharmaceutique, tandis que des soupçons de manipulations de données atteignent des scientifiques en biologie au plus haut niveau des établissements universitaires. L'opinion s'émeut particulièrement quand il s'agit de chercheurs institutionnellement reconnus, tel Olivier Voinnet, directeur de recherche de première classe au CNRS, médaille d'argent et lauréat de grands prix internationaux. Dans les prestigieuses



publications de ce spécialiste de la biologie des plantes, des manipulations de figures ont été dénoncées par le site *PubPeer* en 2015, à la suite des révélations d'une ancienne collègue américaine qui, proche de la retraite, trouva enfin une occasion sans risque pour souligner les manipulations de résultats dans les articles de son collègue. Cette « affaire Voinnet » a ébranlé très fortement le CNRS, qui a vu, pour la première fois de son histoire, s'étaler dans la presse des gros titres comme celui-ci : « Des faussaires dans nos labos » (*Le Monde*, avril 2015). Une enquête a été très rapidement diligentée par les institutions et de sévères sanctions ont été prises : en France, deux ans de bannissement sans solde du CNRS ; en Suisse, blâme et dissolution de l'équipe d'Olivier Voinnet à l'ETH où il était en détachement. Une grande quantité de publications ont dû être corrigées et huit autres rétractées sur le site *RetractionWatch*. Cette fraude est un vrai cas d'école qui alimente en continu les commentaires dans les médias¹ ; elle est étudiée pour son caractère transfrontalier inédit et a même fait l'objet d'analyses de la part de sociologues, tandis que des psychologues ont posé cette question : pourquoi un chercheur aussi brillant a-t-il cru utile de pousser les feux de ses équipes au-delà de la ligne rouge, pourquoi travailler ainsi dans l'urgence quand on a entre les mains « une affaire en or » ? Il faut d'ailleurs remarquer que les « arrangements » de ce chercheur, quinze années durant, des figures de ses prestigieuses publications n'ont pas empêché ses résultats sur le transport de l'ARN des plantes d'être globalement corrects et importants. « L'affaire Voinnet » a aujourd'hui de graves répercussions mettant aussi en cause les coauteurs : dans une équipe de dix personnes qui publient un article, qui peut prétendre que le seul chef d'équipe serait responsable des « erreurs » ?

Les rats de Séralini : quand l'idéologie s'en mêle

Les convictions idéologiques ou militantes peuvent aussi jouer un rôle dans des travaux bâclés que certains scientifiques mettent en avant, surtout si un dérapage sur le plan scientifique rencontre les objectifs des médias : c'est bien ce que l'on peut comprendre du cas de Gilles-Éric Séralini, professeur de biologie moléculaire à l'université de Caen. Le 19 septembre 2012, il parvient à publier une étude spectaculaire touchant au sujet sensible des OGM dans l'alimentation. Certaines plantes comestibles sont en effet génétiquement modifiées pour tolérer l'herbicide au glyphosate et l'on sait que des groupes écologistes militants sont vent debout contre ces pratiques. L'étude de Séralini portait sur quelques rats nourris durant leur vie de grains de maïs issus de plantes génétiquement modifiées : cette étude montrait, avec d'horribles photos de tumeurs à l'appui, que ces rats développaient des cancers et finissaient par en mourir. La publication concluait sans aucune réserve que les données expérimentales démontraient clairement la relation de cause à effet entre cette alimentation et la mortalité des rats. Ce chercheur avait obtenu



une exclusivité du *Nouvel Observateur* assortie de l'acceptation d'un embargo de l'information. L'hebdomadaire, avec sa couverture rouge accrocheuse titrant « Les OGM sont des poisons », est paru le jour même de l'acceptation de la publication par la revue scientifique à comité de lecture *Food and Chemical Toxicity*. C'est surtout cette simultanéité qui choqua les comités d'éthique et les organismes de recherche. Il faut noter que l'hebdomadaire n'avait pas pris la peine de confronter ces conclusions, au minimum hâtives, à d'autres résultats démontrant l'inverse : mais ce fut sans doute pour *Le Nouvel Observateur* l'une de ses meilleures ventes de l'année ! Remarquons aussi sa discrétion ultérieure lorsque se révéla la fragilité des résultats de Séralini, dont l'article initial fut rétracté².

Faut-il crier à l'imposture dans « l'affaire Séralini » ? On peut au minimum constater que ses premières études, passées au crible d'une contre-expertise ultérieure, n'avaient pas été menées dans des conditions de rigueur indispensables : groupes de contrôle insuffisants, statistiques non significatives, choix biaisé sur la race de rats, etc., et pression des associations écologistes en arrière-plan... Si le terme imposture peut sembler trop fort à certains pour qualifier cette affaire, on peut juger cette mauvaise conduite particulièrement grave dans la mesure où elle touche à un domaine très sensible pour le public. Celui-ci a besoin de résultats fiables pour se forger une opinion sur une question de santé qui le touche de très près : en effet la nourriture une fois ingérée devient une partie de notre corps et est donc consubstantielle à notre identité...

Une curieuse « usine à papiers » venue de Chine : du plagiat sophistiqué

Les fraudes en recherche telles que celles évoquées plus haut ne sont finalement pas si nombreuses, comme le montrent les statistiques réalisées par les référents intégrité scientifique, maintenant mis en place dans la quasi-totalité des institutions de recherche. Plus nombreux sont les plagiats qui agitent régulièrement la communauté universitaire, considérés eux aussi comme des fraudes. En effet les copiés-collés de textes ou de documents se multiplient à l'heure d'Internet et touchent toutes les disciplines. Plus grave, les plagiats peuvent prendre la forme d'emprunts de résultats à des collègues avant même qu'ils les publient, ce que facilite le *peer review* des articles et les innombrables processus d'évaluation des projets. Ces emprunts ne peuvent être qualifiés de plagiats que s'ils sont faits avec l'intention de tromper : on se situe alors bien au cœur de l'imposture. Notons que le plagiat ne falsifie pas la science mais entraîne dans le milieu des chercheurs une dégradation des relations qui peut devenir dévastatrice. Plutôt que le procès, la solution serait un appel général au savoir vivre ensemble dans une société où les règles à respecter relèvent de l'éthique.



Sans déterrer ici les derniers cas de plagiat scandaleux, nous préférons divertir le lecteur avec cette histoire des « usines à papiers », révélée par la revue *Science* dans son numéro du 27 février 2020. Une microbiologiste néerlandaise basée à San Francisco, Elisabeth Birk, est devenue une excellente détective dans l'identification d'images fraudées dans des articles en biologie. Durant deux ans, elle a ainsi examiné, avec une infinie patience, un nombre considérable de publications parues dans les plus grandes revues mondiales et voici ce qu'elle a découvert : un seul article a été à l'origine de 400 autres articles qui utilisaient les mêmes images et souvent les mêmes histogrammes, publiés dans des revues de spécialités aussi différentes que la pédiatrie, la cardiologie, la chirurgie vasculaire... (76 dans *Artificial Cells and Nanomedicine*, 57 dans *Journal of Cellular Biochemistry*, etc.)³. Les auteurs ont un point commun : ils sont tous basés dans un petit nombre d'hôpitaux en Chine. Il s'agit en réalité d'articles publiés en 2018 et 2019 et rédigés par des sociétés de service pour des étudiants en médecine qui doivent obtenir leur thèse, ce qui les oblige à publier un article en anglais dans une revue internationale. Les revues en question ont été alertées, des investigations sont en cours et les rétractations suivront... Cela met tout de même en évidence les faiblesses du *peer review*.

La petite délinquance du savoir et son contrôle

À côté de ces fraudes caractérisées que nous venons d'évoquer, plus inquiétant sans doute est le continuum des comportements en recherche non conformes à l'intégrité. On peut évoquer pour les publications des listes d'auteurs incorrectes (postdocs oubliés, patrons rajoutés), des sources mal citées, des détails techniques omis qui pourraient servir aux autres chercheurs, etc. ; et pour les données la rétention ou le mauvais archivage. Les comités d'éthique des institutions de recherche en France et en Europe s'épuisent à établir des listes ou simplement des nomenclatures des manquements, ce qui se révèle finalement impossible si l'on tient compte de l'imagination sans limite des candidats à la tricherie.

Ce qui semble le plus risqué pour la science aujourd'hui, ce sont les publications rédigées dans l'urgence et sans toute la rigueur exigée. Dans certaines disciplines, on a mesuré jusqu'à 30 % de résultats publiés non reproductibles par d'autres équipes utilisant les mêmes protocoles, voire non reproductibles par les auteurs eux-mêmes : expériences arrêtées trop rapidement, contrôles et statistiques insuffisants, non-publication de travaux de répétition ou de résultats négatifs... Les risques existent bel et bien d'une augmentation d'une science au rabais (« *junk science* »), risques auxquels contribuent non seulement les chercheurs mais aussi toutes les parties prenantes de l'écosystème de la recherche, y compris les éditeurs et les bailleurs de fonds. Les manquements à l'intégrité scientifique sont devenus, depuis moins de deux décennies, un réel souci pour les institutions de



recherche. Les risques que font courir à la santé ou à l'environnement les faux résultats sont graves ; et dans certains cas le système éducatif peut aussi en pâtir. Ne sous-estimons pas non plus les pertes de toutes sortes qu'entraînent les mauvais comportements en recherche : pertes de temps ou de moyens financiers, ruines des carrières et, finalement, pertes sur le plan humain. Plus généralement, l'imposture en recherche est incompatible avec la construction même de la science au fil du temps qui nécessite la fiabilité du réservoir des connaissances, même si celles-ci sont vouées à être sans arrêt dépassées par les progrès du savoir. Il est irréaliste de penser faire progresser la recherche à partir de données falsifiées ou simplement erronées parce que trop vite rapportées.

Ces faits ont été analysés par le Comité d'éthique du CNRS (COMETS), petit *think-tank* de douze scientifiques de toutes les disciplines, qui peut s'autosaisir en toute indépendance de n'importe quel sujet concernant les pratiques de la recherche et les rapports de la science avec la société⁴. Le COMETS a rédigé un texte bilingue, régulièrement mis à jour, qui est devenu un guide pour l'ensemble du CNRS et des universités afin de « promouvoir une recherche intègre et responsable ». Ce comité a également été l'un des rédacteurs de la *Charte nationale de déontologie des métiers de la recherche publique* de 2015, adoptée depuis par toutes les institutions de recherche. Pour la mise en application de cette charte, le ministère de la Recherche a créé en 2018 un Office français pour l'intégrité en science (OFIS), dont le CoFIS est le conseil scientifique. L'OFIS est l'un des départements du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES). Ce positionnement procède d'une certaine logique, dans la mesure où les manquements à l'intégrité sont souvent liés à la pression exercée sur les chercheurs par leurs instances d'évaluation. L'OFIS coordonne les travaux des référents intégrité scientifique dans les institutions, organise la formation de tous les acteurs, jeunes ou seniors, et fournit un cadre pour harmoniser les procédures de traitement lorsque des manquements à l'intégrité sont déclarés. Des dispositifs différents mais avec les mêmes objectifs se mettent en place dans tous les pays d'Europe⁵ et se coordonnent entre eux.

Pour conclure, il faut évoquer la confiance fragile entre la société et ses chercheurs : aujourd'hui, les citoyens se méfient de la notion de progrès, longtemps considérée comme une conséquence de la science. En politique, ce terme de progrès ne fait plus recette... Pourtant les grands défis du monde à venir ne pourront trouver de solutions qu'avec le concours des chercheurs de toutes les disciplines : la pandémie actuelle liée au coronavirus le rappelle avec force. La responsabilité des scientifiques est engagée pour apporter ce qu'on peut appeler, qu'on le veuille ou non, la « vérité », à leurs concitoyens. Leurs pratiques doivent donc être d'autant plus exemplaires et exclure toute forme d'imposture, quelle que soit son importance.



Notes

1. Voir, par exemple, les chroniques de Nicolas Chevassus-au-Louis sur <https://www.mediapart.fr/journal/france/291218/la-biologie-l-heure-de-la-delation-olivier-voignet-chercheur-dechu?onglet=full>
2. <https://www.lemonde.fr/blog/huet/2018/12/11/ogm-poissons-la-vraie-fin-de-laffaire-seralini/>
3. <https://scienceintegritydigest.com/2020/02/21/the-tadpole-paper-mill/>
4. <https://comite-ethique.cnrs.fr/avis-publies/>
5. Voir les activités de l'European Network of Research Integrity Offices (ENRIO).

L'AFFAIRE SOKAL ET LES « IMPOSTURES INTELLECTUELLES »

En 1996, la revue *Social Science* publie un article du physicien et épistémologue américain Alan Sokal, intitulé « Transgresser les frontières : vers une herméneutique transformative de la gravitation quantique », qui est bien accueilli par la communauté des philosophes dits postmodernes.

L'article est truffé de citations de ces philosophes postmodernes, d'assertions non justifiées, de quelques phrases de grands physiciens sorties de leur contexte, voire d'erreurs introduites volontairement. Alan Sokal dévoile la mystification au moment de la publication de l'article. En 1997, avec le physicien belge Jean Bricmont, dans un ouvrage intitulé *Impostures intellectuelles*, il dénonce l'appropriation par ces philosophes d'un langage scientifique et son utilisation sans relation avec son sens premier en sciences. Dans le même temps, ces philosophes relativisent l'objectivité des résultats de la science.

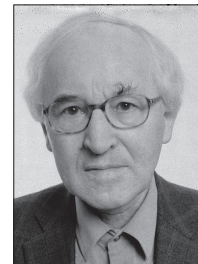
Jean Bricmont m'avait aimablement promis de rédiger un court article autour de ces impostures. Mais, sévèrement touché par le coronavirus, il n'a pu le faire et m'a prié de l'excuser. Ce petit texte introductif qui lui rend hommage permettra à celles et ceux d'entre vous qui ne connaîtraient pas « l'affaire Sokal » de pouvoir replacer celle-ci dans le cadre de l'article de Jacques Bouveresse, pour lequel j'ai une grande admiration, qui en a fait une analyse critique en 1999 dans son ouvrage *Prodiges et vertus de l'analogie. De l'abus des belles-lettres dans la pensée* (Raisons d'agir, 1999).

Étienne Guyon

TOUJOURS LA MÊME HISTOIRE : L'« AFFAIRE SOKAL » VINGT-CINQ ANS APRÈS

Jacques Bouveresse (1961 I)

Professeur à l'université Paris 1 et à l'université de Genève, professeur émérite au Collège de France, chaire « Philosophie du langage et de la connaissance », il est l'auteur de nombreux ouvrages sur Wittgenstein dont il est un spécialiste mondialement reconnu. Il a travaillé également sur des écrivains comme Robert Musil et Karl Kraus, ainsi que sur la nécessaire quête de la rigueur et de la clarté dans la pensée philosophique et dans les sciences humaines.





« Aux objections d'un adversaire contre lesquelles notre tête
se sent trop faible pour répondre,
notre cœur répond en jetant la suspicion sur les motifs de ces objections¹. »

Reparler aujourd'hui de ce que l'on est convenu d'appeler l'« affaire Sokal », un peu plus de vingt-cinq ans après les événements, n'est pas une chose facile et l'est d'autant moins que les intellectuels, qui ont le pouvoir de décider de ce qui est important et de ce qui ne l'est pas, ont décrété à peu près unanimement que ce qui s'était passé ne soulevait tout simplement aucun problème et que, s'il y avait un problème, c'était en réalité surtout celui des gens qui avaient eu l'idée saugrenue de déclencher une affaire comme celle-là. Quelques années après le canular de Sokal, qui, en 1996, avait été à l'origine des événements, on a pu lire, dans le journal *Le Monde*, la déclaration suivante de Jacques Rancière, en réponse à la question de savoir si l'on pouvait ou non parler, dans la période actuelle, d'une forme de ressentiment contre les intellectuels et d'une tendance à pratiquer le dénigrement à leur égard :

Le dénigrement [en question] se limite en fait tantôt à de pures opérations publicitaires, où les postures de l'incendiaire et/ou du martyr sont des arguments de vente ordinaires, tantôt à des opérations du genre « ôte-toi de là que je m'y mette », du type campagne contre la « pensée 68 » ou affaire Sokal².

Il est difficile de décider si ce qui est le plus consternant, dans ce genre de déclaration, est l'assurance étonnante ou la pauvreté d'imagination remarquable de l'un de nos philosophes les plus réputés, qui n'arrive tout simplement pas à concevoir que les questions posées et les objections formulées par Sokal et Bricmont aient pu être motivées par autre chose que le simple désir d'évincer les intellectuels concernés de la position qu'ils occupaient pour l'occuper à leur place. Autrement dit, aucun problème réel n'était soulevé par Sokal et Bricmont, et surtout pas, évidemment, celui du genre de rapport – ou, peut-être faudrait-il plutôt dire, de l'absence presque totale de rapport – qui caractérise de façon générale le comportement des philosophes à l'égard de la science. À part le problème personnel des auteurs en question, dont le traitement relève plutôt de la psychologie et de la sociologie du milieu intellectuel, il n'y avait dans l'affaire Sokal aucune question sérieuse et substantielle qui aurait pu mériter d'être discutée.

Dans le livre que j'ai consacré à l'affaire Sokal³, j'ai moi-même insisté sur le fait qu'une des choses les plus préoccupantes que révèlent les réactions suscitées par cette affaire est justement que l'existence du problème posé ne soit même plus perçue, et que toute discussion sérieuse sur le fond soit évacuée à l'aide de considérations qui n'ont généralement pas le moindre rapport avec lui et pas la moindre pertinence



pour le traiter. Il n'y a pas lieu, bien entendu, de s'étonner que la presse et les médias se scandalisent de voir contestés fortement certains des intellectuels dont elles ont largement contribué, dans certains cas, à faire la réputation. Mais la situation devient nettement plus préoccupante quand, dans le milieu philosophique lui-même, une certaine unanimité semble se réaliser sur le fait que certains de ses membres ne peuvent être critiqués que pour des raisons qui n'en sont pas, autrement dit, sont tout simplement au-dessus de la critique, et cela alors même que la philosophie est censée être justement la discipline critique par excellence.

Le meilleur argument qui puisse être utilisé en faveur de Sokal et Bricmont m'a semblé, dès le début, être constitué par la façon dont les auteurs concernés et leurs défenseurs ont essayé de transformer les coupables en victimes innocentes. Dans ce genre d'affaire, c'est effectivement l'accusateur qui finit généralement par apparaître comme ayant commis lui-même la faute principale. Cela aurait sûrement beaucoup amusé Karl Kraus d'entendre parler à son propos, pour dire les choses à la façon de Rancière, de la posture de l'incendiaire et/ou du martyr utilisée essentiellement comme un argument de vente. Mais il savait aussi très bien que c'est à peu près invariablement la réaction que l'on suscite quand on s'attaque à des malhonnêtetés, ou à des abus de pouvoir qui devraient en principe susciter spontanément la révolte de tous les honnêtes gens. Ce qui est vrai des malhonnêtetés et des abus de pouvoir en général l'est aussi, bien entendu, des malhonnêtetés et des abus de pouvoir intellectuels.

Puisqu'il est question de Kraus et que l'affaire Sokal a commencé par un canular, il vaut la peine de s'interroger sur la façon dont Sokal et Bricmont ont été parfois accusés eux-mêmes d'avoir utilisé, pour déconsidérer leurs adversaires, un procédé malhonnête et même d'avoir commis eux-mêmes une imposture typique :

La dissimulation (par l'imposture) ou la réduction d'autrui au silence par des explications, ce sont les seules stratégies de S. et B. pour communiquer avec le monde, à un moment dans l'histoire où des débats fascinants et ouverts sur les sciences de la vie se déploient partout⁴.

Autrement dit, les scientifiques qui défendent des positions comme celles de Sokal et Bricmont n'ont à leur disposition que deux espèces de moyens, également inacceptables : la mystification déloyale et l'exposé didactique destiné à contraindre l'adversaire à reconnaître son ignorance et à se taire.

À l'occasion d'un petit tremblement de terre survenu à Vienne en 1900, Kraus envoya au grand journal libéral, la *Neue Freie Presse*, un texte pseudo-scientifique signé d'un soi-disant expert – « L'ingénieur civil J. Berdach ». La lettre de Kraus fut acceptée et publiée par le journal, qui la prit tellement au sérieux qu'il éprouva même le besoin d'y introduire quelques corrections. Quelques années plus tard, à



l'occasion d'un autre petit tremblement de terre, un admirateur de Kraus, Arthur Schütz, qui était, lui, un authentique expert, envoya à la *Neue Freie Presse*, un article truffé d'absurdités, qui fut, lui aussi, publié et dans lequel l'auteur écrivait notamment que, quelques instants avant l'événement, son chien de mine (*Grubenhund*), qui dormait dans le laboratoire, avait commencé à donner des signes d'agitation. (Le *Grubenhund* n'était en fait rien d'autre qu'un petit wagonnet qui, en se déplaçant sur ses rails, produisait des bruits qui ressemblaient un peu aux aboiements d'un chien.)

La pratique de l'envoi de *Grubenhunde* aux rédactions devint rapidement un genre qui connut un succès tel qu'il finit par poser des problèmes sérieux aux journaux, au point que la *Neue Freie Presse* songea à demander, sur ce point, la protection de la police. Kraus défendit le *Grubenhund* comme constituant un exercice normal du droit de légitime défense contre les usurpations de compétence et d'autorité dont se rendaient coupables les journaux et même comme un devoir qui s'imposait à tous les honnêtes gens, quels que soient les risques. C'est exactement le problème que pose la supercherie à laquelle s'est livré Sokal. Doit-elle être considérée comme un procédé malhonnête qui a été utilisé de façon perfide contre une revue dont la bonne foi a été surprise ou, au contraire, comme une réaction de défense naturelle contre ce que l'on peut appeler des abus de position intellectuelle que l'on n'est pas nécessairement obligé de supporter ?

C'est évidemment la seconde possibilité qui me semble être la bonne. Même si le procédé qui a été utilisé par Sokal appartient effectivement, dans l'exercice normal du droit à la critique, à une catégorie un peu spéciale, je ne vois réellement pas ce qui pourrait interdire de le considérer comme légitime voire, dans certains cas, presque imposé par la situation. Si l'on en croit Élisabeth Roudinesco : « Le canular, c'est le contraire de la critique. C'est l'évitement. » (*Le Monde*, 9 avril 2016). Je pense plutôt que l'on devrait décerner la palme, en matière d'évitement, à ceux qui n'ont pas jugé digne d'une réponse autre que la plainte des victimes supposées d'une forme de violence policière la critique que contenaient le canular de Sokal ou une vingtaine d'années plus tard, en 2016, celui dont Badiou a été la victime et qui a donné à l'auteur du jugement que je viens de citer l'occasion de s'illustrer de façon si remarquable. Elle n'a, bien entendu, pas oublié non plus de rappeler que des attaques comme celles dont il s'agit ne peuvent être, comme chacun sait, que le fait de « scientifiques, d'esprits jaloux, qui se font passer pour des experts ». Quant à Badiou, il a estimé suffisant de présenter ses critiques comme « deux ratés de la philosophie, qui s'égarent dans leurs minuscules machinations ».

Il y a au moins dans tout cela une chose qui montre que la logique a été respectée. Le représentant, éminent entre tous, de la gauche (et même de la gauche de la gauche) qu'est Badiou a conservé au moins un sens aigu du respect des distances et



des hiérarchies, et a pris soin de souligner que, même dans le monde intellectuel, il ne faut tout de même pas mélanger les torchons et les serviettes, autrement dit, les « sous-fifres de la philosophie académique » avec les génies comme lui. Décidément, où irait-t-on si les premiers avaient à présent le droit et le culot de formuler des critiques contre les seconds ?

Au nombre des choses qu'a démontrées l'affaire Sokal, on peut mentionner également l'efficacité redoutable du procédé, utilisé de façon systématique par les victimes et leurs auxiliaires secourables, qui consiste à accuser l'adversaire, même quand il occupe une position en réalité tout à fait subalterne voire marginale, de disposer d'un pouvoir considérable et de chercher à l'utiliser pour « tout régenter » (E. Roudinesco *dixit*) et même, à la limite, essayer d'empêcher tout simplement ceux qui pensent autrement de s'exprimer. Il n'est évidemment pas question de se demander un seul instant si c'est bien ce que veut l'agresseur dont on se plaint et encore moins si, à supposer qu'il le veuille, il aurait les moyens de le réaliser et une chance quelconque d'y parvenir. Dans les années 1970, quand on essayait de convaincre le public philosophique français de consentir à lire les philosophes analytiques, ne serait-ce que pour pouvoir au moins se faire une idée de ce qu'ils cherchaient à faire, on se heurtait déjà à peu près invariablement à l'opposition de gens dont le réflexe immédiat consistait à affirmer qu'il ne s'agissait en fait de rien de moins, pour les défenseurs de ce genre de philosophie, que de lui conférer une position hégémonique et même une sorte d'exclusivité.

Un des moyens les plus sûrs de disqualifier un adversaire philosophique est incontestablement de réussir à faire croire qu'il détient un pouvoir disproportionné et l'exerce de façon plus ou moins arbitraire et tyrannique. Quant à ceux qui ont ou croient avoir à se plaindre de celui-ci, il ne peut évidemment pas être question de leur demander des comptes sur celui qu'ils peuvent détenir eux-mêmes et qui est, dans certains cas, bien supérieur à celui de leurs critiques éventuels. Dans l'affaire Sokal, la créativité réelle ou supposée semble avoir constitué l'argument suprême : les intellectuels qui appartiennent à la catégorie des « créateurs » reconnus et consacrés ne pouvaient évidemment pas avoir à rendre des comptes sur le pouvoir qu'ils possèdent et sur la façon dont ils l'exercent à des gens qui ne créent rien et peuvent être considérés, pour cette raison, à peu près comme des quantités négligeables. Cela pourrait faire songer à un point que fait remarquer Sebald à propos du genre de pouvoir qui est exercé par le Château dans le roman de Kafka :

[...] L'on sait que la seule rationalisation possible du pouvoir est, pour son usurpateur, de se l'approprier à des fins d'« activité créatrice ». En ce sens, la revendication du pouvoir par l'art, que les grandes œuvres invoquent jusqu'à la période classique, se justifie par le travail accompli. Mais le pouvoir du château n'est pas créatif, il est



complètement stérile et s'épuise dans sa perpétuation, dénuée de toute visée et de toute raison d'être⁵.

Dans le cas qui nous intéresse, on peut dire que la créativité réelle ou prétendue est supposée justifier à peu près toutes les usurpations de pouvoir et tous les modes d'exercice de celui-ci, et que ceux qui estiment avoir des raisons de protester contre cet état de choses sont traités par les « créateurs » et les « artistes » de la philosophie comme les représentants d'un pouvoir, en l'occurrence le pouvoir dit « académique », qui ressemble fortement à celui du Château et qui est par essence improductif et réactionnaire. Il reste cependant encore à se demander si l'objectif principal et même unique des « intellectuels ordinaires », pour ne pas dire médiocres, qui se sont posé des questions sur la réalité et l'intérêt du travail accompli par certains de nos créateurs les plus fameux était réellement, dans l'affaire Sokal, de supplanter les intellectuels brillants et célèbres auxquels ils se sont attaqués. Car si ce n'était en réalité pas du tout le cas, que pourrait bien valoir au juste un argument de cette sorte ?

Il est vrai que les suppositions absurdes et les assertions sans fondement qui ont été formulées à propos des grenouilles critiques qui, dans l'affaire Sokal, ont voulu se faire aussi grosses que le bœuf créateur ne devraient surtout pas être évaluées en termes de vérité et de fausseté. Les seuls à croire le contraire sont ceux qui n'ont pas encore appris la grande nouvelle, qui est, comme il se doit, venue de la France. Dans quelque langage ou dialecte que l'on exprime la chose, « il n'y a plus désormais, de discours de vérité, mais seulement des *dispositifs* de vérité, transitoires, tactiques, politiques⁶ ». On peut craindre malgré tout que quelques mauvais esprits ne se demandent pourquoi on éprouve encore le besoin de parler de dispositifs de *vérité*, puisque, si l'on peut attendre à coup sûr de l'application de dispositifs comme ceux dont il s'agit des effets de nature diverse, et notamment des « effets de croyance », il y a manifestement peu de chances pour que ce soit aussi à chaque fois des effets de vérité. La moindre des choses, dans ces conditions, ne serait-elle pas de commencer par essayer de leur trouver un autre nom ?

Sokal et Bricmont ne se faisaient visiblement guère d'illusions sur le genre de changement et d'amélioration qu'ils pouvaient espérer provoquer. Et ils avaient bien entendu raison. Comme on pouvait le prévoir, ni le prestige des intellectuels qu'ils visaient, ni le pouvoir qu'ils continuent à détenir, directement ou à travers leurs disciples et leurs successeurs, ni la bonne conscience et l'assurance avec lesquelles il est exercé en toute candeur n'ont été entamés de façon perceptible. La façon dont ils ont essayé sur le moment de dramatiser le danger qu'ils couraient, et qui s'est révélé être en réalité à peu près inexistant, était donc tout à fait ridicule. On aimerait pouvoir se dire au moins que le monde intellectuel a fini par se rendre compte de cela. Mais ce serait évidemment beaucoup trop lui demander. Ce qui constituerait à



coup sûr un progrès considérable et en même temps presque miraculeux pour lui est justement qu'il réussisse à acquérir, en plus du sens de l'humour, au moins un sens minimal du ridicule.

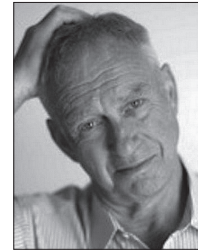
Notes

1. Friedrich Nietzsche, *Humain, trop humain*, trad. fr. Robert Rovini, édition revue par Marc de Launay, Paris, Gallimard, 1988, t. II, § 39, p. 40.
2. Jacques Rancière, « Réponse aux questions de Roger-Pol Droit à propos du livre de Régis Debray, *Grandeur ou décadence des intellectuels français ?* », *Le Monde*, 15 décembre 2000, p. 6.
3. Jacques Bouveresse, *Prodiges et vertiges de l'analogie*, Paris, Raison d'agir, 1999.
4. Michel Callon, « Whose Imposture ? Physicists at War with the Third Person », *Social Studies of Science*, 29/2, avril 1999, p. 282.
5. Winfried Georg Sebald, « La loi de l'opprobre. Pouvoir, messianisme et exil dans *Le Château de Kafka* », in *Amère Patrie. À propos de la littérature autrichienne*, trad. fr Patrick Charbonneau, Arles, Actes Sud, 2017, p. 112-113.
6. François Cusset, *French Theory. Foucault, Ferrida, Deleuze & Cie et les mutations de la vie intellectuelle aux États-Unis*, Paris, La Découverte, 2003, p. 143.

IMPOSTURES EN SCIENCES

Édouard Brézin

Professeur émérite, laboratoire de Physique de l'ENS.



L'article du philosophe Jacques Bouveresse qui précède, revient sur « l'affaire Sokal » et sur le brûlot intitulé *Impostures intellectuelles*, qu'avaient lancé, il y a maintenant plus de vingt ans, mes deux collègues physiciens Alain Sokal et Jean Bricmont. Ils s'y moquaient cruellement de philosophes, écrivains, sociologues, psychanalystes, français, fort connus, qui avaient cru donner du poids à leur argumentation en l'enrobant d'une sauce pseudo-mathématique dépourvue de tout rapport avec la thèse qu'ils défendaient. Le monde des humanités n'y vit le plus souvent que l'effet de « la guerre des deux cultures », une attaque d'un Américain et d'un Belge ignorants contre nos plus brillants intellectuels et, à l'exception du philosophe Jacques Bouveresse, il condamna sans équivoque cette publication impudente.

Il me semble que, plutôt que de défendre l'injustifiable, la réponse aurait dû s'attacher à montrer que dans l'ensemble du champ scientifique, on pouvait trouver



l'équivalent de déformations intellectuelles, de fraudes, d'impostures véritables qui montraient qu'aucune discipline n'était à l'abri de ces pratiques intellectuellement méprisables.

Voici ici quelques exemples célèbres pour illustrer combien l'imposture peut être bien partagée.

Le psychologue anglais, spécialiste des sciences de l'éducation, Cyril Burt, « Sir Cyril » (1883-1971), était un spécialiste réputé de l'intelligence humaine qui apporta également des contributions à la science de la statistique. Convaincu du caractère inné de l'intelligence, il publia des études remarquées sur des jumeaux homozygotes élevés dans des familles différentes, qui démontraient que le QI était bien héréditaire. Consulté par les autorités de son pays, notamment à Londres, sa conviction avait évidemment un impact pratique puisqu'il était inutile de croire que l'éducation pouvait remédier aux inégalités génétiques. Ce n'est qu'après sa mort que des chercheurs tentèrent de comprendre d'où provenaient ces vrais jumeaux séparés par les vicissitudes de la vie. Ils recherchèrent également les collaborateurs de Sir Cyril qui n'avaient cessé de pourfendre ceux qui mettaient ses résultats en doute. Aujourd'hui il est établi que Sir Cyril avait fabriqué de toutes pièces aussi bien les collaborateurs que les jumeaux.

Le livre de Stephen Jay Gould *La Mal-mesure de l'homme*, qui rapporte aussi cet épisode, va bien plus loin puisqu'il s'attache à montrer combien les scientifiques peuvent être victimes de leurs préjugés, parfois même sans en être conscients. Protocoles expérimentaux destinés à prouver plutôt qu'à établir, corrélations douteuses à l'appui d'explications « causales », conviction a priori sur la possibilité de mesurer l'intelligence par un nombre unique, etc., sont à l'œuvre depuis au moins deux siècles pour « démontrer » la supériorité d'un groupe ethnique, d'un genre, d'une nation. C'est donc un avertissement sérieux pour la méthodologie scientifique, sans doute plus important que le rejet bien évident de la simple imposture qui reste tout de même rare.

On rencontre bien entendu des imposteurs parmi les scientifiques de la nature. Les physiciens ont en mémoire un chercheur allemand employé par les prestigieux Bell Labs aux États-Unis, qui avait publié des articles nombreux dans les revues les plus prestigieuses. Il y exposait ses résultats sur des transistors moléculaires obtenus à l'aide de matériaux organiques. Une révolution certaine à venir en microélectronique et un prestige immédiat pour le chercheur qui se heurtèrent progressivement au scepticisme des équipes qui tentaient en vain de reproduire ses résultats. Un examen détaillé révéla la fraude. Ce chercheur passa du statut de quasi-nobélisable à celui de réprouvé universel. L'université de Constance lui retira son doctorat et les emplois dans le monde international de la recherche se fermèrent



à lui définitivement. Si le système de l'examen par les pairs des manuscrits soumis aux revues scientifiques, aussi prestigieuses soient-elles, avait été gravement remis en cause, *in fine* les principes de base de la science, telle la reproductibilité des résultats, l'avaient sauvée.

Beaucoup ont sans doute encore en tête la « mémoire de l'eau » de Jacques Benveniste qui procédait à des dilutions répétées d'une substance active, à l'issue desquelles la probabilité qu'il reste une molécule active était insignifiante. Affirmant que l'effet biologique subsistait après ces dilutions extrêmes, l'auteur, qui était un immunologiste connu, attribua cet effet résiduel à l'eau de dilution qui se « souvenait » de la substance initiale. Or la physique de l'eau montre que toute structure temporaire y est détruite en une fraction de nanoseconde. L'histoire de la publication par *Nature* ou du soutien apporté par *Le Monde* à ces résultats sensationnels est trop longue pour que l'on s'y attarde. Aujourd'hui les résultats de Benveniste sont discrédités, malgré le soutien apporté par le prix Nobel Luc Montagnier, qui croit également à un effet *électromagnétique* de mémoire de l'eau, tout aussi peu crédible. Est-il possible que Jacques Benveniste ait cru initialement en toute bonne foi à la mémoire de l'eau ? Était-il permis d'affirmer un fait si contraire à tout ce que nous comprenons, sans l'esquisse du moindre mécanisme susceptible de rendre compte de ses affirmations ? Je n'en sais rien mais comment pouvait-il ne pas voir que faire financer son laboratoire par un fabricant de produits homéopathiques lui retirait beaucoup de crédibilité en la matière ? L'imposture n'était pas loin.

Certes il existe également bien des comportements qui se rapprochent de l'imposture du fait d'individus tonitruants qui prétendent détenir un pseudo-savoir et savent mobiliser les médias derrière leur entreprise. Mais il me semble plus important de se pencher sur des cas historiques où des imposteurs avaient pris le pouvoir, afin d'examiner les dommages auxquels cette *imposture d'État* peut conduire.

Le mouvement nationaliste *Deutsche Physik* ou encore *Arische Physik* qui s'opposa, par exemple, à l'usage de noms étrangers tels que rayons X plutôt que rayons de Röntgen, mais surtout fustigea la *Jüdische Physik*, à la tête de laquelle il classait Albert Einstein, ne fut soutenu que par des médiocres ou des ratés. On y trouve deux prix Nobel, Philip Lenard et Johannes Stark, qui combattirent sans relâche tout ce qui pouvait apporter crédit à la théorie de la relativité. Ils ne manquèrent pas de rejoindre le parti nazi, et les lois de Nuremberg vinrent rapidement au secours de leur aveuglement intellectuel qui mettait leur prestige au service d'une cause immonde. Il me semble que l'on peut parler là aussi d'imposture. Les grands scientifiques qui ont fui l'Allemagne, qui n'étaient pas tous juifs, comme Bethe, Peierls, Schrödinger et bien d'autres, ont-ils choisi l'exil lorsqu'ils ont vu que le poison avait atteint leurs



collègues ? Je n'en sais rien, mais la science de l'Allemagne ne s'est jamais complètement remise de ce désastre.

C'est en 1928, dans une Union soviétique qui avait du mal à satisfaire les besoins agricoles de la population, que le technicien de l'agriculture Trofim Lyssenko annonça que sa technique de *vernalisation* des semences permettait de multiplier le rendement des céréales par trois ou quatre. Qualifié de *paysan révolutionnaire génial* son influence ne cessa de grandir et en 1938 il prit la tête de l'Académie Lénine des sciences agronomiques. Rompant avec la méthode expérimentale « contre-révolutionnaire », il dénonça la génétique « réactionnaire » et soutint la transformation des espèces et la transmission héréditaire des caractères acquis. (J'ai chez moi un « Dictionnaire philosophique » édité en français à Moscou dans les années 1950 qui qualifie Gregor Mendel de « moine réactionnaire, auteur d'une théorie erronée de l'hérédité », etc.). Très soutenu par Staline qui voyait dans le lyssenkisme l'assise de son propre projet de transformation de l'homme nouveau communiste, il n'hésita pas à faire envoyer au goulag et à la mort les généticiens authentiques comme Vavilov qui mourut en prison en 1953, Karpechenko exécuté en 1941, et bien d'autres. La génétique soviétique devint, par la faute de cette imposture, à laquelle le pouvoir accorda son plus entier appui, inexistante et la biologie en général y prit un retard considérable.

Sommes-nous aujourd'hui immunisés contre des fraudes pouvant atteindre les sommets du pouvoir ? Je n'en crois rien. *L'Atlas de la Création* publié à grands frais en Turquie en 2006, envoyé à des dizaines de milliers d'exemplaires un peu partout dans le monde, prétendit démontrer qu'il n'y a pas d'évolution des espèces à l'aide de photos truquées de fossiles imaginaires. Le projet politique afférent est évident, la fraude est grossière.

Que dire enfin du négationnisme climatique du président des États-Unis, de son inénarrable « charbon propre » par exemple ? Ne sont-ce pas là des manœuvres politiques, des impostures d'État manifestes ?

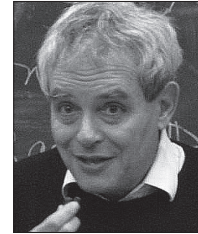
Si, en matière de science, l'imposture, qui s'oppose frontalement à la méthode expérimentale et à la rationalité, finit habituellement par être détectée et écartée, si la chute d'un fraudeur n'est finalement qu'une péripétie sans importance véritable, sa capacité de nuisance lorsqu'elle s'installe au cœur des pouvoirs est bien intacte. Elle est bien là aussi la *bête immonde* dont parlait Brecht.



LE MOUCHOIR DE BOURBAKI

Marc Chaperon (1969 s)

Professeur émérite à l'Université de Paris, membre de l'IMJ-PRG. Il a bénéficié à ses débuts des conseils de René Thom, Alain Chenciner et Michel Herman. Ses travaux en géométrie différentielle portent sur les systèmes dynamiques, les singularités et la géométrie symplectique.



« La science progresse par la mort des vieux. »

Max Planck¹

« Même si c'est vrai, c'est faux. »

Henri Michaux

Les vérités mathématiques, imputrescibles, existent pour toujours – et même depuis toujours – est-on parfois tenté de croire, telles des statues attendant qu'on les dévoile. À cette vision marmoréenne l'Histoire oppose sinon un total démenti, du moins le grouillement de la vie.

Préambule : le mouchoir de Lebesgue et ce qui s'ensuit

À la fin du XIX^e siècle Gaston Darboux (1861 s), dans son cours à l'École, énonça que « toute surface développable est réglée ». L'élève Henri Lebesgue (1894 s) sortit alors de sa poche un mouchoir en boule, portant probablement son matricule de normalien, et dit : « Montrez-moi les génératrices ! » Le mouchoir est en effet à première vue une surface *développable*, c'est-à-dire qu'il peut devenir plan sous l'effet d'un repassage ; chiffonné, il ne semble guère *réglé*, ne contenant apparemment aucun segment de droite².

Sous le masque de la plaisanterie³ se cachait un vrai problème ; Lebesgue s'y attela sur le champ et construisit⁴ des surfaces développables qui n'incluaient aucun segment de droite. Ce n'était pas facile, l'énoncé de Darboux étant tout sauf une imposture quand la surface est assez « lisse » pour que sa courbure soit définie en tout point – courbure nulle pour les surfaces développables. Il fallait donc en construire de pas trop lisses, que Lebesgue obtint en faisant tourner la courbe représentative $y=f(x)$ d'une fonction positive f autour de l'axe des x^5 . Pour satisfaire à ses exigences, cette fonction devait « avoir une dérivée qui change constamment de signe ».

Ainsi est née l'intégrale de Lebesgue, de bien plus vaste portée. Sans entrer dans des détails techniques, cet outil essentiel est consubstantiel à la théorie de la mesure, qui permet de mesurer la longueur d'un ensemble de points sur la droite, la surface d'un ensemble de points du plan ou le volume d'un ensemble de points dans l'espace.



Or, ici, les choses se compliquent car cette mesurabilité dépend des axiomes de la théorie des ensembles que l'on accepte : la version « naturelle » de l'axiome du choix permet de *choisir* des ensembles non mesurables, alors qu'une version un peu plus faible – sans trop d'inconvénients – autorise à tout mesurer, ce qui supprime des problèmes byzantins et fastidieux.

Ces questions a priori abstruses de fondements des mathématiques s'étaient posées avant que Lebesgue entre en scène, notamment dans l'œuvre de Georg Cantor, principal créateur de la théorie des ensembles, qui s'était heurté à l'opposition virulente d'ânés comme Kronecker craignant que les paradoxes inhérents à ce point de vue ne lézardent l'édifice mathématique.

Le « problème du mouchoir » n'a été vraiment résolu qu'au milieu des années 1950 : un travail très original de John Nash (suivi de Nicolaas Kuiper) implique en effet l'existence de surfaces développables ne contenant aucun segment de droite mais assez régulières puisqu'elles ont en tout point un plan tangent qui varie continûment avec le point. Le théorème de Nash-Kuiper confirme en outre... que l'on peut marcher sans déchirer son pantalon à chaque pas. De même qu'une chaise, vue au microscope, est un ensemble plein de trous sur lequel personne n'irait s'asseoir, un pantalon n'est évidemment pas une surface au sens mathématique. La différence est que l'idée commune de la chaise correspond à son usage alors que l'idée du pantalon comme surface pose le problème soulevé par Lebesgue⁶. Gustave Choquet (1934 s), un peu son fils spirituel, a fait en 1958 un très bel exposé au séminaire Bourbaki sur les travaux de Nash et Kuiper⁷.

Bourbaki

Cette glorieuse entreprise normalienne comporte sa part d'imposture, revendiquée ou non. Elle a été fondée en juillet 1935 par neuf jeunes mathématiciens, dont huit archicubes que seul leur âge trop tendre avait protégés de l'hécatombe de la grande guerre⁸. Conscients d'être des survivants, ils se sentaient tenus à une refondation des mathématiques. Le nom de Bourbaki, dû à André Weil (1922 s), renvoie à une autre guerre et témoigne d'un humour certain : l'expression *armée de Bourbaki* s'était quelque temps appliquée à « un groupe désorganisé ou hétérogène, ne faisant pas preuve de rigueur », en référence aux soldats mal équipés de l'armée de l'Est commandée par le général Bourbaki pendant la déroute de 1870. Pour donner corps au canular sur l'existence d'un Bourbaki mathématicien⁹, il fallut envoyer à l'Académie des sciences sa notice biographique, donc lui donner un prénom (Nicolas). Nos imposteurs sont allés jusqu'à mystifier leur maître Élie Cartan (1888 s) en faisant de Bourbaki un citoyen de l'imaginaire Poldévie¹⁰, afin de publier sous son nom des articles collectifs.



Les soldats de cette nouvelle armée de Bourbaki n'étaient pas mal équipés : pour n'en citer que trois, Weil était un prodige¹¹ et un très grand mathématicien, plus tard récipiendaire ainsi qu'Henri Cartan (1923 s) du prestigieux prix Wolf ; Jean Dieudonné (1924 s), archétype du brillant normalien, fit preuve toute sa vie d'une activité surhumaine, commençant ses journées de dix-huit heures par deux heures de piano (passion partagée par Henri Cartan), fin cuisinier de surcroît et sûrement le collaborateur de Nicolas Bourbaki qui s'est le plus investi dans le *traité*.

Je parle du grand projet du groupe, les *Éléments de mathématique* répondant aux *Éléments de mathématiques* d'Euclide. L'élosion du *s* signifie que, pour Bourbaki, les mathématiques sont une, comme l'Europe est une – le groupe va chercher chez l'« ennemi » allemand (David Hilbert) la rigueur manquant selon lui aux mathématiciens français¹². Beaucoup d'intellectuels et d'ingénieurs européens de l'époque ont ainsi monté, contre la folie des dirigeants, des collaborations, voire des utopies européennes¹³.

La première phrase des *Éléments*, « Le traité prend les mathématiques à leur début et donne des démonstrations complètes », relève bien sûr de l'imposture : nul ne sait quel est ce *début*, et la notion de *démonstration complète* dépend du temps, du public et des circonstances. Il demeure que le traité a beaucoup contribué à élever le niveau de rigueur dans l'internationale mathématique tout en forgeant à celle-ci un langage commun, souvent très bien trouvé. La rédaction, née des efforts conjugués de mathématiciens de tout premier plan¹⁴, était extrêmement soignée et son parti-pris « structuraliste » a par exemple permis à des domaines comme la topologie générale d'émerger tels que nous les connaissons depuis lors¹⁵.

Sur les fondements des mathématiques, Bourbaki reprend le programme formaliste de Hilbert... peu après que le célèbre théorème d'incomplétude de Gödel (1931) l'a battu en brèche. Je crains que cette imposture-là ne soit involontaire. Elle présente les mathématiques comme une science inhumaine, fondée sur une mécanique qui n'est pas celle de notre cerveau. On prétend en effet réduire celui-ci à sa moitié gauche, celle qui calcule et décortique¹⁶, au détriment de la moitié droite¹⁷ qui ressent et *comprend* – bien que toute activité intellectuelle ou artistique digne de ce nom repose à l'évidence sur des allers et retours entre les deux. Cette idée « canularsque », prise au sérieux par des pédagogues, a bien, plus tard, *lobotomisé* des générations d'étudiants en mathématiques français.

Chez les membres les plus radicaux du groupe, la déshumanisation des mathématiques va de pair avec un refus de se poser la question de leur sens. « Défense de déposer du sens le long de mes mathématiques », proclame l'un d'eux, paraphrasant le « Défense de déposer des ordures [de la musique] le long de mes vers » faussement attribué à Hugo. Le seul exemple du mouchoir de Lebesgue montre ce que l'on perd



à évacuer ainsi un problème essentiel. Il y a là, je crois, une confusion entre le « pourquoi » (il faudrait être masochiste pour s'échiner sur un problème dénué de sens) et le « comment » (les bons mathématiciens cherchent et, parfois, trouvent des relations de cause à effet aussi pures que possible, féconde abstraction qui aboutit souvent à un résultat bien plus intéressant que la simple solution du problème initial).

Avec les *Éléments*, la troupe haute en couleur des collaborateurs de Bourbaki produit une bible un peu grise, dont l'intelligibilité pâtit de ce que des énoncés significatifs, puisqu'ils n'ont pas de sens, sont relégués en exercice. On pense aux collections de papillons (comme celle, célèbre, de Schwartz), où les êtres le plus merveilleusement vivants se retrouvent momifiés. Les magnifiques écrits individuels de Weil ou Serre sont bien meilleurs.

Parmi les impostures du traité figure l'idée que les mathématiques se développent linéairement à partir de leur hypothétique début. Dieudonné tenait beaucoup à ce qui aurait dû rester un canular. Cet homme exquis, bâti comme un ogre, faisait peur aux enfants lors des congrès Bourbaki en piquant une colère très brève mais terrible, assortie de sa démission, dès que l'on faisait mine de toucher au *bon ordre*. Citons Schwartz : « Un jour, Sonia Godement, la femme de Godement¹⁸, a souhaité assister à une démission. On prit rendez-vous pour le lendemain à 10 heures du matin ; à 10 heures moins trois, Godement a dit qu'il fallait mettre l'intégration avant les espaces vectoriels topologiques, Sonia est entrée et a vu Dieudonné, en fureur, donner sa démission. »

Mon impression extérieure est que ces défauts de fond¹⁹ ont amené le traité à s'enliser quelque peu ; de replâtrage en replâtrage, il a déplacé ses objectifs sans avoir atteint le but simple assigné par les fondateurs : établir la géométrie différentielle sur des bases solides, avec comme Graal la formule de Stokes²⁰. L'influence considérable du traité à ses débuts s'étant fortement émoussée malgré d'immenses réussites, on peut même se demander si sa rédaction justifie que des esprits aussi éminents y consacrent tant d'efforts.

Juste avant un débat public avec Serre, le grand mathématicien russe Vladimir Arnold se frottait les mains avec un sourire de sale gosse en me disant qu'il commencerait par ces mots : « Je ne parlerai pas de Bourbaki car il ne faut pas dire de mal des morts. » C'était oublier un peu vite que le *Séminaire Bourbaki* a permis et permet toujours à la communauté mathématique internationale de connaître les derniers développements de la science, souvent présentés par des orateurs de tout premier plan, membres ou non du groupe²¹, et rédigés avec grand soin. Ces exposés, dont la collection est facilement accessible sur Internet, constituent un véritable trésor. Bien sûr, il y a un gros biais dans le choix des « derniers développements », qui laisse dans l'ombre ce qui n'intéresse pas le groupe – longtemps, les probabilités et l'analyse « dure », une paille !



Nous touchons ici à l'imposture la plus grave de Bourbaki : si *la mathématique* a salutairement abattu bien des cloisons, elle a aussi érigé un mur entre les « bonnes » mathématiques et les autres²². Mur à géométrie variable comme le groupe – remarquablement réactif – mais qui fut à l'origine du clivage entre mathématiques pures et appliquées dont pâtit encore notre communauté. Les avant-gardes, ayant pris le pouvoir, imposent ainsi des préjugés nés comme de brillants paradoxes...

Notes

1. Selon la traduction de René Thom (1943 s, médaille Fields 1958).
2. Les fameuses génératrices, qui remplissent la surface quand elle est réglée.
3. Peu après, on rirait beaucoup pendant ses cours au Collège de France.
4. Un mouchoir, surtout douteux, n'est pas un objet mathématique.
5. Le plan *Oxy* étant ici plongé dans l'espace « ordinaire » à trois dimensions.
6. Un pantalon « à la Darboux » se déchirerait immédiatement. Surtout depuis le développement vertigineux des ordinateurs, on approche plutôt des objets continus par des ensembles finis, mais ces objets continus ne peuvent représenter la réalité « trouée » que par un processus d'idéalisation plus ou moins inscrit dans nos gènes. Mikhael Gromov a cependant construit en mathématiques un fécond processus d'idéalisation de certains groupes finis, les regardant de loin comme nous regardons nos chaises et nos pantalons.
7. D'autres aspects importants des surfaces développables sont traités dans la partie « Connaître, théoriser les formes », dans le numéro 23 de *L'Archicube* de décembre 2017, intitulé *Formes*.
8. Dans son ouvrage *Fatou, Julia, Montel*, Michèle Audin (1974 s) souligne que plus de 40 % des élèves de l'École, officiers d'infanterie, ont été massacrés en 1914-1918.
9. Perpétué récemment par l'inclusion du nom de Bourbaki (1934 s) parmi ceux des archicubes célèbres salle des Actes à l'École.
10. Un consul de Poldévie barbu apparaît dans *Le Lotus bleu*, album de Tintin publié en feuilleton au moment même de la création de Bourbaki. Coïncidence ?
11. Comme sa sœur Simone (1928 L).
12. Un dégât collatéral est l'in vraisemblable sous-estimation d'Henri Poincaré par Bourbaki.
13. La plus grandiose est le projet *Atlantropa*, où il s'agissait entre autres de construire un barrage hydroélectrique à la place du détroit de Gibraltar et d'irriguer le Sahara. Même si cela fait un peu penser au célèbre dentiste Max Hilaire voulant plomber la Dent du Midi avec le Plomb du Cantal dans *L'Idée fixe du savant Cosinus*, le projet fascina. Il est par exemple au cœur du roman *Power for Sale* (*Amédée* en français) de John Knittel.
14. Pour s'en tenir aux médaillés Fields : Laurent Schwartz (1934 s), Jean-Pierre Serre (1945 s), Alexandre Grothendieck, Alain Connes (1966 s), Jean-Christophe Yoccoz (1974 s).
15. D'autres réussites éclatantes sont les volumes sur la théorie des corps, probablement la meilleure référence sur le sujet, voire la meilleure manière de l'apprendre.
16. Particulièrement performante chez les très bons élèves.
17. Particulièrement performante chez Einstein ou Thom.
18. Roger Godement (1940 s).



19. Aux effets des impostures précédentes s'ajoutent au moins l'absence de la théorie des catégories dans les fondements (qui empêche de traiter l'algèbre homologique dans ce cadre alors que Grothendieck était membre du groupe) et le choix qu'ont fait Schwartz et Dieudonné d'aborder l'intégration par les mesures de Radon et non par les mesures abstraites, fondement naturel de la théorie des probabilités.
20. C'est sous son propre nom qu'Henri Cartan a publié en 1967 son excellent cours de calcul différentiel ; quant au « Graal », c'est le mathématicien franco-américain Serge Lang, autre membre du groupe, qui – utilisant, dit-on, les rédactions préalables au traité – l'a rendu accessible dans son cours *Analysis II* (1969).
21. Thom, qui n'en faisait pas partie car il s'était endormi quand on lui avait demandé de servir de cobaye pour la rédaction du traité, a souvent su exprimer dans ses exposés l'essence d'un résultat bien mieux que son auteur.
22. Même Henri Cartan, directeur des études de mathématiques à l'École dont l'influence bénéfique sur son temps ne saurait être surestimée, n'échappait pas au sectarisme : des analystes comme Yves Meyer (1957 s, prix Abel 2017) se sont construits malgré lui.

RENÉ BLONDLOT ET LES RAYONS N, OU L'IMPOSTEUR MALGRÉ LUI

Pierre Verschueren (2008 B/I)

Maître de conférences à l'université de Franche-Comté, en 2017, il a soutenu une thèse de doctorat en Histoire contemporaine intitulée « Des savants aux chercheurs. Les sciences physiques comme métier (France, 1945-1968) ».



Chaque communauté professionnelle a ses récits édifiants, des épisodes tirés de sa mémoire collective utilisés pour faire l'éducation civique des générations successives de praticiens. Par des anecdotes vivantes, il s'agit de transmettre les normes de comportement considérées comme le socle même de l'exercice du métier – et donc de distinguer les imposteurs des autres. Les travailleurs intellectuels n'échappent pas à la règle, et on aura facilement en tête de nombreux *exempla* : comme modèles positifs, Marc Bloch pour les historiens, ou Louis Pasteur pour les chimistes ; comme contre-modèles, Alexis Carrel pour les médecins, ou Trofim Lyssenko pour les biologistes. Les rayons N, et leur « inventeur » en 1903 René Blondlot, représentent l'un des principaux cas de cette seconde catégorie, chez les physiciens : depuis les années 1950, avec des auteurs comme Irving Langmuir, Derek de Solla Price et Jean Rostand, ils jouent comme un symbole de « science pathologique », de fraude scientifique causée par l'irruption des logiques du monde extérieur dans le laboratoire. Pourtant, en y regardant de plus près, cela n'est sans doute pas la principale leçon à tirer de l'histoire.



Un physicien comme les autres

Revenons rapidement sur l'affaire. René Blondlot est un scientifique à la carrière classique pour la fin du XIX^e siècle : né en 1849 à Nancy dans une famille d'universitaires, il fait ses études à la faculté des sciences de Paris et soutient, en 1881, une thèse de doctorat sous le patronage de Jules Jamin ; il est nommé en 1882 maître de conférences à Nancy, avec le soutien de l'*establishment* de l'époque, en particulier Marcelin Berthelot et Ernest Bichat ; refusant des promotions dans d'autres villes, il devient professeur à Nancy en 1895. Sa stature scientifique est pour le moins respectable : apprécié par la communauté, par exemple par Pierre Curie, Henri Poincaré et J. J. Thomson, qui louent l'originalité et la précision de ses travaux d'expérimentateur, il est élu membre correspondant de l'Académie des sciences en 1894.

Après sa thèse sur la capacité de polarisation voltaïque, ses premiers travaux le voient alterner entre thermodynamique et acoustique, avant de se spécialiser dans l'étude de l'électricité et des ondes hertziennes. De fait, il y a une forte continuité dans les travaux de Blondlot à partir des années 1890, dédiés à l'étude de la polarisation et de la vitesse de propagation des phénomènes ondulatoires, électriques comme optiques. Son premier coup d'éclat sur la scène de la physique mondiale date de 1893, lorsqu'il apporte une confirmation expérimentale importante de la théorie de Maxwell, en montrant que la vitesse de propagation d'une perturbation électromagnétique est égale à la vitesse de la lumière. Pour mesurer cette vitesse, il enregistre simultanément par photographie les deux arcs électriques (qu'il appelle « étincelles ») produits successivement par deux perturbations émises simultanément, mais dont l'une a parcouru une ligne télégraphique. Cette utilisation comme outil de mesure des variations d'intensité d'étincelles devient alors sa marque de fabrique en tant que physicien expérimentateur, et son domaine privilégié d'expertise.

Nancy, ou la politique des pôles d'excellence avant la lettre

Ces travaux ont largement profité de l'investissement de la III^e République dans l'Université, singulièrement intense à Nancy. D'une part, l'enseignement supérieur français est alors décrit comme en retard par rapport à l'Allemagne, retard qui aurait expliqué en partie au moins la défaite de 1870 et qu'il s'agit de rattraper au plus vite. D'autre part, la perte des facultés strasbourgeoises amène l'État français à surinvestir précisément dans l'université de Nancy, subitement devenue une ville-frontière où ont émigré de nombreux Alsaciens patriotes. Dès 1871, Nancy est ainsi utilisée comme vitrine du modèle universitaire français, ce qu'on appellerait aujourd'hui un « campus d'excellence » : elle est alors la seule ville hors de Paris à disposer d'un ensemble complet de facultés (médecine, droit, lettres, sciences).

Avec neuf chaires, la faculté des sciences en particulier est l'une des plus importantes de France, l'une des plus ouvertement dédiée à la recherche et aux liens avec



l'industrie, l'une de celles qui attire le plus d'étudiants étrangers. Nancy est alors, par exemple, le premier endroit en France où la théorie de l'ionisation est enseignée, et la seule institution où un étudiant peut recevoir une formation complète en chimie-physique. Si la politique nationale explique ainsi le poids de Nancy sur la carte universitaire française, à l'échelle des individus les relations avec les collègues allemands sont néanmoins cordiales : Blondlot lui-même parle ainsi parfaitement l'allemand, et est l'un des correspondants les plus actifs d'Heinrich Hertz, lui aussi grand utilisateur d'analyseur à étincelles électriques.

Rayons à gogo

Ce développement s'opère au moment où, en sciences physiques, les découvertes se multiplient. En 1878, William Crookes découvre les rayons cathodiques, puis Wilhelm Röntgen les rayons X en 1895, Henri Becquerel les rayons « uraniques » en 1896, rapidement décomposés en rayons alpha, bêta et gamma ; moins connus, car ayant rencontré une bien moins grande fortune scientifique, citons aussi les rayons de (Heinrich) Rubens en 1900. Le comportement physique de tous ces rayons est alors encore très mal connu, ce qui attire l'attention de nombreux chercheurs, qui multiplient conjectures et réfutations, interprétations et réinterprétations : en 1897 le Britannique J. J. Thomson montre par exemple que les rayons cathodiques sont composés d'une particule négativement chargée, qu'il appelle l'électron.

René Blondlot se joint à l'effort à partir de 1901 : en juin 1902, il publie un premier article, sur « l'action des rayons X sur de très petites étincelles électriques », aux *Comptes rendus de l'Académie des sciences (CRAS)*, remobilisant ainsi sur de nouveaux objets ses techniques de mesure favorites. Il annonce alors avoir observé une augmentation de l'éclat (et pas uniquement de la taille) des arcs électriques lorsqu'ils sont bombardés par des rayons X. L'objectif suivant est d'utiliser ce constat pour étudier la polarisation des rayons X, qu'il suppose effective dès l'émission, en détectant visuellement les variations de luminosité de l'étincelle soumise à un tel rayonnement. Or l'expérience, réalisée à l'hiver 1902-1903, semble montrer que ces rayons peuvent être réfractés, réfléchis, diffusés par un prisme de quartz. Mais pour Blondlot, comme pour ses collègues, il est impensable que les rayons X puissent avoir ce comportement : il estime donc qu'il ne peut s'agir que d'une autre catégorie de rayonnement, jusque-là inconnue. Ce sera les « rayons N », du nom de Nancy, dont la découverte est annoncée le 25 mai 1903.

Les causes d'une sortie de piste

Ce retournement de raisonnement manifeste ne laisse pas d'étonner, surtout chez un expérimentateur accompli : comme le souligne Vincent Bordella, « si j'é mets l'hypothèse que l'eau bout à cent degrés, si l'expérience confirme cette hypothèse, je ne suis



évidemment pas autorisé à en conclure que le liquide autorisé n'est pas de l'eau !¹ » Il y a donc là, pour l'historien, quelque chose à expliquer.

Le patriotisme national ne suffit pas : la France n'a pas vraiment, en 1903, l'année du prix Nobel des Curie et de Becquerel, à rougir de ses physiciens – même si les journalistes, en revanche, ne se priveront pas d'user de la « découverte » pour flatter la fibre nationaliste de leur lectorat. Les ambitions personnelles ne sont pas non plus une raison satisfaisante. Certes, en bon physicien Blondlot n'a sans doute pas voulu prendre le risque de passer à côté d'une découverte éventuelle, dans un contexte où les rayonnements nouveaux se multiplient, et où les physiciens se trouvent encore devant des « trous » à combler dans la gamme des fréquences électromagnétiques (les rayons N furent ainsi d'abord placés au-delà de l'infra-rouge, puis en deçà de l'ultra-violet). Mais il est alors déjà reconnu mondialement, n'a manifestement aucune envie de quitter Nancy, vit déjà très bourgeoisement sans aucune famille à nourrir, et ne s'est jamais distingué comme plus orgueilleux que la moyenne des universitaires.

La fierté locale, les rivalités internes au champ scientifique français, l'envie de montrer que toutes les découvertes ne se font pas à Paris, et que l'État a eu raison de parier sur Nancy, ont sans doute été plus déterminants : Blondlot choisit le « N » de Nancy, et non pas le « F » de France. Peut-être faudrait-il ajouter encore un dernier facteur : en 1897, Henri Becquerel annonçait avoir découvert que les rayons uraniques pouvaient être réfléchis et polarisés, avant de devoir se rétracter face aux critiques, en particulier d'Ernest Rutherford. Il n'est pas absurde d'imaginer que pour Blondlot, proche de Curie comme de Becquerel, les rayons X aient dû se comporter comme les rayons uraniques. Et de fait, en acceptant la publication aux *CRAS*, l'Académie des sciences valide la solution de Blondlot.

De bien étranges rayons

Ces rayons N ont pourtant un comportement particulièrement curieux : les travaux de Blondlot laissent à penser qu'ils traversent l'aluminium, le plomb, le bois, le platine, mais pas l'eau et le sel, et n'ont aucun effet photographique. Mais cela ne suffit pas à discréditer la découverte : après tout, les rayons X et les rayons uraniques eux-mêmes ont des propriétés inattendues. De fait, environ cent vingt scientifiques en tout vont publier sur les rayons N, pour un total de trois cents articles².

Les médecins se saisissent en particulier très rapidement du sujet, dans le sillage d'Auguste Charpentier et André Broca, et rapportent des observations baroques : le système nerveux émettrait des rayons N, et ce d'autant plus que l'activité « psychique » est intense – constatation qui attire l'attention de tous les mouvements spirites, alors à leur apogée. Plus fondamental : en novembre 1893, on rapporte un accroissement



de l'acuité visuelle quand les rayons N viennent frapper son œil ; il devient dès lors très délicat de distinguer l'effet de ces rayons sur un objet de son effet sur la vision de l'observateur, ce qui sape toute possibilité de contrôle expérimental.

Les limites du corps physicien

Le problème central des expériences de Blondlot est en effet la difficulté de leur reproductibilité, liée à la centralité de l'observation visuelle : l'œil de l'expérimentateur, seul détecteur utilisé car seul considéré comme assez fin, doit observer les variations de brillance d'une étincelle qui doit être la plus courte, faible et instable possible. Comme le recommande Blondlot : « il est indispensable, dans ces expériences, d'éviter toute contrainte de l'œil, tout effort de vision, d'accommodation ou autre et de ne rechercher, en aucune façon, à regarder fixement la source lumineuse [...] ; au contraire il faut, pour ainsi dire, voir cette source sans la regarder, diriger même vaguement le regard dans une direction voisine ; l'observateur doit jouer un rôle exclusivement passif, sous peine de ne rien voir ». De telles recommandations ne sont pas aussi exotiques qu'on pourrait le penser : l'utilisation de la vision périphérique pour observer les étoiles peu brillantes est alors une technique classique des astronomes, par exemple. Mais ces techniques du corps et du regard laissent aussi l'observateur ouvert aux phénomènes d'autosuggestion, l'amènent à « voir » des variations d'éclat qui lui seraient suggérées.

Alors même que ces pratiques sont proches de celles d'autres physiciens de son temps, comme Becquerel, le cas Blondlot pose ainsi la question des règles non écrites qui régissent la mesure des données et la reproductibilité des expériences. Il est sans doute légitime d'attendre des pairs une certaine habileté expérimentale, y compris un certain « coup d'œil », pour admettre leurs critiques ; mais à quel niveau poser la limite, estimer que c'est l'expérience qui est défectueuse et non le collègue qui n'en a pas respecté toutes les variables et subtiles conditions de possibilité ? De fait, longue est la liste des physiciens ayant réalisé le montage, souvent après une visite nécessaire à Nancy, sans pour autant obtenir de résultats : citons Paul Langevin, Lord Kelvin, Heinrich Rubens, Otto Lummer, Robert W. Wood, Jean Perrin, ou encore Pierre Curie.

La chute de la maison Blondlot

Les premiers articles critiques paraissent en juin 1904 dans la *Revue scientifique*, revue française de haute vulgarisation, mais ils portent sur les travaux physiologiques, non sur ceux de physique. La première remise en cause de la réalité physique du phénomène date de juillet de la même année, de la bouche de l'italien Enrico Salvioni. La controverse bascule réellement avec la publication de l'article de Robert W. Wood,



le 29 septembre 1904, dans *Nature*, traduit dans la *Revue scientifique* le 22 octobre et le *Physikalische Zeitschrift* le 15 décembre : le physicien américain, en visite au laboratoire de Blondlot, a subtilisé le prisme en aluminium permettant la déviation des rayons N, à l'insu de l'expérimentateur ; or ce dernier continue à se déclarer capable de discerner les maxima et minima du faisceau de rayons N déviés par le montage.

Le scandale est tel qu'il pousse la *Revue scientifique* à organiser une enquête auprès des physiciens français, et à publier les positions d'une quarantaine de scientifiques. Les physiciens nancéens sont à cette occasion d'une solidarité sans faille, de même que les scientifiques liés à la ville comme Marcel Brillouin ou Henri Poincaré. De manière générale les grands patrons de laboratoires, comme Marcelin Berthelot ou Eleuthère Mascart, jouent l'apaisement, le soutien discret mais prudent à un pair sous le feu de la critique, tout en se réfugiant derrière le fait qu'ils n'ont pas expérimenté eux-mêmes ; ce sont eux qui font obtenir le prix Leconte à Blondlot, en décembre 1904. Ils sont suivis dans leur discrétion par les jeunes scientifiques provinciaux. La critique, et la mise à mort, vient ainsi surtout de la jeune génération parisienne ambitieuse, en particulier de Jean Perrin, Paul Langevin et Aimé Cotton, qui ont une approche de la physique différente et font reposer leur activité sur d'autres réseaux, d'autres pratiques expérimentales et d'autres références théoriques. Et la controverse s'éteint : les rayons N auront apporté douze articles aux *CRAS* en 1903, soixante en 1904, un en 1905, deux en 1906, plus aucun à partir de 1907.

Le plus impressionnant est sans doute qu'à part Albert Turpain, physicien à Poitiers, aucun des acteurs, mêmes les plus critiques, n'ait jamais douté de la bonne foi de Blondlot, ni même de ses qualités de physicien. Et c'est sans doute là qu'est la véritable morale de l'histoire : en faisant, contre les faits, de Blondlot un fraudeur ou un imposteur, parce qu'il pratique la physique de sa génération, on fait porter sur un individu le fardeau d'une erreur qui est en réalité une erreur collective, liée aux conditions sociales, aux habitudes concrètes, aux pratiques de l'exercice du métier de physicien dans les années 1900.

Notes

1. Vincent Borella, « René Blondlot et les rayons N, genèse et postérité d'une erreur scientifique », in Françoise Birck et André Grelon (dir.), *Un siècle de formation des ingénieurs électriciens*, Paris, Éditions de la MSH, 2006, p. 101-122, p. 107.
2. Mary Jo Nye, « N-Rays : An Episode in the History and Psychology of Science », *Historical Studies in the Physical Sciences*, 11 (1), 1980, p. 125-156.

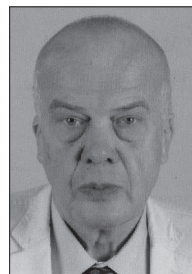


DE L'IMPOSTURE EN SCIENCE ÉCONOMIQUE

Frédéric Poulon

Professeur *a riposo* à l'université de Bordeaux.

« Gardez-vous, s'il se peut, d'honorer l'imposture. »
Le Tartuffe, v. 1625.



Étant donné que tous les économistes commettent des erreurs, on est amené à les répartir en trois familles : ceux qui se trompent de bonne foi ; ceux qui se trompent et trompent autrui parce que prenant leurs souhaits pour la réalité, ils prétendent forcer celle-ci à entrer dans le cadre de leur pensée ; ceux enfin qui trompent délibérément autrui pour établir une « vérité » qui les arrange. Les premiers sont des naïfs, les deuxièmes des prosélytes, les derniers seulement des imposteurs au sens fort du mot. Élargissant la notion d'imposture, nous pointerons quelques erreurs commises par les économistes dans chacune des trois catégories sans chercher à enfermer quiconque dans l'une d'elles. Cet examen des *trois degrés de l'imposture en science économique* fera apparaître que l'imposture, au sens large, y est générale. Mais cette conclusion négative nous poussera à nous demander si, à la racine de l'imposture, il n'y a pas l'*attribution abusive du qualificatif de scientifique au savoir économique*. Peut-être cela nous amènera-t-il *in fine* à jeter sur celui-ci un regard positif.

Les trois degrés de l'imposture en science économique

Il s'agit, comme nous venons de le suggérer, de l'imposture naïve, de l'imposture prosélytique et de l'imposture suprême ou mensonge travesti en vérité à des fins idéologiques.

L'imposture naïve

De l'homme de la rue au « spécialiste », quiconque se mêle de parler d'économie montre sa fascination du chiffre : pas de débat sans des pourcentages, souvent sortis on ne sait d'où, assénés de part et d'autre. Le chiffre, dans l'opinion, y compris l'opinion savante, est gage de scientificité. En témoigne l'importance de l'économétrie dans les publications scientifiques où l'on peut voir des coefficients de régression avec toutes les décimales crachées par l'ordinateur alors que la première d'entre elles est déjà sujette à caution. La superstition du chiffre l'emporte sur toute autre considération chez ceux, nombreux, qui oublient l'avertissement donné jadis par



Edmond Malinvaud : « Les chiffres sont des innocents à qui l'on fait dire n'importe quoi sous la torture. »

Cette foi en la toute-puissance du chiffre est l'archétype de l'imposture naïve en économie, à quoi s'ajoute une croyance tout aussi inébranlable en certains axiomes : parmi eux, celui des bienfaits illimités de la concurrence. Ne qualifie-t-on pas de « concurrence pure et parfaite » celle qui ne connaît aucune limite ? C'est elle qui est supposée présider à l'installation d'un optimum social, entendons un maximum de satisfaction pour tous. C'est en ce point qu'apparaît chez certains leur prosélytisme.

L'imposture prosélytique

Il s'agit là du zèle déployé pour faire entrer les nouveaux venus dans la vision du monde que reflète le modèle proposé. Longtemps les économistes ont tâtonné avant d'élire le modèle parfait. Ce qui leur paraissait central était la « loi de l'offre et de la demande » : les prix montent lorsque la demande dépasse l'offre sur le marché, et baissent dans le cas inverse ; ils trouvent leur équilibre à l'égalité de l'offre et de la demande. L'Anglais Alfred Marshall a inventé, à la charnière des XIX^e et XX^e siècles, le modèle dit d'*équilibre partiel* qui longtemps fut la référence. Après la Seconde Guerre mondiale, le modèle de Marshall, par le travail d'un autre Anglais, John Hicks, fut supplanté par le modèle dit d'*équilibre général des marchés* qui avait été inventé, et publié en 1874, par le Français Léon Walras.

Le modèle walrasien considère l'économie, y compris l'économie mondiale, comme un vaste ensemble de marchés soumis à la loi de l'offre et de la demande. La force du modèle walrasien est la démonstration (sous des hypothèses adéquates) de l'*existence* d'un équilibre général des marchés, de sa *stabilité* et même de son *optimalité*. Parmi les hypothèses, il y a celle d'une concurrence libre (sans entraves) et illimitée. Le modèle walrasien sous-tend une vision idéale de l'économie correspondant à un libéralisme total.

Parmi les défauts du modèle, il y a la place plus que réduite laissée à la monnaie. L'Américain Milton Friedman, dans les années 1950, a prétendu y remédier en recourant à une vieille loi de la pensée économique, dite loi ou théorie quantitative de la monnaie, établissant une relation arithmétique entre la quantité de monnaie en circulation et le niveau général des prix censé en résulter. Quel qu'ait été le succès de la « nouvelle théorie quantitative de la monnaie » de Friedman, force est de reconnaître que les efforts de celui-ci ont abouti, vis-à-vis du modèle walrasien, à une simple juxtaposition de la monnaie et non à une intégration.

La question monétaire est de fait la question principale de la science économique. « Tous les problèmes de l'économie ordinaire sont là », disait le philosophe



Michel Serres à propos de la monnaie. Elle sera au départ de la révolution keynésienne. Elle est aussi au cœur de l'imposture à des fins idéologiques ou politiques en science économique.

L'imposture à des fins idéologiques ou politiques

C'est l'imposture suprême. Beaucoup d'économistes s'en servent, quels que soient leurs mérites par ailleurs. Keynes lui-même, que nous venons d'évoquer, y a eu recours lors du débat, consécutif à la Première Guerre mondiale, sur les réparations allemandes où il a joué un rôle majeur.

Voulant convaincre les Alliés de ne pas infliger à l'Allemagne vaincue des réparations excessives, il se lance dans une double évaluation : celle du *juste dû* par l'Allemagne à ses vainqueurs et celle de la *capacité de paiement* du pays. Son livre, *Les Conséquences économiques de la paix* (1919), témoigne d'une longue recherche statistique. Il aboutit, comme par un hasard extraordinaire, à une évaluation identique (une année de revenu national allemand d'avant-guerre) pour le juste dû et pour la capacité de paiement de l'Allemagne. Cette coïncidence magique du juste et du possible, du droit et de l'économie, va impressionner l'opinion de l'époque ; elle est pourtant suspecte. Il a été établi depuis, notamment par Étienne Mantoux, que Keynes avait arrangé les chiffres à sa façon pour arriver à la coïncidence susdite. Il a commis cette imposture dans un but éminemment politique, tant il était convaincu qu'une dette excessive imposée à l'Allemagne pouvait conduire à une nouvelle guerre mondiale. En un sens, il voyait clair quand on songe que le traité de Versailles prétendra imposer à l'Allemagne une charge de plus de trois années de revenu national allemand d'avant-guerre, et que le national-socialisme fera ainsi du « diktat de Versailles » l'un des principaux axes de sa propagande guerrière.

Bien d'autres économistes commettront de semblables impostures. Nous nous en tiendrons ici à celui qui se posera, à Chicago, en principal rival de la pensée keynésienne et en héritier de l'école de Vienne, c'est-à-dire de la pensée ultralibérale : Milton Friedman.

Son imposture porte sur la théorie quantitative de la monnaie que Keynes avait tenté de discréditer dans son *Traité de la monnaie* (1930). Friedman entend la réhabiliter grâce à une monumentale vérification statistique dans tous les pays offrant des comptabilités nationales suffisantes. Dans ces pays, il constate une corrélation très élevée entre la quantité de monnaie en circulation et le niveau des prix. Il en déduit que c'est la preuve éclatante que la quantité de monnaie est bien la cause du niveau des prix et de l'inflation. Sa démonstration va avoir un succès considérable, d'autant plus qu'elle vient conforter le pouvoir des institutions (les banques centrales) occupant le premier rang dans la lutte contre la hausse des prix par le contrôle de



la quantité de monnaie en circulation. Et pourtant cette prétendue démonstration repose sur une erreur magistrale, qui n'est pas loin d'une imposture, à savoir la confusion entre *corrélation* et *causalité*. Tout statisticien sait bien que deux grandeurs peuvent être corrélées sans pour autant que l'une soit cause de l'autre : il suffit qu'elles dépendent toutes deux d'une troisième, cachée, que Michel Serres appelle le « tiers exclu ». Ce sera en fait un renouveau de la pensée keynésienne, dans les années 1980, qui permettra de reconnaître ce tiers exclu.

Tant d'impostures en science économique ne peuvent pas ne pas nous interroger sur le bien-fondé du qualificatif de scientifique : n'y a-t-il pas dans l'appellation même de « science » une imposture originelle ?

Le qualificatif de scientifique en économie est-il abusif ?

Au fil des révolutions qui ont affecté la science économique aux XIX^e et XX^e siècles est apparue sa dualité fondamentale : il s'agit non d'une mais de deux sciences, chacune avec ses lois propres et portant une vision du monde différente. Il y a d'une part, issue de la révolution marginaliste dans les années 1870, l'économie pure, correspondant à un monde idéal sans monnaie ni frictions, où prédomine l'équilibre : c'est ce qu'on appelle le paradigme du marché. Il y a, d'autre part, issu de la révolution keynésienne dans les années 1930, un nouveau paradigme, dit du circuit parce que centré sur la monnaie et le circuit monétaire, où prédomine la question du déséquilibre et notamment du déséquilibre par excellence communément appelé crise économique. C'est finalement la reconnaissance de cette dualité de la science économique qui pourrait, semble-t-il, dissiper les impostures dont elle abuse.

Le paradigme du marché et l'économie pure

Il s'agit du paradigme dont la plus éminente représentation est le modèle de Walras. Celui-ci avait intitulé son ouvrage de 1874 : *Éléments d'économie politique pure*. Nous avons évoqué son modèle dans la section précédente, et il est inutile d'y revenir si ce n'est pour souligner son caractère *a-monétaire* (la monnaie s'y trouve réduite à la simple fonction d'unité de compte) et *centralisé* : à l'absence de monnaie supplée un agent central chargé d'augmenter ou de diminuer les prix en fonction des écarts constatés entre offre et demande sur les différents marchés (tel est le paradoxe du modèle walrasien d'être hypercentralisé et d'être pourtant devenu la référence de l'économie libérale).

Il faut aussi souligner la propension totalitaire du modèle walrasien. Peu à peu il a envahi toute la pensée économique : il n'est pas jusqu'à la pensée keynésienne qu'il n'ait prétendu annexer, ce dont est responsable John Hicks avec son « modèle IS-LM » qui a longtemps accredité l'idée que le modèle keynésien était une variante du modèle walrasien, ce qui a été démenti par la redécouverte du circuit keynésien dans les années 1980.



Le paradigme du circuit et l'économie monétaire

Il avait été noté depuis longtemps par Schumpeter que « la lignée du circuit » était « l'une des plus importantes lignes de force de toute l'analyse économique ». C'est cependant avec la révolution keynésienne et l'émergence du circuit keynésien que cette ligne de force s'est érigée en un nouveau grand paradigme regroupant non seulement les auteurs auxquels songeait Schumpeter (Petty, Boisguilbert, Cantillon, Quesnay) mais aussi et surtout ces deux géants de la pensée économique que furent Marx au XIX^e siècle et Keynes au XX^e.

Le changement de paradigme opéré par Keynes date de 1932 avec sa grande découverte qui est en fait celle du circuit. Celui-ci est alors à l'état embryonnaire ; mais en quatre années (jusqu'à la *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*) il prendra corps pour donner naissance à une analyse de la crise non sans ressemblance avec celle de Marx.

Keynes était pourtant loin de se sentir proche de Marx, qu'il n'avait pas lu et à l'encontre duquel il nourrissait les préjugés d'un bourgeois britannique. Il évitait les mots « économie capitaliste » (pour ne pas paraître marxiste) et préférait ceux d'« économie monétaire de production ». Mais c'était bel et bien, comme Marx, l'avenir du capitalisme qui le préoccupait. Il n'est pas surprenant que ces deux hommes également intelligents et se penchant sur un même objet (le capitalisme) aient compris à peu près les mêmes choses. La conclusion commune à laquelle les avait conduits leur « condition de crise » respective était qu'une concurrence illimitée était le principal facteur de crise et que le libre-échange, en donnant libre cours à la concurrence internationale, était le grand catalyseur de la crise. En conséquence de quoi Marx, qui n'aimait pas le capitalisme, se prononçait pour le libre-échange tandis que Keynes, attaché au capitalisme en raison des valeurs de justice et de liberté que somme toute il véhiculait, choisissait le protectionnisme.

Keynes était libéral. Il l'était au plus profond de lui-même. Il était attaché au parti libéral anglais par des liens non politiques mais philosophiques. Sa philosophie rejetait l'*excès*. Elle rejoignait en un sens la philosophie grecque et le *μηδὲν ἄγαν* (rien de trop) que les Grecs aimaient graver au fronton de leurs temples. Sur le plan économique, la doctrine à laquelle avait abouti Keynes se résumait par ces mots : la liberté, oui, mais point trop de liberté ; la concurrence, c'est bien, mais trop de concurrence, c'est mal. C'était selon lui à l'État (à condition que ses serviteurs fussent bien formés !) qu'il revenait de tracer la ligne de partage entre ce bien et ce mal.

On mesure à présent le fossé entre les deux grands paradigmes économiques – on devrait dire entre les deux sciences économiques. Et l'on comprend l'imposture qui sévit dans une science qui ne veut pas reconnaître sa dualité ; on va voir du même coup le moyen de mettre un terme à cette imposture.



La dualité de la science économique et la fin de l'imposture

Gardons-nous, s'il se peut, d'honorer l'imposture, comme nous le recommande Molière par la voix de Cléante. Mais il faut bien admettre que l'imposture est une fatalité en science économique vu la prétention de chacun de ses deux pôles de représenter à lui seul toute la science. Tous les moyens y compris la fausseté sont bons alors pour dévaloriser l'adversaire, le défigurer et l'attacher ainsi à son char victorieux.

Ne vaudrait-il pas mieux paisiblement reconnaître la dualité de la science économique et, sans aller jusqu'à mettre ses deux pôles sur un strict pied d'égalité, admettre une fois pour toutes que l'un est le modèle mathématiquement parfait d'une économie idéale tandis que l'autre est la représentation moins mathématique mais tout aussi rigoureuse de la réalité ? À l'instar de La Bruyère comparant le héros cornélien et le héros racinien, on pourrait alors dire – et vivre désormais en paix et en vérité avec cela – que la science économique en recouvre deux : l'une expliquant l'économie telle qu'elle devrait être (peut-être...), l'autre expliquant l'économie telle qu'elle est.

IMPOSTURES ET SOCIÉTÉS

L'IMPOSTURE EN DROIT

Thierry Marembert

Après des études à l'IEP et un DEA de Droit des affaires il a commencé par faire du conseil juridique dans des cabinets anglo-saxons. Avocat depuis 28 ans, il a rejoint en 1996 Georges Kiejman dont il est devenu l'associé en 2000. Il plaide surtout des affaires de droit pénal international et de droit des médias et des biens culturels.



Le droit positif ne rigole pas avec les imposteurs, y compris les faux historiens

L'argent mènerait-il le monde ? C'est en tout cas lorsqu'elle a une finalité économique que l'imposture semble la plus réprimée par le droit positif : tromperie sur la marchandise, publicité mensongère, faux (matériel ou intellectuel) et usage de faux, escroquerie (par usage d'un faux nom, d'une fausse qualité ou de manœuvres frauduleuses), contrefaçon (faire passer pour son œuvre ce qui a été créé par autrui et qu'on a servilement copié), le droit pénal sanctionne l'imposture à finalité économique sous de très nombreuses formes mais avec une logique cohérente.

Prenons l'exemple très récent du faux gendarme qui collectait des amendes en liquide auprès des automobilistes violant les règles sur le confinement : il usurpait une identité et commettait une escroquerie en utilisant cette fausse qualité pour se faire remettre une somme d'argent.

Il est en cela un bas cousin juridique du grand faussaire Han Van Meegeren qui peignait avant la guerre de faux Vermeer pour les écouler auprès de riches collectionneurs, dont Hermann Göring : fausse qualité des œuvres, remise d'argent, les ressorts sont les mêmes que ceux du faux gendarme, le talent artistique en plus.



Ironie de l'histoire : Van Meegeren ne fut jamais démasqué par la police ; il fut obligé de se dénoncer lui-même pour échapper à la peine de mort dont les autorités néerlandaises le menacèrent à la Libération pour avoir collaboré avec le maréchal du Reich !

En réprimant sous divers qualificatifs l'imposteur qui usurpe une identité ou une qualité et en tire un profit économique, le droit pénal prolonge le droit civil qui sanctionne le dol, c'est-à-dire les manœuvres commises au détriment de celui à qui l'imposteur veut faire signer un contrat défavorable.

La sphère économique n'épuise cependant pas la répression de l'imposture par le droit pénal : de manière beaucoup plus dramatique, c'est le droit criminel qui peut rencontrer sur son chemin des imposteurs : songeons à Jean-Claude Romand, qui berna son épouse et ses enfants en leur faisant croire pendant près de vingt ans qu'il était médecin et chercheur à l'OMS (alors qu'il passait ses journées seul dans sa voiture sur des parkings d'autoroute) et finit par tous les assassiner le jour où il se sentit démasqué.

Comme aurait pu le prévenir le cardinal de Retz, on ne sort de ce genre d'imposture qu'à son détriment. Encore que si Romand fut condamné à la perpétuité en 1996, il a été remis en liberté en 2019, soit au bout de vingt-trois ans de réclusion criminelle...

De manière peut-être plus inattendue, la loi de 1881 sur la presse confie aux tribunaux la mission de traquer les impostures journalistiques : en réprimant la diffamation (fort modestement de nos jours : seule une amende est désormais encourue là où Émile Zola a été condamné à un an de prison ferme), les tribunaux stigmatisent ceux qui n'arrivent pas à prouver la vérité des horreurs qu'ils avancent ni même le sérieux de leur enquête.

Appliquant les mêmes principes, le Tribunal correctionnel de Paris a jugé qu'une personne se présentant comme historien ne méritait pas ce qualificatif à propos d'un livre qui avait accusé deux grands résistants, Raymond et Lucie Aubrac, d'être rien moins que des agents de Klaus Barbie.

En relevant l'hypercriticisme vétilleux du livre, qui contrastait avec une absence totale de critique des accusations portées contre eux par Klaus Barbie lui-même quarante ans après les faits (mais jamais auparavant), ainsi que l'absence totale d'audition des témoins encore vivants – dont mon maître à penser Jean-Pierre Vernant, qui vint rétablir la vérité historique à la barre du tribunal – et, pire peut-être, l'absence de consultation du dossier d'enquête de la police française qui avait arrêté Raymond Aubrac en mars 1943 – que j'étais allé ressortir des Archives départementales du Rhône pour le procès et qui fit voler en éclats la plupart des fadaises contenues dans le livre que les Aubrac poursuivaient –, le Tribunal a pu



qualifier d'imposture le travail pseudo-historique qui avait sali la mémoire des deux résistants.

L'escroquerie, Normale sup' du crime ?

Là où le vol est un délit frustré, tout en force, l'escroquerie, qui repose sur la mise en confiance d'autrui, est réservée à une élite des criminels.

Rien n'est plus talentueux qu'un escroc et personne n'est plus difficile à déstabiliser et à coincer, même à l'audience. Les escrocs sont des gens toujours charmants – même devant les juges. Ils ne réussissent dans leur carrière que parce qu'ils arrivent à inspirer confiance à leurs victimes. Cela suppose un charme et un bagout qui fait d'eux des gentlemen cambrioleurs, à l'instar d'Arsène Lupin qui pourrait être leur modèle.

Mais cela suppose aussi une inventivité diabolique pour crédibiliser leurs coups. Faire croire aux plus grands ferrailleurs de Paris que les pouvoirs publics allaient vendre la tour Eiffel à la découpe a exigé de la part de l'escroc génial qui en a eu l'idée – et qui portait le doux nom de Victor Lustig – des trésors d'ingéniosité : créer un faux appel d'offres émanant de la mairie de Paris, faux documents à l'appui ; se déguiser en fonctionnaire de la mairie pour recevoir les candidats ; les convaincre chacun de garder le secret sous un prétexte convaincant – le risque que le public fasse un scandale ; et pousser le génie jusqu'à solliciter un pot-de-vin auprès du candidat retenu afin de faire plus vrai !

De la même manière, le merveilleux livre sur les *Faussaires illustres* d'Harry Bellet, chroniqueur artistique au *Monde*, montre que les plus grands faussaires ne se contentent pas d'imiter à la perfection la touche de Picasso, Degas ou Nicolas de Stael ; ils rivalisent d'imagination pour crédibiliser les faux qu'ils ont créés.

Tel celui qui achetait et revendait de vrais tableaux de maîtres afin de mettre en confiance les experts pour le jour où il leur présenterait un faux ; tel celui qui créa une fausse sculpture de Gauguin, tirée d'un dessin préparatoire de l'auteur, parce qu'il savait que tous les experts et musées du monde espéraient que Gauguin avait réalisé cette sculpture ; tel surtout – le plus génial sans doute – celui qui ne se contentait pas de créer de faux tableaux de grands peintres mais qui s'introduisait dans les fonds d'archives des plus grandes institutions muséales pour les truffier de références à ces fausses peintures : photographies en noir et blanc des œuvres, qui passeraient pour anciennes, mention de ces tableaux dans des catalogues d'expositions anciennes modifiés par ses soins : lorsqu'il présentait ses toiles à la vente, les experts n'avaient qu'à consulter ces fonds d'archives qui font autorité (la Tate, le Victoria and Albert Museum...) pour être rassurés. Les tableaux devenaient vrais avant d'exister !

Les juges et les avocats ont donc pour les escrocs l'admiration de la vertu pour le vice élevé au rang d'art.



Simuler n'est pourtant pas toujours dramatique

On ne saurait en déduire que le droit sanctionne tous les imposteurs et toutes les impostures. Sans surprise, seules celles qui troublent l'ordre social sont réprimées.

Le droit d'auteur en donne un bon exemple : s'il est interdit de piller l'œuvre d'autrui pour nourrir sa propre création – le délit de contrefaçon n'est que la déclinaison en droit d'auteur du délit plus général de vol – il en va différemment lorsque l'emprunt a un but parodique manifeste : lorsque Marcel Duchamp affuble La Joconde d'une moustache et du titre LHOOQ, chacun voit bien qu'il ne s'agit pas de vendre une seconde Joconde à Gertrude Stein ou un autre tycoon américain un peu crédule. Il n'y a donc pas de trouble à l'ordre public qu'il faille faire cesser.

De même, l'œuvre de fiction qui s'inspire de faits réels (docufictions ou biopics) ne peut être poursuivie que si elle risque de faire confondre la réalité avec ce que la fiction a inventé. Si tel est le cas, un trouble social peut en résulter ; dans le cas contraire, le droit ne s'en soucie pas.

La même solution vaut, pour le même motif, pour la diffamation envers les morts : diffamer une personne vivante est répréhensible ; diffamer les morts ne l'est pas du moment que cela ne diffame pas les vivants par ricochet (le plus souvent les enfants du mort). Alors que ses enfants peuvent se retourner dans leur lit, le mort ne se retournera pas dans sa tombe.

La simulation n'est pas plus répréhensible si elle ne cause pas de tort à autrui : c'est ainsi que le droit civil ne sanctionne pas de nullité la contre-lettre occulte passée entre deux personnes : entre les parties, elle leur tient lieu de loi ; quant au tiers qui en découvrirait l'existence, il bénéficiera d'une option : soit faire exécuter l'acte officiel soit la contre-lettre si elle lui est plus favorable.

Dans le même ordre d'idées, la femme qui simule la jouissance (l'inverse paraît moins concevable) ne saurait encourir les foudres de la loi : le divorce ne saurait être prononcé ni la tromperie sanctionnée du moment que l'ego de monsieur a trouvé son compte à cette imposture flatteuse.

Le procès pénal ou la double imposture ?

Dans le procès pénal, il y a en général un menteur : l'accusé qui nie ou l'accusateur qui calomnie. Et c'est le rôle du procès de déterminer lequel des deux a menti.

Prenons par exemple la décision par laquelle un jury pénal américain a condamné à plusieurs décennies de prison un nabab d'Hollywood qu'une jeune actrice avait accusé de viol. Qui sera choqué que cette accusation lui ait fermé les portes d'Hollywood et l'ait contraint à vendre son empire audiovisuel pour une bouchée de pain ?



Sauf que le tycoon en question ne s'appelait pas Harvey Weinstein mais Alexander Pantages, que le procès eut lieu en Californie en 1929 et pas à New York en 2020, et que, peu après, la jeune actrice avoua avoir été payée pour mentir, à la demande de celui-là même qui avait racheté à vil prix l'empire de Pantages et qui n'était autre que Joe Kennedy, père du futur président JFK et premier président de la Securities and Exchange Commission chargé par Roosevelt de traquer les escrocs financiers.

Si ce genre de situation ne se rencontre heureusement pas tous les jours, il arrive plus souvent que l'un des accusés se défausse de son crime sur un co-accusé. C'est ainsi qu'à la fin des années 1980, un certain Richard Roman (rien à voir avec Jean-Claude Romand) fut accusé à tort d'avoir violé et tué une fillette de 7 ans par l'auteur du forfait lui-même, poursuivi avec lui et qu'il avait eu la faiblesse d'héberger au moment du crime. Il fallut le procès d'assises, public et contradictoire, pour que la vérité éclate.

De la même manière, dans l'affaire d'Outreau à laquelle j'ai participé, le scandale judiciaire est venu en grande partie du fait qu'une manipulatrice de génie, la mère des enfants suppliciés, a tenté de diluer sa responsabilité de mère incestueuse dans un crime de viol, psychologiquement moins grave, et surtout disséminé entre une vingtaine de coupables. Il a fallu près de dix ans et la mort d'un des faux coupables en prison pour dissiper cette imposture tragique.

Mais ce que l'expérience judiciaire montre surtout, au-delà de ces cas pourtant fréquents d'accusations infondées, c'est que la vérité d'une affaire judiciaire se situe le plus souvent entre les deux versions fournies aux enquêteurs par le plaignant et par le suspect.

S'il faut faire la part des mensonges délibérés, qui existent bel et bien, il ne faut surtout pas négliger ce qui relève d'impostures involontaires. Bien souvent, les deux parties reconstruisent après coup la réalité de ce qui s'est passé entre elles et que la justice ne fait qu'approcher : le plaignant comme le suspect exagère certains faits, en occulte d'autres, se méprend sur le sens de certains autres. Chacun d'eux détient une part de la vérité, dont il faut les faire accoucher, avec patience et avec méfiance, tant ils peuvent être le jouet d'eux-mêmes et de leur reconstruction d'une histoire dramatique.

En ce sens, la vérité judiciaire n'est pas toujours blanche et noire, à rebours de la dernière nuit de Gérard de Nerval, mais gris clair ou gris foncé. C'est dans cet entre-deux que se joue souvent le procès pénal, dans un accouchement des acteurs du procès : s'il arrive qu'un seul mente, bien souvent ils se trouvent tous deux, *volens nolens*, dans une forme de double imposture, jouets comme les personnages de Marivaux de leurs désirs et de leurs représentations.



LA LUTTE DU DROIT CONTRE L'IMPOSTURE

Jean-Louis Halpérin (1979 l)

Il a choisi la voie de l'histoire du droit, est devenu professeur de cette discipline en 1988 et, après des postes aux universités de Lyon 3 et de Bourgogne, est revenu à l'ENS en 2003 pour y enseigner le droit.



Au tournant du XIX^e et du XX^e siècle, les juristes ont cherché à étendre la protection de l'intégrité physique des personnes (traditionnellement dévolue au droit pénal, mais donnant lieu à cette époque au développement de la responsabilité civile) et de leurs patrimoines (assurée par la sanction des infractions contre les biens et surtout au cœur d'un droit civil conçu principalement pour les propriétaires) à des droits dits « extra-patrimoniaux ». La défense de l'honneur était déjà consacrée par l'ancien droit et s'était adaptée à l'essor de la presse, avec l'action en diffamation organisée par la loi du 17 mai 1819. La protection du nom de famille fut l'objet de quelques procès liés à l'utilisation de patronymes comme marques de fabrique, protégées à l'égard de la contrefaçon par des lois de 1803 et de 1857. La publication non autorisée d'informations sur la « vie privée » (sanctionnée un temps par la loi du 11 mai 1868 dont cette disposition ne fut pas reprise par la loi de 1881), l'utilisation indue de photographies par la publicité suscitèrent des propositions doctrinales pour mieux protéger l'intimité des personnes. Aux États-Unis, en 1890, Samuel Warren et Louis Brandeis inventent le *right to privacy* dans l'idée de sanctionner, par une action délictuelle, la divulgation d'informations ou de photographies sans autorisation de la personne concernée par cette intrusion dans une vie privée encore assimilée au domicile et à l'entourage familial. En France, Étienne-Ernest-Hyppolite Perreau, professeur à Montpellier, s'inspire des auteurs allemands, dans un article de 1909, pour délimiter la catégorie des « droits de la personnalité » autour du nom, de l'honneur et de la propriété littéraire et artistique. C'est l'existence, reconnue précocement par la jurisprudence française, d'un « droit moral » de l'auteur sur son œuvre qui justifie ce rattachement de la propriété intellectuelle à des droits inaliénables et insusceptibles d'être évalués.

L'usurpation d'un nom, ou de « qualités » (titres ou fonctions), n'est pas alors ignorée du droit : elle est un des éléments que l'on peut trouver parmi les manœuvres frauduleuses constitutives de l'escroquerie sanctionnée à l'article 405 du Code pénal de 1810. Les juristes, comme les écrivains et philosophes (Montaigne, Leibniz ou Bayle) connaissent l'affaire Martin Guerre jugée à Toulouse en 1560. Elle n'est pas seulement associée à toutes les ruses et à toutes les complicités auxquelles donne lieu une usurpation d'identité, mais à la faiblesse des juges qui peuvent se laisser



tromper : en l'occurrence Jean De Coras, protestant, à la fois professeur et magistrat, qui fut ridiculisé par l'arrivée du vrai Martin Guerre juste après sa sentence, sans doute avec l'aide de ses adversaires catholiques. Plus tard vinrent les affaires des « faux Dauphins » : Hébert qui se faisait appeler duc de Richemont et fut condamné aux assises en 1834 pour complot contre la sûreté de l'État, la supercherie n'ayant pas donné lieu à une plainte pour escroquerie, ou Naundorff qui ne fut pas jugé, mais expulsé de France en 1836. Les procès intentés par Anna Anderson, qui prétendait être la grande-duchesse Anastasia, ayant survécu au massacre d'Ekaterinbourg, se sont étalés pendant trente ans devant les tribunaux allemands.

La révolution numérique a donné une ampleur inédite à ces phénomènes d'usurpation d'identité jusque-là limités à des imposteurs de haut vol qui choisissaient le plus souvent d'usurper l'identité de personnalités célèbres. Face à de nouvelles menaces, concernant tout un chacun des utilisateurs de l'Internet, des mécanismes de protection ont été mis en place en droit français depuis la loi du 6 janvier 1978, dite loi « Informatique et Libertés » (LIL) qui a créé la CNIL comme l'une des premières autorités administratives indépendantes en France. Plusieurs textes législatifs sont intervenus dans les années 2000 pour compléter ce dispositif, tandis que le droit européen tendait à l'harmonisation par une directive de 1995, puis imposait un cadre commun en 2016 par le règlement général sur la protection des données personnelles (RGPD 2016/679) avec le maintien de spécificités nationales (notamment en application de la directive 2016/680 sur les fichiers de police) donnant lieu en droit français à la réforme opérée par la loi du 20 juin 2018. Il ne s'agit pas ici de rendre compte de cette législation complexe, mais de donner quelques éléments d'information et de réflexion. Le droit étant fait pour des personnes vigilantes (*vigilantibus non dormientibus jura subveniunt*, dit un ancien adage), il faut être conscient des menaces qui pèsent aujourd'hui sur chacun d'entre nous en matière d'usurpation d'identité. Comme y invitait Jhering (*Der Kampf ums Recht*, 1872), la lutte pour le droit vaut la peine d'être menée, en allant devant la justice en cas d'agression, mais aussi en cherchant à contrôler préventivement l'usage de nos données personnelles.

De nouvelles menaces pour les droits de la personnalité

Les fraudes liées à l'usage de faux noms, comme la diffusion de fausses informations, le plagiat et la contrefaçon sont des formes d'imposture qui ne datent pas d'aujourd'hui. Le droit pénal sanctionne dans l'intérêt de la société, tandis que les actions en responsabilité sont censées réparer, par des dommages-intérêts, les atteintes à la propriété du nom, à l'honneur et à la considération, comme à la vie privée. Sur ce dernier terrain, il est significatif que la loi du 17 juillet 1970, dont la troisième partie a réintroduit en droit français la notion de « vie privée », comporte à la fois un volet civil, intégré à l'article 9 du Code civil, et un volet pénal qui participent tous



les deux à la relative efficacité de cette protection et à sa conciliation avec la liberté d'information et d'expression.

Le développement du numérique a indubitablement multiplié les menaces pesant sur l'usage malhonnête des « données personnelles » que nous livrons nous-mêmes en nous dotant d'une adresse IP, d'une ou plusieurs boîtes aux lettres électroniques, voire d'une adresse web au travers d'une URL. Qui d'entre nous n'a pas rempli, pour l'achat d'un bien ou d'un service, un formulaire avec son nom, son adresse, sa date de naissance, ses coordonnées bancaires (ou sa carte de crédit), et même pour des procédures administratives, son numéro de sécurité sociale (un numéro bien peu sécurisé puisqu'il comprend des informations faciles à trouver sur le sexe, la date et le lieu de naissance de son détenteur), le montant de ses revenus ou des renseignements sur son état de santé ? Chacune de ces informations peut être usurpée à des fins malhonnêtes : souscrire un abonnement téléphonique au nom d'autrui, acheter un bien avec les coordonnées bancaires d'une autre personne et son adresse mail en indiquant bien sûr l'adresse de livraison de l'usurpateur, faire une « doublette » des plaques minéralogiques du véhicule d'autrui pour commettre des infractions qui risquent d'être reprochées au détenteur légitime de la carte grise, ordonner des virements bancaires à l'insu des titulaires des comptes concernés, accrédiéter un plagiat ou la diffusion de fausses nouvelles, obtenir frauduleusement le remboursement de frais médicaux ou tromper à la fois le fisc et les contribuables, y compris en utilisant les données d'une personne décédée, créer un faux blog d'une personnalité politique... Ce sont des centaines de milliers d'infractions qui sont commises en France chaque année par l'usurpation d'une fragile « identité numérique » qui se superpose, sans s'y confondre, avec notre identité administrative (celle de l'état civil, du numéro de sécurité sociale, du numéro fiscal, du matricule d'étudiant, du NUMEN des fonctionnaires de l'Éducation nationale), judiciaire (celle du casier judiciaire) et biométrique (de plus en plus prise en compte dans les pièces d'identité et les documents de santé). Beaucoup d'entre nous se prêtent, sans intention malhonnête, à ce jeu sur les identités en utilisant des pseudonymes ou en diffusant des fausses informations (par exemple, sur son âge) pour appâter d'éventuels interlocuteurs ou plus simplement ne pas bien répondre à des demandes jugées indiscretes. « En mariage, trompe qui peut » disaient les juristes de l'ancien droit ; sur Internet ou au téléphone, on ne compte pas les petits ou gros mensonges qui ne sont pas tous des infractions.

Dotés depuis longtemps d'un système généralisé d'établissement et d'archivage des actes d'état civil, des pays comme la France pouvaient paraître à l'abri des usurpations complètes d'identité, en coopération avec les États européens membres de la Commission internationale de l'état civil fondée en 1949, dont le siège est à Strasbourg. Il a fallu néanmoins la commission de multiples infractions (on parlait de plus de 200 000 cas par an), facilitées par l'usage de la messagerie électronique,



pour que l'on s'aperçoive des insuffisances du décret du 3 août 1962. Il suffisait, en effet, de se faire passer pour la personne concernée (ou un ascendant, un descendant ou un conjoint), en ayant comme seul renseignement la date de naissance, les noms et prénoms usuels des parents, pour obtenir un extrait de naissance. L'étape suivante, nécessitant peu de renseignements complémentaires, était l'établissement officiel de papiers d'identité au nom de la personne dont l'acte d'état civil avait été usurpé. La victime ne s'apercevait en général de la fraude qu'après la commission de multiples infractions « sous son nom », ce qui pouvait amener la police à appréhender le vrai porteur de la carte d'identité en croyant tenir le délinquant. À la suite d'un rapport parlementaire, la loi du 14 mars 2011 (LOPPSI 2) a créé une infraction spécifique d'usurpation d'identité (à côté du délit consistant à prendre le nom d'un tiers pour commettre des infractions, sanctionné par cinq ans d'emprisonnement et 75 000 euros d'amende par l'article 434-23 du Code pénal) et puni celle-ci selon le nouvel article 226-4-1 du Code pénal d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende. Parallèlement un décret du 11 février 2011, modifiant celui de 1962, a développé un système sécurisé de transmission de l'état civil entre les mairies et les administrations, pour éviter que les intéressés aient à demander eux-mêmes un extrait de naissance qu'ils ont à fournir. Il n'est pas sûr que ce « vol d'identité », sanctionné également par la législation de plusieurs pays, soit en voie de décroissance et fasse disparaître les calvaires des victimes recevant des sommations pour rembourser des crédits, des amendes ou pertes de points en relation avec des infractions routières, des convocations de la police avec l'impossibilité pendant de longues périodes (le temps de l'enquête qui ne permet pas la production de nouveaux papiers d'identité avec un changement de numéro) de mettre fin aux conséquences extrêmement dommageables de cette usurpation d'identité, sans parler des faibles chances d'indemnisation et du caractère irréparable du choc psychologique ainsi subi. Face à de telles menaces, l'implication des pouvoirs publics ne suffit pas et la lutte pour le droit à la protection de son identité, comme de sa vie privée, est devenue l'affaire de tous.

Défendre ses données personnelles et rester maître de son identité

Le récent règlement européen de protection des données personnelles (RGPD) et les modifications intervenues dans la LIL par la loi du 20 juin 2018 ont fait porter sur les entreprises travaillant avec Internet (des hébergeurs aux fournisseurs de produits et de services, ainsi que leurs sous-traitants) une obligation de conformité (*compliance* supposant l'information des usagers et la constitution de preuves *ex ante* de la prise en compte de la protection) aux règles des droits européen et national sur la collecte, le traitement et le transfert des données personnelles. À un système d'autorisation préalable des fichiers par la CNIL a été substitué un régime internalisant



une responsabilité permanente des entreprises (quelle que soit leur localisation) traitant des données personnelles des citoyens européens. Parmi les données personnelles (dont l'adresse IP) ont été identifiées des données « sensibles », sur l'origine raciale ou ethnique, l'orientation sexuelle, les convictions religieuses ou politiques, les engagements syndicaux, les données génétiques ou relatives à l'état de santé et les informations contenues dans le casier judiciaire dont le traitement est encore plus étroitement encadré par la nécessité d'un consentement spécifique et de motifs importants d'intérêt public. En matière de prospection commerciale, un consentement exprès (ou *opt-in*) est également requis pour recueillir des informations sur un client éventuel (il y a des dérogations pour une personne qui a déjà été cliente concernant la prospection sur des produits et services analogues à ceux déjà achetés). Le RGPD reprend à la jurisprudence de la CJUE (arrêt *Google Spain*, 13 mai 2014) un droit des usagers à l'effacement (ou à l'oubli) des données qui ont fait l'objet d'un traitement illicite (ce qui est seulement la répétition d'une sanction), ne sont plus nécessaires eu égard à la finalité du traitement ou concernent un mineur. Un droit à la « mort numérique » est organisé par le biais de directives déposées auprès de la CNIL ou d'un responsable de traitement pour que des données soient effacées après la mort de la personne concernée.

Toutes ces protections ont des limites que la jurisprudence a commencé à révéler : ainsi la Cour de cassation a annulé par un arrêt du 14 février 2018 une décision d'appel prononçant une injonction générale d'effacement, sans mise en balance pour chaque page des impératifs en présence. Il reste à chacun des usagers d'Internet de faire preuve de la plus grande prudence : ne pas révéler inutilement ses données personnelles, prendre au sérieux les formulaires autorisant le traitement des données personnelles, sécuriser ses adresses et ses ordinateurs, protéger au maximum ses papiers d'identité et porter plainte immédiatement en cas de vol, utiliser en cas de besoin le droit à l'effacement et à la mort numérique. Si la preuve de l'identité résulte du droit objectif et s'il faut se garder de l'idée d'une propriété (qui pourrait être cessible) de ses données personnelles, il faut lutter avec les armes du droit pour la maîtrise de son identité et le contrôle des éventuels changements, en dénonçant toutes les formes d'usurpation.

Bibliographie

- BENSAMOUN, Alexandra, « Droits fondamentaux et internet », in Rémy Cabrillac (dir.), *Libertés et droits fondamentaux*, Paris, Dalloz, 25^e éd., 2019, p. 345-369.
- FELCOURT DE, Guy, *L'Usurpation d'identité ou l'art de la fraude sur les données personnelles*, Paris, CNRS Éditions, 2011.
- HAAS, Gérard, *Guide juridique du RGPD. La réglementation sur la protection des données personnelles*, Saint-Herblain, Éditions ENI, 2018.



L'INFO, L'INTOX, LE FAUX

Caroline Brun (1981 L)

Germaniste et agrégée de sciences sociales, elle est journaliste et auteure. Elle a travaillé pour de nombreux titres économiques, avant d'être rédactrice en chef du *Parisien*, du *Figaro* et d'*Europe 1*. Puis elle a monté sa propre agence de presse, *Forum News*, qui fournit des contenus clés en main à la presse écrite ou audiovisuelle. Elle écrit des scénarios et a publié notamment un roman, *Telle mère, telle fille* (Robert Laffont, 2007), et un essai, *L'État-voyou* (Albin Michel, 2014).



L'Archicube : Y avait-il besoin d'inventer le mot fake news ?

Caroline Brun : On peut en effet se poser la question. La fausse information, la rumeur, le « bidonnage » sont concomitants de l'émergence de la presse ! Et il n'y avait pas besoin d'emprunter le terme anglo-saxon, puisque l'expression française « d'infox » est un néologisme tout à fait efficace – et une jolie trouvaille – pour nommer ce dont on parle : une information fallacieuse destinée à manipuler ou tromper le public auquel elle est destinée. Mais c'est Donald Trump qui a, en quelque sorte, popularisé le terme de *fake news* pour dénoncer un groupe de médias dont il estimait qu'il produisait de fausses informations dans le but de lui nuire. Trump a imposé le relativisme de l'information comme une arme de propagande politique et comme un instrument de cristallisation de ses soutiens. La riposte, évidemment, ne s'est pas fait attendre, et l'analyse de sa « production éditoriale », tweets en tête, a permis au *Washington Post*, à la fin de 2018, de comptabiliser 4 229 *fake news* présidentielles en 558 jours à la Maison Blanche. En 2020, la barre des 5 000 a bien dû être franchie ! Le propagateur de l'expression en serait donc à la fois le dénonciateur et l'utilisateur suprême...

On a l'impression de vivre dans un univers où les fake news se multiplient, est-ce une illusion ?

Non, je crois malheureusement que c'est une réalité. Plusieurs facteurs peuvent l'expliquer. En premier lieu, la suprématie des médias à très haute vitesse de circulation de l'information. Sous l'effet des chaînes d'informations en continu, de certaines radios et des sites d'information sur Internet, qui se sont multipliés, le journalisme relève aujourd'hui de la production d'un flux permanent de faits, d'événements, et de réactions à ces faits. Le sujet n'est plus de vérifier ni de contextualiser une info avant de la diffuser, mais d'être le premier à la sortir. Quitte à corriger le tir au fil des heures. Cela ne veut pas dire que l'audiovisuel ait le monopole des dérapages ni que ses journalistes y soient moins rigoureux que ceux d'autres médias. Mais cet impératif d'ultra-rapidité transforme les exigences de la profession : il n'est plus si grave de



dire des choses fausses – ce qui était une faute professionnelle il y a encore quelques années, et une source de mortification pour les journalistes pris en défaut ou piégés. Les infos inexactes, qu'elles soient seulement approximatives ou carrément fausses, qu'elles soient fausses par inadvertance ou sciemment inventées comme telles, sont simplement balayées par d'autres informations un peu plus justes qui les corrigent ou les remplacent, avec la même évanescence.

Ce que vous décrivez, c'est le règne de l'infox et du sensationnalisme, et la fin du journalisme ?

Non, pas tout à fait ! Il faut juste remettre un peu d'ordre dans le grand maëlström médiatique. L'accélération de la diffusion de l'information est une tendance lourde contre laquelle on ne peut rien. Il ne faut pas refuser cette évolution et de toute façon ce serait impossible : le média rapide, voire instantané, répond à une demande et fait partie de notre vie. Ceux-là mêmes qui le critiquent en sont aussi de grands consommateurs ! Il est assez inutile de vouloir fermer des sites spécialisés dans la désinformation ou de multiplier les mises en garde comme vient de le faire Facebook à la veille des municipales : cela ne servira à rien. À peine fermés, d'autres comptes verront le jour et provoqueront les mêmes dégâts sur la crédibilité globale des médias. Mais il y a une seconde voie, celle du journalisme de référence, qui pourrait au contraire reprendre des couleurs à la lueur de l'uniformisation provoquée par cette « info haute fréquence » – comme on parle du « trading haute fréquence » – qui nous envahit. Cela ne veut pas dire le journalisme à l'ancienne contre le journalisme moderne, ni les journaux élitistes contre la presse populaire : le journalisme de référence, c'est simplement une pratique qui consiste à se donner un minimum de temps de réflexion et de recul, à chercher à donner du sens, avec des informations vérifiées, recoupées et hiérarchisées, avec des articles signés dans des médias bien identifiés, dont on connaît les journalistes et les actionnaires, et qui peuvent être attaqués en justice. Cette pratique peut trouver sa place dans toutes sortes de médias, y compris dans l'audiovisuel avec des reportages approfondis, des « retours sur info » et du *fact-checking* – une pratique qui se développe. Il ne faut pas demander aux médias « rapides » de faire le travail des médias « lents » – on peut aujourd'hui ranger les quotidiens parmi les médias « lents » ! –, mais il faut tenir compte du temps de l'enquête dans l'organisation des rédactions, ce qui est de moins en moins le cas aujourd'hui, car la pensée première est l'efficacité sur Internet ou dans des formats *breaking news*. Les deux objectifs ne sont pourtant pas incompatibles.

Quelles autres causes peuvent expliquer la propagation des fake news ?

Le piratage est extrêmement facile avec les nouvelles technologies. L'accès à la production d'information est possible à très faible coût. Tout le monde peut poster une vidéo, une photo, un enregistrement audio sur internet, un avis d'expert qui ne



représente que lui, via les réseaux sociaux ou sur des sites qui sont à l'information ce que le Canada Dry est à l'alcool ! On change la date, on procède à un montage, on sort le sujet du contexte... et on fait dire n'importe quoi à n'importe qui, ce qui est tout sauf une info. Mais comme on a fait le buzz, on a réussi son coup. Peu avant les municipales, *Le Parisien* a tiré la sonnette d'alarme auprès de ses lecteurs en montrant des captures fictives de « Unes » de ses éditions locales... alors qu'elles étaient simplement fausses ! Ce flux incontrôlé d'infos prend l'apparence du journalisme. Il peut même aller jusqu'à emprunter la maquette d'un journal. Tel le coucou, il fait son nid dans les formats journalistiques et, grâce aux mêmes outils, il peut produire des infox à coût négligeable, diffusées largement, via Internet. Et chacun peut être « contributeur de contenu » sur les nouveaux médias, sans aucun contrôle de qualification.

L'auteur n'est-il pas une façon d'authentifier l'information ? N'est-il pas un garant ?

L'auteur, comme autorité, a toujours répondu au besoin de garantie, de responsabilité d'une parole dont il était nécessaire de connaître l'origine. Certes, dans de grands journaux comme *The Economist*, les articles ne sont pas signés, mais on a alors l'autorité d'un titre qui estampille la qualité des articles et la ligne du magazine. Cela ne veut pas dire, naturellement que l'auteur avec un grand A soit infaillible. Et le journalisme de référence peut, lui aussi, être entaché d'imposture, comme on a pu le voir au très réputé et très statutaire *Spiegel* avec Claas Relotius. Ce journaliste de 33 ans n'hésitait pas à confectionner ses articles avec de fausses interviews et des scènes imaginaires. Il a pourtant été récompensé à de nombreuses reprises. Début décembre, il avait même reçu un nouveau prix du Reporter de l'année pour un sujet, publié en juin, sur de jeunes Syriens prétendument à l'origine de la guerre civile qui a éclaté en 2011. Au total, au moins quatorze articles auraient été bidonnés. Chacun doit donc balayer devant sa porte, même les institutions...

Internet n'a-t-il pas, justement, désanctuarisé l'auteur ?

Je vois en fait deux sujets distincts dans votre question. D'abord, c'est vrai qu'il n'y a pas beaucoup de signatures sur le Web. Ou alors, ce sont des journalistes du *print*, connus, dont les papiers passent en primeur ou en version longue, selon les cas – et parfois les deux – sur le site de leur journal. Le journalisme numérique en tant que tel porte toujours les stigmates de son modèle originel *low cost* : il est produit par des juniors, organisés en 3 x 8 ou presque pour assurer un service continu, avec des papiers truffés de fautes d'orthographe car ni relus ni corrigés. Et même si les auteurs anonymes, ou plutôt invisibles, s'améliorent, le basculement de la presse papier vers le numérique – qui déstabilise et fait progressivement couler la presse papier – n'a pas encore engendré de modèle économique stable pour le Web : dans le domaine de l'information générale, seuls très peu de sites, très puissants, affichent une réelle



rentabilité, en réussissant à faire payer leurs lecteurs abonnés – et peut-être aussi quelques *pure players*, même s'il est toujours compliqué de lire leurs comptes hors subventions et recapitalisations récurrentes de généreux donateurs... Rappelons qu'en matière de recettes publicitaires, l'écart est très important – longtemps un facteur de 1 à 5, peut-être un peu moins maintenant – entre ce que rapporte une pub sur le print et sur le Web. Le deuxième sujet sous-jacent à votre question est celui du statut du « contributeur de contenu ».

Que voulez-vous dire ?

On a bien compris que les journalistes n'avaient plus le monopole de l'info. Mais qui sont les nouveaux « fournisseurs » de contenus ? Blogueurs, vidéastes, lanceurs de sites, *story tellers* sur Instagram ? D'où parlent-ils, comme dirait l'autre ? Et pour dire quoi ? « L'influenceur » est-il expert ? Est-il plutôt intéressé – commercialement, idéologiquement – à dire ce qu'il dit ? C'est la notion même d'auteur et de contenu qui sont entrés dans une zone d'extrême flou artistique, depuis pas mal d'années. Le journaliste essaie de décrire une réalité à un instant T, il se fonde sur des témoignages de gens qu'il a normalement réellement interviewés, il écoute des points de vue contradictoires et se fait son opinion. C'est un métier d'artisan où l'on essaie constamment de corriger des biais – sans y parvenir tout à fait, même en toute bonne foi. Est-ce que ceci a quelque chose à voir avec « l'influenceur » qui raconte une histoire rigolote avec de jolies photos, a beaucoup de *followers* et sait que sa plume a une valeur marchande ?

Le fait que des non-professionnels de l'info, pour faire court des « vrais gens », puissent dire leur vérité et apporter une autre vision n'est-il pas une remise en cause du journaliste ?

Il est sûr que la profession doit faire son autocritique ! Je ne dis pas que seuls les journalistes sont crédibles, ni que tous les journalistes sont clairvoyants... Dans les dernières décennies, on a bien vu que peu de journalistes politiques avaient été capables de « sentir le terrain », et de voir émerger des mouvements profonds de l'opinion, de comprendre les changements à l'œuvre dans la société. De l'issue du référendum de 2005 à l'arrivée de Le Pen au second tour en 2002 en passant par la victoire de Ségolène Royal à la primaire de 2007, et enfin la conquête du pouvoir par Macron, que d'erreurs d'analyse ont été commises ! Elles sont sans doute en partie explicables par une fréquentation exclusive et endogamique de la classe politique et plus généralement des « institutionnels », comme cela a été dénoncé de nombreuses fois. Dans un autre domaine, on pourrait aussi pointer la perte de confiance du public dans les critiques ayant pignon sur rue (critiques télé, ciné, théâtre, etc.), avec un décalage croissant entre les artistes qui ont leurs faveurs et les goûts du public. Pour en revenir à notre sujet, les producteurs de *fake news* se nourrissent précisément de cette perte de crédibilité des médias, y compris des « médias de référence » – ceux



qui méritent pourtant à mon sens d'être « réenchantés » – pour imposer des informations sans fondement : croyez-nous, puisque vous ne pouvez plus croire les pros ! Les erreurs et approximations, « l'ethnocentrisme » d'une partie du « corps médiatique », ouvrent un boulevard à ceux-là mêmes qui veulent détruire le système de l'intérieur.

Pourrait-on mieux former les journalistes ?

On peut toujours ! Mais ce qui me frappe, ce n'est pas tant le niveau de formation : je dirais même, pour paraphraser un livre resté célèbre de Baudelot et Establet, qu'il « monte » ! Il n'y a probablement jamais eu autant de diplômés de l'enseignement supérieur dans la profession. Ce qui est étonnant, c'est l'uniformisation croissante des profils de journalistes. Il y a beaucoup moins de carrières atypiques aujourd'hui qu'il y a vingt ans. L'époque où l'on pouvait trouver dans une rédaction un ancien coursier, un normalien agrégé de lettres classiques, un musicien reconverti et un ancien élève d'une école de commerce... cette époque est complètement révolue. Et c'est bien dommage ! Car ce mélange des cultures évitait l'aveuglement socioculturel. Et le point commun entre ces intelligences éclectiques était une forme de curiosité qui reste la base du métier. S'étonner, questionner, chercher l'erreur... Aujourd'hui, une pléthore d'écoles de journalisme (et de communication, ce qui prouve bien que le passage de l'un à l'autre n'est plus du tout un problème) fournit des bataillons de jeunes gens qui sont d'assez bons techniciens de l'info. Ils savent, dès la fin de leurs études, faire une brève ou un papier de synthèse, éditer leurs papiers sur le net, peuvent être lancés à l'antenne sans risque, rédigent correctement des flashes, et sont même capables de présenter un journal sur une chaîne info. Ce sont d'ailleurs eux qui remplissent les grilles et les rédactions pendant les vacances... Les écoles de journalisme ont analysé le marché et bien compris qu'il fallait « formater » leurs élèves pour qu'ils soient immédiatement « employables », à bon prix. Et ils le sont ! Mais un bon technicien, ce n'est pas tout à fait un journaliste... Les directeurs de rédaction et DRH (pour les médias qui en ont !) devraient garder à l'esprit cette exigence d'éclectisme consubstantielle à la profession qu'on a un peu vite remplacée par une exigence de mixité sociale : les deux sujets peuvent se recouper mais pas nécessairement. Ce qui est vraiment important dans une rédaction, c'est d'avoir des journalistes d'horizon intellectuel différent. Si toutes les places de stage ou de CDD de remplacement des « titulaires » sont trustées, dès le mois de janvier, par les écoles de journalisme, les profils anticonformistes, non formatés, bref, les personnalités originales – qu'elles soient ou non issues de la « diversité » – n'ont aucune chance d'émerger.

Fallait-il une loi sur les infox ?

Beaucoup de ces infox relèvent dès maintenant de la loi pour diffamation, incitation à la haine ou négationnisme. Et une fausse nouvelle est déjà un délit. Alors,



honnêtement, je suis un peu sceptique, mais je ne suis pas juriste. Les mailles du filet étaient peut-être trop larges.

Quelles sont les autres parades possibles ?

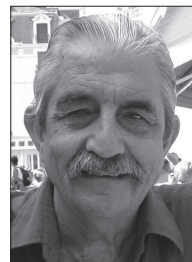
En fait, je crois que les gens ne sont pas stupides ! Intuitivement, ils savent faire la différence entre une infox et un contenu sérieux. Entre un contenu pseudo-journalistique pourri et une enquête fouillée et étayée. Mais parfois, l'infox leur plaît aussi. Ils la diffusent, la transmettent à leurs contacts avec un commentaire amusé ou vengeur. Nous sommes tous responsables de l'audience que peut obtenir une infox. Alors, la meilleure parade, c'est aussi la mise à la poubelle directe de ce qui n'aurait jamais dû en sortir.

Propos recueillis par Violaine Anger et Wladimir Mercouroff

INTERNET, RÉSEAUX SOCIAUX, VOTE, DÉMOCRATIE ET IMPOSTURE

Wladimir Mercouroff (1954 s)

Agrégé, docteur en Sciences physiques, il a été chargé de mission à l'Informatique au MEN, directeur scientifique et directeur des relations extérieures du CNRS, directeur de l'Institut de l'ENS et directeur des relations internationales à l'ENS. Il est aujourd'hui membre du Service Carrières de l'a-Ulm et du comité de rédaction de *L'Archicube*.



La société moderne, ses modes de vie et de gouvernance ont été bouleversés depuis la fin du xx^e siècle par les technologies de communication numérique.

Le nouvel espace numérique et la navigation

Le réseau de communication « Internet » où circulent des « paquets d'informations » a été inventé dans les années 1990. Un langage de visualisation sur écran (html ou *HyperText Markup Language*) permet de naviguer dans un immense espace virtuel d'affichage public¹, le Web, accessible en tout lieu et en tout temps à l'aide d'une connexion informatique. Ce langage installe un « balisage » qui permet d'explorer ce Web, à l'aide de liens² dans l'affichage d'un site : ce sont des adresses cachées sous des « balises », c'est-à-dire des mots, des boutons ou des images. Quand on « clique » sur une balise, on saute d'un site à un autre, « pointé » par l'adresse dissimulée sous la balise et dont l'affichage remplace celui du site de départ.



L'espace public de l'Internet³ ne connaît pas les frontières entre les pays, bien que des ensembles aux frontières floues se forment dans ce foisonnement de sites, frontières linguistiques ou nationales (.fr), politiques (.eu, .gouv), commerciales (.com), communautaires ou associatives (.org).

Des « moteurs de recherche » ont été inventés pour que l'on puisse se retrouver dans ce foisonnement et pour orienter les internautes parmi les sites. Les premiers, Altavista ou Yahoo ! par exemple, étaient des annuaires fondés sur une expertise humaine, regroupant sous forme de « portails » thématiques les sites jugés les plus « pertinents » par les concepteurs de ces portails.

La boussole du Web

La signalétique de ce paysage de portails « semi-numériques » a été profondément bouleversée en 1996 par deux jeunes scientifiques, Larry Page et Sergey Brin, en thèse à Stanford. Au lieu de classer les sites de manière subjective, ils ont imaginé de les classer selon leur « popularité sur le Web », c'est-à-dire selon le nombre de sites qui les citent en pointant des liens vers eux, chaque citation étant affectée d'un poids d'autant plus fort que ces sites sont eux-mêmes les plus cités⁴. Cette démarche récursive conduit à un problème mathématique difficile ; Brin et Page l'ont brillamment résolu grâce à ce que l'on appelle maintenant « l'algorithme de Google » ou « PageRank », qui combine un calcul déterministe et une « marche au hasard » dans le Web.

La pertinence et la popularité : le Web désintéressé ?

« L'algorithme » qui remplace la « pertinence » par la « popularité », mesurée par le nombre de liens et leurs poids, est à la base du succès du moteur de recherche « Google ». Cette substitution est justifiée par son succès et par son caractère « scientifique » et « objectif », bien que, depuis son invention, l'algorithme ait été largement modifié et amendé par des ajouts beaucoup moins objectifs et moins transparents que la solution mathématique initiale. Il est à la base de l'entreprise commerciale Google qui vend de la publicité : elle associe aux résultats que nous fournit le moteur de recherche (soi-disant « gratuits » mais que l'on « paie » en fait en lui offrant des données sur nous et nos préférences), des propositions commerciales « ciblées » (c'est-à-dire adaptées à nos recherches – présentes et passées).

Nouveau bouleversement du paysage numérique de l'Internet : les réseaux sociaux, dont le plus emblématique est Facebook⁵, créé en 2004 par Mark Zuckerberg, alors étudiant à Harvard. Ils offrent la possibilité d'afficher des « pages personnelles » avec des informations biographiques, des photos, des opinions, des appels... Facebook permet aux visiteurs d'y ajouter des « préférences » (filiation, amitiés), des sympathies



(« *like* » ou « j'aime »), généralisant ainsi la mutation de « la pertinence » à « la popularité ». « L'affichage » de cette popularité (le nombre d'amis ou de « *like* ») augmente la légitimité de la page et consolide le modèle commercial de Facebook, qui vend de la publicité ciblée, comme Google. Malheureusement, ce « vote numérique » est de plus en plus anonyme et non certifié.

Le modèle économique d'Internet : la valorisation des données massives

L'enjeu commercial sur le Web est donc la collecte de données personnelles des internautes-consommateurs. On connaît ainsi leurs préférences d'achats, leurs opinions, leurs qualités et défauts, que l'on peut analyser en fonction de leur sexe, leur âge, leur situation familiale, leur domicile, leur profession, leur revenu, leur religion et leur opinion politique. On peut suivre leur évolution, leurs déplacements, leurs choix touristiques, leurs préférences alimentaires, bref tout connaître sur leur vie. C'est sur la collecte massive de ces données que se sont bâties les entreprises transnationales du GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft/Bing) d'origine nord-américaine, et leurs homologues chinois du BATX (Baïdu, Alibaba, Tencent, Xiaomi) ou russes (Yandex).

Ces entreprises sont fondées sur la publicité « ciblée ». Depuis le xx^e siècle, la publicité joue un rôle déterminant dans l'économie. C'est une forme de communication de masse qui incite le consommateur à adopter un comportement d'achat, mais c'est largement une « imposture » : la dose d'informations factuelles (mise en avant par les professionnels de la publicité) y est réduite par rapport à la dose de distraction et de rêve, de poudre aux yeux et, pour une large part, de mensonge. Alors qu'une voiture peut se résumer à des fauteuils sur quatre roues, avec un toit, un coffre et un moteur (et de moins en moins un volant !), les constructeurs nous vantent le voyage, l'élégance de la carrosserie, le confort de la cabine, la séduction de la ligne, la vitesse atteinte, en nous cachant la pollution qu'engendre leur fabrication, les difficultés de circulation et de parking, le coût croissant du carburant dont la ressource s'épuise, les émissions de gaz nocifs et les problèmes de recyclage en fin de vie.

Google et Facebook pratiquent donc des « votes numériques ». On vote aussi en démocratie représentative pour des représentants : il est tentant de transposer cette désignation sur Internet. Elle est possible, à condition de prendre quelques précautions pour préserver l'authentification, le périmètre du corps électoral et l'anonymat. Il est cependant plus difficile de maîtriser les campagnes électorales, vulnérables aux fausses nouvelles (les *fake-news* ou « infox »), aux « blogs » malveillants ou aux publicités électorales ciblées. En effet, les données personnelles recueillies sur les internautes – consommateurs, mais aussi citoyens –, peuvent être utilisées pour influencer leurs choix politiques, à l'aide de ces « impostures publicitaires », sans qu'ils s'en doutent, comme on l'a vu pour l'élection de Donald Trump.



L'information décentrée : mobilité et ubiquité

Une autre innovation a bouleversé le nouveau monde numérique, celle du « smartphone » (l'iPhone d'Apple a été lancé en 2007) : c'est un ordinateur de poche, connecté à Internet (et accessoirement au réseau téléphonique). Il comporte un écran, un haut-parleur et un micro, des capteurs et un objectif optique permettant de prendre des photos et des vidéos. Les smartphones donnent accès aux réseaux sociaux et permettent d'y « poster » (c'est-à-dire afficher) des textes, des vidéos prises à la volée, des commentaires, etc. Chacun peut donc ainsi non seulement accéder à tout moment et en tous lieux à toutes sortes d'informations (journaux, radios, télévisions), mais en outre en émettre lui-même, affichant des images d'événements publics ou privés, réels ou fabriqués. L'information, qui était filtrée par des professionnels responsables, est « balancée » sans retenue à tout un chacun, au risque de diffamation, d'insultes publiques, de fausses nouvelles, de propagation d'opinions interdites (pédophilie, violence, racisme, haine...).

L'anonymat, la délocalisation des sites, la mobilité des créateurs de sites, l'absence de frontières, les différences de législations, les différences de doctrines rendent très difficile la « régulation » de ces flux d'informations. En effet, le Premier amendement de la Constitution des États-Unis d'Amérique protège la liberté d'expression, quelles que soient les opinions exprimées : les Américains pensent qu'il ne faut rien interdire et que les fausses informations sont automatiquement corrigées par les réactions qu'elles provoquent. En Europe et notamment en France (avec la loi Gayssot), les actes racistes, antisémites ou xénophobes sont interdits. Malheureusement, le droit américain, en s'imposant à travers des pressions commerciales, contamine les comportements dans le monde entier, et l'absence de frontières sur Internet rend la répression difficile.

Les citoyens qui disposaient de journaux écrits, puis parlés (à la radio) et enfin illustrés d'images (à la télévision), sont maintenant exposés à toutes sortes de sources publiques, privées, pirates, sauvages, commerciales, sectaires, politiques, religieuses, et se sont mis à douter de leur sincérité, de leur indépendance, de leur financement. Grâce aux réseaux sociaux, les internautes se regroupent en communautés alimentées par leurs propres sources, leurs propres croyances, leurs propres vérités. Les journalistes, les pouvoirs publics, les élites, les « sources autorisées » sont frappées de défiance, laissant le champ libre à toutes les sectes, tous les soupçons de complots, toutes les intrusions malveillantes, toutes les manipulations. Où est la vérité ? Où est l'objectivité ? Ce que l'on croit peut-il être plus fort que ce l'on voit ?

La démocratie numérique

Le rêve égalitaire et gratuit des premiers temps d'un Internet libre n'a pas résisté à la valorisation des données massives. Cependant, la possibilité de « vote numérique » a



fait naître un espoir de démocratie numérique. Mais la transposition du monde traditionnel au monde numérique n'est pas simple : faut-il maintenir une « démocratie représentative » ou pourrait-on mettre en œuvre une « démocratie directe » numérique ? La gouvernance de l'Internet lui-même est-elle désintéressée alors que son institution centrale de gouvernance, l'ICANN (Internet Corporation for Assigned Names and Numbers⁶) est placée sous la tutelle du département du Commerce des États-Unis d'Amérique ? Les débats sur la « neutralité⁷ » de l'Internet montrent que le problème est réel.

Selon Churchill, la démocratie serait le moins mauvais des systèmes politiques. Elle vise à conduire les communautés humaines en accord avec la majorité de ses membres : faut-il faire ce que veut cette majorité ou ce qui lui profite, faut-il tenir compte des minorités ? Comment exprimer cette volonté ? Comment filtrer les expressions spontanées de cette volonté, les harmoniser, les organiser, les débarrasser des impossibilités et des utopies ? Comment éviter les prises de pouvoir par des minorités agissantes ? Les tentatives de démocratie directe de l'histoire⁸ ne sont pas convaincantes. La démocratie directe ne peut simplement s'incarner dans le tirage au sort des représentants, ou le référendum, serait-il d'initiative populaire : la seule pratique probante est celle de la Suisse (où la tradition historique l'a fortement encadrée).

La politique est un rapport de forces sociales changeantes, de formes variées. La conduite des hommes doit correspondre à leurs aspirations, mais ne peut épouser les pulsions, les réactions malsaines, les emballements qui peuvent soulever des foules. Existe-t-il une « sagesse des foules » ? Ces foules ne sont-elles pas simplement des « résonateurs » qui font écho à des idées lancées par des « minorités agissantes » ? Imaginons un référendum sur la peine de mort organisé avant que François Mitterrand ne l'ait abolie : une majorité l'aurait maintenue. Qui doit formuler les questions soumises par référendum ? Comment les délimiter ? Comment préserver et encadrer la délibération préalable au vote ? À quelle échelle faut-il poser les questions : la commune, la région, la nation, le continent, la francophonie, la religion ? Qui doit exécuter les décisions prises ? Qui doit imaginer l'avenir, le proposer aux citoyens, s'il n'y a plus de chefs, plus d'élites, plus d'exécutif ?

L'utopie de l'émergence des lois républicaines

Les scientifiques savent que les lois scientifiques n'émergent pas spontanément de la collecte des données. Comment imaginer que ce qui est bon pour « le peuple » va émerger spontanément d'une accumulation de tweets, de blogs, de « like » ? Une intermédiation semble indispensable pour éviter que les votes ne produisent le chaos.



Mais qu'est-ce que le « peuple » ? Est-ce un « ensemble d'humains vivant en société sur un territoire déterminé, ayant parfois une communauté d'origine, présentant une homogénéité de civilisation et liés par des coutumes et des institutions communes » ? Est-ce la même chose qu'une nation ou, en politique internationale, qu'un État souverain ?

Enfin, comment voter⁹ ? Dès 1785, Nicolas de Condorcet soulève une difficulté : il n'existe pas de méthode de choix social indiscutable, permettant d'agréger des préférences individuelles en préférences globales. Ce paradoxe est confirmé par Kenneth Arrow, prix Nobel d'économie 1972, qui montre que le vote est très sensible à ses modalités. Est-ce à dire que tout vote démocratique est impossible ? Son expression n'est pas unique et peut être aussi ambiguë que n'importe quel langage naturel¹⁰ ; le code électoral est une tentative pour formaliser cette expression naturelle. L'algorithme de Google qui permet de classer des sites internet en fonction de leurs liens montre que, sous certaines conditions, le vote est possible¹¹, mais avec d'autres conditions, il peut conduire à des résultats instables : le référendum sur la constitution européenne en 2005, contredit par le traité de Lisbonne en 2007 en est un exemple. Le « référendum d'initiative citoyenne » (RIC) présente un tel risque d'instabilité (comme le montrent des sondages fluctuants), si on n'encadre pas les questions posées et la période (qui ne peut pas être illimitée) pendant laquelle ses résultats ne peuvent pas être remis en cause.

La démocratie représentative sans mandat impératif semble être un compromis convenable pour élaborer des lois républicaines favorables aux ensembles d'êtres humains, qu'on les appelle « peuples » ou « nations ». Le rôle des campagnes électorales autour des programmes (plus que des candidats) est fondamental, mais il faut soigneusement en fixer les règles pour éviter les impostures électorales. Faut-il préserver une prime à la majorité pour lui permettre de gouverner ? Quelle part faut-il laisser à la représentation proportionnelle ? Quelle part faut-il laisser au tirage au sort (comme dans le PageRank de Google) ?

Notes

1. Cet espace n'est limité que par les possibilités « d'adressage » numérique IPv4, composées de quatre nombres entiers entre 0 et 255. Il y a au maximum 2^{32} adresses possibles, plus de 4 milliards. Cet espace a été jugé insuffisant et a donc été encore accru, multiplié par 2^8 soit 256, avec l'adoption, en 2017, du protocole IPv6 (au maximum plus de 1 000 milliards d'adresses).
2. Ces liens « hypertextes » réinventent les « renvois » dans les notes en bas de page et les références bibliographiques en les rendant facilement accessibles et consultables par un simple « clic ».
3. Sauf certains « recoins » mal famés, difficilement accessibles que l'on appelle le « dark web ».



4. On retrouve la même démarche dans le « Science Citation Index » qui permet d'authentifier la notoriété des articles publiés dans les revues scientifiques. Elle repose sur une confiance raisonnée sur l'honnêteté des citations, qui sont des « jugements entre pairs », équivalentes à des « recommandations sociales ».
5. Les autres principaux réseaux sociaux sont Twitter, Instagram et LinkedIn (et leurs déclinaisons en Chine et en Russie).
6. C'est une société commerciale de droit californien, qui régule l'Internet en attribuant des noms de domaines et des adresses.
7. La neutralité de l'Internet garantit l'égalité de traitement et d'acheminement de tous les flux d'information sur Internet, quel que soit leur émetteur ou leur destinataire, donc de refuser un Internet à deux vitesses, l'un pour ceux qui ont les moyens et le reste pour les autres.
8. Par exemple à Athènes, chez les Cosaques ou dans les débuts de la démocratie américaine aux États-Unis.
9. Le vote est une mesure « sociométrique » particulière, un sondage particulier.
10. « Jean aime sa femme, Jacques aime aussi sa femme », celle de Jean ou de Jacques ?
11. Sur Internet, tous les votants ne sont pas égaux, car certains – plus cités – bénéficient d'un « poids » supérieur à d'autres, ce qui équivaut à une « recommandation sociale », et représente une forme de « vote censitaire ».

LE BUSINESS DE L'IMPOSTEUR¹

Elsa Godart

Philosophe, psychanalyste, écrivain.



Un imposteur, c'est celui qui joue à être lui-même. Un imposteur, c'est une facticité en acte, une tentative avortée de se rassembler, une illusion d'humanité, un brigand de la confiance, une vraisemblance qui s'autoalimente, un discours trop bien articulé qui cache un être désarticulé, un automate guidé par le pouvoir et la jouissance. Un imposteur, c'est celui qui fait de sa propre vie une imposture. Il est évident que dans un monde qui confond avec tant d'élégance l'image et la vérité, la vraisemblance a toutes ses chances. On pourrait même aller jusqu'à dire que l'imposture est devenue un business à l'ère des réseaux sociaux. En témoigne Instagram dont la manne financière due au travail de l'image ne semble pas avoir de limites. Rappelons brièvement qu'en 2018, on comptabilise plus d'un milliard d'utilisateurs sur ce site. L'argent généré est impressionnant. À titre d'exemple (voici des chiffres datant d'octobre 2018) :



« Ronaldo, qui a 142 millions de *followers*, gagne environ 750 000 dollars par publication. Neymar vient au deuxième rang avec un revenu de 600 000 dollars par publication. Messi, lui, ne gagne “que” 500 000 dollars par publication. Voici, en moyenne, ce que les entreprises paient pour les posts parrainés sur Instagram : les deux tiers paient moins de 250 dollars par post, 23 % paient entre 250 dollars et 1 000 dollars. De nombreux spécialistes du marketing numérique adhèrent à la règle du 100 dollars pour 10 000 *followers*, mais seulement comme point de départ pour leur calcul². »

À ce prix-là, constituer un avatar et travailler son image (au sens littéral) virtuelle vaut vraiment la peine. L'avatar – c'est-à-dire l'image factice de soi – est un business juteux. Comment y renoncer ?

« L'événement » qui s'est produit en Chine, le 25 juillet 2019, sur la communauté du site DouYu, l'équivalent chinois du site Twitch où des amateurs de jeux vidéo peuvent se filmer en direct, en est une illustration. La youtubeuse Qiao Biluo, qui se faisait appeler aussi « Votre altesse Qiao Biluo » comptabilisait plus de 100 000 *followers*, ce qui lui rapportait l'équivalent de près de 13 000 euros. Cette personne apparaissait sous les traits d'une jeune femme d'une vingtaine d'années, au visage fin et aux cheveux lisses grâce à un filtre de beauté. Mais ce jour-là, à cause d'un bug informatique, son avatar s'effondre en direct : Qiao Biluo a en réalité 58 ans et elle n'a rien à voir avec l'image qu'elle donne d'elle-même. Elle perd des *followers*. En excellente connaisseuse des usages virtuels, elle redresse pourtant habilement la situation et explique que tout cela était calculé dans le but de faire parler d'elle. C'est évidemment ce qui s'est produit et, en quelques heures, les *hashtags* se multiplient, le *buzz* est assuré. Elle comptabilise désormais plus de 650 000 *followers*. En Chine les filtres de beauté ont une telle importance qu'un système de paiement en ligne compte même les intégrer dans son système de reconnaissance faciale. Et si l'enjeu à l'avenir concernant l'identité était là ; c'est-à-dire des filtres installés dans tous les miroirs³ de telle sorte qu'il ne serait plus possible de se confronter à sa propre image, puisqu'on ne rencontrerait plus que son avatar ? Et si l'avatar prenait le pas sur l'image réelle ? Si, happé par l'image sans cesse recomposée de soi, il n'était plus possible (ou acceptable, ou tolérable) de croiser sa propre image ?

L'imposteur est celui qui prend une posture – comme s'il prenait la pose. L'imposteur est celui qui se déguise, qui se masque, qui se dissimule derrière une image recomposée (et souvent maîtrisée) de soi. L'imposture est insincérité. C'est une lâcheté qui témoigne de l'incapacité à assumer sa vérité intrinsèque soit par manque de confiance (et donc d'amour) en soi, soit par intérêt et calcul. Nous pourrions aller jusqu'à dire que l'imposture est une caractéristique de la société du *fake* dans laquelle



nous évoluons. Comme l'explique très bien Roland Gori, « la société néolibérale fabrique des imposteurs ». Il précise :

Les imposteurs sont des éponges vivantes qui absorbent les rituels, les opinions, les valeurs de la comédie sociale de leur époque. Aujourd'hui, nous avons des imposteurs qui ressemblent à notre société. [...] L'on aura donc plutôt un imposteur dans la spéculation numérique, dans la lignée d'un Bernard Madoff. Il y a une véritable démocratisation de l'imposture. Nous sommes dans une société de la norme qui a tellement le souci de calibrer les comportements et les modes de vie qu'on peut dire que l'imposture constitue presque une solution aux exigences normatives de notre société. Cette imposture – l'entendre au sens que Molière donnait au Tartuffe qui mimait tout le rituel de la foi et de ce fait bernait les autres –, s'apparente aujourd'hui non pas à une dévotion monothéiste ou même à l'idéologie d'un parti politique, mais plutôt à la religion du marché. Aujourd'hui, la comédie sociale se fonde sur l'idée de vendre des apparences à l'opinion⁴.

Il est évident que l'ère de la virtualité (nous pourrions dans ce contexte parler davantage de « numérique ») favorise considérablement l'expansion des imposteurs au point d'en faire une attitude de référence. Il devient de plus en plus compliqué de différencier le vrai du faux. Le floutage est à la hauteur du trompe-l'œil (*deepfake*) : l'illusion est parfaite au point de faire disparaître la réalité, à l'image des raisins de Zeuxis dont on disait dans l'Antiquité qu'ils étaient à ce point réalistes que les oiseaux venaient les picorer. La société du mensonge consacre le règne des imposteurs et fait de l'insincérité un business lucratif. La société n'est plus ce théâtre où se joue la comédie humaine, mais une comédie humaine dont le jeu est permanent et incessant, car désormais sans théâtre. C'est la réalité qui s'estompe et avec elle l'exigence de vérité.

Notes

1. Article inspiré d'un chapitre de mon ouvrage *Éthique de la sincérité. Survivre à l'ère du mensonge*, Paris, Armand Colin, 2020.
2. « Combien gagne un influenceur sur Instagram ? », article paru le 20 octobre 2018 sur le site Technologie, Internet, Software et Matériel.
3. En 2016, HiMirror – un miroir connecté – arrive sur le marché grand public. Une vidéo est intégrée de telle sorte qu'une analyse du teint est possible ainsi que la détection des rides. Il prodigue des conseils et peut proposer jusqu'à six profils différents pour la modique somme de 189 dollars ! <https://www.usine-digitale.fr/article/himirror-le-premier-miroir-connecte-grand-public-avec-un-atout-beaute.N469798>
4. Voir Roland Gori, *La Fabrique des imposteurs*, Paris, Les Liens qui Libèrent, 2013 ; et l'article de *Médiapart* paru le 7 avril 2014 : « La société néolibérale fabrique des imposteurs ».



LE SYNDROME DE L'IMPOSTEUR : MA MODESTE CONTRIBUTION QUI N'A RIEN À FAIRE DANS CETTE REVUE

Sarah Durieux

Elle est directrice de la branche française de Change.org, la plus grande plateforme mondiale de pétitions en ligne. Diplômée d'un master en communication politique et publique de l'université Paris 12, elle est spécialiste des mobilisations citoyennes, des stratégies digitales et d'e-réputation. Elle a également travaillé pour différentes ONG comme la fondation Nicolas-Hulot, le WWF ou SOS Villages d'Enfants.



Cela fait plusieurs mois que je devais écrire cette contribution pour votre revue. J'ai d'abord pensé que j'avais du temps pour le faire. Lorsque j'ai vu que je n'en avais plus beaucoup, je me suis rassurée en me disant que je pouvais l'écrire rapidement. Lorsque le confinement a été annoncé, suite à la pandémie de coronavirus, je me suis dit que seule, face à moi-même, dans mon appartement, je n'aurais d'autre choix que d'écrire. Puis j'ai demandé un délai supplémentaire. Certains diront que je « procrastine ». C'est probablement vrai. Mais derrière ce comportement de retardataire se cache une peur que je connais bien et avec laquelle je cohabite de mieux en mieux, maintenant que je l'ai identifiée et que je peux la nommer. On appelle cela le syndrome de l'imposteur.

C'est Stéphane Gompertz qui m'a contactée pour écrire dans votre revue. Il avait lu un texte que j'avais écrit sur ce syndrome et pensait que ce sujet était tout à fait approprié pour le prochain numéro sur le thème de l'imposture. Moi, Sarah Durieux, 35 ans, assez peu expérimentée et titulaire d'un simple master en communication politique d'une université lambda, écrire pour votre revue de l'Association des anciens élèves, élèves et amis de l'École normale supérieure, l'une des hautes écoles les plus sélectives de notre pays ? Un monde auquel je n'appartiens pas, une élite intellectuelle à laquelle je ne peux m'associer. Cela doit être une erreur. Je vais envoyer mon texte et il sera certainement raboté ou ajouté en annexe, tout à la fin. Je n'ai rien à faire dans cette revue.

Ce n'est pas la première fois que je ressens ce sentiment de ne pas être à ma place. C'est une expérience que je vis depuis plusieurs années maintenant, et en particulier depuis que je suis directrice de la branche française de Change.org, la plus grande plateforme mondiale de pétitions en ligne, qui permet à plus de 300 millions de personnes dans le monde de lancer, rejoindre et gagner des campagnes citoyennes pour changer leur quotidien, celui de leur communauté et parfois même le destin de millions de personnes en France et dans le monde.

Cela fait huit ans que je travaille dans cette organisation. J'ai commencé en tant que chargée de campagne. J'étais inexpérimentée, je ne connaissais pas grand-chose



aux mobilisations citoyennes. En revanche, j'avais une furieuse envie de changer ce système qui ne nous ressemble plus et qui crée tellement de frustrations, d'injustices et de violences. Et puis ma détermination m'a permis de grandir et j'ai pris la direction de l'équipe.

Avec ce rôle, viennent des responsabilités non seulement envers mon équipe, mais aussi de porte-parolat et de représentation. Il faut aller rencontrer les gens pour leur faire comprendre à quel point la parole de nos membres qui lancent des pétitions est importante et légitime. Je n'avais pas imaginé qu'avec cette responsabilité viendrait un autre combat encore plus difficile – la recherche de la légitimité.

Je suis une femme, j'ai 35 ans, je n'ai fait ni Sciences Po ni l'ENA. J'ai grandi dans l'Essonne et, même si je n'ai jamais manqué de rien, je n'ai jamais acquis les « codes » des lieux de pouvoir. Quand je parle, il faut que je fasse attention à ne pas utiliser d'expressions trop familières, parfois je n'ai pas les bonnes références et je me sens toujours étrangère dans certaines ambiances. En somme, je n'ai ni le CV ni le pedigree, mais j'ai l'expérience.

En juin dernier, on m'a proposé de prendre la parole lors d'une conférence sur le thème de l'économie à Bruxelles. J'étais fière de pouvoir représenter nos membres et d'amener un peu de la vraie vie dans cet antre du pouvoir où la majorité des gens que vous croisez sont des hommes blancs de plus de 50 ans qui ont tous été dans les plus grandes écoles et universités européennes.

J'ai compris qu'il y avait plusieurs choses qui nous différençaient. D'abord, sur le fond. Ils parlaient de l'économie de la zone euro, de croissance et d'inflation, du PIB et de la guerre commerciale avec la Chine. Ensuite sur la forme. Ils utilisaient des expressions pompeuses, dans leurs costumes taillés sur mesure, au milieu de personnes avec qui ils avaient probablement déjà déjeuné ou peut-être même étudié. À moins que leurs parents soient amis ou que leurs enfants se soient mariés ensemble.

J'ai pris la parole et j'ai parlé de Priscillia qui ne pouvait plus payer son plein d'essence et qui a lancé une pétition à l'origine du mouvement des Gilets jaunes. J'ai parlé de ces gens qui n'avaient plus d'autre choix que de marcher dans la rue parce qu'ils n'avaient plus rien à perdre puisqu'ils avaient tout perdu. J'ai parlé de ces millions de personnes partout en Europe qui souffrent d'une politique qui a perdu le goût de la cité, qui a perdu le lien avec la réalité du quotidien et qui érige la violence de notre système comme une fatalité. J'ai parlé de ce monde qui n'entend plus celles et ceux qu'il devrait servir.

Bien sûr, il y a eu un blanc. Tout le monde se demandait de quoi je parlais. Sur le moment, je me suis sentie mal à l'aise. Je n'étais plus à l'aise dans la veste que j'avais mis des heures à choisir. Je n'étais plus sûre de bien tenir le micro ni que



ma posture soit assez formelle. Je me demandais si les gens tweetaient sur ma prise de parole « populiste » ou « utopiste ». La conversation a finalement repris et je me suis dit que je ne serais plus jamais invitée dans ce genre de conférence. L'avenir le dira.

Je me suis sentie illégitime à prendre ainsi la parole et à dire ma vérité. Même après ma bravade, j'ai ressenti de la fierté mais très vite aussi la peur de ne pas être crédible. À aucun moment je ne me suis dit que, dans cette salle, des personnes pouvaient penser que ce que je disais était peut-être juste, voire intéressant.

Ce « syndrome de l'imposteur » a été identifié dans les années 1970 par Pauline Rose Clance et Suzanne Imes, deux professeures de psychologie américaines. Pauline Rose Clance a récemment précisé que, si c'était à refaire, elle parlerait d'« expérience de l'imposteur », afin d'insister sur le fait qu'il s'agit davantage d'un mécanisme psychologique que tout le monde est susceptible de vivre un jour. Certains psychologues préfèrent le qualifier de « sentiment d'imposteur » ou de « complexe de l'usurpateur ». C'est-à-dire l'impression permanente de ne pas être à sa place malgré les réussites objectives, de ne pas avoir de légitimité, de jouer un jeu, avec la crainte d'être un jour démasqué.

Cela passe par différents mécanismes, comme le dénigrement de ses compétences (je n'ai pas les compétences nécessaires pour écrire un article dans *L'Archicube*), l'attribution de son succès à des facteurs externes comme la chance (c'est une chance que monsieur Gompertz ait vu mon article), la peur de l'échec (je n'arriverai pas à finir l'article dans les temps). Ce qui est difficile à gérer, c'est que ce sentiment d'auto-dénigrement systématique est aussi associé à un fort besoin d'être reconnu, qui nous met donc en danger et dans un inconfort constant.

Qui est touché par ce syndrome ? Lorsque j'ai commencé à rechercher des informations sur le sujet, j'ai compris qu'il ne s'agissait pas d'un sentiment ressenti uniquement par des personnes comme moi, qui n'ont pas le « pedigree » comme je l'expliquais plus haut. « L'estimation est difficile à faire car, par définition, les personnes qui ont l'impression d'être des imposteurs dans un milieu en parlent rarement », explique Kévin Chassangre, docteur en psychologie, qui a consacré une thèse à ce sujet en 2016¹. Pauline Rose Clance et Suzanne Imes estimaient que 20 % de la population pourrait en souffrir à un moment ou un autre de sa vie et que ce sentiment s'atténuerait avec l'âge.

Une étude publiée en 2011 par Jaruwan Sakulku, docteur en psychologie à l'université Thammasat de Bangkok, a montré que 70 % des personnes dans le monde auraient déjà souffert, une fois dans leur vie, du syndrome de l'imposteur. Et, selon cette même étude, les femmes y seraient plus souvent confrontées : 66 % d'entre-elles souffriraient de ce syndrome, contre 56 % d'hommes.



Vous-même, qui lisez cet article, avez déjà probablement ressenti ce sentiment, bien que vous fassiez partie de l'élite. Peut-être récemment, et sans doute durant vos études à l'ENS. C'est en effet un sentiment fréquemment ressenti par les étudiants, en particulier lorsqu'ils suivent un enseignement d'exception. Un article publié dans *Le Monde* en mars 2018 expliquait que les étudiants et les jeunes diplômés sont nombreux à éprouver le sentiment d'usurper leur place³. « Le sentiment d'imposture n'est pas une maladie. C'est un moment d'inconfort psychologique sur fond de questionnements et de doutes sur ses compétences et sa légitimité, parfois après un succès, que l'on retrouve aujourd'hui régulièrement chez les étudiants qui nous consultent », dit Dominique Monchablon, psychiatre et cheffe de service du Relais étudiants-lycéens de Paris. Il est, selon elle, « consubstantiel aux études » dans la mesure où « plus on apprend des connaissances, plus on mesure l'étendue de ce qu'on ne sait pas ». Toujours selon Dominique Monchablon, c'est aussi parce que ces jeunes accèdent à un nouveau statut, sortant d'un environnement familial où ils doivent apprendre de nouvelles règles du jeu et passer du savoir au savoir-faire ou au savoir-être. Un sentiment que j'ai moi aussi ressenti à Bruxelles.

Mais personne n'est épargné par ce syndrome. Pour Kévin Chassangre : « Notre société compétitive, axée sur la performance et une demande de reconnaissance, est très propice au développement du syndrome de l'imposteur. » Et si la mise en scène de nos vies sur les réseaux sociaux, parfaitement calibrées, renforçait ce sentiment ?

On peut imaginer tellement de facteurs qui accentuent ou déclenchent cette expérience : un certain perfectionnisme, la manière dont on a été élevé, les espoirs que notre famille a mis (ou non) dans notre réussite, créant une obligation de réussir pour combler ces espoirs ou déjouer les pronostics. Mêmes les plus grands ont ressenti cela. Maya Angelou disait même : « J'ai écrit onze livres, mais à chaque fois je pense, oh, ils vont comprendre. Je triche auprès de tout le monde et ils vont me démasquer. » Alors si tout le monde ressent ce sentiment, pourquoi s'en inquiéter. Ne devrait-on pas vivre avec et tenter, individuellement, de le dépasser ?

J'ai souhaité m'exprimer sur ce sujet parce que je mesure chaque jour à quel point ce « syndrome » est un facteur aggravant pour nos sociétés. Mon travail consiste à donner la parole à des personnes qui ne l'ont pas ou qui ne la prennent pas. Et j'ai été témoin ces dernières années du fait que l'empouvoirement, l'émancipation de chacun, n'était possible que lorsque l'on avait d'abord développé un sentiment de légitimité, lorsque l'on avait su dépasser son syndrome de l'imposteur.

Combien de fois ai-je parlé à des personnes, pourtant directement affectées par certaines politiques publiques, qui refusaient de prendre la parole car elles pensaient qu'elles n'étaient pas légitimes pour le faire, souvent parce qu'elles croyaient ne pas être équipées culturellement ou intellectuellement, ou parce qu'elles étaient certaines



qu'elles n'auraient pas d'impact. Comme moi pour cet article, de nombreuses personnes repoussent à demain leur prise de parole, par peur de ne pas être à la hauteur. Alors que la seule chose qui leur manque vraiment est le sentiment d'être à leur place.

Notre environnement familial, notre éducation, notre bagage culturel ou nos lieux de vie ont un effet important sur notre psychologie et par conséquent sur notre capacité à participer à la vie de la cité. Dans une société où seules quelques personnes prennent la parole, parce qu'elles ont développé une capacité à croire en elles, il est logique de poser la question de l'existence réelle d'une démocratie. Le propre de la démocratie est la participation du peuple, le débat contradictoire et la décision politique influencée par ces prises de parole diverses. La multiplicité et la diversité des prises de parole sont essentielles pour construire une société équilibrée où chacun se sent partie prenante de son avenir.

J'ai en mémoire le souvenir d'Anne Lorient, qui a vécu des années dans la ruande avant de s'en sortir et de se mobiliser pour d'autres femmes sur notre plateforme. Elle fut auditionnée par le Conseil économique, social et environnemental. Dans l'enceinte de l'hémicycle, au milieu des dorures et du velours rouge des fauteuils, Anne m'a dit : « Je n'aurais jamais imaginé me retrouver là un jour. » Cela m'a ému et mise en colère aussi. Comment se fait-il que des citoyennes et des citoyens ne se sentent pas chez eux dans ces hémicycles au sein desquels on est censé défendre leurs droits ? La sous-représentation de personnes comme Anne, dans ces institutions, pose un véritable problème. Cette homogénéité impressionne et rend la prise de parole quasiment impossible.

Notre époque est dangereuse : trop de personnes se sentent isolées, incapables de prendre la parole. Leur frustration, légitime, débouche souvent sur un repli sur elles-mêmes, terreau idéal pour que se développe une société de plus en plus polarisée, extrême et violente.

C'est notre responsabilité à toutes et tous de faire un pas vers celles et ceux qui ressentent ce syndrome de l'imposteur. Pour qu'ils et elles se sentent autorisées à parler, nous devons faire de la place et célébrer d'autres perspectives, des méthodes originales, des expressions non conventionnelles, des expériences qui nous mettent mal à l'aise ou qui nous questionnent.

Nous devons lutter contre nos propres biais qui, même s'ils sont naturels, nous poussent parfois à associer la valeur d'une personne à sa culture ou à son éducation. Ouvrons nos portes à l'autre, dépassons nos préjugés et construisons une expérience démocratique collective fondée sur l'altérité et la diversité. En acceptant la publication de cet article, je suis persuadée que la communauté des lecteurs et lectrices de *L'Archicube* contribuera à ce projet de société, cette révolution de la légitimité.



Notes

1. Kevin Chassangre, *La Modestie pathologique : pour une meilleure compréhension du syndrome de l'imposteur*, Thèse de doctorat en psychologie, www.theses.fr/2016TOU20106
2. Jaruwan Sakulku, « The Impostor Phenomenon », *The Journal of Behavioral Science*, n° 6 (1), 2011, p. 75-97.
3. « Ces jeunes brillants victimes du syndrome de l'imposteur », *Le Monde*, 23 mars 2018. https://www.lemonde.fr/campus/article/2018/03/23/ces-jeunes-brillants-victimes-du-syndrome-de-l-imposteur_5275226_4401467.html

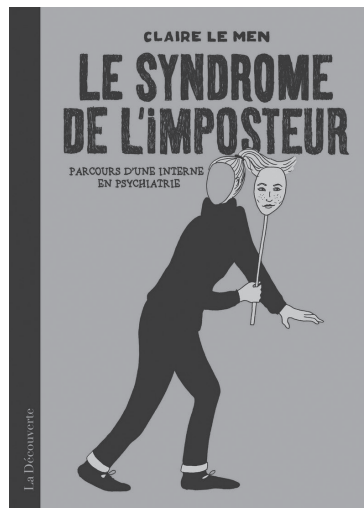
LE SYNDROME DE L'IMPOSTEUR EN BD : PARCOURS D'UNE INTERNE EN PSYCHIATRIE

Claire Le Men

Née en 1990 à Paris, elle suit d'abord des études de médecine et se spécialise en psychiatrie. Son internat, qu'elle commence dans une unité pour malades difficiles, lui inspire son premier roman graphique, *Le Syndrome de l'imposteur*. Elle se consacre désormais à la bande dessinée et l'illustration et prépare actuellement un deuxième album, à paraître au Seuil en janvier 2021, un recueil de nouvelles sur des maladies mentales imaginaires.

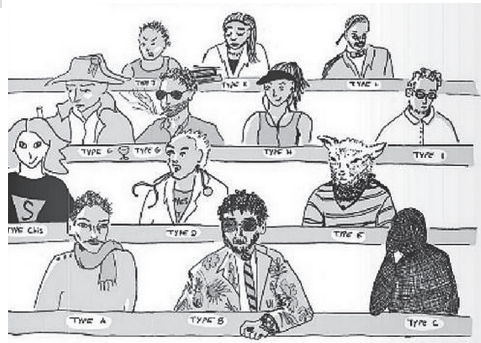


Lucile Lapierre, jeune interne en médecine en proie à un sentiment maladif d'illégitimité, est affectée un peu par hasard à une unité pour malades difficiles d'un hôpital psychiatrique. Dans ce récit initiatique inspiré de son expérience personnelle, Claire Le Men dresse un portrait juste et drôle de l'institution psychiatrique et des personnages qui la peuplent. Ce faisant, elle fait voler en éclat nos présupposés sur la folie (*Le Syndrome de l'imposteur*, Paris, La Découverte, 2019, existe aussi en version numérique).





Le syndrome de l'imposteur en BD





LE SENTIMENT D'IMPOSTURE, UN PHÉNOMÈNE CONTEMPORAIN ?

Belinda Cannone

Écrivain, docteur et maître de conférences en Littérature comparée, elle a enseigné neuf ans à l'université de Corte (Corse), et, depuis 1998, enseigne à l'université de Caen Basse-Normandie. Elle a publié *Le Sentiment d'imposture* (Calmann-Lévy, 2005 ; Gallimard, « Folio Essais », 2009).



Photo : Philippe Dobrowolsk

Ce rêve, de nouveau : tu dois passer un examen, le bac probablement ou quelque chose comme ça, et devant les examinateurs tu blêmes en t'apercevant que tu ne sais rien de rien. Et cet autre : tu dois donner un cours sur la musique sérielle, les étudiants attendent, suspendus à tes lèvres, mais tu prends conscience que tu ignores à peu près tout de la musique sérielle.

Qui n'a fait – et parfois de façon récurrente – de ces cauchemars où l'on se trouve en situation de dire, enseigner, passer un examen, donner un ordre, construire un plan, un texte, un objet, de témoigner d'un savoir ou d'un art, quand soudain se lève la conscience qu'on en est incapable : on n'est pas la bonne personne – ou bien on n'est pas à la bonne « place », on est là par erreur ou par un mauvais coup du sort, tout le monde va s'en apercevoir et on sera démasqué.

Ces cauchemars marquent la reviviscence (ou la permanence) du vieux « sentiment d'imposture » qui consiste à croire qu'on n'est pas légitime à la place qu'on occupe, ou qu'on n'est pas celui qu'il faudrait être pour l'occuper légitimement – qu'on usurpe une place en somme. Il n'a rien d'une pathologie et est largement répandu. Il suffit de connaître un changement qualitatif de position, d'obtenir une promotion quelconque, de passer d'un statut à un autre plus élevé (ou perçu tel dans nos représentations), et le voici qui nous taraude : un jour, on devient parent (nous, alors qu'à bien des égards on se sent encore enfant), on devient prof (on a si longtemps été élève), on devient chef (alors qu'on ose à peine élever la voix), etc.

La banalité de ce sentiment n'empêche pas la double souffrance qui l'accompagne : honte résultant d'un trop grand écart entre le moi et l'idéal du moi, et culpabilité d'avoir transgressé : nous occupons une place indue. Dans ce léger et fréquent trouble de l'identité, notre chimère consiste à penser que nous ne correspondons pas à la place (idéalisée) que, par une sorte d'erreur, nous venons d'obtenir.

Elle nous paraît si belle et si prestigieuse cette place, et nous nous sentons si petit et médiocre face à elle. Comment ont-ils pu nous laisser l'occuper ? *Ils*, les autres, ceux qui détiennent le pouvoir de nous ouvrir la porte de la prestigieuse case, ceux qui méritent vraiment de l'occuper, ceux qui vont finir par s'apercevoir que nous ne sommes pas la bonne personne.



Chimère, bien entendu : si l'on a conquis une place qu'on désirait, c'est qu'on la mérite, sauf à avoir vraiment menti ou triché. Quand on se sent *imposteur* (terme que dans mon essai, *Le Sentiment d'imposture*, j'écris toujours en italiques, pour bien le distinguer du véritable escroc), c'est que notre désir était si fort qu'il nous a permis de conquérir la place, mais on n'est pas certain d'être celui qu'il faudrait pour l'occuper légitimement.

Sentiment que je trouve très positif au demeurant : il témoigne que nous avons ce grand élan qui nous a permis d'avancer et de nous hisser au lieu même de notre désir. Le dépressif, celui dont le désir est malade, ne risque guère de l'éprouver : immobile, il ne tente pas de changer de place et ne risque donc pas de suspecter sa légitimité. L'*imposteur* le ressent parce qu'il s'est mis en mouvement, qu'il a progressé, qu'il a réussi (au sens d'accomplir son désir, quel qu'il soit), il est donc susceptible de s'interroger sur sa valeur à l'égard de sa place. L'*imposteur* est un être de désir.

Peut-on dater l'apparition d'un tel sentiment ? Une forme de bêtise intelligente consiste à vouloir toujours imaginer que ce qui arrive n'arrive qu'aujourd'hui (ah, cet *aujourd'hui*, comme il est irritant : illusion de qui tombe du nid, mais quand on connaît mal ce qui précède, tout a l'air absolument nouveau, n'est-ce pas ?). Ainsi, le sentiment d'imposture serait un phénomène très contemporain. Oui et non. Je le crois plus ancien, mais pas tant que cela non plus. L'imposture véritable est de tout temps : il suffit de vouloir « en imposer » – étymologie d'imposture – et donc de mentir, tricher ou affabuler (ce qui, grâce au langage, est l'un des propres de l'homme) ; le sentiment d'imposture, lui, qui n'est pas lié à la volonté de tromperie mais à une perception de soi, ne peut apparaître que dans une société où il est possible à chacun de changer de case, une société dont *la mobilité est le principe*. Il ne pouvait donc survenir dans la société d'Ancien Régime où l'on héritait d'une place en naissant : le paysan restait paysan et l'aristocrate le demeurait par la vertu du « sang » – de la naissance. Dans cette société figée, chacun pouvait donc mentir, mais aucun ne pouvait changer de place ; ce qui expliquera l'enthousiasme des bourgeois et des petits nobles face à la Révolution française : tous Figaro, contre ceux qui ne s'étaient donné la peine que de naître, ils voulaient pouvoir obtenir une place grâce à leur *mérite*, malgré leur naissance médiocre.

Dans la société bourgeoise qui en a résulté, l'intelligence et l'esprit d'entreprise garantissent la position sociale – ou le devraient : omettons, pour simplifier le raisonnement, les rigidités bien réelles qui s'opposent à l'idéal de mobilité, il s'agit ici de principe fondateur d'une organisation sociale, celui du mérite contre celui du sang, réel même s'il fonctionne imparfaitement. C'est dire que théoriquement, dans la société apparue après la Révolution, chacun doit pouvoir progresser selon ses qualités propres. Plus de valeur innée, il faut batailler pour devenir quelqu'un : le duc était né



duc, si débile fût-il ; le futur prof doit passer des concours. Mais face à cette extrême labilité des positions, qu'est-ce qui garantit qu'il n'y a pas de problème d'évaluation, et que la belle position acquise ne résulte pas d'une erreur ?

Ainsi je crois à l'historicité du sentiment d'imposture et suis persuadée que nous ne pouvons en trouver trace avant la Révolution. Il n'est donc pas contemporain, mais il est possible toutefois que le monde présent tende à le renforcer. Voici pourquoi.

L'extrême promotion du « soi-même » (« sois toi-même, sois naturel, c'est en étant toi-même que tu seras le meilleur »), qui s'est épanouie depuis les dernières décennies du xx^e siècle, est un appel au développement de la singularité qui entre en contradiction violente avec les processus d'uniformisation qui affectent la société tout entière. Comportements ou habillements, pour la partie visible, aboutissent à cette injonction paradoxale : « Ressemble-nous, sois toi-même ». Mais cette société est elle-même d'une grande complexité, dotée de nombreuses « cases » très précises, auxquelles il n'est pas facile de se conformer. Cette contradiction entre la religion de la singularité, l'expansion infinie du moi-moi, et la diversité ainsi que la mutabilité des cases ne peut aboutir qu'à la généralisation du sentiment d'imposture (croire qu'on n'est pas la bonne personne pour la case). Exemple que j'emprunte au monde du travail : jusqu'aux années soixante-dix, chacun avait un métier pour la vie, que ce soit ingénieur ou chaudronnier. À présent, nous savons que nous pouvons être conduits à en changer plusieurs fois au cours de notre existence. Cette labilité compromet toute bienfaisante certitude quant à notre identité et nos compétences professionnelles.

Nietzsche écrit, dans *Généalogie de la morale* : « le fruit le plus mûr de l'arbre est l'individu souverain, l'individu qui n'est semblable qu'à lui-même ». Très généralement, nous pouvons nous demander si la problématique de l'individu souverain, émancipé des règles d'autorité et de conformité, des conduites qui marquaient le modèle traditionnel, et rendu à la terrible responsabilité purement individuelle de son existence, n'est pas un fardeau accablant. Comment, quand on nous enjoint de ne ressembler qu'à nous-même, pouvons-nous être certains de bien avoir le profil de l'habitant de la case convoitée ? Tension insoluble entre ce que nous pensons être (soi-même) et ce que nous imaginons de l'habitant de la case (modèle idéal, forcément différent de soi-même). Nous pouvons craindre que l'individu contemporain, qui ne ressemble qu'à lui-même (du moins le croit-il), ne puisse plus habiter légitimement (le croit-il aussi) aucune case.

Dans la société actuelle, écrivait Alain Ehrenberg dans *La Fatigue d'être soi* (Odile Jacob, 1998), « nous sommes devenus de purs individus, au sens où aucune loi morale ni aucune tradition ne nous indiquent du dehors qui nous devons être et comment nous devons nous conduire ». Ce n'est peut-être pas si mal pour cet *imposteur* que j'ai dépeint comme un être de désir : mû par ses ressorts propres, ses compétences et son



initiative, sans limites et sans entraves extérieures, le voici agissant et se propulsant selon ses envies jusqu'aux cases qu'il convoite. Mais gare au sentiment d'insécurité qui menace : rien ne garantit plus sa légitimité.

Ainsi dirai-je que le sentiment d'imposture, lié à la naissance d'une société de la mobilité sociale, est un trait de l'identité *moderne* et non pas strictement contemporaine. Mais, par ailleurs, il est nécessairement exacerbé par la promotion contemporaine de l'individu souverain.

LE NATIONAL-COMMUNISME DU RÉGIME CEAUCEȘCU. DE L'IMPOSTURE À LA DIVERSION

Florin Turcanu

Historien, professeur à la faculté de Sciences politiques de l'université de Bucarest et chercheur à l'Institut d'études sud-est européennes de l'Académie roumaine, il a publié en France *Mircea Eliade. Le prisonnier de l'histoire* (La Découverte, 2003).



Un régime communiste qui fait disparaître du répertoire des images publiques les figures de Marx, Engels et Lénine pour les remplacer par des chefs de tribus préhistoriques et des princes guerriers du Moyen Âge. Le « secrétaire général » d'un parti communiste d'Europe de l'Est ayant politiquement mûri dans le servilisme à l'égard de Moscou et dans le culte de Staline transformé en chantre d'une « voie nationale dans la construction du socialisme » et qui caresse, dans les derniers mois de son règne, l'idée de dénoncer officiellement les protocoles secrets du pacte Ribbentrop-Molotov qui avait privé son pays d'une partie de son territoire. Autant de manifestations de l'imposture idéologique au moyen de laquelle les milieux dirigeants communistes roumains ont perpétué, des décennies durant, une domination de type stalinien en la revêtant jusqu'à l'absurde des atours d'une tradition nationale.

Après sa phase initiale, « internationaliste » – autrement dit philo-soviétique – et marquée par une posture particulièrement ancillaire à l'égard de Staline et de son héritage immédiat, le régime communiste roumain a débuté en 1957 un processus de progressive « nationalisation », qui n'était que l'expression de la volonté d'une élite profondément stalinienne de conserver le pouvoir en refusant les implications du xx^e congrès du PCUS. Le communisme roumain a évité le risque de se mettre lui-même en cause à travers l'exercice d'une déstalinisation d'inspiration khrouchtchévienne, en jouant habilement la carte de la fidélité à Moscou lors du soulèvement antisoviétique hongrois de 1956 et en se faisant peu après porter par une



propagande de plus en plus élaborée sur les fonts baptismaux de l'histoire nationale. Une histoire que le régime avait jusque-là rabaissée au nom de l'internationalisme, de la lutte des classes et de la condamnation du « nationalisme bourgeois ».

Avec la mort du premier secrétaire Gheorghiu-Dej et l'arrivée au pouvoir de Nicolae Ceaușescu en mars 1965, la voie était ouverte à une ascension au pouvoir de ceux qui avaient été les seconds couteaux du leadership communiste dans les années 1950 et au début des années 1960. L'élite communiste roumaine tente alors de faire peau neuve et éprouve le besoin de détacher son image de celle de l'ancienne garde compromise par sa soumission initiale à Moscou, par les crimes et les persécutions de l'époque de Staline et de Khrouchtchev. Ceci ne signifiait pas une mise en cause du stalinisme matriciel du régime comme l'a montré Vladimir Tismăneanu¹, mais une entreprise de désignation de quelques boucs émissaires, assortie de règlements de compte qui poussaient vers la sortie ou fragilisaient irrémédiablement certains des bonzes de la première phase du régime communiste roumain, comme l'ancien ministre de l'Intérieur Alexandru Drăghici ou Gheorghe Apostol, successeur présumé de Gheorghiu-Dej et malheureux perdant devant Ceaușescu en mars 1965. Ce dernier, bien qu'âgé de 47 ans seulement, avait un riche passé de profiteur des jeux de pouvoir au sommet du parti communiste et de participant à la répression politique contre les opposants du régime. En enfilaient, après 1965, l'habit de « défenseur de la légalité socialiste », il sut se débarrasser de vétérans qui risquaient de l'encombrer, mais il assortit de manière décisive cette imposture censée lui refaire une virginité politique de l'intensification du jeu des apparences destiné à créditer le régime d'un caractère enfin « national ».

Cette « nationalisation » du régime fut une riche source d'ambiguïtés profitables tant à ses représentants qu'aux intellectuels et aux artistes disposés à jouer le nouveau jeu de la légitimation du pouvoir installé en mars 1945 par le coup de poing de Vychinski sur le bureau du roi Michel. Une première phase de récupération sélective d'éléments de la culture nationale précommuniste reçut le nom de « restitution critique de l'héritage culturel ». Ce fut un exercice transitoire durant lequel, dans la seconde moitié des années 1960, certains auteurs roumains défunts, dont les œuvres avaient été mises à l'index autour de 1950, furent de nouveau publiés, en versions souvent expurgées et accompagnées de notes de bas de pages qui expliquaient avec bienveillance que, sur tel ou tel point, l'auteur en question n'avait pas su dépasser les limites idéologiques que sa condition « bourgeoise » lui imposaient. L'inauguration du Musée d'histoire nationale en 1970, dans le projet duquel Ceaușescu s'était personnellement impliqué, fut précédée par la réhabilitation progressive d'un nombre significatif d'historiens et d'ouvrages historiographiques d'avant la Seconde Guerre mondiale.



L'équivoque récupération par le régime d'historiens, de critiques littéraires ou d'écrivains, dont les noms n'auraient pu être mentionnés en public quelques années plus tôt sans le risque de se retrouver en prison, tournait à l'imposture lorsque, tel que le note Lucian Boia, « des figures d'écrivains, de savants... qui non seulement n'avaient eu aucun rapport avec le communisme mais l'avaient détesté, certains d'entre eux étant même devenus ses victimes, furent mises à contribution (parfois) de manière posthume afin d'apporter leur soutien au projet communiste² ». Les racines de l'imposture nationaliste du communisme roumain et l'explication de la participation de nombre d'intellectuels et d'artistes à cette imposture se trouvent ici. De même, la naissance d'une nouvelle intelligentsia organique du parti, plus variée, foisonnante et crédible que celle des années 1950, a été intimement liée au besoin de promouvoir le message du communisme national roumain dans le domaine de la culture et de la propagande. L'élan pris par le développement de la télévision en Roumanie, à partir du milieu des années 1960, a largement favorisé ces processus de diffusion de l'image d'un régime communiste « national ».

Le soi-disant « rétablissement de la légalité socialiste » par Ceaușescu allait de pair avec l'ambition de doter le PC roumain d'une nouvelle et « vraie » histoire car le parti, qui était en train de découvrir l'utilité de l'histoire nationale, ne pouvait oublier qu'il avait lui-même un passé : malheureusement pour lui, c'était une histoire de soumission suicidaire aux directives de la III^e Internationale, de combats sectaires, d'impotence politique pendant l'entre-deux-guerres et la Seconde Guerre mondiale, d'assassinats fratricides de figures dirigeantes après 1945, de mise en place d'un véritable « goulag roumain » et, par-dessus tout, de terreur humiliante qu'inspirait à ses dirigeants « le petit père des peuples ». Démarré vers 1970, un projet d'histoire du parti communiste roumain tourna court, entouré du secret d'une rédaction préliminaire demeurée inachevée et qui ne reçut pas l'aval du pouvoir. Le squelette resta dans le placard et l'on confia à certains écrivains le soin d'évoquer ce que la critique littéraire appelait pudiquement « l'obsédante décennie » – les années 1950 –, avec ses « erreurs » et ses « écarts » par rapport à la « légalité socialiste » heureusement rétablie dans ses droits par Nicolae Ceaușescu.

L'impossibilité de publier une histoire « acceptable » du parti unique ne laissait à ce dernier d'autres choix que de se camoufler de plus en plus sous les couleurs d'un roman national remis à l'honneur par la propagande, et qui ne pouvait s'accommoder ni d'une lecture marxiste du passé, ni de la primauté de la lutte des classes que le régime avait mise en exergue à ses débuts. En se confondant avec l'ensemble de l'histoire roumaine, le PC célébrait maintenant les racines préhistoriques et médiévales du peuple roumain, en adoptant les thèmes, figures et mythes du panthéon national à coup de célébrations, dont la plus spectaculaire fut sans doute, en 1980, celle de l'accès au trône du roi Burebista, unificateur des Daces et contemporain de César



mais plus chanceux que Vercingétorix car il n'eut jamais à affronter le vainqueur d'Alésia.

À son tour, Ceaușescu délaissait un improbable panthéon des héros de la classe ouvrière au sein duquel il devait se sentir peu à l'aise du fait de sa position longtemps subalterne dans le parti, pour se glisser dans un panthéon national reproduit *ad nauseam* par les artistes du régime et où le « conducător » figurait à sa place dans la lignée des rois Daces et des princes héroïques du Moyen Âge roumain. « Héros parmi les héros de la nation » proclamait à propos du secrétaire général du PC roumain l'un des slogans habituels de la propagande à la fin des années 1970 et pendant la décennie suivante. La célébration de l'unificateur des Daces, le roi Burebista – dont on ne compte plus, à l'époque, les représentations fantaisistes en peinture, en sculpture et en cinématographie – devint le reflet de l'adulation quotidienne de Ceaușescu lui-même dans les médias roumains de l'époque.

Le secrétaire général, qui avait pris en 1974 la fonction spécialement créée de « Président de la République socialiste de Roumanie », voulait être associé à ces figures politiques d'un passé national ressuscité. Incapable de produire « l'histoire vraie » du parti communiste roumain, il sera d'autant plus célébré comme restituteur de « l'histoire vraie » de la nation. C'est ici que le régime a su toucher une corde sensible. Humiliés dans leur mémoire collective par les années où intellectuels et artistes célébraient non seulement l'URSS et Staline mais aussi la Russie éternelle et éternellement protectrice, obligés de taire les assassinats, les fosses communes, l'expérience des camps par lesquels étaient passés, entre 1948-1964, plusieurs centaines de milliers de prisonniers politiques, les Roumains acceptèrent un certain temps de jouer le jeu de la « nationalisation » du pouvoir communiste. Ils furent confortés dans cette attitude par le refus retentissant de Ceaușescu de se joindre, en août 1968, à l'invasion de la Tchécoslovaquie par le pacte de Varsovie. Ils s'accommodèrent d'un régime de vérité historique filtrée par les moyens de la littérature jusqu'à la confusion ou la dissolution des enjeux mémoriels les plus douloureux. Ils goûtèrent à la réhabilitation tacite, même limitée, de figures politiques et intellectuelles bannies jusque récemment du discours mémoriel officiel. Le régime ira même jusqu'à permettre un blanchiment partiel de l'autre « conducător », le maréchal Ion Antonescu, participant zélé à l'Opération « Barbarossa » et allié indéfectible d'Hitler dans la guerre antisoviétique. C'était inviter le public à mordre dans le fruit défendu d'un passé brusquement rendu équivoque après avoir été sommairement évoqué jusque-là dans les seuls termes de la condamnation idéologique. C'est, sans surprise, un roman, publié en 1975 par le plus fameux des écrivains roumains du moment, qui lança l'affaire. Les protestations soviétiques limitèrent l'ampleur de l'entreprise mais les graines empoisonnées de la réhabilitation d'Antonescu, qui fera fureur au début des années 1990, étaient ainsi plantées.



L'efficacité politique de ces formes d'imposture qui exploitaient et détournaient le besoin de mémoire, de vérité, voire de dignité des Roumains après la terreur stalinienne des années 1945-1964 est encore difficile à évaluer. Il est néanmoins certain que cette efficacité diminua fortement après 1980, lorsque la Roumanie entra dans la dernière phase du règne de Ceaușescu. L'indépendantisme et la « nationalisation » du régime se muèrent alors en un chauvinisme de diversion et de fuite en avant. C'était le paravent destiné à cacher l'échec économique généralisé qui plongea pour une décennie la société roumaine dans la pénurie quotidienne la plus abjecte. Le rapport du *conducător* au passé national ne se laissait plus déchiffrer qu'à la lumière des démolitions hâtives et massives d'églises, de bâtiments publics et d'habitations privées ancrés dans le tissu urbain et la mémoire de la capitale et dont l'âge s'éta-
lait parfois sur plus de trois siècles. La construction de l'ahurissante « Maison du Peuple » (en fait « Maison de la République » selon son appellation officielle) sur les ruines d'une partie de l'ancien Bucarest marquait à la fois le comble et la fin de l'imposture.

Le pragmatisme cynique de la manœuvre politico-idéologique qui mit les bases d'une légitimité « nationale » du communisme roumain au profit d'une classe dirigeante recomposée, mais pas réformée, s'était progressivement converti en culte de la personnalité de Ceaușescu. Cette mutation qui modela jusqu'au délire l'image que le « conducător » se faisait de lui-même, de sa place dans l'histoire, finit par nourrir la dynamique autodestructrice du régime. Jusqu'au bout les profiteurs – *Securitate* en tête – ont su utiliser à leur avantage cette situation. Mais la chute lamentable du despote, égaré et abandonné de tous, en décembre 1989, montre bien que celui-ci était resté, à la fin, l'unique fidèle de son propre culte.

Notes

1. Vladimir Tismăneanu, *Stalinism for All Seasons : A Political History of Romanian Communism*, Berkeley, University of California Press, 2003.
2. Lucian Boia, *Istorie și mit în conștiința românească [Histoire et mythe dans la conscience roumaine]*, Bucarest, Humanitas, 1997, p. 72.

IMPOSTURES, IMPOSTEURS, BELLES HISTOIRES

LE SINGE DE DIEU

Jean-Robert Armogathe (1967 I)

Directeur d'études émérite à l'École pratique des hautes études, où il a enseigné l'histoire des idées religieuses et scientifiques dans l'Europe moderne. Prêtre (Paris), il a été l'aumônier catholique des élèves de l'ENS (1981-2013). Il est correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et a publié *L'Antéchrist à l'âge classique. Exégèse et politique* (Mille et Une Nuits, 2005).



La figure de l'*Antichrist* surplombe l'imaginaire occidental. S'il est redoutable, c'est parce qu'il est difficilement identifiable : les démons des mystères médiévaux sont puants et débauchés. Leur venue est accompagnée de flammes et de soufre et ils ont un aspect répugnant. L'Antichrist est d'autant plus inquiétant qu'il se présente sous des aspects séduisants : c'est en usurpant son identité que l'imposteur va s'opposer au Christ, se faisant passer pour le Messie. Dans la croyance populaire, qui est validée au xvii^e siècle par les exégètes, l'Antichrist prétend être le Christ, au point de tromper les fidèles. Pour réussir à gouverner la terre, l'Antichrist va mentir. Et qu'est-ce que l'imposteur peut bien dire pour être crédible, sinon le message qui a conquis l'univers habité, celui même de l'Évangile ? Il va donc parler et agir comme s'il était le Christ, et comme si son règne était le retour attendu du Jour du Seigneur. Les Pères et le Moyen Âge ont souligné son *opposition au Christ*, thème canonique, mais l'interprétation moderne, à partir du xvi^e siècle, va substituer une étrange *imitation du Christ*, qui, pour être hypocrite et feinte, demeure néanmoins susceptible de tromper les élus, dans une troublante ressemblance.

L'Antichrist ne se présente donc pas comme « le contraire du Christ », mais il va au contraire jouer au Messie, dans le rôle du singe de Dieu. *Diabolus simius Dei*, « le diable est le singe de Dieu », l'idée remonte bien sûr au texte de la Deuxième épître de



Paul aux Thessaloniciens, où l'homme d'iniquité parodie Dieu, les forces mauvaises en faisant autant dans l'Apocalypse, où le dragon et les deux bêtes vont jusqu'à représenter la Trinité d'un faux Dieu, un faux Christ et un faux prophète. Mais cette métaphore devient très fréquente aux ^{xvi}^e et ^{xvii}^e siècles : par exemple, on la trouve en 1629 dans un sermon du théologien puritain Thomas Adams (1583 ?-1652) :

Observez comment le Diable est le singe de Dieu et s'efforce de lui ressembler et de l'imiter, dans ses discours comme dans ses miracles.

Si l'Antichrist parodie le Christ, il doit y parvenir avec une confondante identité, puisqu'il est un maître de mensonge et d'hypocrisie. Sa connaissance de toutes les sciences, et en particulier des sciences sacrées, est immense, et s'il ne dispose pas de la science du Christ, il peut bien en afficher les apparences. Comment pourra-t-on, dans ces conditions, le reconnaître et le démasquer ? À force d'insister sur l'aspect personnel de l'Antichrist et pour mettre en garde les fidèles contre ses ruses, les apologistes lui ont donné une redoutable consistance, où il devient de plus en plus semblable au Christ lui-même.

Ce danger est d'autant plus réel qu'il s'agit de l'origine même de cette figure périlleuse : selon le dernier état de l'exégèse, l'Antichrist reprendrait, dans la tradition chrétienne, la figure biblique du faux Prophète en l'adaptant à un faux Messie, qui va donc s'appliquer à plagier le Christ. La fonction antichristique est donc essentiellement antimessianique, c'est-à-dire que l'Antichrist va tendre à dévaluer le caractère messianique de son adversaire en prétendant s'approprier les mêmes miracles, les mêmes enseignements, jusqu'à la même vie. On comprend qu'une telle fonction scripturaire et théologique ait entraîné un torrent de réflexion au cours des siècles. Cette réflexion a contribué à épaissir et densifier l'image de l'Antichrist, dont les origines bibliques restent ténues et dispersées. Un substrat patristique lui sera offert dans les premiers siècles, qui s'atténuera par la suite. On le trouve occasionnellement dans les commentaires de l'Apocalypse, et une vulgate est établie par le moine Adson à la fin du ^x^e siècle. Elle sera stable jusqu'au temps des Réformes.

Le Moyen Âge

De l'abondante littérature médiévale, je ne retiendrai ici que deux exemples, les plus connus, le *Ludus de Antichristo* de Bavière et la *Venue de l'Antichrist* du Cycle moyen-anglais de Chester.

Le *Ludus* est daté habituellement des années 1155-1160, c'est-à-dire des débuts du règne de Frédéric Barberousse. Son auteur est inconnu, probablement un moine du monastère de Tegernsee en Bavière. Le prologue fait intervenir *Gentilitas*, *Synagoga* et *Ecclesia*, tandis que l'Empereur dépose ses insignes de pouvoir dans le Temple de Jérusalem, déchaînant ainsi l'Antichrist, qui se fait précéder par *Hypocrisie* et



Hérésie. L'Antichrist joue à l'humilité et commence par refuser le pouvoir. Mais ses vêtements religieux dissimulent une cuirasse, qu'il découvre brutalement pour prendre la tête de son armée. Après la conversion de *Synagoga*, l'Antichrist devient le maître du monde. Le rythme de la pièce s'active alors vers l'épilogue moralisé, Énoch et Élie apparaissent pour dénoncer l'imposteur : « non est Christus ! », et convertir les juifs au christianisme. *Synagoga* enlève le bandeau de ses yeux et appelle le faux Christ *Antichristus*. Celui-ci tue alors les deux Témoins, tandis qu'*Ecclesia* chante : *fasciculus mirre dilectus meus mihi*, « mon bien-aimé est pour moi comme un bouquet de myrrhe » (*Cantique des Cantiques* 1, 12). Mais l'Antichrist n'a pas le temps de savourer son triomphe : un grand bruit se produit, et il s'enfuit, tandis que les chrétiens abusés se repentent, rejoignent *Ecclesia* et chantent les louanges de Dieu. La pièce finit de manière énigmatique, sans moralisme, tandis qu'il est clair que l'Antichrist est encore vivant quelque part.

La deuxième pièce est aussi des années 1342-1352, elle est anglaise, elle appartient au cycle de Chester.

« Hee comes ! Soone you shall see ! » : l'Antichrist apparaît dès le début, comme un adulte, sans référence à son origine ni à son enfance. Il proclame sa légitimité messianique et l'usage d'une métrique latine d'hexamètres souligne la majesté (et l'hypocrisie) de son discours. Ce qui est le plus remarquable réside dans les stratagèmes mis en place par l'Antichrist pour convertir les quatre rois présents : tourner en dérision le Christ Jésus, opérer des prodiges et, surtout, imiter la vie du Christ jusque dans sa mort et sa résurrection. Le paroxysme est atteint avec la mort (feinte) de l'Antichrist, mis au tombeau par les quatre rois qui assistent, émerveillés et croyants, à sa résurrection. Ressuscité des morts, l'Antichrist appelle alors *the Holye Ghooost*, l'Esprit saint, pour une anti-Pentecôte.

Le *Ludus* bavarois et la pièce de Chester ont en commun un souci de réalisme psychologique : le personnage de l'Antichrist n'est pas le diable, il se comporte d'une manière comparable à Jésus, il apparaît sans difformité physique, et il peut même paraître attachant pour les spectateurs.

L'âge classique

Ce fut l'assaut luthérien contre la Papauté-Antichrist qui déchaîna les imaginations et les contrastes : les temps modernes sont riches en fermentation imaginaire. Les protestants mettent en scène dans l'histoire de l'Église la présence de la papauté comme Antichrist, un Antichrist d'institution, qui aurait usurpé le primat pétrinien et le pouvoir dans l'Église. La propagande catholique, en face des Réformés, riposte en insistant sur la figure individuelle de l'Antichrist, qui s'oppose à toute institutionnalisation de la fonction (dans la papauté). Une vie de l'Antichrist, un véritable



anti-Évangile, est imaginé, dont les péripéties sont souvent calquées sur la vie du Christ, mise à l'envers, image vue dans le miroir où se laisse voir le singe de Dieu.

La généalogie de l'Antichrist reçoit un développement considérable dans une pièce de Juan Ruiz de Alarcón, *El Anticristo*, écrite en 1623 et publiée à Barcelone en 1634. De manière dramatique, avec des épisodes burlesques, une grande audace dans l'horreur et la parodie, Alarcón a osé mettre en scène l'Antichrist, jusque dans son imitation du Christ, quand la parodie est à la limite du blasphème.

L'Antichrist fut un enfant précoce : dans son énorme somme *De Antichristo*, le dominicain Malvenda accumule les superlatifs pour décrire ses capacités :

Acutissimus, astutissimus, callidissimus, sagacissimus, versutissimus, ingeniosissimus, sapientissimus, intelligetissimus erit.

Il comprend vite, assimile goulûment toutes les sciences et acquiert une encyclopédie du savoir qui le rend supérieur à tous les docteurs, qui sont stupéfiés de ses prodigieuses connaissances, comme Jésus avait surpris les docteurs du Temple. Aucun domaine du savoir, profane ou sacré, ne reste étranger au jeune Antichrist : parmi les disciplines, il en est une qui a sa préférence : l'exégèse. Il excelle dans les Saintes Écritures, dans la connaissance du Talmud, et sa science biblique est doublée d'une immense connaissance théologique : il est expert dans la religion chrétienne comme dans toutes les hérésies. Doué d'une prodigieuse mémoire, il connaît par cœur les Écritures.

Il séduit les fidèles les plus vertueux par ses discours. Il est, en fait, un expert en rhétorique :

Il excellera dans l'art oratoire, ou rhétorique, et dans toutes les techniques du discours, il mettra tous ses efforts pour être sans égal pour séduire tous ses auditeurs par une éloquence convaincante et fertile et une grande force de persuasion. Ce sera un orateur extrêmement habile, qui saura mentir avec brio et capter les esprits des hommes par tous les moyens, sans négliger aucun genre de flatterie ou de promesse envers chacun.

Alarcón ne craint pas de le faire prêcher sur la scène et le résultat est inquiétant : l'Antichrist parle bien, il annonce qu'il donnera à qui demande et, s'il propose la nourriture pour le gourmand et la gloire pour l'ambitieux, il prêche aussi les béatitudes :

Je ferai justice à l'opprimé, / je consolerai celui qui est dans la peine /et je guérirai celui qui souffre, / je relèverai celui qui est tombé.

Pour apparaître devant le « patriarche des juifs », Joas, un descendant de David, l'Antichrist arrive sur une nuée, précédé du chant des troupes angéliques :

Gloire à Dieu au plus haut des cieux, /et sur la terre paix et amour, /puisque aujourd'hui le Créateur /descend pour racheter les créatures !



Il poursuit par une salutation biblique et explique à Joas que sa fille Esther, qu'il croyait avoir perdue, fut en réalité transportée au paradis terrestre pour donner naissance, en gardant sa virginité, à un fils selon la prophétie d'Ésaïe :

Étonnant le ciel et la terre, sans l'intervention d'un homme, son sein virginal donna au Messie une forme humaine, comme l'avait prédit la sibylle Sambéthé¹, d'après les prophéties d'Ésaïe : « une vierge close concevra un fils » a chanté le prophète.

Discours mensonger, qui usurpe la prophétie d'Ésaïe sur la naissance virginale du Messie. Le patriarche meurt en reconnaissant ce prétendu petit-fils comme le Messie, le vrai Fils de Dieu.

Le *Leben Antichristi*, cet épais anti-Évangile publié en 1682 par le capucin Denys de Luxembourg, marque en quelque sorte le comble et la fin de cette interprétation classique de l'Antichrist. Tout se passe comme si les autorités religieuses s'étaient rendu compte des risques courus et du danger qu'il y avait à le rendre trop séduisant, trop identique au Christ dans sa contradiction. L'Antichrist romantique sera moins pervers, plus *héroïque* et en tout cas suffisamment loin de toute ressemblance avec le Christ pour ne pas constituer un danger d'orthodoxie.

La lucidité de la lecture nietzschéenne du christianisme le conduira, par-delà les Antichrists factices de ses contemporains (y compris celui de Renan, qui est tout simplement, de manière simpliste, l'empereur Néron), à proposer une figure redoutable, reprenant de l'intérieur la force de l'« idiot » fondateur. L'Antichrist est pour Nietzsche le chrétien véritable.

Le xx^e siècle

Ce nouveau dynamisme de l'Antichrist comme figure-clé de la modernité explique sa fortune au xx^e siècle, par exemple chez Vladimir Soloviev (en 1900) ou chez un prédicateur anglican passé au catholicisme, Mgr Robert Hugh Benson (1871-1914). Pour Soloviev, l'Antichrist est à la fois pacifiste, œcuméniste, écologiste. Pour ruiner le christianisme, il proclame l'égalité des religions, un indifférentisme mêlé à un universalisme mou, le triomphe de la pensée unique. Le roman de Benson, *Lord of the World*, est une parabole du monde moderne et une apologie de la papauté. Instaurateur d'un nouveau culte mondial, le président Julien fait détruire Rome par ses engins aériens et décide finalement d'exterminer les derniers chrétiens. La trahison du cardinal de Moscou met en péril le dernier pontife, un jeune prêtre anglais, qui s'est réfugié à Capharnaüm, la ville de Pierre. L'Armada de l'Antichrist se déplace pour l'écraser, tandis qu'il veille devant le Saint-Sacrement, avec quelques simples fidèles et catéchumènes. Le chant du *Tantum ergo*, ponctué par l'explosion des bombes, est repris par les anges, « et ce monde passa, et toute sa gloire se changea en néant... ». Le roman est faible, et ses meilleures parties sont certainement



la description de la prodigieuse ascension du monstre et certains de ses discours. L'Antichrist de Benson apparaît comme prodigieusement intelligent, et bien plus intéressant que ses adversaires catholiques.

Enfin, la présence de l'Antichrist dans un rapport quotidien à la violence du monde est passée du théologoumène au cliché de films d'horreur. Parmi les nombreux films, plus ou moins réussis, on peut rattacher la série de trois films, *The Omen* (1976) qui racontent la vie de Damien, fils du Diable. Une entière série américaine, de grand succès, par Tim LaHaye and Jerry B. Jenkins : *Left Behind* (*Les Restants*, c'est-à-dire ceux qui n'ont pas été emportés au ciel durant *the Great Rapture*). Les douze volumes parus (vendus à soixante millions d'exemplaires) suivent chapitre par chapitre (et volume après volume) le livre de l'Apocalypse, avec un Antichrist d'origine roumaine, Nicolae Carpathia, plus intelligent, plus séduisant et plus pervers que nature. Le grand succès de cette série atteste l'importance des courants « néochrétiens » aux États-Unis, nourris de littéralisme biblique et conduits à une vision manichéenne de l'histoire, devant aboutir à la victoire du Bien et au retour du Christ.

Conclusion

L'imposteur est présent dans les figurations les plus sacrées du christianisme, l'acte de foi demandé au croyant se nuance sans cesse d'une inquiétude plus profonde : et si ce Christ-là n'était pas le vrai ? Mais aussi quelle autre religion que le christianisme a pu consentir à mettre en scène sa propre caricature perverse et séduisante pour montrer quelle est sa vérité ? Les faux miracles de l'Antichrist dévoilent les vrais, le discours trompeur est un hommage « que le vice rend à la vertu », le portrait sans image qu'ont tracé les apologistes catholiques de l'âge classique est un Christ au miroir.

Cette figure romantique et perverse, création de la polémique catholique, va désormais dominer l'horizon eschatologique occidental, jusqu'aux temps présents. Le Christ des chrétiens n'est-il pas pour Nietzsche l'Antichrist, puisque le vrai Christ, le seul et unique Chrétien, est mort sur la croix ? La métamorphose est alors accomplie, et seul, d'une certaine manière, le retour du Christ pourra dissiper dans le néant cette figure oppressante. Il y a trois siècles, un pamphlet anticatholique² annonçait que l'Antichrist serait affaibli, mais non pas détruit entre 1794 et 1848 (quarante années difficiles pour la papauté), et annonçait son retour pour le début du troisième millénaire. Le cycle de l'Antichrist reste d'une brûlante actualité.

Notes

1. Sambéthé ou Sambé est la sibylle de Babylone, souvent tenue pour annoncer l'espérance messianique d'Israël. Le livre III des *Oracles sibyllins* est censé reprendre les prophéties de Sambéthé.
2. Robert Fleming, *An Extraordinary Discours on the Rise and Fall of the Papacy*, 1701, réédité en 1809.



L'IMPOSTEUR AU MOYEN ÂGE

Michel Zink (1964 l)

Secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et membre de l'Académie française, il est spécialiste de la littérature du Moyen Âge. Il est également l'auteur d'un roman historique se déroulant à l'époque médiévale et de deux romans policiers historiques : l'un situé à Toulouse en 1956 ; l'autre centré sur une nouvelle aventure d'Arsène Lupin, le célèbre héros de Maurice Leblanc.



Des imposteurs, le Moyen Âge en a connus comme toutes les époques. Ce qui manque, c'est le mot. Et encore, s'il manquait vraiment, ce ne serait que moindre mal. Mais il manque à demi. Pour désigner les trompeurs, les mots de l'ancienne langue, comme *deceveor* ou *engignëor*, sont légion, mais aucun ne désigne spécifiquement celui qui s'attribue une identité ou une qualité qui n'est pas la sienne. Et cependant on ne peut pas dire que le mot imposteur n'existe pas.

Le mot latin *impostor* existe. C'est un dérivé de *imponere*, imposer. À la charnière du VII^e et du VIII^e siècle, Bède le Vénérable écrit dans son *De orthographia* :

Imponere est rem aliquam sive corporalem seu incorporalem alteri rei superponere, sed *imponere* pro fraudem facere aliquando dicitur ; unde *impostura* vocatur, cum argentum vel aurum viliori metallo adulteratur : et quid hoc fecit *impostor* vocatur, unde etiam vulgo, qui aliquid fraudis facit, aut simulationis, *impostor* solet appellari.

Imponere signifie placer une chose matérielle ou immatérielle sur une autre chose, mais *imponere* se dit quelquefois au sens de tromper ; à partir de là, on appelle imposture le fait de mélanger l'argent ou l'or avec un métal de moindre valeur : et on appelle imposteur celui qui fait cela. Par extension on a coutume d'appeler communément imposteur celui qui commet toute forme de tromperie ou de malhonnêteté.

En latin classique, *imponere* ne s'emploie pas au sens de tromper. On le trouve avec ce sens à la fin du IV^e siècle dans la Vulgate de saint Jérôme. À la fin du développement sur *imponere* dont on vient de lire le début, Bède en donne deux exemples. Jacob, après son mariage forcé avec Lea, demande à Laban : *Quare imposuisti mihi ? Nonne pro Rachel servivi tibi ?* (« Pourquoi m'as-tu trompé ? N'est-ce pas pour Rachel que je suis entré à ton service ? » Genèse 29, 25). Et la sorcière d'En-Dor, terrorisée, à Saul : *Quare imposuisti me ? Tu es enim Saul !* (« Pourquoi m'as-tu trompée ? Tu es Saul ! », 1 Samuel 28, 12). Bède cite aussi un exemple emprunté à saint Augustin, contemporain de Jérôme.

Quant à *impostura* et *impostor*, ils n'appartiennent pas non plus au latin classique. Ils sont employés au III^e siècle par le juriste Ulpian, qui désigne en particulier les



chrétiens comme *impostores*. De même, une vie de sainte citée par Du Cange dit que la servante de Dieu est appelée *impostrix* par ses accusateurs. On conçoit que la faute des chrétiens aux yeux de leurs adversaires relève de l'imposture telle que nous l'entendons : ils se prétendent détenteurs d'une vérité illusoire.

Rien de tout cela ne présenterait d'intérêt si les mots *impostor* et *impostura*, apparus tardivement en latin, passaient ensuite tout naturellement en français. Or *imposteur* n'entre dans la langue qu'au xvi^e siècle avec Rabelais et visiblement au sens moderne : « La peste ne tue que les corps, mais tels imposteurs empoisonnent les âmes. » (*Gargantua*, XIV) ou « Emposteurs et seducteurs » dans le prologue de *Pantagruel*. *Imposture*, sous la forme *emposture*, est, il est vrai, attesté dès la fin du xii^e siècle, mais c'est un mot rare. Les dictionnaires en citent tous les mêmes deux occurrences, au sens de tromperie sans nuance particulière.

La question est donc : pourquoi l'imposteur échappe-t-il au regard pendant tout le Moyen Âge ?

Revenons un instant à Bède. Il ne peut nous renseigner sur le français pour deux raisons. La première est qu'il vit à une époque où les formes du latin parlé ne sont pas encore assez distinctes du latin standard pour constituer des langues différentes. La seconde est que le français, s'il avait existé, n'aurait pas été sa langue, puisqu'il était abbé d'un monastère du nord de l'Angleterre. Mais il ne s'agit pas seulement d'une langue particulière. Après avoir donné le sens littéral de *imponere*, il présente, non comme un exemple, mais comme l'emploi propre des mots *imposture* et *imposteur* leur application à la monnaie de mauvais aloi et à celui qui en fait usage. À partir de là (*unde*), dit-il, le mot désigne parfois n'importe quelle forme de tromperie. Il a raison : la tromperie sur le titre de la monnaie relève bien de l'imposture, puisque la fausse monnaie se donne pour ce qu'elle n'est pas. En revanche, l'application du mot *imposture* à d'autres formes de tromperies relève de l'extension de sens.

Il poursuit alors en citant un passage des *Dialogues* du pape Grégoire le Grand (vi^e siècle), qui sont un recueil de récits miraculeux et édifiants :

Gregorius papa : « *Coepit illum simulatorem, et verbo rustico impostorem clamare.* »

Le pape Grégoire : « Il commença alors à l'appeler simulateur et, en employant un mot de la langue paysanne, imposteur.

Il s'agit des accusations formulées par un homme possédé du démon à l'endroit d'un saint homme nommé Isaac, venu de Syrie en Lombardie, qui fait vœu de prier dans une église trois jours et trois nuits d'affilée. Isaac, bien entendu, expulsera le démon.

Nous y voilà, dira-t-on : c'est clair ! *Impostor* est senti par Grégoire comme un mot appartenant à la langue des paysans, cette langue qui s'apprête à devenir la langue



vulgaire romane. C'est un mot qui va passer dans les langues romanes. Oui, mais, du moins au nord des Alpes, ce mot sort au contraire de la langue. La preuve : lorsque les *Dialogues* de Grégoire le Grand sont traduits en français, ou plus exactement en wallon, à la fin du XI^e siècle, le traducteur ne conserve pas « imposteur », comme si ce mot était incompréhensible pour des lecteurs français. Il le traduit par *decevëor* (démouleur) :

Quar il lo comenzat a dire estre faindëor, et par un vilain mot a crier lui estre decevëor, ki demostreuet deuant les oez des hommes soi oreir par trois iors et par trois nuiz.

Car il commença à dire que c'était un simulateur et, employant un mot des paysans, à crier que c'était un trompeur, lui qui s'affichait devant les yeux des hommes comme priant pendant trois jours et trois nuits.

Le traducteur conserve l'observation de Grégoire, que le mot employé est populaire, mais il le remplace par un autre qui n'a rien de populaire. Il le remplace, non parce qu'il est populaire, mais plutôt parce qu'il ne l'est plus : ce mot paysan dans l'Italie du VI^e siècle et courant (*vulgo* dit Bède) dans l'Angleterre du VII^e siècle est alors sorti de la langue. Il ne le remplace pas non plus parce qu'il est impropre : dans son contexte, il est au contraire plus exact que celui de trompeur et s'accorde avec *simulator*, bien traduit par *faindëor* (celui qui feint).

Que faut-il en conclure ? Qu'il n'y a pas d'imposteurs au Moyen Âge, alors que les trompeurs sont partout ? L'époque où l'on traduit les *Dialogues* est celle des premières branches du *Roman de Renart*, le trompeur par excellence, incarnant ce personnage du folklore que l'on nomme en anglais le *trickster*. D'un malin qui a trouvé son maître on disait : *Il cuidoit engignier Renart*, il s'imaginait pouvoir tromper Renart. Renart se déguise, Renart se dissimule, Renart ment sur sa nature, sur ses intentions sur sa personnalité, Renart triche, mais il a besoin de faire éclater à la fin son mensonge : son triomphe est à ce prix. L'imposteur, au contraire, ne triomphe qu'aussi longtemps que son imposture n'est pas percée à jour.

À la même époque, la légende de Tristan et Iseut est déjà la plus célèbre de toutes. Légende emblématique de la passion amoureuse, mais légende qui est un *patchwork* de récits de tromperies. Tristan dissimule son identité à Iseut, puis le but de sa venue en Irlande. Brangien, la suivante d'Iseut, est substituée à sa maîtresse lors de la nuit de noces avec le roi Marc. Marc se cache dans l'arbre pour surprendre les amants, mais Iseut voit son reflet dans la fontaine et dit ce qu'il faut pour apaiser ses soupçons. Le nain Frocin répand de la fleur de farine entre le lit de Tristant et celui d'Iseut, pour que les traces de pas apparaissent. Tristan l'a vu et saute d'un lit à l'autre, mais sa plaie se rouvre et il saigne dans le lit. Il se déguise en mendiant pour porter Iseut sur son dos de l'autre côté du Mal Pas, ce qui permet à Iseut de jurer devant Dieu



qu'aucun homme n'a été entre ses cuisses, sinon le roi Marc et ce mendiant que tout le monde a vu lui faire passer le gué. Séparé d'elle, Tristan se déguise encore et joue le fou pour être admis auprès de Marc et se fait par allusions reconnaître d'elle. Des histoires de tromperie, mais qui parlerait d'imposture ?

On me dira que je joue sur les mots et les exemples, qu'il y a autant de cas d'imposture qu'on veut dans l'histoire et dans la littérature, que bien des fabliaux mettent en scène de véritables imposteurs : je les raconterais s'ils étaient racontables. On me dira que le Moyen Âge est obsédé par le seul imposteur par essence, le diable, qui prend toutes les apparences pour exercer toutes les séductions.

C'est vrai. Mais considérons pour finir les deux cas où le Moyen Âge paraît se distinguer dans le domaine de l'imposture, les deux impostures qu'il affectionne particulièrement. D'un côté, les fausses chartes et les faux diplômes. De l'autre, les fausses attributions et les fausses signatures. Dans ces deux cas, il est rarement assuré que l'imposteur reconnaisse son imposture, qu'il en ait une claire conscience et moins encore une mauvaise conscience. Souvent, le seigneur ou l'abbaye ont bonne conscience : ce qu'ils revendiquent est à eux. Ils l'ont toujours su. Seulement, on a perdu le titre de propriété. Il n'est pas malhonnête de le refaire.

Le cas des fausses attributions et des fausses signatures est particulièrement intéressant. Ce qui nous paraît imposture est une façon de se placer sous l'autorité de l'auteur dont l'œuvre se réclame à tort, même s'il est mort, comme Gautier Map pour la *Quête du saint Graal*, ou a fortiori Ovide pour le *De Vetula* (La Vieille), et tant d'autres textes. C'est une façon de lui rendre hommage. Un prédicateur du XIII^e siècle dit qu'on lit dans le Pentateuque, écrit, précise-t-il, par Moïse, qu'après la mort de Moïse il s'est passé ceci ou cela, il ne voit aucune contradiction : l'autorité de Moïse s'étend sur tout le texte. D'ailleurs il ne fait que suivre la tradition. D'autres auteurs se dissimulent derrière un sobriquet, s'arrangent pour ne parler que d'eux tout en se dissimulant : Rutebeuf ou Villon sont du nombre. Il en est pour qui il est indifférent d'être pris pour leur adversaire. Le poète du début de la *Chanson de la croisade albigeoise*, qui se nomme et se présente longuement, est favorable aux croisés. Le continuateur anonyme est favorable aux méridionaux. Il ne prend pas la peine de signaler qu'il ne se confond pas avec son prédécesseur.

Tout cela brouille quelque peu la condamnation de l'imposture comme fausse identité assumée. Au reste, autant qu'à la condamnation de l'imposture, le Moyen Âge s'intéresse à la conversion de l'imposteur qui finit par assumer jusqu'au bout le rôle qu'il joue et en accepter la charge. Ainsi dans le conte du goliard qui se fait moine pour voler le trésor du monastère et qui, croyant toujours jouer la comédie, ne s'aperçoit pas qu'il est devenu au fil du temps un vrai et saint moine. C'est une figure qui nous est familière parce qu'elle a souvent été exploitée par la littérature



contemporaine et par le cinéma. C'est *Thomas l'imposteur* de Cocteau. C'est *Le général Della Rovere* de Rossellini. Si le Moyen Âge paraît embarrassé par le mot même d'imposteur, n'est-ce pas que cette époque, qu'on dit sombre et qui l'est en effet, comme toutes les époques, est habitée par une forme particulière d'optimisme : l'espoir de voir l'imposteur, que chacun est un peu, révéler à la fin son vrai visage et découvrir alors que ce visage est beau.

RENCONTRES ET IMPOSTURES PRINCIÈRES (XVI-XVII^e SIÈCLES)

Jean-Marie Le Gall

Né en 1967 à Brest, professeur d'histoire à l'université Rennes 2 puis à l'université Paris 1 dont il dirige l'École d'histoire de la Sorbonne depuis 2012. Il est spécialiste de la Renaissance et mène actuellement une enquête européenne sur les rencontres princières entre le XVI^e et le XVIII^e siècle.



L' imposture à l'identité n'est pas qu'un phénomène princier. Qui ne connaît le cas de Martin Guerre ? Pourtant l'Antiquité et le Moyen Âge sont remplis de faux prétendants. L'imposteur royal surgit du passé, vient de loin et surgit souvent dans les lisières ou périphéries. C'est rarement une femme.

L'époque moderne n'échappe pas à ces impostures à la dignité et à la fonction princière. La disparition mystérieuse d'un jeune roi comme celle de Sébastien du Portugal au Maroc, dans la bataille des Trois Rois en 1578, favorise les substitutions. Voilà peut être pourquoi les souverains hésitent de plus en plus à s'engager sur le champ de bataille. Lorsqu'ils sont mécontents, les peuples peuvent être séduits par ces imposteurs princiers qui ouvrent une alternative politique et semblent frapper d'usurpation le pouvoir légitime. De sorte qu'Yves-Marie Bercé considère que l'imposteur est une création collective. C'est aussi le constat que fait Gilles Lecuppre : l'imposture princière n'est pas qu'affaire de délire individuel d'identité et d'habileté de faussaire. Elle repose aussi sur la crédulité des foules, l'intérêt des princes, les attentes de ceux qui lui donnent du crédit.

La frontière est donc poreuse entre imposture et légitimité, que celle-ci découle de l'hérédité, de la force ou de la ruse. L'imposteur n'est jamais un conjurateur isolé et doit, pour réussir, s'insérer dans un univers où la mobilité du gouvernement et des princes est répandue.

La rencontre avec des princes est en effet un passage obligé de la crédibilisation d'une imposture. Elle est un mécanisme essentiel de reconnaissance et donc de légitimation. Les prétendants aiment hanter les cours princières. Ils y trouvent



reconnaissance, statut et soutiens. Mais si un souverain accueille l'un de ces personnages resurgi de l'histoire, c'est aussi par intérêt. L'imposteur et son hôte ont des intérêts communs à se croiser pour Jean Baptiste Rocoles qui écrivit un livre, en 1683, et qui fut republié à Bruxelles et enrichit en 1728 – *Les Imposteurs insignes ou histoire de plusieurs hommes de néant... qui ont usurpé la qualité d'empereur, de roi...*

L'imposture pose la question de l'identification du prince. Cette interrogation peut paraître saugrenue : qu'y a-t-il en effet de plus identifiable qu'un prince ? La magnificence qui l'entoure le désigne comme le monarque, qui ne peut passer inaperçu. Ses valets et ses laquais portent livrée à ses armes. Mais au XVI^e siècle, il arrive que certains princes s'étant vu refuser la traversée d'un territoire, le fassent clandestinement, déguisés en domestique ou en marchand comme César Borgia ou don Juan d'Autriche. Enfin, à partir de la fin du XVI^e siècle et plus encore après 1660, des princes prennent l'habitude de se déplacer incognito. De vrais princes se font passer pour de faux comtes, ceci afin d'alléger les frais de représentation, les embarras et obligations du cérémonial, voire les rencontres princières. Ils entendent être « dans leur liberté » et fuir les embarras de la grandeur. Cet incognito est plus ou moins strict mais il n'appartient qu'à celui qui l'a endossé de faire connaître sa vraie identité.

L'identification du visiteur princier n'est donc pas une question incongrue. D'un coté, les princes cherchent à dissimuler leur identité afin de rester libres de voir sans être vus, de connaître sans être reconnus. De l'autre, ils n'ont aucun intérêt à la cacher lorsqu'ils traversent un territoire car cela leur assure sécurité et confort, les chevaux, les voitures, le gîte, le couvert, les honneurs et même la levée de tout contrôle de l'identité, des bagages et des douanes. L'identification permet le défraiement et l'accueil gratuit dès la frontière franchie. Tant de faveurs reçues de leurs hôtes découlent de l'honneur que procure à ceux-ci leur insigne visiteur. L'hospitalité a pour contre-don l'honneur. Mais l'identification est aussi rendue nécessaire pour des questions protocolaires. Dans le cérémonial chacun est placé selon un rang, selon son identité. Il faut donc cerner celle-ci. Lorsque c'est difficile, les cardinaux romains ont une solution qui évite l'incident protocolaire et peut être diplomatique. Si on ignore la vraie identité et la place d'un prince, un rendez-vous lui est fixé le lendemain, le temps de se renseigner sur ses titres. Si l'incertitude persiste, le cardinal le reçoit à l'heure prévue mais en étant alité. Ainsi est écarté tout risque de ne pas l'accueillir à l'endroit que son rang mérite (escalier, antichambre) et tout embarras lié aux gestes du corps et au mobilier : a-t-il droit à un tabouret, une chaise, un fauteuil. Surtout, on ne risque pas de rendre des honneurs indus à un imposteur.

Bref, comme l'écrit Simmel, « savoir à qui on a affaire telle est la condition première pour avoir affaire avec quelqu'un ». Comment éviter alors que le



bénéficiaire de la rencontre et de la visite ne soit un imposteur ou usurpe une place qui ne lui est pas due ?

C'est avec ce panorama des pratiques de la rencontre princière que je souhaite évoquer le rôle de celles-ci dans les impostures princières de la première modernité en m'attachant à l'intérêt réciproque de les organiser ou, au contraire, à l'embarras qu'elles peuvent susciter.

L'imposteur : une fabrication curiale

La fabrication d'un imposteur est parfois le fait d'une cour princière.

Entre 1494 et 1499, surgit un Richard d'York qui se dit fils du roi Édouard IV, assassiné avec son frère vers 1483 sur ordre de son oncle. Selon l'humaniste Polydor Vergil, repris par J.-B. Rocolles, ce personnage a été fabriqué par Marguerite, la duchesse de Bourgogne, sa tante, sœur d'Édouard IV. La veuve du Téméraire est très hostile à Henri VII, qu'elle tient pour un usurpateur. Elle lui oppose le vrai prétendant qui se rend en Irlande, en Écosse, en Cornouaille.

Ce prétendant n'est autre qu'un Flamand, Perkin Warbeck ou Pierre Varbeck, polyglotte, jeune, portant beau, ancien mannequin d'un marchand d'étoffe. Il a été choisi et instruit pour devenir Richard duc d'York, donc soi-disant Richard IV. Sa réapparition suscite des conjurations et des séditions portées par l'espérance d'en finir avec les Tudors à la légitimité encore précaire. L'imposteur se loge dans une phase difficile de transition dynastique.

Ses apparitions sont parfois l'occasion de rencontres princières. Et les cours lui donnent un train de vie fastueux. Lorsque Henri VII s'apprête à soutenir Anne de Bretagne contre Charles VIII, ce dernier invite et reçoit le pseudo Richard d'York. La paix signée entre Londres et Paris à Étapes conduit à son départ alors que Charles VIII propose de le livrer. Il rejoint les Pays-Bas où Henri VII envoie une ambassade protester devant Philippe Le Beau, qui répond qu'il ne soutiendra pas York mais ne peut empêcher sa grand-mère de le faire : de fait, elle aide à authentifier l'identité du prétendant en écrivant au pape et à Isabelle de Castille en 1493. Le 7 décembre 1493, à Vienne, le prétendant représente, de son propre chef, l'Angleterre aux obsèques de l'empereur Frédéric III. Des témoins soulignent sa ressemblance avec Marguerite d'York. L'air de famille crédibilise l'identité. En octobre 1494, il est à Anvers où il affiche l'héraldique des York lors de l'entrée de Philippe le Beau, au grand dam de certains Anglais. Henri VII envoie de nouveau son héraut Jarretière protester publiquement et fait espionner ses soutiens. Pour couper court, Henri VII a aussi proclamé son jeune fils, le futur Henri VIII, duc d'York. Le 24 janvier 1495, en présence de la veuve de Charles le Téméraire et de son petit-fils Philippe le Beau, dans un acte scellé du sceau royal anglais, il remercie Philippe de renoncer à ses droits



à la couronne anglaise et les lui rétrocédera s'il meurt sans héritier mâle. L'imposteur est immergé dans la vie de la cour bourguignonne qui en fait un usage politique contre les Tudors. Dès lors, il peut aussi servir d'autres adversaires du roi d'Angleterre. Le 20 novembre 1495, le prétendant est ainsi très bien reçu par le roi d'Écosse à Stirling qui lui donne comme épouse, le 13 janvier, Catherine Gordon, peut-être une nièce de Jacques IV, lors d'un somptueux mariage accompagné de tournois auxquels participe le roi. Il renonce à ses droits sur le trône d'Écosse en échange d'un soutien financier et militaire pour envahir les Borders. Il promet de livrer Berwick à l'Écosse et des droits de pêche. L'expédition de septembre 1496 est un désastre militaire, mais Jacques IV le reçoit.

Capturé en septembre 1497 en Cornouaille anglaise, lors de l'écrasement d'une révolte antifiscale, il est promené et tourné en dérision à Londres en novembre et confesse son imposture. Le roi l'humilie mais lui pardonne, ne lui imposant que la séparation avec son épouse afin d'éviter l'émergence d'une fausse lignée d'York. Il s'évadera en juin 1498, sera repris et décapité. Marguerite d'York demandera pardon à Henri VII.

Non seulement l'imposteur a été fabriqué dans une cour, mais la rencontre avec les princes a été un élément de sa reconnaissance et de sa légitimation. Cependant il peut arriver aussi que l'imposteur embarrasse les cours qu'il fréquente.

Les imposteurs embarrassants pour les princes

Cet embarras est manifeste autour du pseudo-Sébastien du Portugal et du pseudo-tsar Dimitri. Sébastien du Portugal est mort en 1578 au Maroc. Longtemps, son corps n'a pas été retrouvé, et même lorsque Philippe II, devenu roi du Portugal, fit inhumer solennellement sa dépouille à Belem, beaucoup refusèrent de croire en la mort de ce jeune monarque. Il n'est pas lieu ici de relater les ressorts messianiques de cette vague de sébastianisme. Mais de souligner que les tentatives de rencontres princières ont été nécessaires à la construction de cette légende et ont embarrassé les cours européennes.

Plusieurs Sébastien sont apparus au Portugal, mais aussi dans des cours étrangères. Rocolos évoque ainsi une apparition vers 1580 à la cour de Parme, où la duchesse, petite-fille de Manuel du Portugal, réclame les droits de son fils sur la couronne portugaise. C'est elle qui aurait reconnu pour la première fois son neveu Sébastien et lui aurait donné un train de vie princier. Mais celui qui a le plus intrigué les cours européennes est un Calabrais qui surgit à Venise en 1598. Il aurait rencontré le prétendant portugais Antoine prieur de Crato à Londres, vers 1585. Il a ensuite cherché à rencontrer Clément VIII à Ferrare avant d'arriver en novembre 1598 à Venise, où il est très vite incarcéré, interrogé, son corps examiné. Des témoins ayant



fréquenté la cour portugaise sont sollicités. On l'interroge en fonction des relations des ambassadeurs vénitiens jadis en poste à Lisbonne. En décembre 1600, le fils du prieur du Crato, Christophe, rencontre, avec des anciens serviteurs de Sébastien, le doge de Venise pour demander que le soi-disant Sébastien soit condamné à mort s'il est un imposteur, ou que Venise annonce aux cours européennes sa véritable qualité royale. Embarrassés, les sages de la Terre Ferme l'expulsent de la Sérénissime. Il se rend en Toscane où le Grand-Duc le fait arrêter le 28 et livrer au vice-roi de Naples le 23 avril 1601, au grand scandale de Rome comme de Paris. Il sera exécuté à Sanlucar en 1603 mais sa mort ne tue en rien l'attente d'un retour du roi Sébastien.

Au moment où il est exécuté, un autre imposteur, Dimitri, qui va, lui, réussir à devenir tsar, paraît à la cour de Pologne au printemps 1604 et rencontre le roi Sigismond III. Il prétend être le fils d'Ivan le Terrible, dernier représentant des Rurik. Ce fils est mort d'un accident épileptique ou a été assassiné en 1591, à Ouglicht, sous le règne du tsar Fédor. Une enquête avait conclu à une négligence maternelle et la dernière épouse d'Ivan IV, Marie, avait été enfermée dans un monastère, mais beaucoup soupçonnent Boris Godounov d'être l'instigateur de sa mort. Or à la fin 1603, un jeune homme qui se prétend le fils d'Ivan IV, auquel un médecin aurait substitué un autre enfant, caché dans un monastère et longtemps resté silencieux, se révèle à un magnat polonais orthodoxe, Adam Wisniawecki. Celui-ci recueille son témoignage, le diffuse et le prétendant est accueilli par le palatin de Sandomir, Georges Mniszech, qui a une fille Marina dont le prétendant s'éprend. Le nonce à Cracovie, Rangoni, informe Clément VIII qui annote la lettre par un « sarà un'altro re di Portogalio riscuscitato ».

Le roi Sigismond est prudent : il fait venir à Cracovie un ancien serviteur de Dimitri à Ouglicht qui confirme avoir reconnu son ancien maître. Un ancien prisonnier polonais à Moscou l'affirme aussi. Peu importe que le jeune fils d'Ivan IV soit mort depuis plus de dix ans, à l'âge de 8 ans. Le 15 mars 1604, sous la pression de nombreux magnats, Sigismond reçoit le prétendant, le nonce en fait de même le 19 mars. Le prétendant demande à être instruit dans la foi catholique par des jésuites et des franciscains en avril 1604 et se convertit secrètement le 18 avril, jour de Pâques, car le faire publiquement compromettrait son retour sur le trône des tsars. Et il écrit au pape, le 24 avril, afin de l'assurer qu'il demandera l'aide pontificale lorsqu'il sera tsar pour travailler à l'union des églises et à la conversion des âmes égarées.

Au moment où part cette lettre, Dimitri a pris congé du roi Sigismond III qui lui a accordé une médaille avec son portrait, un collier d'or et une pension de 4 000 florins, mais aucune aide militaire. Le roi ne peut cependant empêcher des magnats de soutenir l'entreprise de conquête du trône moscovite, notamment à l'heure où Boris Godounov meurt.



Sa campagne est un succès. Le 30 juin, il entre dans Moscou, fait exhumer Boris, revenir sa mère, se fait couronner le 31 juillet. Puis, fin novembre, il demande en mariage la fille du voïvode de Sandomir, Marina, qui est couronnée le 18 mai 1606. Dix jours plus tard, il est massacré. Le récit d'un marchand allemand, qui sera traduit en français et imprimé à Amsterdam en 1606 sous le titre de *La Légende la vie et de la mort de Demetrius dernier grand-duc de Moscovie*, rapporte que ce prince « qui tenoit fort bien sa grandeur », par son courage, son adresse, sa prestance, vit cependant son cadavre exposé, outragé, brûlé. Il fut accusé posthument d'avoir été magicien, ce qui lui a permis ses victoires, d'avoir été hérétique pour ne pas respecter les jeûnes, les fêtes, les cérémonies, les images ; d'avoir conspiré avec le pape pour établir le catholicisme, d'avoir comploté avec les Polonais pour éliminer les boyards, de leur avoir permis d'outrager en toute impunité les Russes, d'avoir mené une vie dissolue, notamment avec des moniales et outragé la fille de Boris, Xenia, de n'avoir pas respecté les moines et les prêtres.

Cet acte d'accusation moscovite, écrit par un protestant, fait de l'imposteur une fabrication polonaise, romaine et plus précisément jésuite. L'auteur de *La Légende de la vie et de la mort de Demetrius*, qui connaît une traduction anglaise, conclut : « Je pense que le pape avec ses séminaires et ses jésuites ont été cause de sa ruine et de la subversion totale. Car ces assassins de princes en ont voulu faire trop vite un monarque. » L'ambassadeur de Venise à Cracovie, Contarini, mais aussi celui en poste à Prague Soranzo pointent également la responsabilité de cet ordre. Le contexte de l'interdit jeté par Rome sur Venise pèse sûrement dans cette mise en accusation, reprise par l'historiographie russe, mais dénoncée par Rome. Le jésuite Pierling a montré qu'il n'y avait eu aucun contact avec les jésuites, le nonce et Rome avant la rencontre de Dimitri avec Sigismond. C'est Dimitri qui a demandé à se convertir et qui a été le premier à écrire à Clément VIII. Dimitri n'est pas une fabrication jésuite ou romaine à ses yeux.

Certes, le pseudo-Dimitri ne servit en rien les intérêts polonais ni catholiques. Il fut accusé de trahir les usages orthodoxes. Mais le jésuite Possevino rédigea une biographie du tsar publiée sous le nom de Barezzo Barrezi et il devint un héros catholique auquel Lope de Vega consacre un drame en trois actes, *El gran duque de Moscovia y emperador perseguido*.

Cette controverse, que l'on n'exposera pas ici, attire cependant notre attention sur le rôle que les ordres religieux ont pu jouer dans la fabrication des imposteurs et dans leur insertion curiale au XVII^e siècle. Mais cela donnerait matière à une autre partie ou un autre article...



TRAVESTISSEMENT FÉMININ ET LIBERTÉ, ENTRE SEXE ET GENRE EN ANGLETERRE À LA PÉRIODE MODERNE (1500-1800)

Guyonne Leduc (1981 L)

Professeur à l'université de Lille, agrégée d'anglais, licenciée d'histoire, elle est spécialiste d'études anglaises des XVII^e-XVIII^e siècles et a consacré deux ouvrages à Henry Fielding. Elle a fondé et dirige la collection « Des idées et des femmes » (L'Harmattan) (37 volumes depuis 1997).



Problème d'anthropologie et non phénomène marginal, le travestissement (indépendamment ici de perversions sexuelles) implique la traversée des apparences, de la frontière tant entre les sexes qu'entre sexe biologique et genre (construction sociale) au confluent de l'histoire et de la littérature. Le vêtement pose la question du lien entre apparence et essence, entre culture et nature. Le vêtement fait-il l'identité ? Change-t-on d'identité quand on change de vêtement ?

Le travestissement est au cœur des mascarades et des carnivals, synonymes de désordre, voire de subversion si l'échelle sociale est gommée et les frontières (entre classes ou entre sexes), transgressées. Ce jeu vise souvent à renforcer l'ordre social préexistant. Depuis une quarantaine d'années, l'examen du travestissement féminin (femme s'habillant en homme) a une importance croissante dans l'histoire des femmes et dans l'étude de la construction de la différenciation sexuelle (genre).

Que les travesties soient poursuivies, au XVIII^e siècle, pour tromperie par la loi montre que le problème central était moins la déviance sexuelle que l'imposture et l'usurpation corollaire d'identité, donc de droits et de privilèges¹. Depuis la fin du XVII^e siècle, la tromperie retenait de plus en plus l'attention. Le souci de la preuve était destiné à combattre le fossé entre apparence et réalité, car la nécessité de définir avec précision ce qui constituait une preuve solide était fondamentale pour l'épistémologie du siècle des Lumières.

En Angleterre, à l'époque moderne, le travestissement féminin se divisait en deux catégories : des femmes se travestissaient soit pour épouser une autre femme (*female husbands*), ce qui était condamné aux plans moral et légal, soit pour trouver un emploi (en particulier dans l'armée) afin d'échapper à la pauvreté ou à la déchéance (prostitution) ; rare était alors la censure. Le travestissement induisait une mobilité sociale et une liberté relative pour les femmes, leur permettant de vivre une existence autre que celle qui leur était destinée.

La naissance des deux sexes

À l'époque moderne, période de changements fondamentaux dans la vision du monde (révolution cosmogonique, relativisation de la place de l'homme dans



l'univers, séparation cartésienne de l'âme et du corps), le travestissement était perçu comme une transgression (naturelle, religieuse, sociale), ce qui est à replacer dans le contexte idéologique.

Au ^{xvi}^e siècle, l'identité sexuelle n'est pas intégrée à la compréhension de la construction biologique des corps respectifs de l'homme et de la femme, alors façonnée par deux traits principaux. D'une part, le modèle humoral, issu des théories d'Hippocrate et de Galien, où le tempérament de l'homme est chaud et sec, celui de la femme, froid et humide. La frontière entre le masculin et le féminin est une question de différence de température (de degré, non de nature)² qui induit une hiérarchie chez Aristote, pour qui le sexe masculin est le sexe normal et le féminin, une aberration de la Nature³.

D'autre part, l'isomorphisme se fonde sur le schéma de Galien qui voit une homologie structurelle entre les organes génitaux de l'homme et de la femme, dont la froideur du tempérament explique que ses organes génitaux demeurent à l'intérieur du corps. La femme est un être inachevé, qui, pour Aristote, « ressemble à un mâle stérile⁴ », puisque, pensait-on avant 1827, la femme ne jouait, dans la fécondation, qu'un rôle passif de réceptacle de la semence mâle. L'argument médical et philosophique est renforcé par l'argument théologique qui décrète l'infériorité de la femme (depuis la création d'Ève ou depuis la Chute), « réceptacle plus faible » (Paul, Éphésiens 5, 23-24).

Au cours du ^{xvii}^e siècle, la théorie de la hiérarchie des sexes fut remplacée par celle des sexes opposés. Grâce à des travaux de dissection, le modèle anatomique passa de l'isomorphisme au dimorphisme, soit deux modèles différenciés avec, chez l'homme et chez la femme, des organes génitaux spécifiques par leur fonction, leur nombre et leur forme. Il s'agit de la création des deux sexes. La femme se définit non plus telle la version incomplète de l'homme mais tel un individu différent au plan biologique. Cette compréhension de l'altérité de la femme est une idée acquise après 1750.

De plus, au ^{xvii}^e siècle, à la théorie d'Aristote, qui confondait l'ordre du corps et celui de l'esprit en vue de démontrer la faiblesse intellectuelle de la femme, se substitua celle de Descartes qui, dans le *Discours de la méthode* (1637), démontre la pleine autonomie de la pensée par rapport au corps. Est accordée, à l'homme et à la femme, une identité essentielle quant à l'âme et au corps, quelles que soient les fonctions physiologiques de la procréation. Fut largement reconnue, au ^{xviii}^e siècle, l'indépendance de la pensée à l'égard des conditions physiques de la sexualité, résumée par « L'Esprit n'a point de sexe⁵ ».

Brouillage des distinctions sexuelles et sociales

La question du véritable sexe d'une personne n'avait pas de sens au ^{xvi}^e et au ^{xvii}^e siècles, non parce que les deux sexes étaient mêlés mais parce qu'il n'y en



avait qu'un que devaient se partager tous les individus, du guerrier le plus solide au courtisan le plus efféminé. Les catégories juridiques « homme » et « femme » se fondaient sur les distinctions de genre et le corps sexué se définissait comme une caractéristique attribuée⁶. Dans ce contexte, l'attitude face au travestissement se modifia au Moyen Âge, passant de l'héritage gréco-romain à l'influence de l'Ancien Testament. Le Deutéronome 22, 5⁷ justifiait les lois somptuaires médiévales (relatives aux dépenses liées à « consommation ») réappliquées au XVII^e siècle, interdisant le travestissement sexuel ou social, transgression de la volonté divine et source d'une dangereuse instabilité, car les vêtements étaient perçus comme le moyen principal de distinguer les sexes et les groupes sociaux. En l'absence d'un système stable de deux sexes différents, les lois somptuaires visaient à stabiliser la différenciation sexuelle et les châtiments face aux transgressions étaient sévères.

Du XIV^e au début du XVII^e siècle en Angleterre, la signification du travestissement féminin réside dans le défi lancé à la hiérarchie socio-sexuelle. La législation tendait à faire respecter la hiérarchie sociale et à en assurer la lisibilité afin de combattre l'érosion graduelle des distinctions et des échelons traditionnels du rang et de la hiérarchie. La destruction des barrières sexuelles passait pour une preuve supplémentaire d'une désintégration sociale imminente, la femme symbolisant le désordre depuis le jardin d'Éden. Si, à Tilbury, en 1588, il fut licite pour la reine Élisabeth (elle n'était pas femme mais reine) de s'habiller en guerrier pour inspecter les troupes engagées contre l'Armada, la loi pour les simples citoyens était bien différente ; en 1575, une Londonienne travestie fut condamnée au pilori, puis emprisonnée à Bridewell.

Un débat sur le brouillage des distinctions sexuelles et sociales culmina en 1620 lors d'une controverse sur les femmes masculines, source d'instabilité et de subversion, menaces pour les hommes, dans la société patriarcale, incarnation de la topique du monde à l'envers, traduite par la peur non de l'égalité entre hommes et femmes mais de la supériorité des femmes sur les hommes. Deux brochures formulèrent la question des femmes en termes de vêtements. *Hic Mulier ; or, The Man-Woman (Cet femme)* attaque les tenues masculines portées par des femmes (chapeau à large bord, épée, éperons), jugées blasphématoires, signes extérieurs de tentatives pour usurper l'autorité et la liberté sexuelle des hommes. Lui répondit *Haec Vir ; or, The Womanish Man (Cette homme)*, dialogue entre Hic Mulier et Haec Vir qui, se croisant dans la rue, se méprennent sur leurs identités sexuelles respectives. Pour « Cet femme », les habits masculins sont pratiques et non indécents ; puisque les hommes ont adopté les cosmétiques et pris aux femmes leurs fraises, boucles d'oreilles, éventails et autres, les femmes n'ont pas d'autres solutions. La femme masculine subversive, qui brouille les codes réputés fiables, promet de reprendre ses habits traditionnels dès que les hommes redeviendront des hommes par leur aspect, leurs paroles et leurs actes.



Femmes travesties en soldats : entre féminin et masculin

De cette controverse anglaise, Dianne Dugaw dérive l'expression « [the] genotype *Hic-Mulier* »⁸, type de la femme travestie dont les femmes soldats et marins sont une déclinaison populaire tant dans la réalité que dans la fiction.

Les femmes travesties furent nombreuses à l'époque moderne aux Pays-Bas où les historiens ont recensé cent dix-neuf cas dans divers registres et minutes de procès⁹. Parmi elles, quatre-vingt-trois étaient soldats ou marins. Ce n'est qu'outre-Manche et dans les colonies nord-américaines qu'ils en trouvèrent un nombre équivalent pour la période, même si des biographies furent publiées en Espagne, en Italie et en France. Bien des motivations expliquaient ce phénomène : la plus récurrente était la recherche d'un amant ou d'un époux envoyé de force à la guerre, puis venaient le patriotisme, les difficultés économiques ou l'insécurité rencontrées par une femme seule, l'amour de l'aventure et, très rarement, le désir de vivre avec une autre femme.

La vie de ces travesties inspira maints récits : formes très courtes (ballades, chansons) et livres de colportage destinés à un lectorat plutôt populaire, (auto)biographies en prose de femmes soldats (Christian Davies, Hannah Snell, Deborah Sampson, Maria Knowles...) ou pirates (Anne Bonny, Mary Read...).

Des éléments communs se dégagent de leurs (auto)biographies, récits les plus féconds pour comprendre comment les femmes soldats s'intègrent dans l'histoire culturelle. Le passage du sexe féminin au genre masculin s'opère à deux niveaux. D'une part, l'apparence physique (vêtements, cheveux coupés) avec l'accent mis sur les précautions pour cacher des traits physiques et physiologiques spécifiques : la poitrine, même menue, est bandée et protégée par un gilet molletonné. La plupart des narrations sont discrètes sur les stratagèmes pour ne pas se trahir au moment des déjections naturelles. De plus, en raison des conditions d'hygiène très rudimentaires et des pathologies multiples, les menstrues pouvaient passer pour le symptôme de maladies vénériennes. Enfin, l'alimentation carencée ou les contraintes psychologiques étaient susceptibles d'entraîner une aménorrhée.

D'autre part, le comportement y est décrit en termes de masculinité plus que de féminité. Les brochures notent, chez les jeunes femmes, certaines prédispositions innées ainsi que des caractéristiques acquises qui facilitent l'efficacité du travestissement : une taille un peu supérieure à la moyenne, une silhouette menue ou, au contraire, une constitution robuste. L'éducation, les activités jouent aussi un rôle déterminant. Certaines furent entraînées, dès l'enfance, aux travaux des champs, montant à cru comme les hommes. Avant de s'engager, elles s'acquittaient déjà de besognes masculines aussi bien sinon mieux qu'un homme. Les récits insistent sur les tâches accomplies dans l'armée où, parfois, elles surpassaient leurs homologues



masculins, sur les difficultés rencontrées par ces femmes qui prenaient d'énormes risques à vouloir cacher leur sexe en cas de blessure.

Toutefois, sous les apparences d'hommes pour les personnes intradiégétiques, elles se doivent de rester femmes pour le lectorat. Elles manifestent parfois une sensibilité par tradition attribuée aux femmes. Parfois, ces soldates attirent (sciemment ou non pour éprouver la fiabilité du déguisement) des jeunes femmes mais ces épisodes ne cultivent nulle ambiguïté érotique ou sexuelle. Surtout, dans la perspective didactique des récits, elles sont dignes d'admiration, car elles ont su rester vertueuses en dépit des épreuves traversées.

La découverte involontaire est la plus courante, à l'occasion d'une blessure ou d'une maladie. Quand la révélation est voulue, au retour d'une campagne militaire, pour être reconnue des siens ou pour demander une pension militaire, une métamorphose désigne la transformation du masculin en féminin quand la jeune femme fait, littéralement, peau neuve à l'instar d'un serpent. La métamorphose signe le retour à la norme et non plus la transgression ou la subversion même passagère.

La femme soldat ou marin est à la fois féminine et masculine. Dans les récits, le pronom personnel ainsi que les pronoms et adjectifs possessifs qui la désignent sont toujours au féminin puisque le lectorat est averti de son sexe en dépit de son genre temporaire lié au travestissement. Pour édifier le lectorat, les lectrices surtout, les brochures soulignent sans ambiguïté que le déguisement en demeure un, n'est qu'un rôle et n'est pas devenu une seconde nature : ces femmes restent des femmes sous le déguisement, simple masque ; il n'y a pas de confusion des genres. Leurs aventures terminées, ces femmes rentrent plus ou moins dans le rang. L'écart entre le faire et l'être exploité dans la brochure prend fin avec elle.

D'apparence masculine (le faire), de nature féminine (l'être), de genre masculin (l'apparence), de sexe féminin (l'essence), à la fois soldats et jeunes femmes, ces travesties sont, selon Dianne Dugaw, un « paradoxe », un « oxymore », femme et homme à la fois ; elles sont « hermaphrodites¹⁰ ». La figure de la femme travestie, incarnation d'une forme d'imposture, met ainsi en valeur la différence entre l'apparence (qu'elle manipule) et la réalité (qu'elle dissimule). La construction sociale qu'est le genre apparaît donc comme arbitraire et labile. Dès lors, le brouillage des frontières vestimentaires, marqueurs de genre social, pose la question : qu'est-ce qu'être une femme ? Et, en conséquence, qu'est-ce qu'être un homme ?

Notes

1. Lynne Friedli, « "Passing women". A Study of Gender Boundaries in the Eighteenth Century », in George S. Rousseau et Roy Porter (dir.), *Sexual Underworlds of the Enlightenment*, Manchester, Manchester UP, 1987, p. 237.



2. Thomas Laqueur, *Making Sex. Body and Gender from the Greeks to Freud*, Cambridge, Harvard UP, 1990, p. 124.
3. Aristote, *De la génération des animaux*, 4, 6, 775a.
4. Aristote 1, 20, 728a.
5. François Poulain de la Barre, *De l'égalité des deux sexes* (1673), Paris, Fayard, 1984, p. 59.
6. Thomas W. Laqueur, *Making Sex. Body and Gender from the Greeks to Freud*, p. 135.
7. « Une femme ne portera pas un costume d'homme et l'homme ne revêtira pas un vêtement de femme, car celui qui fait cela est une abomination pour Iahvé, ton Dieu. »
8. Dianne Dugaw, *Warrior Women and Popular Balladry 1650-1850*, Cambridge, Cambridge UP, 1989, p. 163.
9. Rudolf M. Dekker et Lotte C. van de Pol, *The Tradition of Female Transvestism in Early Modern Europe*, Londres, Macmillan, 1989, p. 3.
10. Dianne Dugaw, *Warrior Women and Popular Balladry 1650-1850*, p. 162.

Bibliographie

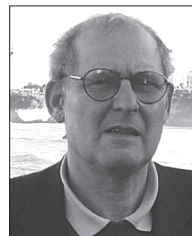
- LEDUC, Guyonne, *Morale et religion dans les essais et dans les Mélanges de Henry Fielding*, 2 vol., Paris, Didier Érudition, 1990.
- , *L'Éducation des Anglaises au XVIII^e siècle. La conception de Henry Fielding*, Paris, L'Harmattan, 1999.
- , *Réécritures anglaises au XVIII^e siècle de l'Égalité des deux sexes (1673) de François Poulain de la Barre. Du politique au polémique*, Paris, L'Harmattan, 2010.

TROP BELLE POUR ÊTRE VRAIE ! L'ESCROQUERIE DE LA TIARE DE SAÏTAPHARNÈS

Guy Lecuyot

Architecte-archéologue, il est chercheur associé au Laboratoire d'archéologie de l'ENS, UMR 8546 CNRS-ENS, AOrOc Archéologie et philologie d'Orient et d'Occident.

*En hommage à Véronique Schiltz (1942-2019),
membre de l'Académie*



L'acquisition de la tiare de Saïtapharnès a en son temps défrayé la chronique. Effectué par le musée du Louvre le 26 mars 1896, cet achat a réuni tout à la fois tromperie, malversation, naïveté et suffisance.

Dès 1830, la découverte du tumulus de Koul-Oba avait lancé la mode des antiquités grecques et scythes provenant de la mer Noire et donné un goût pour les pièces d'orfèvrerie provenant d'Olbia et de Panticapée. Les grands musées rêvaient d'acquérir quelques-uns de ces rares objets. C'est ainsi qu'une tiare « exceptionnelle » parvint sur le marché de l'art et fut proposée à la vente. Certains l'avaient refusée à Vienne



et à Londres, mais ce ne fut pas le cas à Paris, en dépit de la somme importante qui était demandée.



Tout cela se révéla n'être qu'une pantalonnade, mais pas si burlesque puisque cette tiare coûta fort cher à l'État – pas moins de 150 000 francs or !

Tromperie d'abord car elle avait été fabriquée par un lointain orfèvre d'Odessa nommé Israël Roukhomovsky et était destinée, a-t-on dit, à servir de cadeau à un grand professeur d'archéologie de Kharkov. Un cadeau certes, mais à échanger contre espèces sonnantes et trébuchantes, l'objet ayant été, dès l'origine, commandé dans le but d'être vendu à prix fort.

En or, la tiare est décorée de scènes bien réalisées et inspirées de l'antique, illustrant l'*Illiade* et la vie quotidienne des Scythes. Elle est gravée d'une dédicace au nom du roi scythe Saïtapharnès, inscription rare qui ne pouvait qu'allécher les spécialistes.

Après moult marchandages et avis d'experts, la tiare fit son entrée au musée sous les auspices de Salomon Reinach (1876 l) et fut présentée à l'Académie des inscriptions et belles-lettres par Antoine Héron de Villefosse, conservateur au musée. Mais à peine trouvait-elle sa place dans une vitrine que déjà des doutes et des critiques pointaient à l'horizon et le pot aux roses ne tarda pas à être découvert. Cela devint une affaire d'État, un sujet de moquerie, la risée de tout Paris – et les savants en prirent pour leur grade ! En 1903, une enquête fut ouverte et c'est Charles Clermont-Ganneau qui fut chargé de faire la lumière sur cette affaire. Il rencontra l'orfèvre qui vint à Paris et (re)fit devant témoin l'un des décors de la tiare ; tout ceci aboutit en 1903, comme beaucoup le pensaient, au verdict : c'est un faux.

Voilà à quoi mènent d'un côté la cupidité et, de l'autre, disons une certaine naïveté pour ne pas atteindre l'amour-propre de quelques-uns de nos grands anciens.



Aujourd'hui, on ne peut que regretter que la tiare ne soit exposée en bonne place afin de servir de leçon et d'inciter de la sorte à l'économie comme à la prudence.

Bibliographie

- Véronique SCHILTZ, « Du bonnet d'Ulysse à la tiare de Saïtapharnès », in Kazim Abdullaev, *The Tradition of East and West in the Antique Cultures of Central Asia. Papers in Hono of Paul Bernard*, Tashkent, 2010, p. 217-233.
- , « Le savant et l'orfèvre. À propos des archives Clermont-Ganneau à l'Institut », *CRAI*, 2012, 1 (janvier-mars), p. 585-618.

LES CHANTS FURIEUX DE GUILLAUME DU VINTRAIS PAR YAKOV KHARON ET YOURI WEINERT

Paul Lequesne

Né en 1961, ingénieur ENSTA, parisien depuis 1978, traducteur littéraire depuis 1991. Il a eu l'honneur de fréquenter Victor Chklovski, Iouri Olécha, Alexandre Grine, Mikhaïl Boulgakov et, plus récemment, Vladimir Charov, Andreï Kourkov et Boris Akounine.



© Nathanael Santana Reis

L'œuvre

Guillaume du Vintrais (1553-1602), poète et bretteur de la Renaissance, huguenot, ami d'Agrippa d'Aubigné, qui après la Saint-Barthélemy fut exilé en Angleterre, et revint clandestinement en France pour combattre aux côtés d'Henri IV, a cette particularité d'avoir été entièrement inventé dans les années 1940 par deux prisonniers du Goulag – Iouri Weinert (1914-1951) et Iakov Kharon (1914-1972). On peut dire que les deux hommes se sont liés d'amitié autour de ce personnage imaginaire, dont ils ont créé de toutes pièces et l'œuvre poétique et la biographie mouvementée.

Le sonnet est forme rare en poésie russe, ceux de Vintrais répondent à toutes les exigences du genre (sans hésiter à les transgresser parfois), avec une verve et même une rage peu communes. Bien sûr l'intérêt du recueil tient beaucoup de son histoire. Il figure à notre sens parmi les bijoux de la littérature carcérale. Mais on est aussi frappé en les lisant par leur extraordinaire parenté avec la poésie du siècle qu'ils prétendent imiter, avec cette poésie satirique, impertinente, audacieuse qui circulait alors et dont on peut avoir un aperçu, par exemple, dans le *Recueil de poésies calvinistes* publié par Louis Prosper Tarbé en 1866.

C'est tout simplement que chacun de ces sonnets est un cri, un appel à la révolte et une célébration de la liberté – deux concepts que les auteurs habillent du nom de France.



Les auteurs

Yakov Kharon et Youri Weinert, tous les deux arrêtés en 1937 et condamnés à dix ans de détention pour activité contre-révolutionnaire, se retrouvent dans un camp du Goulag. Les deux détenus travaillent dans un atelier du camp, se lient d'amitié et s'amuse à composer des sonnets stylisés pour le compte d'un poète français du xvi^e siècle qu'ils baptisent Guillaume du Vintrais (l'anagramme du nom de famille de Weinert) et qu'ils dotent d'une biographie lacunaire :

Né en 1553, le gentilhomme gascon, duelliste et coureur de jupons, poète de la cour, ami (et rival) d'Agrippa d'Aubigné, compose des poésies contre le massacre de la Saint-Barthélemy ce qui le conduit à la Bastille et à être condamné à la peine de mort, peine commuée en exil en Angleterre. De retour en France, il rejoint Henri IV pour se battre à ses côtés. Il meurt en 1602.

En 1947, leur peine purgée, les amis quittent le camp avec 4 (5 ?) exemplaires du livre de Vintrais, fabriqués à la main, comprenant quarante sonnets, une préface et un portrait de l'auteur (photo du même Weinert avec une moustache et une barbe en pointe rajoutées au crayon).

La nouvelle arrestation des deux « traducteurs » en 1948 et leur condamnation à l'exil perpétuel compliquent considérablement le travail : ils composent les sonnets séparément et en discutent par correspondance. En fin de compte ils parviennent à un corpus de cent sonnets qui ne seront publiés qu'après leur mort, en 1989.

Ces sonnets écrits en russe, il y a quatre-vingts ans, de forme stricte mais élégante, frappent par la richesse de leurs métaphores et par la force inouïe de leurs images. C'est un concentré d'esprit de liberté et de dignité humaine.

L'édition

Nous nous proposons de publier une édition bilingue, russe-français, de l'intégralité des sonnets de Vintrais. Nous nous appuyons pour cela sur le texte établi par Alexeï Simonov pour la dernière édition russe de 1989. Il ne nous a pas paru en revanche pertinent de reprendre la présentation rédigée par celui-ci, qui s'adresse à un public spécifiquement russe. Le lecteur français ne nous semble pas avoir besoin de longs développements sur l'histoire de France et les guerres de religions.

Les cinq cahiers composant l'œuvre de Vintrais sont, dans ce livre, entrecoupés de souvenirs de Iakov Kharon. Mais si intéressants soient-ils, en qualité de témoignage, leur valeur littéraire est bien loin d'atteindre, à nos yeux, celle de la poésie du personnage que Weinert et lui ont su créer.

Notre édition sera néanmoins précédée d'une solide préface du traducteur, narrant le destin des deux amis, destin aussi extraordinaire que tragique, et resituant l'œuvre dans son contexte historique – celui du stalinisme et des répressions.



Le traducteur

Le traducteur s'attache moins à traduire qu'à « reconstituer » le texte français que les deux « traducteurs » russes auraient pu avoir à traduire. Cette approche, ajoutée à la contrainte de se limiter au vocabulaire et aux expressions du temps, lui offre de fait une grande liberté. Sans prétendre écrire dans un pur français Renaissance, il entend jouer de la souplesse qu'accorde la langue poétique de l'époque, souplesse syntaxique autant que lexicale, bien propre à restituer la verve qui anime l'œuvre du poète bicéphale.

1.

ПРЕДЗНАМЕНОВАНИЯ

Маркизе Л.

Над городом лохматый хвост кометы
Несчастия предсказывает нам.
На черном бархате небес луна
Качается кровавою монетой.

Вчера толпе о преставленьи света
На паперти Нотр-Дам вещал монах ;
Есть слух, что в мире бродит Сатана,
В камзол придворного переодетый.

В тревоге Лувр. Король — бледнее тени.
В Париже потеряли к жизни вкус.
И мне, маркиза, не до развлечений!

Покинув свет, тоскую и молюсь :
Тоскую — о возлюбленной моей,
Молюсь — скорей бы увидаться с ней!

1.

PRÉSAGES

à la Marquise de L.

Au-dessus de la ville une hirsute comète
À la population annonce son malheur
Au velours noirs des cieux la lune sans chaleur
Tel un sanglant écu roule sa ronde tête

Hier sur le parvis de Notre-Dame un moine
À la foule annonçait la fin de l'Univers
Le bruit court que le diable est sorti de Vauvert
Et arpenle le monde en chape de chanoine



Dans le Louvre alarmé le Roi se désespère
Le rire en tout Paris n'a plus droit de cité
Et moi n'ai plus, marquise, une once de gaieté

De ce monde exilé, je languis en prière
Je languis de l'amour que me donnait ma belle
Et je prie le Seigneur de m'envoyer près d'elle



Portrait de mes deux collègues traducteurs (Weinert à gauche, Kharon à droite)
encadrant celui de l'auteur.

61.

ПЕПЕЛИЩЕ

Неубранное поле под дождем,
Вдали — ветряк с недвижными крылами.
Сгоревший дом с разбитыми глазами,
Ребенок мертвый во дворе пустом...

Ни звука, ни души. Один лишь ворон
Кружит над трубами. Бродячий пес
Меж мокрых кирпичей крадется воров.
Забытый аркебуз травой зарос...

Все выжжено. Все пусто. Все мертво.
Чей путь руинами села украшен ?
Кто здесь прошел — паписты ? Или наши ?

Как страшен вид несчастья твоего,
О Франция! Ты вся в дыму развалин.
Твои же сыновья тебя распяли...



61.

AMAS DE CENDRES

Des champs battus de pluie et leurs moissons offertes,
Qu'au loin veille un moulin aux ailes arrêtées...
Une chaumière en cendre ouvrant ses yeux crevés,
Sur l'enfant mort gisant dedans la cour déserte

Pas un bruit, pas une âme. Un corbeau solitaire
Tourne au-dessus des toits, alors qu'un chien perdu
Tel un voleur se glisse entre deux pierres chues.
Sous l'herbe une arquebuse abandonnée par terre

Tout est mort, vain et ars, silence de tombeau.
Qui orne son chemin des ruines d'un village ?
Qui a passé par là – papistes ? huguenots ?

Du funeste malheur tu montres le visage,
Ô France ! Tu n'es plus que décombre fumant,
Clouée dessus la croix par tes propres enfants

100.

НА БЕРЕГУ СТИКСА

Пройдут года. Меня забудет мир.
Листы моих стихов загадят мухи.
Какой-нибудь невежда вислоухий
В них завернет креветки или сыр...

Что жизнь моя ? Что творчество и слава?
Самообман. Химера. Сказка. Сон.
Меня на свалку отвезет Харон —
Мышам и глупым совам на забаву.

Мой юмор злой, мой стихотворный пыл
Зальют зловонной клеветой попы —
Я не дойду к грядущим поколениям!

И если бы в Агриппиных твореньях
Меня бессмертный автор не лягал, —
Чем доказать, что я существовал?...

100.

SUR LA RIVE DU STYX

Passeront les années. Le monde m'oubliera.
Mes pages de sonnets seront conchiés des mouches
Quelque rustre ignorant que leurs appas ne touchent
Sans crainte y roulera crevettes ou foies gras...



Que fut ma vie ? Que sont mon œuvre et mes lauriers ?
Un leurre. Une chimère. Un conte bleu. Un songe.
Charon au Mont-Orgueil me porte et puis m'allonge
Au grand bonheur des rats et du fol épervier.

Mon esprit corrosif, mon ardeur à la rime,
Les fétides sermons des prêtres les abîment —
Jamais je n'atteindrai à la postérité !

Et si onc Agrippa en son œuvre immortelle
Ne m'avait gratifié de sa verve cruelle,
Quelle preuve aurait-on que j'aie pu exister ?



LES NORMALIENS PUBLIENT

Wladimir Mercouroff

Jean Hartweg

Stéphane Gompertz

Étienne Guyon

François Bouvier

Marie-Yvonne Guyon

Dominique Julia

Lucie Marignac

DU PLAGIAT

Recension de l'ouvrage d'Hélène Maurel-Indart, Paris, Gallimard, « Folio essais », édition revue et augmentée, 2011, 512 pages.

« Copier-coller » : la tentation est forte de puiser dans le champ des publications pour « créer (?) » une œuvre, en fait, un plagiat. Cette *imposture* n'est pas nouvelle, mais la tentation est d'autant plus forte de nos jours que la quasi-totalité des textes est numérisée. Du temps de Montaigne, la citation était identifiée par le lecteur lettré mais n'était pas ressentie comme un plagiat. La facilité de copie, de transmission et de diffusion d'un document numérisé rend la notion « d'œuvre originale » difficile à définir ; en photographie, par exemple, qu'est-ce qu'un « original » et dans quelle mesure l'auteur (ou le coauteur) n'est-il pas Photoshop qui a souvent contribué au cliché ?



Le livre d'Hélène Maurel-Indart analyse le phénomène sous tous ses aspects, littéraires, historiques, typologiques, juridiques... voire ses formes limites : la parodie et le pastiche (« à la manière de... ») ; il se demande même si la création artistique est une imitation de la nature ou une création. Dans ce paysage, quelle est la position des *ghostwriters* (« nègres » littéraires), et même des traducteurs (*traduttore, traditore...*) ?

L'accusation de plagiat est une arme redoutable utilisée dans le monde littéraire pour exécuter la mise à mort d'un écrivain, surtout s'il a du succès, c'est-à-dire un « *scriptoricide* » selon l'auteur. L'accusation est facile, la preuve est plus difficile, mais le soupçon suffit souvent.

De son côté, la défense des plagiaires invoque l'hommage à l'auteur, l'imitation inconsciente d'un maître, « des idées dans l'air du temps », l'oubli des guillemets... L'informatique, si elle facilite la copie, donne également des armes puissantes donnant la possibilité de comparer des textes ; les outils informatiques permettent ainsi de déceler des plagats, que ce soient des copies d'écoliers composées de copiages de Wikipédia ou des thèses universitaires se prévalant de travaux « empruntés » à d'autres chercheurs.



Le droit qui protège les auteurs est de création assez récente : il serait né sous sa forme moderne au XVIII^e siècle en Grande-Bretagne. Mais son application au plagiat n'est pas toujours aisée : protège-t-on l'intégrité d'une œuvre ou les droits matériels qui lui sont rattachés ? Où s'arrête le « droit de citation » ? Que protège-t-on, les mots ou les idées ? Les « lieux communs » sont-ils libres de droits ? Comment reconnaître un plagiat, voire un microplagiat de quelques mots ? Tout le monde utilise les mêmes mots, faut-il comparer les styles ? Corneille se cache-t-il sous Molière ? Outre le tribunal des pairs, le plagiaire doit affronter les juges, souvent bien embarrassés.

Le plagiat est particulièrement difficile à prouver pour ces œuvres littéraires particulières que sont les logiciels. IBM en a fait l'amère expérience dans les années 1980 : il innove avec ses micro-ordinateurs PC (*Personal Computers*), mais il est attaqué par des « clones » qui utilisent un logiciel plagié, le BIOS (*Basic Input Output System*) qu'IBM avait tenté de breveter ; les imposteurs ont fini par chasser IBM du marché des PC qu'il dominait.

Dans de nombreux pays, ce n'est pas le droit d'auteur qui s'applique, mais le « copyright », qui protège le propriétaire des droits matériels, donc celui qui a payé, même s'il n'est pas l'auteur de l'œuvre. À la limite, l'œuvre peut être découpée en morceaux et vendue « par appartements » pour être incorporée à d'autres « œuvres » : c'est le cas des « mix » créés par des disc-jockeys. L'auteur cite à cette occasion le mot un peu oublié de « centon » qui désigne un collage de textes en mosaïque, une sorte de patchwork.

L'ouvrage s'intéresse surtout au plagiat littéraire, quand il se trouve sur un support matériel : livre ou journal sur papier. La parole dont le support matériel est plus fragile semble à l'abri du plagiat (*Verba volant, scripta manent*), mais pas la musique. On retrouve donc le plagiat dans d'autres domaines de la création artistique, tels que le cinéma. Les *remakes* de films existants sont-ils des plagiat, des pastiches, des parodies ou des hommages, même si les droits sur les scénarios sont régulièrement acquis ?

Dans les arts plastiques, Han van Meegeren était-il un faussaire ou un génial plagiaire de Vermeer ? À tel point que l'on ne sait plus, parmi les tableaux du vrai peintre, lesquels sont des faux ou lesquels sont authentiques. Dans quelle mesure, cet imposteur a-t-il contribué à la gloire du Maître ? Quand il fut jugé après-guerre, Van Meegeren revendiqua son imposture et plaida la « résistance » à l'occupant allemand à qui il vendait ses faux, ce qui lui valut une peine atténuée alors qu'il risquait sa tête pour « collaboration ».

Hélène Maurel-Indart est agrégée de lettres modernes et professeur de littérature française du XX^e siècle à l'université de Tours. Elle est reconnue comme spécialiste des questions de plagiat et d'intertextualité auxquelles elle a consacré, outre de nombreux



articles, plusieurs essais, dont *Du plagiat* qui est devenu un ouvrage de référence. Elle fait dans ce livre œuvre originale, même si elle y reprend des œuvres plagiées à côté des originaux, faisant ainsi valoir son « droit de citation ». Quant à moi qui utilise ses idées et ses mots avec insuffisamment de guillemets, suis-je un imposteur ? Est-ce un hommage à son livre ? Ou suis-je simplement un « influenceur » qui a ouvert une « boîte à clics » (ou à « like ») sur un réseau social à l'ancienne ?

Wladimir Mercouroff (1954 s)

MAURICE GENEVOIX

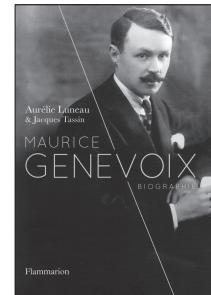
Recension de l'ouvrage d'Aurélie Luneau et Jacques Tassin, Paris, Flammarion, 2019, 308 pages.

Normalien de la promotion 1912, ancien combattant victime de guerre, prix Goncourt pour *Raboliot* en 1925, académicien en 1946, secrétaire perpétuel de l'Académie française pendant quinze ans, Maurice Genevoix pourrait être considéré comme un homme de lettres comblé d'honneurs, ou un représentant du roman rural ou régionaliste, consacré à la Loire et à la Sologne.

Ce serait méconnaître une vocation plus complexe, illustrée par le témoignage sur la guerre de 14-18 et la retraite aux Vernelles, sur le bord de la Loire. Paradoxalement, ce normalien n'a pas suivi une carrière de professeur. Après les souvenirs évoqués à la fin de sa vie dans *Trente mille jours*, après le témoignage de Sylvie Genevoix, *La Maison de mon père*, l'historienne Aurélie Luneau et le chercheur écologue Jacques Tassin proposent des regards croisés sur un écrivain proche de la nature, mais aussi étroitement mêlé à la vie de son époque.

Ce travail a été favorisé par le petit-fils de Genevoix, Julien Larère-Genevoix, qui a aidé une équipe de France Culture à rassembler des documents, en particulier quarante pages inédites, intitulées *Notes des temps humiliés*, rédigées de mai 1941 au 11 novembre 1942, date, comme on sait, de l'invasion de la zone libre par l'armée allemande. Le souci de ne pas s'en tenir aux poncifs apparaît dans la déclaration de Genevoix portée sur la couverture intérieure, après une série admirable de dessins d'animaux sauvages ; « Il est vrai que si j'eusse disposé, filleul d'une fée, du don terrible et merveilleux de choisir librement mon destin, j'aurais dit : "Je veux être peintre". »

Ut pictura poiesis : le mot célèbre d'Horace s'applique parfaitement au personnage et à l'œuvre de Genevoix. Tout enfant, Genevoix se distingue par la netteté du coup





d'œil et le respect des savoir-faire ancestraux. Les auteurs citent *Au cadran de mon clocher* : « Nous savions ce que c'était que forger un soc de charrue, cercler une roue, cuire une fournée, jabler un fût. » Genevoix a 6 ans et court alors dans les venelles de Châteauneuf. Ce sens aigu de l'observation est ce qui fait son originalité, et plus tard, la valeur de son témoignage sur « Ceux de 14 » – cinq volumes dont le plus connu évoque les combats terribles des *Épargés*. Jean Guéhenno, lieutenant comme lui, admire l'authenticité de ce témoignage, et notamment la vérité des paroles des soldats, qui ne passent pas par une traduction littéraire.

Grâce à son intelligence tactique et à son sens de l'observation, Genevoix échappe au danger à tel point que ses hommes le déclarent « intuable ». Sylvie Luneau fait le compte des occasions où il a risqué la mort : balle dans le ventre ricochant sur un bouton de vareuse, projectile arrêté par la timbale dans le sac à dos, explosion d'un obus qui tue dix-sept hommes, deux enfouissements dans la boue. Mais le 25 avril 1915, dans la tranchée de Calonne, près de Verdun, il est atteint par trois balles allemandes alors qu'il ferme les yeux d'un soldat qui vient de mourir. Il voit la mort de près (ce sera le titre d'un de ses livres) et un médecin militaire le déclare invalide à 100 % et lui conseille un séjour à la campagne. Au bout de sept mois, il peut retourner chez son père, à Châteauneuf-sur-Loire. Pendant ces huit mois de combat, Genevoix prend des notes rapides et précises et correspond avec le secrétaire général de la rue d'Ulm, Paul Dupuy, devenu un ami. Il lui en dit plus qu'à sa famille, qu'il craint d'inquiéter.

Ce contact avec la barbarie, mais aussi la camaraderie des tranchées, laisse une empreinte ineffaçable. Après avoir perdu son ami le plus cher, Robert Porchon, en février 1915, Genevoix écrit : « Cette guerre est ignoble [...] Je suis écoeuré, saoul d'horreur. Je sais que je resterai. Il faut que je reste. J'accepte la responsabilité qui m'échoit. » Développé par l'enfance à la campagne, le culte de la vie lui vient de là. Bien plus tard, en 1946, dans son discours de réception à l'Académie française, il rappelle le souvenir toujours vivace des jeunes morts de la guerre de 14-18 : « Messieurs, pour les hommes de mon âge, il est, parmi ces disparus, des ombres qui ont gardé et qui garderont à jamais le visage de la jeunesse. » Ce souvenir est incitation à vivre pleinement, à fuir la futilité. Genevoix s'identifie à son chat RRoû, dont il raconte l'histoire en 1931 : parti de Châteauneuf pour retourner dans le jardin des Vernelles, il arrive épuisé, s'arrache à un piège, et parvient à destination.

La place manque pour célébrer une œuvre qui comporte plus de cinquante volumes, évoquant la Loire, la Sologne, mais aussi le Canada où il a séjourné, l'Afrique noire, l'antiquité classique avec le roman de jeunesse *Euthymos*, vainqueur olympique, publié en 1924, et la série des *Bestiaires*. Admirateur de Maupassant, auquel il a consacré son diplôme d'études supérieures, Genevoix adopte la discipline du



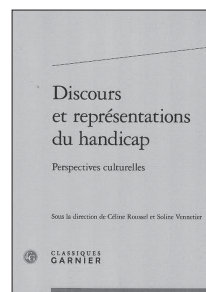
réalisme, participant ainsi à une chasse à la lanterne et interrogeant des braconniers avant d'écrire *Raboliot*. Mais il récuse toute allégeance, se réclamant de la fameuse formule du *Temps retrouvé* : « Une œuvre où l'on met des théories est comme un cadeau sur lequel on laisse la marque du prix : grande indéclicatesse. » Cette délicatesse, on la retrouve dans un autre domaine : les *Notes des temps humiliés* sont très sévères pour les écrivains qui, sous l'Occupation, ont pactisé avec l'ennemi. Mais, secrétaire perpétuel de l'académie française, Genevoix ne s'oppose pas à l'entrée de Paul Morand ou de Montherlant sous la Coupole. Ce n'est pas faiblesse mondaine, mais grandeur d'âme, accessible seulement à ceux qui ont éprouvé dans leur chair les souffrances de leurs compagnons trop tôt disparus.

Jean Hartweg (1966 l)

DISCOURS ET REPRÉSENTATIONS DU HANDICAP. PERSPECTIVES CULTURELLES

Recension de l'ouvrage sous la direction de Céline Roussel et Soline Vennetier, Paris, Classiques Garnier, 2019, 376 pages.

L'ouvrage publié en octobre 2019 sous la direction de nos camarades Céline Roussel et Soline Vennetier est constitué par les Actes d'un colloque tenu du 19 au 21 novembre 2015 à l'Institut national des jeunes sourds de Paris, première école gratuite destinée aux sourds, créée en 1791 par l'abbé de l'Épée, ainsi qu'à la Sorbonne où Céline Roussel est docteurante en littérature comparée. L'originalité de ce colloque est de confronter deux approches du handicap : celle du handicap individuel diagnostiqué par les médecins et traité dans des établissements médico-sociaux en France, et celle, plus « inclusive » lancée aux États-Unis et au Canada dans le cadre des *disability studies*.



Handicap, *disability* : les deux mots sont d'origine anglaise, mais ils n'ont ni le même sens ni la même portée. Le *handicap* appelle, selon son étymologie (*hand in the cap*, pour compenser un échange inégal), une aide physique ou intellectuelle pour rétablir l'équilibre avec les personnes réputées valides. L'étude de la *disability*, que l'on pourrait provisoirement traduire par inadéquation, requiert un inventaire des obstacles que dresse le monde économique et social devant un être différent, mais complet. La perspective n'est donc pas la même. Dans une introduction éclairante, Céline Roussel et Sophie Vennetier distinguent l'expertise du médecin spécialiste du handicap et l'expérience de qui vit sa différence de l'intérieur.

Les Actes du colloque comportent cinq parties, dont chacune compte trois ou quatre communications : la culture à l'épreuve du handicap ; handicaps en société ;



le handicap en spectacle ; subvertir les discours ; handicap et créativité académique. La postface de Henri Jacques Stiker, de l'université Paris-Diderot, reprend une idée majeure des auteurs : le handicap « interroge les valeurs ». On se souvient des textes célèbres de Diderot sur la relativité de la morale, l'aveugle étant insensible à la pudeur et scandalisé par le vol. Complète, on l'a vu, la personne dite handicapée use de sa plasticité cérébrale pour développer, selon Anne-Lise Chabert, des manifestations de « vicariance », c'est-à-dire des relais permettant de compenser un dysfonctionnement.

Au cœur de la réflexion épistémologique sur le handicap, et symboliquement au centre du livre, l'article de Marion Chottin « Les aveugles des philosophes de l'âge classique aux Lumières » confronte la théorie cartésienne de « l'aveugle voyant », explorant avec son « bâton » (l'équivalent de notre canne blanche) l'essentiel de l'expérience sensible, et l'empirisme de Gassendi, La Mothe le Vayer, Locke, qui, hostile à la théorie des idées innées, affirme que nos idées viennent toutes des sensations, et singulièrement des sensations visuelles. L'absence de notion des couleurs nourrit cette réfutation, d'autant que Locke récuse l'analogie posée par un aveugle « philosophe » de l'écarlate avec le son de la trompette. Mais avec Berkeley, Buffon et Diderot, le toucher est réhabilité comme le sens « le plus profond et le plus philosophe ». Diderot est fasciné par l'invention mathématique de l'aveugle Saunderson, successeur de Newton à Cambridge, capable de penser ses *Éléments d'algèbre* à partir de lignes tracées sur des planchettes de bois.

Les bases sont posées pour une éducation des aveugles. Mais Marion Chottin fait observer qu'aux yeux des empiristes des Lumières, la culture se transmet non seulement par des idées issues de perceptions, mais par leur formalisation en signes écrits. Il faut donc apprendre à lire aux aveugles, et c'est ce que fait Valentin Haüy dans les années 1780 en alphabétisant l'aveugle Lesueur. Ce sont aussi les signes qui permettent peu avant à l'abbé de l'Épée de communiquer par gestes et mimiques avec les sourds-muets. Un article d'Olivier Schetrit, de l'EHESS, montre comment le langage des signes est à l'origine du jeu théâtral, « tremplin des sourds ». L'auteur de ces lignes a pu, dans le même esprit, assister à une représentation des « Handinattendus » dont s'occupaient Céline Roussel et Soline Vennetier, au théâtre de la rue d'Ulm. Près de cinquante ans plus tôt, il avait pu voir le beau spectacle monté par Bob Wilson au Théâtre de la musique, en 1971 : *Le Regard du sourd*.

Bob Wilson venait de l'Arizona. Cela nous ramène à notre point de départ, puisque les *disability studies* sont nées aux États-Unis. C'est ici que l'on pourrait émettre quelques réserves, portant sur le statut des universitaires et le choix du vocabulaire. Les auteurs ne cachent pas que les *disability studies* sont un moyen de constituer de nouveaux départements dans les universités du Nouveau Monde. Dès lors, la représentation de la culture passe par la médiation des professeurs plutôt que par un changement du regard



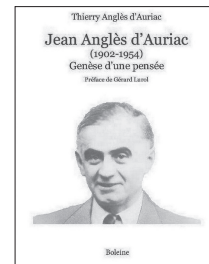
sur le handicap. Par ailleurs, tous les linguistes connaissent la formule « jeu de mots intraduisible en français ». Le mot *disabling* pour désigner certaines pratiques devient alors « d/efficientes » « à même de bouleverser et concurrencer les cadres rigides et exclusivistes d'analyse du handicap ». On reconnaît là le doublet « efficace/efficient ». En français, le mot « efficient » tend à nommer ce qui devrait être efficace sans l'être. Il faut veiller à ce que les *disability studies* ne se muent pas en pratique incantatoire...

J. H.

JEAN ANGLÈS D'AURIAC (1902-1954). GENÈSE D'UNE PENSÉE

Recension de l'ouvrage de Thierry Anglès d'Auriac, Paris, Éditions Boleine, 2019, 288 pages.

L'un des fils de Jean Anglès d'Auriac, Thierry Anglès d'Auriac, vient de publier un ouvrage consacré à son père, normalien de la promotion 1923, qui présente, au-delà d'un hommage mérité, trois sources d'intérêt. D'abord, c'est l'évocation du bouillonnement intellectuel provoqué chez les « tala » (ceux qui vont à la messe, comme chacun sait) par la crise du modernisme, avec, notamment, la condamnation de l'abbé Loisy par le pape Pie X, qui l'excommunie en 1908. Ensuite, c'est la recherche d'une voie par un mathématicien passé à la philosophie mais tenté par la psychologie expérimentale. Enfin, c'est le recentrement d'un homme scrupuleux à la santé fragile sur le grand œuvre que sera sa thèse, publiée en 1954, l'année de sa mort.



Bouillonnement intellectuel : issu d'un milieu traditionaliste, dans une famille de polytechniciens dont plusieurs sont devenus généraux, Jean Anglès d'Auriac quitte en janvier 1921 la classe de mathématiques supérieures de Sainte-Geneviève (« Ginette ») pour entamer des études de philosophie à Grenoble, où il suit les cours de Jacques Chevalier, dont le franc-parler le fascine. Le « Cheval » l'initie aux idées de l'Action française, auxquelles Anglès restera fidèle jusqu'en 1924 – deux ans avant sa condamnation par l'Église. Il avait déjà demandé à son père, dès l'âge de 17 ans, d'être abonné au journal de Charles Maurras, dans lequel il reconnaissait des « esprits supérieurs » comme Léon Daudet, Paul Bourget, Jules Lemaître, Jacques Bainville...

Retourné à Paris, sa licence en poche, il prépare à Bossuet, puis à Louis-le-Grand, le concours de l'École normale. Il y rencontre Jean Lacroix, qui restera un ami. Malgré des ennuis de santé, il réussit le concours de l'École en 1925, lit Descartes, Bergson et consacre son diplôme d'études supérieures à la critique de Descartes par Maine de Biran. Son admiration pour Descartes reste intacte : il gardera jusqu'à sa mort sur son bureau le portrait du philosophe par Franz Hals, acquis en 1922. C'est cette année-là



que Jacques Chevalier lui fait rencontrer son vieil ami le père Pouget, aveugle et âgé de 76 ans, qui, par sa connaissance de la Bible et sa rigueur intellectuelle, suscite l'admiration d'un groupe de normaliens « tala », dont Jean Guitton. Celui-ci souhaiterait que le père Pouget joue un rôle de directeur de conscience auprès d'Anglès, mais celui-ci hésite, car il attend un cadre plus strict. De graves soucis de santé amènent Anglès à prendre trois ans de congé à Grenoble (1925-1928) où il retrouve l'influence de Chevalier, dont il suit les cours en compagnie d'Emmanuel Mounier, le futur directeur de la revue *Esprit* et l'illustre fondateur du personalisme.

Agrégé, il est nommé professeur de philosophie au lycée de Roanne, où il a pour collègue Simone Weil. C'est là qu'il prononce, en 1932, un discours de distribution des prix mémorable, dont l'ouvrage de Thierry Anglès cite la quasi-intégralité. La leçon semble inspirée de Maine de Biran : « Il y a [...] en nous une Volonté toute-puissante et parfaitement raisonnable, tournée vers un ordre éternel vers lequel elle nous pousse avec amour. » On ne peut qu'admirer les capacités de concentration d'élèves capables de suivre un tel discours, ainsi que la tolérance d'un lycée laïc dont les élèves sont incités à contempler l'Absolu... Toujours est-il que ce texte est aux yeux du fils de Jean Anglès un texte fondateur.

On arrive ainsi au cœur de la réflexion de Jean Anglès, celle qui le mènera à présenter, selon l'usage de l'époque, deux thèses : *La Recherche de la vérité, sa genèse idéale et son fondement* ; *En quête du meilleur régime de l'esprit*. Il s'agit là non d'un dogme, mais d'une propédeutique, de la recherche d'une discipline remontant au stoïcisme antique et à Descartes : le *studium bonae mentis*, ainsi défini par Sénèque dans une lettre à Lucilius : « *Omnia impedimenta dimitte, et vaca bonae menti, nemo ad illam venit occupatus* », « Défais-toi de tout ce qui t'encombre et sois disponible pour penser juste ; personne n'y parvient s'il n'a pas l'esprit libre. » Disciple de Malebranche, même s'il conteste et complète ses affirmations, Anglès évoque une sorte de distanciation dans cette belle formule : « J'assiste à la naissance en moi de mes sensations, goûts ou impulsions, comme je perçois des scènes étrangères, dans le secret desquelles je ne suis pas. »

On peut comprendre qu'une discipline aussi exigeante ait conduit Anglès à désirer une rencontre plus concrète avec la conscience psychologique. Comme ces mathématiciens qui se convertissent à la physique ou même à la finance, il s'intéresse, à la fin de sa vie, à la caractérologie de Le Senne, professeur au Collège de France et ami de Louis Lavelle, et va jusqu'à pratiquer, sous le nom de Dalivoix, l'expertise graphologique. Modeste, il s'arrête, tel Moïse, à l'entrée de la Terre promise, comme le précise ce passage de sa seconde thèse : « Puissé-je, dans une prochaine étude, découvrir les vérités touchant l'être, dont j'ai désormais le droit de me mettre en quête sans aller contre l'ORDRE. » [en majuscule dans le texte]

J. H.



LES ANNÉES LOUIS-LE-GRAND

Recension de l'ouvrage d'André Tubeuf, Paris, Actes Sud, 2020, 204 pages.

Après *L'Orient derrière soi*, le titre des *Années Louis-le-Grand* le dit bien : à la nostalgie d'un paradis exotique succède le dur désir de durer. Arrivé en retard après la rentrée 1946 dans l'hypokhâgne de Louis-Le Grand, un jeune homme de 16 ans, isolé à Paris, découvre la rudesse de l'internat en ces années de rationnement : nourriture qualifiée de « graille », dortoirs balayés par des courants d'air, eau gelant dans les lavabos.

Le retard a ses avantages : le nouveau venu échappe au bizutage. Son espoir est toujours, comme auparavant, de s'intégrer, ou mieux encore de s'incorporer. Cela passe par l'acquisition du vocabulaire « khâgneux » : le *baze Grand* (Louis-le-Grand) s'oppose au *baze 4* (Henri-IV bien entendu). Mais si l'hypokhâgne a les vertus d'une prison volontaire, le lien de solidarité tient au confinement des internes. Solidarité et non fraternité : la concurrence est rude, car il y a beaucoup d'appelés et peu d'élus.



On s'appelle par son nom de famille et non par son prénom, ou par un surnom : le narrateur sera Bobby pendant quatre ans. Les professeurs empruntent leurs sobriquets à leur discipline : ainsi, Halicarnasse enseigne l'histoire ancienne. Soixante et onze ans plus tard, André Tubeuf, tel un metteur en scène, repère un geste, une intonation : Michel Alexandre, « la main plus d'une fois portée au front renversé vers le haut, comme pour le garantir de trop de clarté », Roger Pons, professeur de français et de version latine, entrant « un béret sur la tête, en manteau et prêt à rugir ».

Les camarades de dortoir forment une galerie de portraits, tant physiques qu'intellectuels, sans oublier leurs origines, si importantes pour un Français de l'étranger : Strainchamps vient de Dakar, Hubert Grenier de Perpignan, et toute attaque contre sa ville natale le met en colère. Le portrait physique a pour complément l'estime intellectuelle : ainsi, François Salviat consacre à l'absence une dissertation « d'une minutie et d'une simplicité d'analyse dignes d'une dentellière et sans rien du pathos à la mode » – signe d'élégance.

Pour Bobby, l'internat n'est pas tout à fait un huis clos studieux : il fréquente les cinémas, dont l'illustre Champollion, et plus encore les théâtres. Il peut ainsi applaudir *L'École des femmes* dans la mise en scène de Jovet avec les décors de Bérard, voir Gérard Philipe aux Noctambules dans *Les Épiphanies* de Pichette, qu'il joue avec Maria Casarès. Au paradis oriental de la jeunesse succède alors le théâtre, « paradis des voix ».



Mais l'essentiel est un récit initiatique, celui de la métamorphose d'un enfant perdu en linguiste de talent. Exploit prodigieux : malgré sa nourrice grecque, André Tubeuf ignore jusqu'à l'alphabet grec ancien en entrant à Louis-le Grand. Il faudra un labeur acharné pour l'amener, en deux ans, à l'excellence qui lui vaut les notes les plus élevées au concours qu'il réussit en bikha, en 1950. Pas d'ascèse sans intercesseurs ; son ami Jacques, dont on découvrira le nom en lisant le livre, lui adresse cette parole propitiatoire : « Tu peux si tu veux ». Et plus tard, le cacique de la promotion 1949, rencontré au bal de l'École, l'adoube en venant lui rendre visite à Louis-le Grand.

Ce triomphe a son revers : André se demande si sa liaison avec Jacques n'a pas déconcentré son ami et inspirateur, qui avait tant travaillé pour réussir le concours. Et ce remords en appelle un autre, celui d'avoir été la cause innocente de la mort d'un camarade sept ans plus tôt, comme il le rappelle dans *L'Orient derrière soi*. C'est du reste en Orient, à Beyrouth, que, de retour dans sa famille pour l'été, il amorce les travaux d'Hercule que sont ses progrès d'autodidacte en grec ancien. La boucle est bouclée. Professeur de khâgne à Strasbourg de 1946 à 1983, André Tubeuf pourra y accomplir sa « vocation de passeur ».

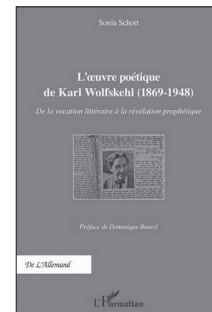
J. H.

L'ŒUVRE POÉTIQUE DE KARL WOLFSKEHL (1869-1948). DE LA VOCATION LITTÉRAIRE À LA RÉVÉLATION PROPHÉTIQUE

Recension de l'ouvrage de Sonia Schott, Paris, L'Harmattan, 2019, 364 pages.

Le poète juif allemand Karl Wolfskehl est encore relativement peu connu en France. Sonia Schott (2006 A/I) lui a consacré sa thèse de doctorat qu'elle vient de publier après l'avoir remaniée. Son livre est la première étude sur Wolfskehl éditée en français. Cette recherche présente le double intérêt de nous faire découvrir un poète raffiné et de nous faire revivre à travers lui la crise identitaire du judaïsme allemand à l'épreuve du nazisme. Sonia Schott combine avec bonheur une approche diachronique, fondée sur les deux grandes périodes de la vie de Wolfskehl, avant et après l'exil, et une étude détaillée de ses sources d'inspiration et de sa poésie.

Karl Wolfskehl est né dans une famille aisée et cultivée. Polyglotte (il pratiquait le latin, le grec ancien, l'italien et le français, sans parler du vieil haut allemand), amateur avisé d'art contemporain, il acheta très tôt des œuvres de Paul Klee et apprécia aussi, entre autres, Delaunay et Kandinsky. L'événement décisif fut la rencontre





avec Stefan George, auquel l'unit une amitié durable. Pour lui, George fut « celui qui me montra le but, délia ma langue, éleva mon regard ». Bien qu'ils eussent pratiquement le même âge, il lui proclama son allégeance et reprit bien de ses thèmes, son symbolisme – et sa mallarméenne obscurité. Wolfskehl fréquenta également le cercle poétique de la « Ronde cosmique » mais pour une courte durée, en raison de l'antisémitisme de ses animateurs, Klages et Schuler.

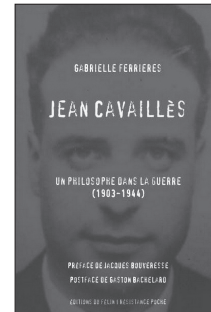
Dès cette époque, Wolfskehl manifeste son intérêt pour le sionisme naissant. Il publie dans *Der jüdische Almanach*. Il croit encore, pour reprendre la formule de Sonia Schott, que « l'Allemagne secrète serait une communauté vivante dont la mission consisterait à protéger des forces occultes ». Mais les forces obscures se déchaînent : l'incendie du Reichstag (« le plus immonde des démons, écrit Wolfskehl, s'éveille lors de cette nuit de carnaval ») est pour lui le signal du départ : Wolfskehl va vivre désormais en exil, en Suisse, en Italie puis en Nouvelle Zélande, où il mourra en 1948. Il voit s'effacer son rêve de synthèse judéo-allemande : « Être un poète allemand juif est la pire des épreuves. » Cette séparation marque aussi une rupture dans sa poésie ; il écrit dans une lettre de 1934 : « Les poèmes vont leur chemin – presque sans moi. Eux aussi ont changé leur essence – je ne puis rien y faire. » À partir de 1933, écrit Sonia Schott, « c'est Job qui remplace Dionysos et devient la figure tutélaire du poète condamné à l'exil ». La poésie de Wolfskehl devient une poésie de la prophétie et de la déréliction. Face à un présent désacralisé et devenu stérile, reste (c'est le titre de l'un de ses poèmes) « la voix qui parle à l'homme : Où es-tu ? ».

Stéphane Gompertz (1967 I)

JEAN CAVAILLÈS, UN PHILOSOPHE DANS LA GUERRE

Recension de l'ouvrage de Gabrielle Ferrières, Paris, Le Félin Poche, 2020, 296 pages.

J'ai lu avec émotion, parfois en souriant, l'ouvrage réédité aux éditions du Félin. Il a été écrit par Gabrielle Ferrières, sœur aînée de Jean, résistante comme celui-ci, avec une préface de Jacques Bouveresse. Je ne referai pas une revue sur l'œuvre de Cavailès, cacique de la promotion littéraire 1923 auquel lui a été consacrée une grande partie du numéro 2 (juin 2007) de *L'Archicube*. Ce numéro reproduit les conférences faites à l'ENS en 2003, à l'occasion du centième anniversaire de sa naissance. Elles retracent les volets de sa carrière universitaire associant la pensée philosophique, l'axiomatique mathématique, la logique ainsi que des références à ses contacts (comme Albert Lautman).





Mais le livre de Gabrielle Ferrières nous le rend très présent au long de son existence, du jeune homme au résistant, et jusqu'à sa fin tragique en 1944. Donc, même si vous avez conservé vos anciens numéros de *L'Archicube*, vous pourrez, par ce livre, faire mieux connaissance avec l'un des grands savants et héros de notre maison. Georges Canguilhem disait il y a cinquante ans : « La logique est implacable. Il y a dans la ténacité de Jean Cavaillès quelque chose de terrifiant. C'est une figure unique. Un philosophe mathématicien bourré d'explosifs, un lucide téméraire, un résolu sans optimiste. Si ce n'est pas là un héros qu'est-ce qu'un héros ? ».

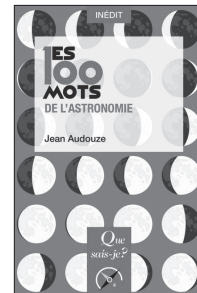
J'ai entendu, presque avec les mêmes expressions et la même émotion, Canguilhem un 11 novembre au monument aux morts (ce qui ne l'a pas empêché après la cérémonie, en prenant un chocolat chaud dans le grand salon, de nous chanter avec humour plusieurs chansons étudiantes !).

Étienne Guyon (1955 s)

LES 100 MOTS DE L'ASTRONOMIE

Recension de l'ouvrage de Jean Audouze, Paris, PUF, « Que sais-je n° 4171 », 2020, 128 pages.

Souvenir de ma jeunesse normalienne : j'aimais « descendre » jusqu'à la place de La Sorbonne, et m'engouffrer dans la librairie des PUF, à l'angle du Boul'Mich, où j'étais certain de trouver de quoi satisfaire une faim de sciences... Elle a depuis sombré, remplacée par une usine à nourriture. Leurs éditions se sont modernisées. Restent ces petits ouvrages que je compulsais avec curiosité, les fameux « Que sais-je ? », quasiment inchangés depuis. J'en appréciais les synthèses de la science vivante contemporaine. C'est dans cette collection mémorable que Jean Audouze a publié ce printemps une troisième contribution : il nous y apporte *Les 100 mots de l'astronomie*.



Nous ne reviendrons pas ici sur l'autorité scientifique de Jean Audouze, ni sur ses talents de conteur de la science. Sa bibliographie en atteste. Ce qu'il nous livre ici, c'est un abécédaire original des mots décrivant l'univers. Un tel ouvrage invite à une promenade désordonnée, au hasard des pages, dans cette science passionnante, l'astronomie. Au gré de cette errance au milieu des mots plusieurs parcours s'ouvrent à nous.

Nous pouvons opter pour l'approche historique. La vie des grands personnages emblématiques est évoquée avec précision et pertinence. De Tycho Brahe à Johannes Kepler et Isaac Newton ou Claude Ptolémée, en passant par les trop méconnues



femmes astronomes telle Vera Rubin, qui démontra l'existence de la matière noire, nous voyons se dérouler l'évolution des idées à travers leurs concepteurs. L'auteur nous amène à regarder dans la direction des astronomes arabes ou de leurs précurseurs chinois eux qui, les premiers, décrivent et calculèrent éclipses, comètes, explosions d'étoiles depuis 4 000 ans. Sans oublier nos grands astronomes français, tels Cassini ou Arago.

L'histoire de l'astronomie se confond étroitement avec celle des hommes qui l'ont écrite, et qui en ont fait évoluer les concepts. Nous continuerons ainsi notre parcours en approfondissant au passage notre savoir des planètes telluriques du système solaire, en tentant de maîtriser des thématiques souvent évoquées et pas toujours bien comprises, tel le Big Bang, les ondes gravitationnelles ou la matière noire, ou en posant des interrogations plus surprenantes, tels les sursauts gamma ou le diagramme de Hertzsprung-Russel.

Pour développer ces concepts il a fallu, et il faut toujours, disposer d'outils spécifiques. Jean Audouze nous les évoque avec grand soin. Bien entendu, télescopes au sol – des premières lunettes au Very Large Telescope – ou en orbite sont au menu. Nous apprenons comment la radioastronomie, la mesure des émissions infrarouge, gamma ou X enrichissent notre compréhension de l'univers. La pertinence et l'utilité des missions spatiales nous devient claire. Nous en voyons tout l'apport en dépit des critiques nombreuses dont elles sont l'objet.

Ces prouesses instrumentales nous autorisent maintenant à continuer notre promenade dans des allées plus prospectives et mystérieuses, qui nous frôlent directement dans notre être. Il s'agit bien entendu de la vie extraterrestre, question qui commence par l'existence d'exoplanètes. Comment les débusque-t-on ? Certaines nous ressemblent-elles ? Quelle forme de vie pourrait-il s'y être développé ? Quelles sont les missions spatiales envisagées pour le futur ? Pour satisfaire notre curiosité légitime l'auteur nous apporte ici des éléments de réponses objectives, scientifiques, sans entrer dans le registre de la science-fiction. Point de petits hommes verts ou de mystérieux ovnis. Nous restons dans le savoir actuel. Ceci est d'importance.

Ce petit ouvrage accomplit l'exploit de mettre à niveau nos connaissances scientifiques dans un domaine passionnant, avec un souci pédagogique constant et une écriture simple. Nous retrouvons ici tout l'art de Jean Audouze : rendre compréhensibles des concepts complexes de façon claire. Peut-on alors lui reprocher timidement d'avoir voulu faire tenir l'astronomie en cent mots ?

François Bouvier (1961 s)



ÉLOQUENCE DE LA SARDINE

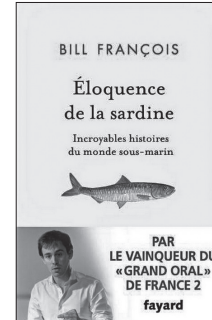
Recension de l'ouvrage de Bill François, Paris, Fayard, 2019, 224 pages.

Bill François (2013 s), lauréat récent du Concours national d'éloquence organisé par France 2, est l'auteur d'un premier ouvrage qui nous a séduits. Il a découvert l'éloquence grâce à l'équipe de débat en anglais (*debating*) de l'École. Il a participé à de nombreux concours d'éloquence et de débats lors de ses années rue d'Ulm (championnat du monde, concours du *New York Times*...) et a fondé le premier club d'éloquence francophone à l'ENS. Dans son livre, il *donne la parole*, si on peut dire, et avec cette même agilité de style, aux espèces vivantes du monde sous-marin. Il ne s'agit pas juste d'une simple méta-

phore mais bien de l'écoute attentive du *monde du silence* de ce jeune explorateur en masque de plongée : de sa première sardine à l'exemple bien connu du chant de la baleine, du déplacement d'ensemble des bancs d'anchois (l'un des thèmes de recherche de sa thèse), de la coquille Saint-Jacques aux anguilles (qu'il rencontre aussi dans l'eau du tunnel du canal Saint-Martin). Un tel déploiement d'exemples ne ressemble en rien à un catalogue d'espèces vivantes et ne se limite pas à décrire leur langage. Comment échangent-elles et comment pouvons-nous entendre et comprendre leurs échanges ? À travers de riches anecdotes, de légendes et de découvertes scientifiques qui de l'Antiquité se prolongent jusqu'à nos jours, il nous invite à fraterniser avec ces partenaires du monde aquatique et par là même à respecter l'océan et ses hôtes. Ce magnifique discours et ses envolées lyriques constituent l'un des plus fascinants ouvrages que nous avons eu l'occasion de lire cette année. Et si notre enthousiasme ne vous a pas entièrement convaincu, allez donc écouter le message de Bill sur Internet où, avec finesse et humour, il nous invite à nous plonger dans son livre... (<https://www.youtube.com/watch?v=bHfi7n9pqrU>).

Et pourtant c'est du sérieux !

Étienne et Marie-Yvonne Guyon



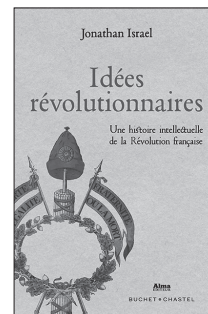
IDÉES RÉVOLUTIONNAIRES. UNE HISTOIRE INTELLECTUELLE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Recension de l'ouvrage de Jonathan Israel, traduit de l'anglais par Marc-Olivier Bherer, Paris, Alma Éditeur / Buchet-Chastel / Rue d'Ulm, 2019, 930 pages.

La France étant un pays qui traduit peu (si on la compare à des pays comme l'Italie), on ne peut que se réjouir de la traduction du dernier livre de Jonathan Israel qui



permettra au public français de prendre mieux connaissance de cette œuvre monumentale¹. En 2015, les éditions Amsterdam avaient eu le courage de traduire le premier volume d'une série (qui comporte désormais cinq volumes) *Les Lumières radicales. La philosophie, Spinoza et la naissance de la modernité (1650-1750)* ; en 2018, les éditions Agone ont publié un volume au format plus modeste, *Une révolution des esprits. Les Lumières radicales et les origines intellectuelles de la démocratie moderne*, issu de conférences données en 2008 à l'Université d'Oxford en l'honneur de Sir Isaiah Berlin. Le volume aujourd'hui traduit, paru en 2014 chez Princeton University Press, est l'avant-dernier. L'ouvrage comporte un important appareil de notes (rejeté à la fin du livre, p. 770-871, ce qui est désagréable à la consultation) et un précieux répertoire biographique des principaux protagonistes (p. 873-898). La traduction française est en général limpide et coulante à l'exception de quelques maladroites qui auraient pu aisément être évitées : ainsi les « actes de déprêtrise » qui sont évoqués sont plutôt des « actes d'abdication » des fonctions sacerdotales ou des « actes d'abjuration » de la foi catholique (p. 525) ; il n'est pas sûr non plus que le terme de « supporters » pour désigner les foules favorables à Robespierre (p. 763) soit vraiment adéquat. Quant au « Rheinisch-Germanischer Nationalkonvent » (p. 509), il s'agit de la Convention germanique du Rhin, organe spécifique à l'éphémère République de Mayence.



Disons-le tout de suite : Jonathan Israel est un auteur dont l'œuvre est controversée et suscite la polémique – qu'au reste il ne déteste pas². Je ne me livrerai pas ici à un compte rendu académique en règle. Tout historien qui a un tant soit peu parcouru les archives révolutionnaires sait qu'il ne sait à peu près rien sur cette période, tant les écheveaux d'événements, de situations, de conflits sont complexes à démêler. Or c'est à un geste prométhéen que se livre Jonathan Israel. Il prétend relire toute l'histoire de la Révolution en s'appuyant principalement sur les séries de documents publiés, pour l'essentiel à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle : les *Archives parlementaires* (c'est-à-dire les débats des différentes assemblées avec les pièces annexées aux séances), le recueil en six volumes publié sous la direction d'Alphonse Aulard qui reconstitue le déroulement précis des séances de la *Société des Jacobins*. Il ajoute à ce socle une lecture attentive de la presse révolutionnaire ainsi que de très nombreuses brochures contemporaines tout comme une connaissance précise de la bibliographie secondaire (mais il est impossible à quelque historien que ce soit de maîtriser l'ensemble de la bibliographie de la Révolution et des historiens comme Roger Chartier ou Daniel Roche ne sont même pas cités, silence qui est très vraisemblablement délibéré). Ce n'est pas l'érudition de l'auteur qui est en question (encore que l'on puisse s'interroger tant sur le privilège donné aux seules sources imprimées et aux libelles



issus des élites politiques et intellectuelles que sur certains choix très idéologiques³) ; c'est sa capacité à produire un récit convaincant pour démontrer les hypothèses qu'il énonce.

À l'encontre d'Albert Mathiez, Georges Lefebvre et Albert Soboul qui « se trompèrent profondément » (p. 750), Jonathan Israel ne souscrit pas « à la thèse selon laquelle les mouvements sociaux, la contestation et l'agitation populaire furent les principales forces à l'œuvre, la clé pour comprendre la Révolution. Ce livre place les mouvements populaires au second plan, en partie parce que je ne pense pas que la recherche ait démontré que leur rôle a été déterminant dans l'élaboration de l'idéologie dominante de la Révolution. Une autre raison explique ce choix : je ne crois pas non plus que les mouvements sociaux et les manifestations de mécontentement populaire, peu importe leur force et leur ampleur, puissent disposer d'une cohésion suffisante et d'une énergie suffisamment durable pour devenir un fondement d'autorité ou inspirer des réformes institutionnelles, susceptibles de provoquer des transformations révolutionnaires significatives de quelque forme que ce soit » (p. 742). Voilà qui est dit et clairement énoncé.

Mais Jonathan Israel n'est pas plus tendre à l'égard des historiens qui cherchent des explications d'ordre socioculturel aux origines de la Révolution, lorsqu'ils étudient l'évolution du contexte culturel, et « tentent d'identifier des réseaux élaborés de relations humaines et une modification des dispositions suivies par celles-ci » : l'élargissement de l'espace public, le renouvellement de la sociabilité, l'émergence de catégories comme les avocats ou les médecins ne sauraient en aucun cas servir de « locomotive » à la Révolution. Ce recours à un émiettement de causes « petites et insignifiantes » n'est pas du goût de l'auteur : « La Révolution représente une rupture avec le passé si forte et si complète, une renonciation si profonde de la société, de la culture et de la vie propres à l'Ancien Régime, une transformation si fondatrice pour l'Occident et au-delà de ce qui allait se produire au XIX^e et au XX^e siècle qu'affirmer qu'il n'y a pas eu de cause sociale structurelle majeure, mais seulement un éventail de causes relativement mineures, ne peut pas nous convaincre et n'est pas même plausible. » (p. 21) Il y aurait donc chez les historiens un « refus persistant d'accorder suffisamment de poids à l'histoire intellectuelle de la Révolution. Il faut urgemment réviser cette histoire » (p. 40). Les historiens français avaient la sottise (ou l'arrogance) de croire que, de Daniel Mornet jusqu'à François Furet et bien d'autres, ils n'étaient pas trop mal lotis de ce côté-là, mais l'auteur estime que la thèse, « toujours largement respectée », de François Furet, qui « prête à la Révolution des tendances innées au totalitarisme et un illibéralisme latent qui auraient été perceptibles depuis ses origines et présents dans ses principes élémentaires » (p. 39-40) est très contestable. Non seulement, selon l'auteur, Furet commet de « grossières erreurs » (p. 751) ; mais il a le tort insigne d'assimiler la Terreur au véritable esprit de la Révolution : « Furet



confond de manière désastreuse, et même répréhensible, les tendances autoritaires avec l'unité de la souveraineté populaire défendue avec insistance précédemment par les démocrates. De ce fait, il jette le soupçon sur la Révolution en général. » Il a donc installé « un épais brouillard qui sème la confusion » (p. 752). Le décor est planté : Jonathan Israel renvoie dos à dos les interprétations « jacobino-marxistes » et la lecture des « historiens furéliens ». Il entend défendre, seul contre tous, sa propre thèse : « L'obscurantisme historiographique qui sévit empêche une lecture correcte de la Révolution. » (p. 733)

À la vérité, les observateurs contemporains de l'événement auraient été plus perspicaces que les historiens puisqu'ils lui attribuaient la philosophie comme origine. Citant (d'ailleurs de manière très sélective) un texte de Pierre-Louis Roederer écrit en 1815, mais publié seulement en 1831, *L'Esprit de la Révolution de 1789*, qui affirme que « la Révolution était faite dans tous les esprits et dans les mœurs avant de l'être par les lois » (p. 25), l'auteur considère que cette affirmation, pour juste qu'elle soit, est bien trop vague et qu'il convient de préciser les forces en présence. Il distingue trois grands courants d'idées qui sont les protagonistes de toute cette histoire. Il y a d'abord dès 1789 le groupe qui est à la tête de la gauche révolutionnaire, « l'avant-garde révolutionnaire démocratique » (terme militaire dont la pertinence est problématique) qui rejette le christianisme et récuse le principe de la monarchie (p. 40). Ces radicaux furent des opposants à la Terreur au péril de leur vie : héritiers des « Lumières radicales », ils « défendent avec insistance des droits universels et égaux, une pleine liberté de la presse et d'expression, ainsi que le constitutionnalisme démocratique » (p. 740). L'adversaire de ce groupe est constitué par les « Lumières modérées favorables à la mise en place d'un gouvernement mixte, d'un compromis avec les autorités religieuses et d'une forme d'aristocratie » (p. 741). À l'opposition entre ces deux catégories, déjà à la base de ses ouvrages précédents, et dont la définition et les contours ont fait l'objet d'après discussions parmi les historiens, Jonathan Israel en ajoute, cette fois, une troisième, « l'autoritarisme populiste de la Montagne » : Robespierre « qui justifia la suppression de la liberté de la presse et l'application de la Terreur, se révèle opposé aux Lumières radicales ». Populiste et autoritaire, il « trahit les valeurs d'émancipation qu'il avait défendues entre 1789 et 1791 » (p. 741). L'un des chapitres du livre est d'ailleurs intitulé : « le putsch de Robespierre » (p. 455-484). On ne voit pas bien ce qu'apporte de plus à la compréhension de la période montagnarde l'emploi d'un terme délibérément anachronique, puisque, selon le *Trésor de la langue française*, il apparaît pour la première fois en 1921 dans la traduction du livre de Lénine, *La Maladie infantile du communisme*. Quoi qu'il en soit, le conflit entre « républicains démocrates » (c'est-à-dire des personnages comme Brissot, Condorcet ou Bonneville que l'historiographie rattache habituellement aux Girondins) et les partisans d'un populisme autoritaire adulant Marat



et Robespierre n'est pas une lutte entre « modérés » et « radicaux » : les populistes sont « d'impénitents partisans d'un régime autoritaire » (p. 244), appelant de leurs vœux une dictature et « préfigurant le fascisme moderne » (p. 726). « Le populisme montagnard ressemble moins à un mouvement libertaire et émancipateur qu'à une forme de fascisme » (p. 247-248). Pour l'auteur, la période montagnarde est donc une période de « véritable contre-révolution, opposée aux Lumières » et Robespierre tenait les philosophes « radicaux » pour des « charlatans ambitieux » (p. 730). Or la Révolution française occupe une « place à part parce qu'elle est étroitement liée aux Lumières, et plus précisément aux Lumières républicaines, démocrates et laïques, c'est-à-dire au courant radical des Lumières » (p. 728).

Telle est la thèse majeure du livre, qui, bien évidemment, est déjà et sera extrêmement contestée. On ne suivra pas ici Jonathan Israel dans le dédale de son récit détaillé des événements : d'abord parce que ce récit, essentiellement politique, avait été déjà écrit des centaines de fois et que, de ce point de vue, même bien informé de la bibliographie récente, il n'apporte pas (et ne pouvait pas apporter) de nouveauté capitale. Ensuite parce que cette narration, campée au plus près des événements, en épouse toute la confusion, sans pouvoir restituer les dynamiques à l'œuvre et les recompositions incessantes qui s'y jouent puisque « le combat était avant tout idéologique » (p. 491). L'auteur finit par se perdre dans le labyrinthe des dénonciations croisées et répétitives auxquelles se livrent, avec une extrême virulence, les adversaires par brochures et discours interposés ; comme il endosse, maintes fois, les propos tenus par tel ou tel, on finit par ne plus savoir qui parle : est-ce Jonathan Israel, Jean-Baptiste Louvet ou Louis-Sébastien Mercier ?

Ce primat donné aux affrontements des seules idées, ce refus délibéré de ce qu'il appelle « la nouvelle histoire culturelle » est sans doute le défaut de méthode principal du livre. Le « principal argument » de l'ouvrage est que « la modernité démocratique est soudainement apparue grâce à la Révolution française, grâce à l'irruption de la théorie démocratique au cours des décennies 1770 et 1780 – un phénomène étroitement lié au rejet de l'autorité religieuse » (p. 746-747). Le programme des Lumières « radicales » devint donc « clair » en 1789 : l'événement « soudain et explosif » est dû au fait que « la faction républicaine et révolutionnaire, les “radicaux” ont poussé la Révolution vers les idéaux « admirables et marquants » que sont « des droits universels et égaux, la démocratie représentative, l'instruction laïque et universelle, la volonté générale (le plus souvent défendue en suivant la définition que lui donnent Diderot et d'Holbach et non Rousseau) et, après la chute de la Bastille, une pleine liberté d'expression, une constitution et un droit sécularisé, ainsi qu'une fin de l'emprise de la religion sur les cérémonies publiques et les fêtes ».



Les idées sont donc le moteur essentiel de l'histoire. Mais on voit bien où le bât blesse dans cette interprétation : nous sommes, en réalité, en présence d'une téléologie qui s'attache à manifester une avancée implacable et inexorable du progrès que portent avec elles les Lumières « radicales » issues de la longue diffusion du spinozisme, en dépit des contrariétés qui peuvent entraver, ralentir ou arrêter cette marche glorieuse. Ce déterminisme enlève toute signification à l'aléatoire, au contingent, à l'imprévisible que porte avec elle la temporalité révolutionnaire. À propos de la fuite du roi à Varennes, qui fait justement partie de ces événements non déterminés à l'avance, l'auteur nous dit qu'elle « ne causa aucune surprise » : on se demande bien alors pourquoi « le choc fut considérable » et pourquoi cette nouvelle « suscita une brusque et profonde appréhension » (p. 187). La fuite du roi a justement été un point de départ essentiel dans la politisation du peuple et la radicalisation des conflits : la fuite, ou plutôt la trahison d'un roi est la rupture décisive d'un lien pluriséculaire qui unissait le monarque à son peuple et le début de dynamiques politiques inattendues. Or les protagonistes sont ici échelonnés en fonction de leur degré de fidélité ou de leur opposition à l'héritage de Diderot, Helvétius et d'Holbach. Et si certaines figures qui appartenaient au salon du baron d'Holbach, tels l'abbé Raynal, Grimm, Suard, Morellet, s'opposent à la Révolution française, c'est qu'ils « avaient abandonné depuis longtemps certains aspects clés de la pensée sociale et politique de Diderot, Helvétius et d'Holbach » (p. 737). Cette approche des idées, considérées comme des unités isolables et indépendantes du contexte dans lequel elles sont transmises et véhiculées, interdit de comprendre les facteurs complexes qui entraînent des radicalisations, les déformations et reconfigurations auxquelles ces idées sont sujettes, selon les milieux où elles se développent et les circonstances auxquelles elles se trouvent confrontées. D'après l'auteur, dès la fin de l'été 1789, « la Révolution était dirigée par un petit groupe qui ne représentait aucun intérêt particulier. Ses membres, inspirés par la philosophie, avaient confiance en ce qu'ils faisaient et croyaient savoir comment et vers quoi conduire un tel mouvement. [...] Une intelligentsia réunissant des philosophes, des libraires, des pamphlétaires, sans aucune affiliation de classe ou d'intérêt, et dont les leaders étaient désormais Sieyès et Mirabeau, se trouvait à la manœuvre » (p. 87-88). Les choses sont peut-être moins simples.

Un dernier aspect, exaspérant, de l'interprétation de Jonathan Israel est son souci constant de porter un jugement sur les protagonistes. Vadier est « malhonnête et brutal » (p. 590), hypocrite (p. 616). François Hanriot, commandant de la Garde nationale à Paris, est un ruffian (p. 479). « D'une arrogance intacte jusqu'à l'extrême fin », Fouquier-Tinville « répondit aux injures par des regards furieux » au moment de son exécution (p. 638-639). L'auteur reprend à son compte les jugements portés par Louis-Sébastien Mercier dans le chapitre « Philosophisme » de



son *Nouveau Paris* publié en 1796 : « Le philosophisme dut son origine à ces livres mal lus, mal compris, mal entendus, tant il est difficile de faire descendre certaines vérités parmi une génération qui n'y est pas disposée. Des émanations contagieuses sortirent de ces doctrines modernes. Collot d'Herbois, Billaud-Varenne, Lequinio, Babeuf, Antonelle, se croyaient des philosophes. L'ignorance engendre la barbarie, mais un demi-savoir fait pis encore ; il fait circuler une foule d'erreurs dans les veines du corps politique⁴. » Jonathan Israel s'accorde aussi avec « l'avis des révolutionnaires eux-mêmes et des observateurs étrangers » selon lequel « les Montagnards vainquirent les brissotins parce qu'ils étaient plus impitoyables, menteurs et malhonnêtes que leurs adversaires. Et les preuves ne manquent pas en effet, qui attestent la manipulation à laquelle s'est livré Robespierre aux Jacobins » (p. 768). Robespierre, dont les idées sont « indéniablement conservatrices » (p. 193), est d'ailleurs la cible favorite de l'ouvrage : il truque les votes et manipule les assemblées (p. 303) ; il fait des Jacobins « une machine bien huilée au service de sa volonté autocratique [...] Un mécanisme infaillible se déclenchait pour neutraliser tout député qui ne se conformait pas à la ligne définie par Robespierre » (p. 313) ; la crise politique de décembre 1793 à mars 1794 est aggravée par la « maladie mentale » de l'Incorruptible dont les nerfs sont « si fragiles qu'il cessa de se présenter à la Convention et aux Jacobins » (p. 580) ; son discours du 18 floréal an II (7 mai 1794) est formulé « en termes paranoïaques, pompeux et affectifs » (p. 594) ; il est « indéniablement corrompu sur le plan politique. C'est ce que démontre le mépris qu'il entretenait envers la vérité ». Sa « bassesse » se révèle dans le choix de ses lieutenants « tous des hommes notoirement corrompus » (p. 767-768). On ne voit guère ce que cette série de qualificatifs moraux ou psychologiques apportent à une compréhension en profondeur de la période montagnarde et des dynamiques politiques qui s'y inscrivent. En réalité, ce que ne supporte pas Jonathan Israel, c'est la référence constante de Robespierre et d'une grande partie des révolutionnaires à Jean-Jacques Rousseau, ce qu'il appelle un « rousseauisme avili » ou une « rousseaulâtrie ». Il reconnaît que Jean-Jacques est « la référence omniprésente de l'époque » (p. 31), mais il exècre sa théorie de la volonté générale, son culte de la nature et son théisme. C'est le droit le plus légitime de l'auteur que d'affirmer ainsi ses convictions philosophiques, mais il est aussi permis d'estimer que le discrédit radical porté au philosophe genevois n'est pas le meilleur instrument d'optique pour saisir les enjeux des conflits de cette période.

L'auteur achève son livre par un vœu : il veut croire que « la vaste controverse qui se poursuit toujours à propos de la Révolution française sera un jour dépassée grâce à la recherche historique et une production de preuves plus sûres. On peut aussi espérer que le brouillard de malentendu, de confusion et d'erreur entourant les idées et les actions des personnages clés de la Révolution se dissipe. Pour



l'heure, cette brume continue d'obscurcir la photo d'ensemble » (p. 769). Il n'est pas sûr que ce gros volume ait contribué à éclairer le champ des études dites, dans le jargon académique, « révolutionnaires ». Il suscitera, à tout le moins, des débats.

Dominique Julia (1960 l)

Notes

1. Jonathan Israel, *Radical Enlightenment. Philosophy and the Making of Modernity 1650-1750*, Oxford, Oxford University Press, 2001 ; *id.*, *Enlightenment contested. Philosophy, Modernity and the Emancipation of Man, 1670-1752*, *ibid.*, 2006 ; *id.*, *Democratic Enlightenment. Philosophy, Revolution, and Human Rights 1750-1790*, *ibid.*, 2013 ; *id.*, *Revolutionary Ideas. An Intellectual History of the French Revolution from the Rights of Man to Robespierre*, Princeton, Princeton University Press, 2014 ; *id.*, *How the American Revolution Ignited the World 1775-1848*, *ibid.*, 2017.
2. Voir à ce propos Antoine Lilti, « Comment on écrit l'histoire intellectuelle des Lumières ? Spinozisme, radicalisme et philosophie », *Annales, Histoire, Sciences Sociales*, 64^e année, 2009/1, p. 171-206 ; *H-France Forum*, vol. 9, 2014, n° 1 (hiver), discussion autour de *Democratic Enlightenment...*, par Johnson Kent Wright, Carolina Armenteros, Keith Baker, Harvey Chisick ; Marta García-Alonso, *Les Lumières radicales et le politique. Études critiques sur les travaux de Jonathan Israel*, Paris, Honoré Champion, 2017 ; Antoine Lilti, *L'Héritage des Lumières. Ambivalences de la modernité*, Paris, EHESS-Gallimard-Seuil, 2019, p. 223-257.
3. Pour ne prendre qu'un seul exemple, pourquoi choisir, comme ouvrage de référence pour les massacres de septembre 1792, le livre de Frédéric Bluche, *Septembre 1792. Logiques d'un massacre*, Paris, Robert Laffont, 1986, qui n'apporte rigoureusement aucune archive nouvelle par rapport au livre fondamental de Pierre Caron, *Les Massacres de septembre*, Paris, 1935, auquel il emprunte toute sa matière ? L'apport (si l'on peut employer ce terme) de Frédéric Bluche est purement idéologique – une thèse contre-révolutionnaire : « La révolution est un bloc. Libre à chacun d'assumer ou de rejeter son héritage, mais quiconque approuve la grande convulsion se doit d'accepter sans réserve la violence barbare et sanguinaire qui l'a parfaite. » (p. 252)
4. Louis-Sébastien Mercier, *Le Nouveau Paris* [t. II : 1796], Paris, Mercure de France, 1994, p. 242.

LES ÉDITIONS RUE D'ULM

Lucie Marignac (1983 L)



*« Le pessimisme radical de la pensée
peut se conjuguer avec l'optimisme de la volonté.
Le désespoir est la seule certitude raisonnable ;
l'absence d'espoir ne saurait toutefois justifier l'inaction.
Il faut donc marcher. »*

D'après Simon Leys, *L'Ange et le cachalot*

Pessimisme vs. action

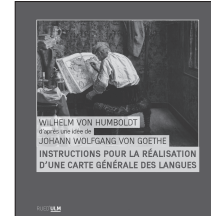
La chaîne du livre n'a pas été épargnée par la crise du Covid-19, même si paradoxalement on n'aura peut-être jamais tant lu, depuis quelques années, qu'au cours du printemps dernier. Parutions décalées ou supprimées, embouteillage de titres prévisible à la rentrée, librairies exsangues pour les plus fragiles d'entre elles et domination renforcée des grandes plateformes de distribution de biens culturels. Mais en réaction, des contenus riches et variés ont été mis en accès libre – dès le 20 mars à l'ENS – et les libraires numériques ont bien tiré leur épingle du jeu. Le paysage va se recomposer. Gageons que ce ne sera pas seulement pour le pire, mais aussi, dans ce secteur, pour le meilleur, si tous agissent en ce sens.

Les *progymnasmata* (exercices préparatoires de rhétorique) sont un ensemble de formes du discours considérées comme fondamentales et complémentaires. Issus de la Grèce classique dont ils érigeaient le patrimoine littéraire en recueil de modèles, ils ont trouvé une forme relativement stable à l'époque hellénistique avant d'être transmis, adaptés et pratiqués sur plus de deux mille ans, jusqu'à l'Europe du XIX^e siècle, puis d'être mis au rebut sans être remplacés. On assiste aujourd'hui à la renaissance de ce type d'enseignement des Lettres, remis au goût du jour dans divers pays à différents niveaux, scolaires ou universitaires. Dans la vaste somme de contributions que constitue l'ouvrage *Les Progymnasmata en pratique, de l'Antiquité à nos jours*, Pierre Chiron et Benoît Sans s'attachent à la réalité concrète de ces exercices,



envisagée d'abord sous un angle historique puis sous la forme de rapports circonstanciés d'expériences contemporaines. [Collection « Études de littératures anciennes » n° 27 – 16 × 24 cm – 558 pages – 30 euros]

Le Goethe-und-Schiller-Archiv de Weimar conserve un document fascinant : les « Instructions pour la réalisation d'une carte générale des langues » adressées par W. von Humboldt à Goethe le 15 novembre 1812. Elles devaient fournir à ce dernier les indications nécessaires à l'établissement d'une carte des langues d'Europe qu'il avait appelée de ses vœux. Bien que Goethe se soit attelé à la tâche, jusqu'à faire monter sur des planches à dessin des fonds de carte d'Europe afin de les colorer, rien ne prouve que la carte ait été effectivement produite. Seul subsiste aujourd'hui ce document. Encore inédit en Allemagne, il est reproduit en fac-similé et traduit pour la première fois par Sandrine Maufroy dans ce nouvel opus de la collection VF sous un format carré adapté aux nombreuses illustrations reproduites en noir & blanc comme en couleur. Témoin d'un projet plus vaste de cartographie des langues du monde, le texte ouvre une fenêtre sur un moment particulier de l'histoire, et de la rencontre, des études linguistiques et de la cartographie. Outre la carte elle-même, réalisée aujourd'hui, nous proposons au lecteur des voies d'approche pour mieux comprendre ce projet dans son contexte scientifique et littéraire, en retraçant ses étapes successives, en explorant le rapport entre langues et géographie chez Humboldt, en le replaçant dans le contexte de l'histoire de la cartographie et en éclairant le rôle des représentations spatiales et des cartes dans l'œuvre de Goethe. Édition de David Blankenstein, Julien Cavero, Mandana Covindassamy et Sandrine Maufroy. [Collection « Versions françaises » – 17 × 18 cm – 150 pages – 21 euros]



La même collection accueille un autre texte inédit en français, qui est né d'une idée originale d'Edmondo De Amicis : faire des tramways à chevaux de Turin à la fin du XIX^e siècle un sujet d'écriture romanesque. Pendant les douze mois de l'année 1896 (une année marquée par la funeste guerre d'Afrique entre l'Italie et l'Éthiopie), le « carrosse pour tous » (*La carrozza di tutti*, que nous avons choisi de traduire par *Un carrosse démocratique*), lieu de rencontre des différentes classes sociales, servent à l'écrivain d'observatoire privilégié. Dans ce roman choral « expérimental », les personnages sont les passagers, qui composent une véritable galerie. La simplicité de l'invention est compensée par la précision avec laquelle est décrite la société d'une grande ville italienne, fière des gloires du Risorgimento mais vivant à l'enseigne d'une activité intense et de la culture de masse naissante.



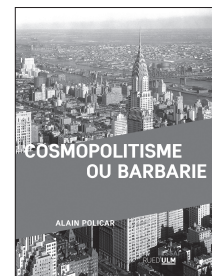


La « question sociale » joue un rôle fondamental et constitue l'un des filtres du jugement de l'auteur, qui venait d'adhérer au parti socialiste ; sa vision du socialisme ici n'est pas celle de la lutte des classes, mais plutôt d'une collaboration apaisée. Édition de Mariella Colin et Emmanuelle Genevois. [Collection « Versions françaises » – 14 × 18 cm – 462 pages – 25 euros]

André Breton souhaitait vivre avec sa première femme Simone Kahn « au grand jour » (lettre du 15 novembre 1928). De sa rencontre avec elle en 1920 jusqu'à leur rupture en 1929, le poète a fait des lettres qu'il lui a adressées son lieu d'expression privilégié. Il y a, sans rien voiler, décrit son parcours intellectuel et poétique, de Dada au *Second manifeste du surréalisme*, du 42 rue Fontaine à tous les cafés, foires et lieux de réunion et de manifestations à Paris et en France. Mais la correspondance est aussi le lieu le plus intime de cette période, où se donne à voir dans toute son étendue ce qu'il nomme « l'amour-folie ». L'album que nous avons publié, intitulé *Au grand jour. Lettres (1920-1930)*, fait écho à l'exposition consacrée par la Bibliothèque de l'ENS à cette correspondance : elle rassemblait de nombreux manuscrits des lettres d'André Breton, mais aussi des manuscrits de Simone Kahn ainsi que des ouvrages et photographies de la période. L'ouvrage permet de mieux comprendre la portée de la relation du poète avec Simone, grâce à un ensemble de documents, souvent inédits, qui nous font entrer dans l'intimité d'André et de l'histoire du surréalisme des années 1920. Et il met en avant la personnalité singulière de Simone Kahn. Ces documents sont accompagnés de textes de spécialistes comme Michel Murat, Philippe Dagen ou Georges Sebbag. Sous la direction de Katia Sowels et Jules Colmart. 90 illustrations N & B. [« Collection Aesthetica », série « À la bibliothèque » – 19 × 20 cm – 216 pages – 22 euros]



Nous avons prévu de lancer en mars 2020 une nouvelle série d'essais, dont seul le premier a pu paraître comme prévu. Elle se poursuivra à l'automne avec un texte sur Gilles Deleuze et un autre sur Paul Celan. Dans le premier titre paru, *Cosmopolitisme ou barbarie*, Alain Policar analyse avec brio comment, dans un monde marqué par la peur, voire la haine, de celui qui vient bouleverser nos repères familiers, chercher à penser une politique qui fasse de l'accueil une valeur centrale revient à s'exposer, au mieux, à la raillerie, au pire, à l'hostilité. Il faut en prendre le risque tant le règne de la barbarie est à nos portes. La barbarie sait s'accoutrer pour tromper. Elle sait emprunter d'autres visages, se parer d'autres noms : ceux de la sauvegarde de « notre » identité, de la préservation des valeurs et





des principes qui font notre singularité, tant le risque serait grand que les « passants », pauvres et démunis, ne viennent mettre en péril notre modèle social auquel nous proclamons un indéfectible attachement. Le choix du cosmopolitisme ici défend tout à ce qui peut être considéré comme un propre de l'humanité, soit le fait de vivre exposés les uns aux autres, et non enfermés dans des cultures et des identités. Notre essentielle vulnérabilité justifie que nous tissions des solidarités, que nous montrions de la *considération* à l'égard d'autrui. Considération qui est au fondement de l'exigence cosmopolitique comme de l'idéal démocratique. [15 x 21 cm – 72 pages – 10 euros]

Dans l'actualité aussi, les deux nouveaux opuscules du Cepremap s'intéressent à une nouvelle branche de l'économie, l'économie comportementale. *Mondialisation des échanges et protection des consommateurs. Comment les concilier ?* Avec l'ouverture des économies et le développement des échanges internationaux croissent les craintes des consommateurs de voir arriver sur le marché national des produits de piètre qualité et potentiellement dangereux pour la santé humaine ou l'environnement. Afin d'assurer un niveau de sécurité adéquat, l'Organisation mondiale du commerce autorise les pays à mettre en œuvre différentes normes sanitaires et techniques. Sur le principe, ces normes ne doivent pas être protectionnistes, néanmoins, certains décideurs publics peuvent être tentés de les utiliser pour protéger les producteurs domestiques de la concurrence étrangère. Quel est l'effet réel de ces normes sur le bien-être des consommateurs et sur les flux de commerce entre pays ? Leurs définitions et applications sont-elles influencées par certains groupes de pression pour leur propre profit ? À partir des résultats de recherches menées depuis près de deux décennies, Anne-Célia Disdier propose plusieurs pistes d'action, tant pour une meilleure coordination des réglementations entre les pays que pour une meilleure insertion des pays en développement dans la politique réglementaire internationale. [« Collection du Cepremap » n° 53 – 14 x 18 cm – 108 pages – 10 euros]

La fraude fiscale est un sujet qui se dérobe aux outils de l'analyse économique traditionnelle. D'une part, comme toute activité illégale, la fraude fiscale échappe à l'observation du chercheur en même temps qu'elle se dissimule aux autorités : l'analyse empirique de son ampleur, de ses déterminants et de la manière dont différents dispositifs l'affectent est nécessairement très limitée. D'autre part, sur le plan théorique, l'application simple du calcul coût-bénéfice auquel est supposé se livrer le contribuable « rationnel » conduit à un paradoxe : contrairement à une idée largement répandue, les bénéfices de la fraude fiscale sont tellement élevés, et le risque de sanction est tellement faible, que l'on peut s'étonner qu'elle soit aussi peu





pratiquée dans l'ensemble des économies développées. Plutôt que la fraude fiscale, c'est donc la « soumission fiscale » qui en constitue le pendant, la disposition à payer l'impôt, qu'il convient d'expliquer pour en comprendre les déterminants. *Comment lutter contre la fraude fiscale ?* Il faut s'appuyer sur *Les enseignements de l'économie comportementale*, montrent Nicolas Jacquemet et ses coauteurs. Le double défi que posent les décisions de fraude fiscale à l'analyse économique n'a pu être relevé que très récemment, grâce à l'émergence, au cours des vingt dernières années, de cette nouvelle approche, qui s'appuie sur la psychologie pour mieux comprendre les comportements économiques ; et, conjointement, d'une nouvelle méthode, l'économie expérimentale, qui permet d'étudier empiriquement les comportements économiques sur lesquels il est difficile de collecter des données convaincantes. [« Collection du Cepremap » n° 54 – 14 × 18 cm – 104 pages – 10 euros]

Un ouvrage nativement numérique pour finir, (dé)confinement oblige. Roland Béhar et Gersende Camenen nous font revivre des *Scènes de la traduction entre France et Argentine*. Les échanges culturels et littéraires entre ces deux pays reposent sur les importances singulières que les littératures des deux pays se sont mutuellement attribuées, sur des constellations de réseaux de traducteurs, enfin sur des « scènes » historiques essentielles. Depuis sa fondation, la jeune Nation argentine s'est nourrie d'une francophilie prononcée : la traduction de littérature française y est la pierre angulaire d'une politique d'importation culturelle aux orientations variables selon les évolutions politiques et culturelles du pays. La traduction de la littérature argentine en France a connu, quant à elle, une histoire plus intense que celle des autres pays d'Amérique latine – hormis le Mexique, peut-être –, fruit d'une série de rencontres personnelles et de projets intellectuels portés par des figures telles que L. Bataillon et A. Berman, ou encore D. Coste, A. Bensoussan et S. Baron Supervielle. [Collection « Actes de la recherche à l'ENS » n° 31 – 15 × 21 cm – 280 pages – 15 euros]



Avec Deleuze

C'est une évidence qu'une grande philosophie se caractérise par la préposition qu'elle privilégie : Platon se lit volontiers selon le « au-delà », Aristote selon un « en vue de », Descartes par l'« après », Kant selon l'« en-deçà » et le « par-delà », Hölderlin par l'énigmatique « contre », Husserl par le « à », Heidegger par le « pour ». Comme si – et cela évoque la constitution des cadres *a priori* de la spatio-temporalité dans les prépositions des langues traditionnelles – le philosophe trahissait dans sa préposition une véritable antéposition où se devine l'intuition centrale. Pour Deleuze, aucune hésitation n'est possible : il a lui-même plusieurs fois désigné la préposition qui pour lui faisait, plus que toute autre, sens. « Il ne peignait pas les choses, mais entre les choses », voilà une phrase qu'il cite souvent et qui pourrait devenir comme sa devise. Deleuze s'est donné pour tâche de peindre, non les choses mêmes, mais entre les choses.

Arnaud Villani, *Gilles Deleuze. La guêpe et l'orchidée*, Rue d'Ulm, 2020, p. 25. En librairie le 18 septembre.
Disponible au format numérique sur Numilog

Pour tous renseignements :

Éditions Rue d'Ulm (Presses de l'ENS) – 45 rue d'Ulm – 75005 Paris

Téléphone : 01 44 32 36 85 (comptoir de vente) 36 80 / 36 83 (éditions)

Vente sur place à nos bureaux tous les jours de 9 h à 11 h 30 et de 13 h à 17 h, escalier de la direction, 2^e étage droite

Courriel : ulm-editions@ens.psl.eu – Envoi du catalogue papier sur demande

www.pressens.fr (recherches dans le catalogue / achats en ligne / inscription à la lettre d'information mensuelle)

Remise accordée aux élèves, archicubes, amis, personnels de l'ENS : 5 % sur les nouveautés et 30 % sur le fonds

Relations presse : L. Debertrand – laurence.debertrand@ens.psl.eu – 01 44 32 36 89

Diffusion et distribution en librairie : Les Belles Lettres (BLDD)

Diffusion et distribution numérique : Numilog, Cyberlibris, Numérique Premium, Cairn, OpenEdition, JSTOR

ULMI & ORBI



LE PROJET PEPASON DE L'ASSOCIATION MEANDRES

En septembre 2019, l'association a-Ulm accordait son soutien financier à hauteur de 1 000 € au nouveau projet de l'association MEAnDRES : « PePaSon : pédagogies des paysages sonores ». Imaginé de longue date, ce dernier devait mener son porteur, Arthur Enguehard, de la promotion Géosciences 2016, en Guyane pour l'année 2019-2020 avec un double objectif : cartographier une partie des paysages sonores du territoire et développer des outils et animations pédagogiques très innovantes et transdisciplinaires sur la base de ces enregistrements.

Malgré l'impact important de la crise du Covid-19 sur ce dernier, c'est carton plein pour le projet PePaSon qui a signé le 18 avril la mise en ligne gratuite de son premier outil grand public : un jeu de société pédagogique intitulé « Mon Paysage sonore », adapté aux plus jeunes mais aussi aux adultes, pour faire découvrir la richesse acoustique guyanaise et l'intérêt d'une approche auditive de notre environnement dans toutes les réflexions.

Ce projet résume à lui seul la multiplicité des travaux et l'investissement bénévole des membres du projet dont l'historique est à retrouver sur leur site internet. Pour autant, PePaSon ne s'arrête pas là et repart dès septembre prochain en Guyane, fort de nouvelles collaborations, et s'engage dans un développement nouveau au-delà des frontières de l'école. À suivre...

Les liens utiles :

Site web du projet : <https://meandres.eu/pepason/>

Cartesonorede la Guyane : https://umap.openstreetmap.fr/fr/map/pepason_372864

Vidéo de présentation du jeu : <https://www.youtube.com/watch?v=Z6iCyDKC5Tk>

Page web du jeu :

<https://meandres.eu/pepason/pepason-outils/jeu-mon-paysage-sonore/>

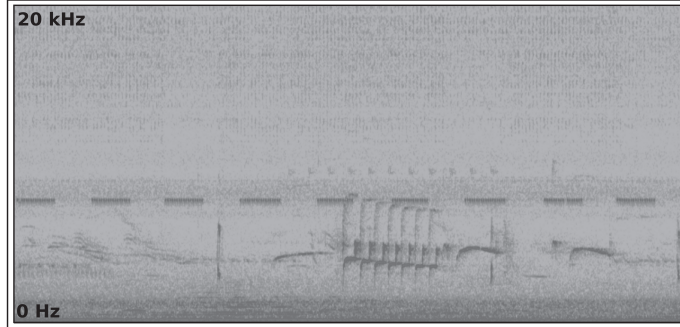


(...)

07H51...
Crique Fouillée

t = 0

t = 8s



Credit : Arthur Enguehard - Projet PePaSon - Collectif MEAnDRES
Enregistrement PS_20200129_0751

t : temps (secondes)

Hz : Hertz (unité de fréquence : battements par secondes)

Photo d'un enregistrement sonore.



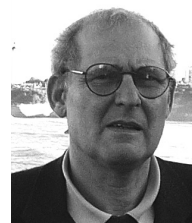
Le port
de Cayenne.



Une intervention en classe.

LE COURRIER

Guy Lecuyot



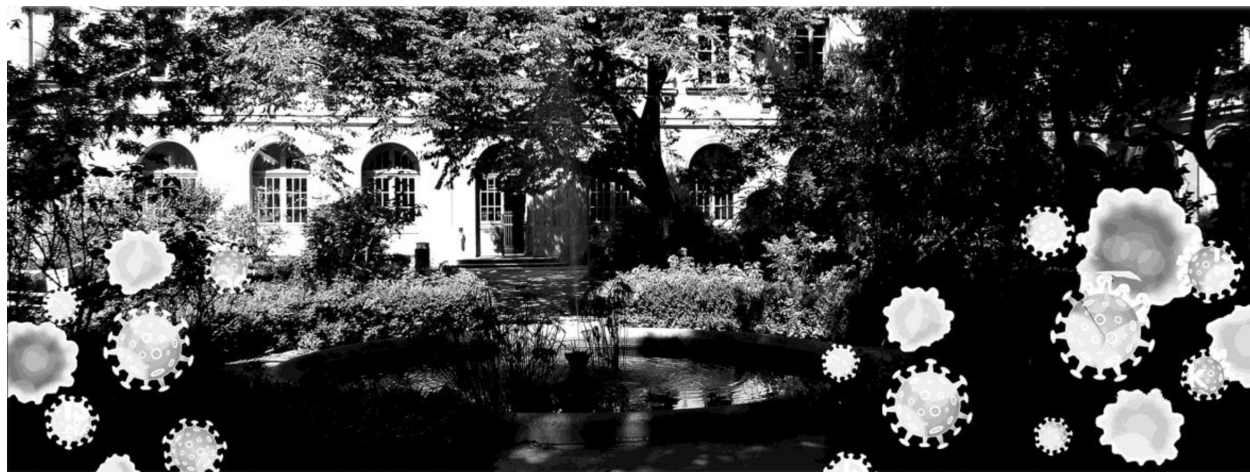
Tout va très bien...

2020 avait pourtant bien commencé, et les vœux du directeur laissaient présager une année riche en programmes innovants et en recherches inédites.

D'abord avec un bilan jugé très positif : la signature du décret instituant la nouvelle université publique, PSL¹, mais aussi la création d'enseignements et de chaires.

Ensuite, les projets sur les différents pôles (sciences humaines, santé, art, gestion, etc.), comme les liens avec le Collège de France et les autres ENS, laissaient présager le meilleur pour cette année universitaire 2019-2020 et même au-delà. Et aussi l'ambition de lutter contre la pauvreté et d'améliorer la diversité sociale afin d'accueillir les meilleurs talents et les amener au plus haut niveau international, imaginant déjà des objectifs, comme un prix Nobel par mandat !

Tout en souhaitant une mobilisation unanime pour les grands événements à venir, Marc Mézard posa la question « Que fait un directeur de l'École ? » et définit en quoi consistait son rôle : « C'est chercher à identifier les directions les plus





pertinentes, essayer d'identifier des pistes de développement », avec, à la une, la Chine...

Avec l'État et la région, le domaine immobilier n'était pas en reste – rénovations de locaux au 29, de chambres au 46 ou sur les sites de Jourdan et Montrouge.

Beaucoup de ces projets nécessitent de nouveaux investissements en particulier pour créer des bourses ou entreprendre d'importants travaux et le recours au mécénat est de plus en plus sollicité pour mener à bien ces entreprises.

Rien ne va plus !

Tout allait donc pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles², mais l'histoire allait s'écrire autrement et quelques semaines après cette joyeuse petite cérémonie, tout s'arrêta d'un coup. Aux portes ouvertes du 7 mars succédèrent les portes closes.

Badaboum, venu de Chine, le coronavirus ou Covid-19 se faufila insidieusement jusqu'aux sphères directoriales de l'École, n'épargnant pas le Directeur. Aujourd'hui heureusement, les contaminés se portent bien.

On a voulu croire au début qu'on allait pouvoir continuer à travailler, mais ce n'était qu'une douce illusion. Les cours d'abord, puis les séminaires et les conférences, tous furent annulés et remis à des dates non précisées, autant dire aux calendes grecques.

Les chercheurs et enseignants furent priés de rester chez eux et, une fois les laboratoires fermés, restaient le télétravail et les cours sur Internet, ce qui, dit en passant, a donné un surcroît de travail aux enseignants.

Confinement / déconfinement

Six semaines après le début de la crise, les mesures de confinement sont encore d'actualité et ce n'est pas fini, ce Covid-19 est toujours bien là et il va falloir vivre avec en attendant que traitement et vaccin soient trouvés.

Parti de Chine, c'est le monde entier qu'il touche actuellement et la France n'est pas la dernière, faute d'avoir anticipé la crise. Le personnel soignant a été admirable comme, aujourd'hui, sont aussi à l'honneur ceux que certains appellent « les transparents de la République » et qui ont permis à la vie de se poursuivre alors que la majorité de la population était consignée à demeure depuis le 17 mars. Saluons aussi le personnel et les agents d'astreinte qui ont assuré une présence à l'ENS.

Le déconfinement a commencé le 11 mai. Il va être lent et tout le monde ne va pas être logé à la même enseigne car l'éventualité d'une seconde vague de contaminations ne peut être éliminée. D'abord on libère les jeunes puis les moins jeunes. Quant aux vieux, en gros ceux de plus de 60 ans, il était question, aux dires de notre



cher Président, qu'ils attendent, peut-être la Saint-Glinglin ; cependant devant cette discrimination et le tollé général que cela a entraîné, il lui a fallu revenir, pour ainsi dire immédiatement, sur ses paroles pour le moins malheureuses.

En attendant que tout rentre dans l'ordre, sachant que les grandes peurs renaissent pour être tout aussi vite oubliées, il ne faut pas trop rêver car les changements sociétaux et humains souhaités par un bon nombre de personnes vont sans doute rester des vœux pieux. Les uns pensent déjà aux vacances et à retrouver une vie sociale, les autres à reprendre le travail, à revoir leur famille et tout cela est juste normal. Après ces épreuves, pourquoi ne pas espérer revivre le temps des Incroyables et des Merveilleuses ?

Enfin !

Personne n'était préparé à une telle catastrophe, ni n'a voulu croire, dans un premier temps, à la gravité et à l'étendue de la situation. Nos dirigeants s'en sont plutôt remis à Dieu ou au Diable et n'ont pris de réelles mesures que bien tard, peut être trop tard dans certains cas. Incompétence, désinformation, difficile de savoir, mais qui sommes-nous pour en juger aujourd'hui ?

Ce virus a surpris tout le monde y compris les savants, les chercheurs, les médecins et tout le personnel soignant. Il faut maintenant gérer une situation de crise mondiale, de Paris à Katmandou et partout sur la planète et ce n'est certainement pas encore terminé. La crise sanitaire avec ces morts trop nombreux³ et la crise économique qui ne va pas manquer de suivre avec sans doute son lot de misère laisseront de profondes cicatrices chez de nombreuses personnes.

Laissons les médias, les politiciens et autres vrais ou faux prophètes continuer à déverser sur nous leurs commentaires plus ou moins pertinents. Ce climat est peu propice à rassurer la population dans cette période difficile de confinement et, pour beaucoup, de solitude.

Rien ne sert de polémiquer en ce moment, sauf à vouloir installer encore un peu plus de doute et de méfiance. Il est certain que les comptes seront réglés en leur temps, mais comme l'Histoire le montre, et sans doute heureusement, ils seront tout aussi vite oubliés.

Que faire ?

Pendant tout ce temps l'École n'est pas restée inactive et la mobilisation générale a permis d'assurer les fonctions essentielles⁴ : cours à distance, service administratif, sécurité, maintenance des bâtiments, logistique. La reprise et la réorganisation des activités se feront petit à petit au fur et à mesure de l'annonce des directives gouvernementales. Actuellement, il est assuré que les cours ne reprendront pas dans



les locaux de l'École avant septembre. De son côté, l'organisation des concours est d'ores et déjà envisagée sous forme d'épreuves écrites uniquement. Devant un avenir incertain pour les mois qui viennent et en attendant de pouvoir de nouveau accéder à la bibliothèque et aux laboratoires, la direction conseille d'« exploiter dès maintenant tous les ressorts du numérique, des conférences à distance pour maintenir les événements autant que possible, plutôt que de reporter systématiquement les activités rassemblant de nombreuses personnes à des jours meilleurs ». Cela afin de permettre aux chercheurs et aux enseignants-chercheurs, mais aussi aux élèves et aux étudiants de poursuivre leurs travaux tout en entretenant et en préservant les liens humains et professionnels de la communauté normalienne.

G.L., mai 2020

Notes

1. Au passage signalons que les adresses e-mail ont changé et se déclinent maintenant ainsi : prénom.nom@ens.psl.eu
2. Devant l'évolution et la gestion actuelle de l'École, voulant lutter contre la précarité et défendre le personnel, certains ont manifesté pour rappeler que « L'École n'est pas une entreprise », et pourtant...
3. Au 20 mai, on compte pas moins de 28 000 personnes décédées en France et 320 000 dans le monde.
4. La fermeture de l'École a été effective à partir du 16 mars, des recommandations ayant été publiées sur le site entre le 25 février et le 16 mars, voir <https://www.ens.psl.eu/actualites/informations-coronavirus-dernieres-dispositions-en-vigueur-l-ens-psl>

LES NUMÉROS PRÉCÉDENTS

- N° 1 Juin 2006 : L'École en 2006
- N° 2 Juin 2007 : Jean Cavallès (1923 l). Archéologie et politique. La science du secret
- N° 3 Décembre 2007 : Le numérique et l'édition. L'historien, la justice, la douleur et la vérité
- N° 4 Juin 2008 : L'homme, la nature, le risque. Albert Fert (1957 s) prix Nobel
- N° 5 Décembre 2008 : La ville, objet de savoir et champ d'action. Quelle ENS pour le XXI^e siècle ?
- N° 6 Juin 2009 : Le sport à l'École, le sport et l'École. L'humanisme d'Aimé Césaire
- N° 7 Décembre 2009 : La lumière. Les études arabes à l'ENS. L'ENS, une école impossible à normer ?
- N° 8 Mai 2010 : Les réseaux. La bioéthique. La place du droit de l'OMC dans le droit international
- N° 9 Décembre 2010 : Quelles langues pour quels savoirs ? L'Institut Henri-Poincaré et la médaille Fields. L'École d'économie de Paris
- N° 10 Juin 2011 : Quel mécénat pour l'enseignement supérieur et la recherche ? La création de la banque d'épreuves littéraires
- N° 11 Décembre 2011 : La cuisine. Hyung-Dong Lee. Paris Sciences et Lettres
- N° 12 Mai 2012 : La coopération intellectuelle internationale
- N° 13 Décembre 2012 : Frontières : penser à la limite. Le prix Romieu
- N° 14 Juin 2013 : Mérite et excellence. Serge Haroche, prix Nobel de physique
- N° 15 Décembre 2013 : Prendre la mer
- N° 16 Juin 2014 : La mémoire. Léon Brunschvicg
- N° 17 Décembre 2014 : Chine, Japon, regards pour aujourd'hui. Le père André Brien
- N° 18 Juin 2015 : La gratuité. La défense des langues. « Après janvier 2015, s'exprimer contre la terreur »
- N° 19 Décembre 2015 : Responsabilité, intégrité, éthique dans la recherche
- N° 20 Juin 2016 : Vivre dans un monde numérique
- N° 21 Décembre 2016 : Le fabuleux destin du boulevard Jourdan
- N° 22 Juin 2017 : Énergies africaines
- N° 23 Décembre 2017 : Formes
- N° 24 Juin 2018 : Quel avenir pour les humanités ?
- N° 25 Décembre 2018 : L'encombrement
- N° 26 Juin 2019 : Le jeu
- N° 27 Décembre 2019 : La Lune

L'ARCHICUBE

Revue de l'Association des anciens élèves, élèves
et amis de l'École normale supérieure

Siège de l'Association : 45, rue d'Ulm – 75230 Paris Cedex 05

Téléphone : 01 44 32 32 32 – Télécopie : 01 44 32 31 25

Courriel : *a-ulm@ens.fr*

Site Internet : *http://www.archicubes.ens.fr*

Directrice de la publication :

Marianne Laigneau, présidente de l'Association

Rédactrice en chef :

Véronique Caron

veronique.caron81@normalesup.org

Comité éditorial et de rédaction :

Le dossier : Véronique Caron, Wladimir Mercouroff,

Étienne Guyon et Stéphane Gompertz

Les normaliens publient : François Bouvier, Stéphane Gompertz,

Jean Hartweg, Lucie Marignac et Wladimir Mercouroff

Courrier : Guy Lecuyot (*guy.lecuyot@ens.fr*)

Diffusion : Wladimir Mercouroff et Véronique Caron

Suivi éditorial : Marie-Hélène Ravenel

Ce numéro 28 de *L'Archicube* a été achevé d'imprimer
sur les presses de l'imprimerie Jouve en juin 2019.

ISSN : 1959-6391

Dépôt légal : juin 2020

N° d'impression : 00-0000